TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 550

JEUDI 18 MARS 1982

Pékin adresse une mise en garde aux pays qui conservent des liens avec Taiwan

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Violence en Belgique

La violence des manifestations qui ont conclu la marche de sidérurgistes wallons dans Bruxelles, le 16 mars, marque-t-elle une étape non seulement dans la crise de l'économie belge, mais encore dans la désagrégation de la nation elle-même ? Sans doute, ces épisodes ont eu lieu dans un secteur limité et n'ont jamais tourné à l'émeute. Ils ont été déclenchés par quelques groupes d'« autonomes » et rappellent ceux qui, le 23 mars 1979, ont éclaté à Paris à la fin de la manifestation des sidérurgistes lorrains. Dans les deux cas, des militants ouvriers menacés par la dislocation de leur outil de travail avaient exprimé leur profond désespoir, mais les contextes sont différents.

Depuis plusieurs années, la restructuration de la sidérurgie belge était urgente, mais aucun gouvernement ne parvenait à une solution équilibrée. La rentabilisation globale passait par la fermeture d'une aciérie et par la suppression de 4 000 emplois, s'ajoutant aux 6 000 déjà supprimés. Principal producteur et exportateur d'acier de la C.E.E., par rapport à sa population, la Belgique était contrainte, trois ans après la France, de prendre des décisions draconiennes.

C'est essentiellement la Wallonie qui était touchée, car elle n'avait pas les moyens d'élaborer des contre-propositions globales. Entre le bassin de Charleroi et celui de Liège, en effet, la rivalité n'était pas seulement municipale, mais technique et surtout syndicale. Les syndicats chrétiens sont les plus dynamiques à Charleroi ; la F.G.T.B. socialiste l'est à Liège. La marche sur Bruxelles a mobilisé ensemble les militants des deux centrales syndicales, mais la tentation, à Charleroi comme à Liège, d'agir pour son propre compte demeure présente.

La majorité social-chrétienne et libérale, actuellement au pouvoir, s'oppose en fait aux choix politiques de la majorité des Wallons. Et l'Etat belge, ou ce qu'il en reste, manque totalement des moyens de relancer une politique industrielle, à défaut de laquelle la crise économique aggravera encore l'écart entre la Wallonie et la Flandre.

Le cinquième gouvernement de M. Martens ne dispose à la Chambre que d'une majorité de 6 voix, et il est minoritaire au conseil culturel francophone et au conseil régional wallon. Il a contre lui les grandes forces sociales de Wallonie, et ses départements économiques sont confiés à des sociaux-chrétiens. En fait, les solutions qu'il cherche semblent toujours avantager la Flandre, en fonction même de la répartition des forces politiques, consolidées par les données économiques : la Flandre (social - chrétienne dans sa majorité) a une industrie plus jeune et plus diversifiée que la Wallonie (socialiste).

Dans ces conditions, les passions régionalistes, pour ne pas dire ethniques, sont alimentées par une évolution qui ne laisse pas place à l'optimisme. Le jour est-il si éloigné où les nouvelles structures fédérales à peine mises en place sembleront totalement dépassées par les réalités ?

(Lire nos informations page 3.)

LES ANNÉES 30 EN ITALIE

Passions et polémiques autour d'une exposition à Milan

(Lire page 15 l'article de PHILIPPE PONS)

Le gouvernement turc admet que quinze prisonniers sont morts sous la torture

La Cour suprême d'Ankara a condamné, le mardi 16 mars, l'ancien ministre turc des douanes dans le dernier gouvernement Ecevit tombé en 1978, M. Tuncay Mataraci, à trente-six ans de prison et 5 millions et demi de dollars d'amende pour trafic d'influence, corruption et contrebande d'armes. Cette condamnation contre un ministre qui avait été mis en cause alors qu'il était en fonction illustre, nous indique notre correspondant à Ankara, la croisade du pouvoir militaire contre « les anciens politiciens irresponsables » et sa volonté de « moraliser la fonction publique ».

D'autre part, le porte-parole du gouvernement a contesté la liste de soixante-dix personnes, mortes sous la torture, publiée en janvier par Amnesty International. Il a admis toutefois que, selon les enquêtes, dont onze sont encore en cours, les accusations d'Amnesty sont fondées dans quinze cas.

De notre envoyée spéciale

Ankara. — « *Moi, j'ai bénéficié d'un régime de faveur...* ». C'est un intellectuel qui parle de sa garde à vue dans des locaux de la police d'Ankara. « *J'ai passé trois semaines dans une salle meublée en tout et pour tout d'une chaise, sur laquelle j'ai dû rester assis sans bouger pendant vingt jours et vingt nuits. Bien sûr, ce n'était pas de la torture. Pour m'en convaincre, on a fait défiler devant moi chaque jour ceux qui y allaient et ceux qui en revenaient. C'était un spectacle atroce. J'ai vu des policiers danser autour d'un corps effondré à force d'avoir été roué de coups. Et il y a pire...* »

Il y a pire en effet. Un avocat d'Ankara évoque le cas de ce jeune militant du parti communiste, torturé pendant un mois et jeté du quatrième étage d'un commissariat. Il y a ces séances dites de « *dégonflage* » auxquelles on soumet régulièrement les détenus de la prison militaire de Mamak, à Ankara : « *Les prisonniers sont rassemblés dans une espèce de cage de fer, où on leur fait subir toutes sortes d'humiliations. La résistance comme la docilité sont sanctionnées par des brutalités. On leur demande, par exemple, de tendre la paume des mains que l'on frappe à coups de matraque jusqu'à ce qu'elle gonfle à craquer, puis on leur ordonne de présenter le dos des mains, et on recommence l'opération.* »

Il y a eu dix suicides en trois mois dans cette prison après le coup d'Etat et la mort sous la torture de l'éditeur Ilhan Erdost.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 3.)

Le glissement du franc traduit une perte de confiance des milieux financiers internationaux

Le glissement du franc sur les marchés des changes, amorcé depuis quinze jours, s'est accéléré en début de semaine, au lendemain du premier tour des élections cantonales, et s'est poursuivi mercredi 17 mars. Certes, le dollar a poussé une nouvelle pointe à près de 6,13 F — non loin du record de 6,18 F établi le 12 août 1981, — mais son ascension est générale.

En revanche, le mark, théoriquement stabilisé par rapport au franc au sein du système monétaire européen, a battu son record historique à près de 2,58 F. La Banque de France s'est efforcée de ralentir la baisse du franc en intervenant sur le marché des changes tous ces jours derniers, et vient, en dernier ressort, de relever de 14 % à 15 % le taux de l'argent sur la place de Paris.

Ce glissement de notre monnaie est considéré comme préoccupant, dans la mesure où il traduit une perte de confiance de la part des milieux financiers internationaux, et résonne comme un signal d'alarme dans un contexte politique et économique nettement plus perturbé.

Un signal d'alarme

par FRANÇOIS RENARD

Trop tôt et trop vite ! Telle est la réaction, discrète, des milieux officiels face à la baisse du franc qui se trouve désormais en queue du Système monétaire européen (S.M.E.). Lorsque notre monnaie fut dévaluée de 8,5 % par rapport au mark au début d'octobre, après cinq mois d'incertitudes et d'attaques, ces mêmes milieux estimaient que « *l'hypothèque étant levée* », l'indispensable détente des taux d'intérêt, jusqu'alors prohibitifs, pouvait être entreprise, et que, sur les marchés des changes, le franc disposait d'une marge de sécurité jusqu'à l'automne suivant. Des mesures d'accompagnement étaient prises pour éviter un « dérapage » : gel de 15 milliards de francs de dépenses publiques, plan de financement du déficit de la Sécurité sociale et blocage de certains prix pour ralentir la hausse, essai de freinage de la progression des salaires pour éviter les effets d'anticipation.

Pendant les premiers mois, tout se passa fort bien. Le cours du mark à Paris n'augmenta que de 4 % à peine, passant de son cours plafond de 2,4093 F à son nouveau plancher de 2,5050 F. La Banque de France fut même obligée de le soutenir et de récupérer près de la moitié des devises perdues dans les derniers mois précédant la dévaluation. Logiquement, ce cours du mark devait s'élever au fur et à mesure que le temps passait, le différentiel d'inflation entre l'Allemagne et la France (8 % environ) faisant sentir ses effets. La marge disponible était de 4,50 %, soit 2,25 % de part et d'autre du cours central de 2,5621 F. De l'avis des spécialistes, il n'y avait rien d'inquiétant à « consommer » la marge de 2,25 % entre le cours plancher de 2,5050 F et le cours central. C'était au-delà que les choses étaient censées se gâter, entre le cours central de 2,5621 F et le cours plafond de 2,62 F.

Or, après une lente montée jusqu'à 2,55 F, le mouvement s'est accéléré depuis le début de mars, la Banque de France s'efforçant de défendre le cours central de 2,5621 F, rapidement débordé dans la deuxième quinzaine de mars. Voilà le mark en route vers son cours plafond, avec, comme effet secondaire, celui d'amplifier la hausse d'un dollar triomphant, en passe d'égaler son record d'avril dernier.

(Lire la suite page 34.)

POINT

Compromis sur le temps partiel

Opposés sous le septennat précédent à la législation giscardienne sur le temps partiel dans la mesure où elle limitait le droit des salariés et pouvait aboutir à un « chômage déguisé », les socialistes ont décidé d'accorder, par voie d'ordonnance, droit de cité à une formule qui comporte autant d'avantages que d'inconvénients.

En reconnaissant et en essayant de développer le temps partiel, le gouvernement prend acte des aspirations de nombreux salariés.

Les pouvoirs publics s'efforcent cependant d'améliorer les droits de ces personnes en leur donnant par exemple — à propos de ce qu'on appelle les « seuils sociaux » — un statut de salarié à part entière pour la mise en place des institutions représentatives du personnel. Ils accordent aussi un pouvoir de contrôle à ces institutions face aux tentations du patronat de développer cette formule pour obtenir, par ce biais, une réduction non compensée pécuniairement de la durée du travail, mais le danger demeure d'aboutir à une réduction des horaires à coût réduit. En revanche, les socialistes ont renoncé à accorder un droit de veto aux syndicats ou aux représentants du personnel.

L'ordonnance, qui allie souplesse et contrainte, souligne la volonté de compromis du nouveau pouvoir. Ce projet comporte cependant deux écueils. L'affaire des seuils sociaux risque de rebuter cette partie du patronat qui refuse de dépasser celui des cinquante salariés pour n'avoir pas à créer un comité d'entreprise... et l'effet bénéfique attendu sur l'emploi — un poste pouvant être occupé par deux personnes au lieu d'une — en serait réduit. Autre risque relatif lui aussi à l'emploi : les facilités accordées au temps partiel peuvent attirer sur le marché du travail de nouveaux candidats alors que le nombre de chômeurs déclarés est déjà trop élevé. Au ministère du travail, on estime que le gros des troupes attirées par le temps partiel est déjà inscrit comme demandeurs d'emploi. Bien que limités, les risques demeurent.

Point de vue

Déceptions

par PIERRE MARCILHACY (*)

Certains se disant déçus par la gauche pour laquelle ils n'ont jamais voté. Il sera donc permis à quelqu'un qui s'est consacré à son avènement depuis plus de dix ans d'exprimer le même point de vue.

Déçu d'abord parce que le gouvernement de M. Mauroy, en dépit du fait qu'il rassemble des unités souvent très brillantes et efficaces se réclamant d'une idéologie identique, donne la même impression que l'équipe du XV de France de rugby : des lignes d'attaque brillantes, mais assurant mal la liaison avec les avants ; ces derniers courageux et forts mais souvent mal à leur place et mal dans leur peau.

Dans l'ensemble, une belle équipe dont les éléments ne donnent pas au public l'impression qu'ils jouent au coude à coude et savent coordonner leurs efforts. « Péché de jeunesse » dira-t-on dans le monde majoritaire. Il se peut, mais nul n'a l'éternité devant soi.

Déçu aussi parce que le changement se traduit plus par des hommes et par des mots que par des faits. Pour nous, il fallait non seulement remplacer les équipes au pouvoir depuis trop longtemps mais aussi s'attacher non à bouleverser la société, mais à remodeler la France, qui s'enlise dans des habitudes sociales quasiment médiévales, alors qu'elle s'engage avec plus de succès qu'on ne le croit dans la voie des technologies les plus avancées, et que la fin du vingtième siècle sera impitoyable pour les retardataires.

Or, dans ce sens, nous ne voyons que des décisions fiscales dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne sont efficaces qu'à très court terme. Soyons net : qu'a-t-on fait pour que, à l'échéance de dix ou quinze ans, les biens, les droits et les devoirs soient mieux répartis en France qu'ils ne le sont aujourd'hui ?

(Lire la suite page 2.)

(*) Ancien sénateur.

AU JOUR LE JOUR

EURÉKA

Les « divegés » (divers gauche) continuent de faire couler beaucoup d'encre, alors qu'ils ne représentent que 1,70 % des votants. Sont-ils de la majorité ou de l'opposition ?

Tout aurait été beaucoup plus simple si l'ordinateur incriminé, après avoir classé les divers gauche à droite, avait attribué, non moins logiquement, les 13,08 % de voix des divers droite à gauche. Ainsi l'opposition aurait gardé ses 1,70 % d'électeurs laborieusement annexés, et le gouvernement pourrait se targuer de 60,99 % de partisans !

PATRICE DE BEER.

Les développements de l'affaire Lucet

La décision du procureur de la République de Marseille de nommer de nouveaux experts pour déterminer les causes exactes de la mort de René Lucet a provoqué l'« indignation » de l'avocat de Mme Françoise Lucet et des questions sur la lenteur de la procédure.

Cette décision relance, par contrecoup, les interrogations sur le rôle de M. Lucet à la direction de la Caisse d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, aux marges des affaires et de la politique. Il s'avère notamment qu'un recours fréquent aux marchés « de gré à gré » était pratiqué par la Caisse.

(Lire page 11 les articles de Pierre Georges, Danielle Rouard et Laurent Greilsamer.)

UNE DEMANDE DE RESTITUTION

Le Parthénon et quelques autres...

Mme Melina Mercouri, ministre grec de la culture, a réuni, mardi 16 mars, à Athènes, devant l'Association de la presse étrangère, une conférence, au cours de laquelle elle a estimé que les frises du Parthénon, actuellement au British museum, avaient été « volées » par lord Elgin et que ces « symboles de la Grèce » devaient retourner définitivement dans leur pays d'origine. Au sujet de la Vénus de Milo, qui, pour sa part, se trouve au Louvre, Mme Mercouri a indiqué que le gouvernement français avait donné son accord de principe pour que la statue soit exposée en Grèce, aucune date précise n'ayant été fixée cependant. Elle n'a pas demandé la restitution.

Mme Mercouri vient de lever un lièvre de taille en demandant ainsi la restitution de frises du Parthenon, emportées en Grande-Bretagne par lord Elgin, lors de son ambassade en Turquie, il y a près de deux siècles. Lord Elgin, dont la passion archéologique est donc rétrospectivement assimilée au pillage. Il est peu probable que les autorités britanniques apprécient cette mise en cause d'un de leur diplomate. Mais il est vrai que Mme Mercouri, portant ce jugement, était elle-même « très irritée », selon ses propres termes, par la réaction de la Chambre des lords, il y a un mois, à une demande similaire faite, plus diplomatiquement, au gouvernement anglais. Les lords avaient alors simplement estimé que les frises étaient plus en sécurité chez eux que dans l'air pollué d'Athènes...

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 26.)

Le Monde

idées

D'un tour à l'autre

La remontée de l'opposition au premier tour des cantonales traduit évidemment une déception, dont Pierre Marcilhacy se fait l'écho. Encore que, comme le fait remarquer Daniel Amson, les victoires électorales dans un pays divisé comme la France soient toujours momentanées. Guy Konopnicki reproche à la gauche de n'avoir pas su faire participer activement les travailleurs à la vie politique. Alfred Grosser demande qu'on s'abstienne de « déifier » la notion de majorité. Quant à Philippe de Saint-Robert, il pense que la France n'est pas malade de l'échec du socialisme, mais de la réussite du giscardisme, qui lui a, selon lui, « défait l'âme ».

La notion de majorité

par ALFRED GROSSER

ON peut évidemment prolonger les querelles en cours. En s'interrogeant notamment sur les étiquettes dans la vie politique française à propos de l'affirmation du ministre de l'intérieur selon laquelle des « divers gauche » ne peuvent être à droite, alors que, par exemple, sous la IVe République, le Rassemblement des gauches républicaines était pour le moins une formation de centre droit. En se demandant aussi si le clivage actuel majorité/opposition se superpose entièrement à une division gauche/droite, sur la base de l'affirmation implicite selon laquelle Georges Marchais et le P.C. incarneraient toutes les libertés républicaines, tandis que ceux qu'ils effraient seraient par définition autoritaires et conservateurs.

Mais l'important n'est pas là. Le vrai débat devrait porter sur la notion même de majorité. Certes, on comprend qu'après un si long confinement dans l'opposition, une sorte d'ivresse ait saisi nombre de nouveaux dirigeants et une partie des militants. Ivresse de sentir qu'on exerce le pouvoir au nom du principe démocratique fondamental, celui de l'élection majoritaire. Mais faut-il pour autant sacraliser la majorité, lui donner une majuscule exprimant une légitimité si forte que d'autres principes s'en trouvent menacés ?

La démocratie pluraliste, c'est en effet aussi la limitation par des règles du pouvoir de la majorité, c'est la pluralité des majorités, c'est le respect de la minorité. La limitation du pouvoir majoritaire au nom des normes a été au cœur du débat sur le Conseil constitutionnel.

La pluralité des majorités existait déjà du temps où le maire socialiste de Lille accueillait courtoisement le président conservateur de la République et où le maire de Marseille se défendait à bon droit contre la façon dont l'Etat central privilégiait les municipalités dominées par la majorité nationale. Elle est inscrite plus fortement dans la réforme de la région et du département. Dès lors qu'à juste titre on refuse de considérer comme pleinement démocratique l'Etat centralisé et omniprésent, on doit accepter l'idée de majorités différentes disposant de vrais pouvoirs au niveau régional, départemental, municipal.

Suisses, Américains, Allemands sont habitués à cette pratique de la démocratie. Ils savent que la pluralité des majorités contraint à une pratique qui est aujourd'hui fort décriée chez nous et qui est pourtant un élément-clé de la démocratie tolérante, à savoir le compromis à trouver entre des pouvoirs également légitimes.

Le respect de la minorité, lui, ne doit évidemment pas rendre impossibles les changements et transformations que la majorité veut introduire. Mais il doit au moins conduire à s'interroger sur la façon dont on est devenu majoritaire. Dans la vie politique, sur les motivations souvent contradictoires des électeurs qui ont rejeté votre adversaire sans pour autant vous donner un mandat illimité. Dans la vie sociale, sur le contenu et les limites de la représentation syndicale, surtout dans la France d'aujourd'hui où la tendance est de conférer aux syndicats les possibilités les plus larges, par exemple pour peser sur les orientations des entreprises nouvellement nationalisées ou pour définir les objectifs de la recherche scientifique.

Le respect de la minorité, ne faudrait-il pas aussi en chercher l'application au sein même des organisations — partis et syndicats — qui se réclament le plus de la démocratie ? Est-il pleinement vraisemblable que l'intolérance interne aille de pair avec une pratique tolérante de la règle démocratique au-dehors ?

Oui, il est bon qu'il y ait une majorité stable dans les institutions centrales et que la Ve République ne connaisse pas les oscillations incessantes de la IIIe et de la IVe. Il est excellent qu'ainsi puisse être pratiquée une politique s'inscrivant dans la durée. Mais il ne devrait pas en résulter une sorte de déification de la notion même de majorité, entraînant la diabolisation globale de l'adversaire politique, d'autant plus que, si l'alternance se produisait de nouveau, on risquerait fort d'être victime de cette déification-là.

A force de désarmer

par GUY KONOPNICKI (*)

DU temps de l'état de grâce, quant un militant attardé s'inquiétait de ne pas voir le changement attendu, la chorale réaliste montrait du doigt la droite, prête à saisir la moindre audace pour y revenir en force... Il n'y eut donc pas d'audace, les trente-cinq heures devinrent quarante moins le quart, les nationalisations furent une bonne affaire pour les actionnaires, les vieux ordres ne furent pas touchés, le droit de vote demeura français de naissance, le service militaire fut maintenu dans sa durée... Le résultat est éclatant.

Aucune manifestation populaire n'a troublé l'ordre rose, les ouvriers ont été invités à patienter. De l'autre côté, la droite a appris la mobilisation populaire. Toutes les catégories sociales traditionnellement sensibles au vote conservateur ont été agitées. Les cadres, les professions libérales, les paysans, les petits patrons, les commerçants, les parents d'élèves de l'école libre, les policiers, n'auraient pas connu plus grande effervescence si le gouvernement de Pierre Mauroy avait décrété la socialisation totale de la production.

La droite joue d'autant plus aisément avec les frayeurs que la gauche a désarmé sur bien des terrains. Craignant par-dessus tout d'être débordés, les partis de la coalition gouvernementale se refusent la constitution d'une véritable majorité populaire fondée sur la participation active à la vie sociale et politique. Jamais les travailleurs n'auront été si peu rassemblés et concernés par la politique.

C'est un paradoxe dangereux pour les deux partis du gouvernement que cette dissolution de leur base. L'État ronge la gauche dans sa pratique et jusque dans son idéologie. Un interdit de critique enveloppe les corps constitués. L'avis du Conseil constitutionnel pèse plus que celui de la majorité parlementaire ; mais on paiera la note plutôt que de toucher à la Constitution gaulliste. La police grogne ? On la rassure plutôt que de lui rappeler qu'elle était moins vindicative quand on lui ordonnait de jeter des cadavres à la Seine. Les officiers craignent-ils la démocratie dans le contingent ? C'est à eux que l'on donne la parole.

Comment, ceux qui, le 10 mai, ont mis leurs espoirs dans l'élection du président de la République peuvent-ils se retrouver dans tout cela ? Patience, répondent les dirigeants socialistes, nous avons demandé dix-huit mois pour inverser la tendance du chômage...

Deux enseignements des cantonales devraient pourtant faire réfléchir. Le premier est que la majorité ne s'élargit pas sur sa droite et qu'il serait illusoire de chercher des ouvertures de ce côté-là. Ceux qui pensaient en juin que la gauche pourrait reprendre à son compte les arguments de stabilité et d'ordre en seront pour leurs frais.

Le second enseignement est que l'électorat populaire qui a fait défaut au P.C.F. n'a pas rejoint le P.S. Il représente aujourd'hui un enjeu décisif pour la majorité et il serait dangereux de le traiter en piétaille électorale. Il manifeste une volonté de changer la politique elle-même et ne se laisse pas canaliser. Liée au mouvement social, aux luttes, aux aspirations socialistes, cette frange pèse dès aujourd'hui sur la vie politique.

La gauche ne pourra indéfiniment se réduire à l'addition des voix communistes et socialistes et les deux partis viennent de montrer qu'ils ne couvrent pas la totalité du champ.

(*) Journaliste, directeur du mensuel *Franc-Tireur*.

Des victoires momentanées

par DANIEL AMSON (*)

LE premier tour des cantonales a confirmé la grande stabilité du corps électoral français qui, une fois passées les sautes d'humeur, revient toujours à ses divisions traditionnelles.

Le scrutin du 10 mai avait, précisément, traduit une « saute d'humeur » ou, plus exactement, un phénomène de lassitude qui, selon toute vraisemblance, se manifestera chaque fois qu'un président de la République sollicitera un deuxième mandat. Encore convient-il d'observer que l'amplitude de cette « saute d'humeur » était restée relativement faible puisque, bien que les jeunes de dix-huit ans aient voté pour la première fois — et, dans leur majorité, contre lui — M. Giscard d'Estaing ne perdit que 2,5 % de ses électeurs de 1974, soit trois fois moins que de Gaulle entre décembre 1965 et avril 1969.

Sans doute, le résultat des législatives du mois de juin avait-il paru confirmer celui du scrutin présidentiel. Mais cette « confirmation » résulta, très largement, du grand nombre des abstentions dont — pour la première fois depuis 1962 — le taux dépassa 30 % au premier tour et atteignit encore près de 28 % au second tour. En mai comme en juin 1981, il n'y eut donc, en réalité, qu'un faible changement d'opinion des électeurs. L'erreur de beaucoup fut alors de croire que ces deux scrutins marquaient un changement fondamental et qu'après avoir été « à droite » pendant près d'un quart de siècle, la majorité des Français était soudain devenue « de gauche ».

Le scrutin de dimanche dernier vient de remettre les choses à leur juste place.

Il marque d'abord — comme ce fut toujours le cas sous la Ve République — que les électeurs profitent volontiers de consultations locales, qui ne modifient pas la majorité parlementaire, pour exprimer leur désaccord avec la politique menée par le gouvernement. Il est d'autant plus facile d'émettre un « vote-sanction » que les effets de ce vote sont limités.

Il semble, toutefois, que le succès de l'opposition, le 14 mars, ne résulte pas seulement de ce phénomène. Les électeurs traditionnels de la droite qui ont voté pour la gauche en mai et juin derniers — il y en eut tout de même un certain nombre — attendaient, comme il est légitime, une amélioration sensible de leurs conditions de vie. Comme ces électeurs étaient loin de se situer, tous, parmi les plus défavorisés, certains d'entre eux n'ont pas manqué d'être déçus par les mesures prises par le gouvernement, notamment en matière fiscale.

Ils s'aperçoivent qu'en réalité la politique française obéit à un certain nombre d'« impératifs catégoriques » auxquels les gouvernements, quelle que soit leur tendance, ne peuvent pas se soustraire. En outre, beaucoup d'électeurs de M. Mitterrand ont, certainement, été déçus de voir que, comme un gouvernement de droite, un gouvernement de gauche avait ses contradictions, ses préférences et ses rancunes et qu'il n'hésitait pas, le cas échéant, à révoquer ou épurer. Bref, après dix mois, l'enthousiasme est tombé. Les électeurs de droite sont à nouveau venus voter et la gauche a obtenu un résultat comparable à celui de l'ancienne majorité, il y a six ans.

Il est trop tôt pour dire que ce résultat annonce, un recul du parti socialiste qui, ayant recueilli près de 30 % des voix, reste — et de loin — le premier parti de France. Il est plus juste de penser que le scrutin de dimanche confirme que, dans un pays dont l'électorat est divisé en deux tendances de force voisine, les victoires, quand bien même elles ont paru très nettes, ne traduisent parfois qu'un sentiment momentané.

(*) Avocat à la Cour.

Moralités politiques

par Ph. de SAINT-ROBERT.

L'embarras où se trouve aujourd'hui le pouvoir dans certaines affaires, tant intérieures qu'extérieures, devrait bien inciter l'actuelle opposition à ne pas tenir des propos qui, un jour, la mettrait elle-même dans des situations aussi délicates. Il y a en effet quelque chose de diabolique dans le système qui est le nôtre, et qui condamne les majorités gouvernantes à faire bien des choses qu'elles avaient dénoncées avant d'accéder au pouvoir, comme les oppositions souffrantes à dénoncer les actions qui pourraient aussi bien être les leurs si elles étaient aux affaires : la signature d'un contrat de fourniture de gaz avec l'Union soviétique en est un parfait exemple.

Il est vrai que l'exercice du pouvoir donne des choses une appréciation qu'on ne peut avoir de l'extérieur ; il est vrai, aussi, que l'exercice d'une responsabilité ne peut tout justifier. En réalité, d'ailleurs, l'opposition est un pouvoir comme un autre, qui comporte ses propres responsabilités. La première de ces responsabilités est de savoir si, aux affaires, on ne serait pas amené à faire des choses dont on s'indigne à bon marché quand d'autres y sont. C'est une exigence morale et politique. Morale, c'est à peine à démontrer. Politique, c'est avant tout de cela qu'il s'agit, car les embarras qui résultent d'avoir manqué à cette exigence sont considérables.

Nous voyons, par exemple, l'embarras actuel du gouvernement dans les affaires de l'énergie nucléaire au-dedans, dans les affaires du Proche-Orient au-dehors. Pour gagner des voix, pour faire plaisir à des électeurs peu informés, pour flatter l'esprit de contestation et en profiter, le parti socialiste a épousé, lorsqu'il était dans l'opposition, des thèses insoutenables depuis qu'il exerce le pouvoir. Et voilà qu'à son tour le gouvernement qui en émane s'attache à nous persuader qu'il est également capable de réalisme. C'est un mot qui malheureusement peut recouvrir le meilleur et le pire, la lucidité et la lâcheté, l'énergie et l'abandon — car, comme le disait naguère Georges Bernanos, au réalisme de celui qui donne un coup de pied au derrière correspond toujours le réalisme de celui qui le reçoit.

L'unanimisme de de Gaulle

Le général de Gaulle était, par sa conception de l'histoire qui inspirait sa pratique des institutions, profondément « unanimiste ». Cela ne signifiait nullement qu'il mettait tout le monde d'accord, mais qu'il rassemblait des gens venant des courants de pensée, des classes sociales les plus différents. Les siens n'ont eu de cesse de le ramener puis de l'enfermer dans une conception « majoritaire » du pouvoir, qui impliquait alors une alternance qu'ils refusaient pourtant sous toutes sortes de prétextes (notamment, en s'identifiant abusivement à la défense exclusive des institutions). Aujourd'hui qu'il apparaît enfin que les institutions appartiennent à tout le monde, que reste-t-il à l'ancienne majorité, à part la défense catégorielle et systématique des intérêts du patronat ? (Ces intérêts peuvent d'ailleurs être respectables, dignes de considération, mais ils ne s'identifient pas pour autant, eux non plus, aux intérêts de la France.)

Donc, à l'actuelle opposition, incapable de tenir le moindre discours sur la nation (bien qu'on y feigne encore de se réclamer du gaullisme), il ne reste qu'à entretenir un *dire* dépourvu de cause autant que de dessein. Elle attend la catastrophe, elle l'annonce, elle la souhaite pour s'y trouver justifiée, elle y aidera au besoin. Cette opposition se veut, selon l'un de ses stratèges, « globale » mais pas « systématique » : on a vraiment du mal à démêler comment une opposition « globale » peut n'être pas « systématique ». A perdre l'usage des idées, on perd l'usage des mots.

Cependant, il y aurait beaucoup de critiques à formuler à l'encontre du pouvoir actuel. Les seuls propos intelligents que j'aie lus dans ce sens ont été publiés dans ce journal sous la signature de Maurice Couve de Murville (1). Curieusement, sans qu'ils profèrent d'invectives, sans qu'ils haussent le ton, et sans doute à cause de cela, mais aussi parce qu'ils avaient vraiment quelque chose à dire, ces propos portaient. On ferait bien, dans les instances du R.P.R., de s'inspirer et du fond et de la forme d'un tel discours, plutôt que de laisser libre cours à l'agitation de tel député du quinzième arrondissement qui semble décidé à prendre Jacques Chirac pour Jacques Doriot et le R.P.R. pour le P.P.F. (ce qui ne l'empêchera du reste pas de finir comme le P.S.F., car on peut cumuler les âneries).

Jamais le débat intellectuel et le débat politique n'ont volé aussi bas en France depuis les années 30, où la cacophonie de tant d'idéologues et de tant de patriotes s'étripant entre eux couvrait les bruits de bottes de la « nouvelle Europe » à nos frontières. A vrai dire, nos institutions fonctionnent, mais elles ne sont pas ce qu'elles devraient être. Est-ce que nous manquons d'hommes d'État, ou d'hommes politiques qui aient suffisamment le sens de l'État pour ne pas se priver d'avance des moyens d'exercer réellement le pouvoir au cas où ils viendraient à l'avoir ?

Pour qu'un Charles de Gaulle revienne au pouvoir, il a fallu des circonstances qui ne se produiront jamais plus. Les crises que nous traversons aujourd'hui ne suscitent pas de héros et ne favorisent pas les sages. Aux plus raisonnables, la lassitude tient lieu de détachement ; aux moins raisonnables, l'amertume feint l'indignation. Et dans toute la presse écrite ou parlée, ce sont les pires païens qui nous entretiennent de la spiritualité qui nous manque, et qu'ils sont seuls à pouvoir nous rendre. Enfin, quand la patrie est perdue, le parti ne l'est jamais : l'un renaît des cendres de l'autre, non sans avoir parfois attisé l'incendie.

La France n'est pas malade de l'échec du socialisme ; elle est encore malade de la réussite du giscardisme, qui lui a séché le cœur et défait l'âme.

(1) *Le Monde* du 13 février.

Déception

(Suite de la première page.)

Déçu parce que, mais ce n'est pas la faute du nouveau pouvoir, les puissances économiques inféodées au pouvoir déchu n'ont pas su ou voulu travailler à faire de notre pays une sorte de Japon occidental, préférant serrer leur argent et refuser le risque même productif et ce, au préjudice de l'intérêt national.

Déçu parce que notre pays n'a que faire du gangstérisme infiltré dans la politique, des suicides inexpliqués et de leur exploitation inqualifiable, des accusations et des réfutations entrecroisées, petit jeu dont l'actuelle opposition porte la responsabilité, mais que l'actuelle majorité eût pu repousser avec la sérénité que confère le pouvoir qui lui est attribué par délégation de la nation.

Déçu parce que, sur le terrain de l'Hexagone, on s'attarde encore à des querelles largement dépassées et qu'il est puéril de vouloir faire du problème de l'école libre ce que fut la question janséniste des dix-septième et dix-huitième siècles.

Déçu parce que nombre de responsables actuels de notre destin ne semblent pas se rendre compte de notre déception et mettent au débit ou au crédit de l'opposition telles ou telles mésaventures électorales qui pourraient, si elles étaient bien comprises, avoir un effet de réflexion salutaire.

Déçu parce que notre jeunesse attend de nous autre chose, ainsi que l'opinion étrangère, laquelle, cependant, fait insolite et heureux, a mieux compris que nous le sens de la nouvelle orientation française.

∴

Certes nul n'est maître d'une crise économique et l'héritage recueilli aurait dû faire l'objet d'un véritable inventaire. Mais ce n'est plus à ceux d'hier de se colleter avec les sévérités du chômage et de l'inflation, c'est à ceux d'aujourd'hui.

Nul ne leur demande de faire des miracles. Nous pouvons cependant réclamer qu'ils aient le sang-froid et la force d'âme indispensables et qu'ils songent à entendre leurs amis plutôt qu'à écouter, même pour leur répondre, les vociférations de leurs ennemis.

Les amis ne les abandonneront jamais, car ils savent que nous avons raison, mais ils ne peuvent à eux seuls assainir le climat de la France, qui en a soudain grand besoin.

PIERRE MARCILHACY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

étranger

EUROPE

Pologne

Les autorités semblent préparer la dissolution de l'Association des journalistes

De notre correspondant

Varsovie. — Le programme d'épuration annoncé la semaine dernière par le bureau politique se réalise à un rythme soutenu. Après les déclarations de M. Rakowski sur la nécessité pour les enseignants de changer de métier s'ils sont d'opinions contraires au socialisme (*le Monde* du 16 mars), la propagande laisse maintenant prévoir une dissolution prochaine de l'association des journalistes polonais (S.D.P.).

Dès l'automne 1980, sur la lancée de la signature des accords de Gdansk, cette association avait, au cours d'un congrès extraordinaire, porté à sa tête une direction composée d'hommes connus pour leur intégrité professionnelle et décidés à lutter pour l'honnêteté de l'information. Beaucoup d'entre eux étaient membres du parti, tous étaient des modérés, et c'est un communiste de longue date, M. Stefan Bratkowski, qui avait été élu président.

Principal animateur d'un club club de réflexion regroupant des intellectuels de toutes tendances, le D.I.P., personnellement lié pendant longtemps à plusieurs hauts dirigeants du parti, M. Bratkowski était rapidement devenu très populaire grâce à son engagement en faveur des réformes et d'un accord entre le parti et Solidarité. Au printemps dernier, il avait été l'un des organisateurs de la mobilisation de la base du parti en faveur de M. Kania que menaçaient les durs. Payé de retour par son exclusion du POUP, poussé ainsi comme tant d'autres vers l'opposition, il n'en avait pas moins continué à prêcher la raison avant d'être réduit, depuis le 13 décembre, à la clandestinité.

Il faut croire que malgré l'instauration de l'état de guerre, la fermeture de très nombreux journaux et la mise à l'écart de centaines de journalistes, il serait encore impossible de trouver une majorité au S.D.P. pour renverser M. Bratkowski et son équipe. Sinon on s'expliquerait mal que le pouvoir prépare maintenant la dissolution de cette organisation, au lieu, comme tant d'autres, de lever sa « suspension » après y avoir fait remettre de l'ordre.

Les autorités n'ont en tout cas trouvé, pour lancer leur offensive — aussitôt relayée par le journal télévisé — qu'un collaborateur inconnu du quotidien des jeunesses communistes, un groupe de journalistes de Poznan et des rédacteurs d'une revue paysanne. Le premier, estimant qu'il faut « *renforcer le rôle du parti dans la direction des médias* » a souhaité la création d'une nouvelle association qui fonderait son action sur « *une appréciation réaliste de la situation socio-politique et (...) les principes de l'autonomie, de l'autogestion et des formes démocratiques de travail* ». Les seconds, dans une lettre au général Jaruzelski, formulent un vœu semblable. Les troisièmes précisent eux, s'adressant au secrétaire à la propagande, M. Olszowski, qu'il s'agirait ainsi de renouer « *avec les meilleures traditions du journalisme polonais* ».

Vers une diminution des livraisons de viande

D'autre part, mardi 16 mars, l'agence PAP annonçait que les livraisons de viande et de volailles pourraient diminuer au second trimestre d'un tiers par rapport à l'année dernière et qu'une diminution de la ration actuelle (2,5 kilos par mois) était donc à craindre. Les livraisons de poissons devraient, elles, chuter de moitié et les difficultés d'approvisionnement en produits industriels s'aggraver. L'agence a indiqué par ailleurs que le montant global de l' « *aide d'urgence* », consentie par les pays socialistes pour compenser l'effet des sanctions occidentales s'élève à 10 milliards de zlotys (1). La contribution de l'Afghanistan serait d'un montant de 700.000 dollars.

Le quotidien de l'armée, *Zolnierz Wolnosci*, vient pour sa part de lancer une nouvelle attaque contre les experts de Solidarité, notamment contre M. Geremek, accusés d'avoir inspiré la politique étrangère « antipolonaise » du syndicat. Ce journal affirme aussi qu'on aurait découvert, depuis le 13 décembre, quatre-vingt-dix-huit caches d'armes récelant entre autres quatre mitaillettes, trente-enuf mitrailleuses, cent cinquante-huit pistolets, trente grenades et 107 kilos d'explosifs.

La commission mixte Eglise-Etat quant à elle devrait se réunir le 23 mars pour la seconde fois depuis l'instauration de l'état de guerre. On ne s'attend généralement pas à ce que cette rencontre porte des fruits particuliers.

Enfin, le général Jaruzelski a présenté, mardi, au nom du bureau politique des vœux de prompt rétablissement à M. Gomulka, hospitalisé en raison d'une grave maladie. L'ancien premier secrétaire, dont l'ère avait été marquée par l'étouffement rapide des espoirs de 1956 et s'était achevée sur les fusillades de 1970, est aujourd'hui souvent cité en exemple.

BERNARD GUETTA.

(1) 1 franc vaut 13,50 zylotys.

● « *Lech Walesa ne pourra être libéré* », a déclaré au *Washington Post* le commandant Gornicki, « *car il n'a pas changé d'opinion sur ce que doit être le syndicat* ». Cette déclaration du conseiller du général Jaruzelski sur le président du syndicat indépendant *Solidarité* a été diffusée mardi 16 mars par « la Voix de l'Amérique ».

U.R.S.S.

Le congrès des syndicats fait apparaître que le nouveau président est chargé de reprendre en main l'organisation

De notre correspondant

Moscou. — On attendait du congrès des syndicats soviétiques qui a ouvert ses travaux mardi 16 mars, qu'il éclaire les raisons du limogeage de M. Alexis Chibaev, écarté le 5 mars de son poste de président du Conseil central des syndicats, et qu'ainsi soient précisés les termes du débat en cours au sein de la direction du parti et de l'Etat sur le rôle joué par les organisations syndicales dans l'évolution du pays.

Les mauvais résultats économiques de ces dernières années ont montré que les syndicats, dont la fonction première est en U.R.S.S. de mobiliser les travailleurs au service de l'« *émulation socialiste* » avaient largement échoué dans cette tâche. Selon les dirigeants soviétiques, le redressement dans l'agriculture et dans l'industrie postule un encadrement plus efficace et plus dynamique des ouvriers et des paysans. L'exemple de la crise polonaise a évidemment beaucoup contribué à imposer l'idée d'une nécessaire remise en ordre dans l'activité des syndicats.

Les discours prononcés à l'ouverture du congrès par M. Brejnev, puis par M. Stepan Chalaev, nouveau président du Conseil central des syndicats, ont confirmé que la situation n'était pas brillante. M. Brejnev a dit que « *la tâche la plus actuelle des syndicats* » au cours du onzième quinquennat était d'expliquer à chaque travailleur « *les exigences de la politique économique du parti, exigences qu'il doit faire sienne* », et de lui démontrer de façon convaincante que « *c'est précisément cette politique qui répond à ses intérêts vitaux* ». Cette entreprise de persuasion doit s'appliquer tout particulièrement à l'agriculture, où selon M. Brejnev, les syndicats « *se doivent d'attirer l'attention de l'opinion sur l'amélioration de la conservation des produits et sur la lutte contre les gaspillages* » afin de contribuer à résoudre le problème alimentaire (1).

Pour mener à bien cette lourde tâche, il importe de remédier aux défauts que l'on constate encore dans l'action des syndicats. Ceux-ci n'utilisent pas « *avec suffisamment d'efficacité* » l'arsenal des moyens leur permettant d'influer sur le développement économique et social ; ils n'encouragent pas comme il convient les nouvelles formes de travail par équipe ; ils n'exercent pas non plus un contrôle assez « *rigoureux* » ni « *impartial* » sur la distribution des logements, l'organisation du commerce et de la restauration de la santé publique. Il faut donc, a dit M. Brejnev « *réorganiser dans les plus brefs délais et de façon plus énergique le travail des organisations syndicales afin de l'adapter davantage aux exigences de notre politique* ».

M. Brejnev s'est également élevé contre la théorie de la « *neutralité* » syndicale, qui ne vise qu'à pousser les syndicats « *dans la voie de la politique bourgeoise, celle de la trahison des intérêts de la classe ouvrière* ».

M. Chalaev a invité, à son tour, les syndicats, dont le nombre total d'adhérents dépasse cent trente millions, à « *orienter leurs efforts vers le progrès de l'économie socialiste* », en organisant avec plus de détermination et moins de « *formalisme* » l'émulation socialiste; et notamment les « *contre-plans* » par lesquels les travailleurs se donnent des objectifs plus contraignants que ceux du plan quinquennal.

Les recommandations sont apparues comme autant de critiques des pratiques existantes. M. Chalaev a estimé également que les syndicats ne faisaient pas un plein usage de leurs droits pour améliorer les conditions de travail. Enfin il a annoncé qu'un échange de cartes aurait lieu après le congrès, ce qui est une façon d'épurer les rangs des syndicats.

C'est donc bien d'une reprise en main qu'a été chargé M. Chalaev. Il est vrai que les critiques formulées contre le mauvais fonctionnement des syndicats ne sont pas nouvelles et qu'elles n'ont pas eu jusqu'ici beaucoup d'effets. Mais il semble bien que la relance de l'action syndicale soit devenu un enjeu important dans la bataille de la production, et aussi dans la lutte pour le pouvoir que se livrent les candidats à la succession de M. Brejnev.

THOMAS FERENCZI.

(1) Le prochain plénum du Comité central du P.C. devra élaborer un « programme alimentaire » spécial, a annoncé M. Brejnev afin d'améliorer l'approvisionnement de la population.

A TRAVERS LE MONDE

Tchad

● DE TRES VIOLENTS COMBATS ont opposé les 13 et 14 mars les troupes de M. Goukouni Oueddei à celles de M. Hissène Habré pour le contrôle de Oum-Hadjer et de Am-Dam, apprend-on à Paris. Dans les deux cas, les FAN ont repoussé les troupes de la coalition gouvernementale qui ont subi de lourdes pertes, et ont dû abandonner plus de vingt véhicules remplis de munitions. Sur le plan diplomatique une délégation de l'O.U.A. est arrivée à N'Djamena, lundi 15 mars, pour rencontrer M. Goukouni Oueddei, absent de la capitale depuis une dizaine de jours. Celui-ci se trouverait à Ati.

Zaïre

● CONDAMNATION DU BIPARTISME. — Prenant la parole devant les cent treize membres du comité central du Mouvement populaire de la révolution, parti unique, le général Mobutu, chef de l'Etat zaïrois, dont les propos étaient rapportés mardi 16 mars par l'agence Zaïre-Presse, a déclaré : « *La République du Zaïre est un Etat unitaire et le Mouvement populaire de la révolution en constitue le parti unique et national. Il n'y aura jamais un second parti au Zaïre, tant que je vivrai.* » — *(Reuter.)*

Zimbabwe

● CONDAMNATION A MORT DE DEUX ANCIENS MERCENAIRES FRANÇAIS. — Deux anciens mercenaires français, reconnus coupables lundi 15 mars de meurtre avec préméditation sur la personne d'un cafetier allemand au Zimbabwe, l'an dernier (*le Monde* du 17 mars), ont été condamnés à mort à Salisbury mardi. Le président du tribunal de Salisbury, qui a prononcé la sentence, a rejeté les circonstances atténuantes en faveur des deux condamnés, Gervais Boutanquoi, trente-trois ans, et Marc Chemouil, vingt-huit ans. — *(A.F.P.)*

Turquie

Le gouvernement admet la mort de quinze prisonniers

(Suite de la première page.)

Il y a les « techniques » recensées, à Mamak et ailleurs, par diverses organisations internationales (simulacres de pendaison, coups sur la plante des pieds, électrocution, sévices sexuels sur les femmes...) et dont certaines, apparemment, n'épargnent même pas les prisonniers les plus exposés au regard de l'opinion internationale, comme les syndicalistes jugés à Istanbul.

Tout permet de penser que la torture est d'usage fréquent dans les prisons militaires, à peu près systématiques dans les locaux de la police, et très peu « sélective ». Certains quotidiens (*Cumhuriet* et *Hurriyet* en particuliers), dont on sait à quel point leur liberté est limitée, font fréquemment état de sévices, sans donner de détails certes, mais sans non plus encourir aucune censure. Car personne ici ne les nie. Tout au plus, certains essaient-ils de distinguer entre les « *mauvais traitements* », qui seraient la « *normalité* », et la « *torture sophistiquée* », qui serait, selon eux, l'exception.

Du côté militaire, on dresse régulièrement le bilan des plaintes déposées et des poursuites engagées. A ce jour les sanctions ne visent que cinq policiers responsables de la mort de détenus : une peine de... quatre mois et vingt jours de prison, trois peines d'un an, et une peine de quatorze ans contre un inspecteur d'Ankara qui, libéré avant la fin de son procès, a étrangement disparu. Difficile dès lors de souscrire à cette appréciation d'un diplomate américain d'Ankara : « *Ce gouvernement est le premier qui ose véritablement s'attaquer à la torture, c'est pourquoi les droits de l'homme en Turquie ne sont pas un motif de préoccupation pour les Etats-Unis.* »

70 000 personnes arrêtées depuis le coup d'État

La pratique n'est pas nouvelle il est vrai. Elle porte simplement sur une plus grande échelle, plus de soixante-dix mille personnes selon les chiffres officiels ayant été arrêtées pour « *activités illégales* » depuis le coup d'Etat et trente-deux mille étant toujours détenues. Elle n'est pas le fait des militaires, affirme-t-on dans les milieux proches de l'armée, mais de la police qui « *n'a pas d'autre méthode d'investigation à sa disposition* ». S'il est vrai que la durée de la garde à vue (quatre-vingt-dix puis quarante-cinq jours) laisse tout loisir aux tortionnaires de la police de s'exercer, les témoignages montrent que de nombreuses prisons militaires n'ont rien à envier aux commissariats... Ils révèlent aussi que les mauvais traitements n'ont souvent pas pour but la recherche d'informations et ne se sont pas ralentis avec le démantèlement des organisations terroristes.

En outre, les « cerveaux » de certaines organisations, comme Dev Yol (Voie révolutionnaire) par exemple, n'ont toujours pas été arrêtés. Surtout, on n'a toujours pas mis la main sur la mafia qui organisait le gigantesque trafic d'armes qu'a connu la Turquie avant le coup d'Etat et qui, semble-t-il, n'est pas totalement stoppé (sept cent mille armes ont été saisies depuis le 12 septembre 1980, d'une valeur estimée à plus de 250 millions de dollars. Beaucoup de ces armes de fabrication soviétique ont transisté essentiellement par la Bulgarie et la Syrie). Les mauvaises langues vont jusqu'à dire que certains blocages dans l'administration et la justice ont empêché les recherches d'aboutir. Enfin, la police était dans un état de corruption avancée en 1980. Elle a laissé se développer le terrorisme alors que la loi martiale, instaurée dans de nombreuses provinces plusieurs mois avant le coup d'Etat, lui donnait les mêmes pouvoirs que maintenant. On conçoit dans ces conditions que l'armée éprouve quelque difficulté à lui demander à la fois de sévir efficacement et d' « *y mettre les formes* » sous peine de sanction.

Il faut aussi mentionner les tentatives — très répandues et assez accablantes — d'explication de la torture par la « tradition » turque. « *Chaque Turc torture sa femme et ses enfants, il peut bien admettre que l'Etat-papa en fasse autant* », dit un ancien ministre du Parti républicain du peuple, « social-démocrate » donc. Ou bien tel journaliste d'Istanbul : « *Il y a dans ce pays vingt millions de personnes qui n'ont rien, pas même une chaise pour s'asseoir. Chaque jour, il en arrive par milliers des campagnes déshéritées pour grossir les foules de chômeurs qui s'entassent dans les bidonvilles d'Istanbul ou d'autres grandes villes. Ceux-là ont de tout temps été malmenés par la police. Alors, qu'on torture un peu plus dans les commissariats ou les prisons militaires, ce n'est vraiment pas leur problème...* »

Les méthodes répressives ne sont effectivement pas un thème de mécontentement populaire, sauf dans l'Est, où elles ne visent pas uniquement les détenus mais apparemment aussi une large partie de la population — les Kurdes — *a priori* suspecte. Les descentes dans les villages en pleine nuit sous prétexte de recherche d'armes, le harcèlement par la bureaucratie militaire de gens qui n'ont à leur disposition qu'une langue — le kurde — dont l'usage leur est interdit, le fait qu'on veille à n'envoyer dans ces provinces que des soldats du contingent originaires de l'Ouest et qu'on y organise régulièrement de grandes manœuvres militaires qui ressemblent aussi à des manœuvres d'intimidation, les témoignages recueillis auprès des proches de détenus, anciens membres d'organisations terroristes séparatistes, tout laisse penser que la situation dans l'Est est infiniment plus tendue qu'ailleurs, et que les accusés des grands procès de Dylarbakir ou d'Erzurum ne sont pas seuls à éprouver la brutalité de la répression. Mais l'Est, vu d'Ankara ou d'Istanbul, c'est le bout du monde ; une région qui passe de — 40 degrés l'hiver à + 40 degrés l'été, avec laquelle les communications téléphoniques sont difficiles, et où les correspondants locaux des grands journaux d'Istanbul sont sous la surveillance très étroite des autorités militaires pour toutes leurs transmissions.

Rares sont, dans les grands centres urbains de l'Ouest, ceux qui font des méthodes de répression une de leurs préoccupations prioritaires : quelques journalistes, quelques avocats qui ont contribué à la mobilisation de l'opinion européenne sur ce problème et qui sont en train de le payer, comme M[e] Apaydin. Même dans les milieux hostiles au régime militaire, le sentiment semble prévaloir que l'Europe donneuse de leçons se mêle de ce qui ne la regarde pas et qui n'intéresse par les Turcs. C'est l'arbre qui cache la forêt, expliquent, en substance, des démocrates convaincus : cette insistance sur les droits de l'homme témoigne d'une méconnaissance de la Turquie ; elle néglige, et risque même de compromettre ce qui est l'essentiel, c'est-à-dire la capacité du général Evren de reconduire le pays vers un régime civil stable.

Fierté nationale outragée

D'autres — démocrates moins convaincus — se raidissent dans leur fierté nationale outragée et ne veulent voir là qu'une campagne « mensongère ». Les autorités militaires ont exhibé fin février devant la presse turque et étrangère huit prisonniers dont les noms figuraient, selon elles, sur une liste de soixante-quinze détenus morts sous la torture établie par Amnesty International. Le lendemain, la B.B.C. diffusait un enregistrement recueilli à la sauvette auprès de l'un de ces détenus qui affirmait avoir été torturé « *comme tous les autres* » ; l'organisation humanitaire affirmait, à Londres, que cinq de ces prisonniers n'avaient jamais figuré sur ses listes et que les trois autres en avaient été rayés depuis plusieurs semaines déjà.

Peu importe. Ces huit détenus n'étaient-ils pas la preuve vivante d'une volonté de dénigrement systématique, qui fit d'ailleurs oublier sur le moment le sort des soixante-sept autres. Les autorités viennent de présenter tardivement des « explications » sur la mort de ces laissés-pour-compte : décès lors d'accrochages avec les forces de l'ordre ou de règlements de compte entre groupes terroristes, ou mort « *pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la torture* ».

Les affirmations d'Amnesty International ne seraient fondées que dans quinze cas. Explications assez peu convaincantes, ne serait-ce que par leur caractère tardif. La hargne avec laquelle a été menée cette opération laisse en tout cas mal augurer de la volonté des autorités de faire, dans ce domaine, l'effort qui leur est demandé par l'Europe.

CLAIRE TRÉAN.

Belgique

DANS LE CENTRE DE BRUXELLES

La marche des sidérurgistes a dégénéré en scènes d'une exceptionnelle violence

De notre correspondant

Bruxelles. — Cent soixante-dix-neuf policiers et gendarmes blessés, dont quatorze dans un état grave, une centaine de manifestants atteints, dont trois grièvement ; l'hôtel Albert-I[er] incendié ; des rues dépavées, les vitres du premier étage de l'hôtel Sheraton et celles de la banque Lambert brisées ; les parapets et les entrées du métro de la place Rogier détruits ; les cabines téléphoniques et les abris de tramways démolis. Le centre de Bruxelles ressemblait à un champ de bataille, mardi 16 mars, en fin d'après-midi : la marche des sidérurgistes de Liège et de Charleroi avait dégénéré en scènes d'une exceptionnelle violence.

Plus de dix mille sidérurgistes — sept mille cinq cents selon la gendarmerie et douze mille d'après les organisateurs — étaient venus de Liège et de Charleroi à bord de deux cent vingt-cinq autocars pour exiger le sauvetage immédiat de la sidérurgie wallonne. La manifestation, organisée par le puissant syndicat socialiste F.G.T.B. (Fédération générale du travail de Belgique), avait été précédée de pressants appels au calme. Les dirigeants syndicaux, se sentant débordés par leur base, voulaient éviter le renouvellement des incidents qui s'étaient produits aux abords de l'immeuble Charlemagne, le siège de la C.E.E., le 11 février dernier. Sept mille métallos avaient alors protesté contre les réticences de la Commission à approuver l'aide à la sidérurgie envisagée par le gouvernement belge. Il y avait eu, ce jour-là, une charge spectaculaire des gendarmes à cheval et de nombreux blessés, dont trois dans un état grave.

Au début de la matinée, la stratégie de l'apaisement semblait avoir réussi. Traversant la capitale du sud au nord, le cortège impressionnant conduit par les dirigeants syndicalistes Gillon (pour Liège), Staquet (pour Charleroi) et par le président du P.S., M. Guy Spitaels, avait paru d'un calme total. A la fin de la manifestation place Rogier, tout se gâta brusquement quand quelques centaines de manifestants voulurent remonter le boulevard Botanique, non prévu sur l'itinéraire strictement délimité. Les gendarmes avaient reçu l'ordre de faire refluer les manifestants vers le World Trade Center, où ils devaient rembarquer dans les autocars, et d'empêcher tout « dérapage » vers la C.E.E. ou vers la « zone neutre » de la rue de la Loi, qui abrite les ministères et où toute manifestation est interdite.

Amertume et déception

Timidement d'abord, vigoureusement ensuite, les manifestants tentèrent de forcer le barrage de la gendarmerie. Des rues furent dépavées, des boulons et des billes sortirent des poches. Les forces de l'ordre, particulièrement importantes (quinze cents gendarmes, soixante chevaux, dix sections d'autopompes et un hélicoptère), réagirent immédiatement, mais la bataille fut particulièrement dure. Un homme, en tentant de lancer un pavé, bascula par-dessus la rampe du tunnel et fit une chute de cinq mètres. Son état est très grave.

Finalement, quelques centaines de manifestants se retranchèrent rue Saint-Lazarre, près de la gare du Nord, où ils vidèrent un café pour dresser une barricade avec les chaises et les tables. C'était la dernière bataille, suivie d'une tempête de pluie et de neige fondante.

Les sidérurgistes remontèrent alors à bord de leurs autocars, plus amers et plus déçus que jamais. Ils reprochent aux autorités d'avoir riposté trop impitoyablement, d'avoir par exemple utilisé un hélicoptère, « *ce qui rendait la lutte inégale* », d'avoir utilisé « *des gendarmes flamands contre les sidérurgistes wallons* ». Or, il y avait une majorité de gendarmes wallons venus du Hainaut, de Liège et du Luxembourg, mais les métallos ne retiendront que ceux venus des Flandres. Un autre grief porté en compte dans le lourd contentieux linguistique.

PIERRE DE VOS.

EUROPE

Espagne

Un procès à Bilbao relance la controverse sur l'avortement

De notre correspondant

Madrid. — L'un des procès les plus controversés de l'après-franquisme, celui de dix femmes et un homme accusés d'avoir pratiqué ou subi des avortements, s'est ouvert le mardi 16 mars à Bilbao au milieu des protestations des mouvements féministes et de plusieurs partis de gauche et dans un climat tendu. Un des témoins cités par la défense a été arrêté durant l'audience sur ordre du juge après avoir critiqué le procureur.

Ce procès avait été remis à trois reprises entre 1979 et 1981. Officiellement, ces reports successifs étaient dus à l'absence de plusieurs des accusés à l'audience. En fait, les manifestations de réprobation que l'affaire avait provoquées semblent également avoir joué leur rôle. Bien qu'avec moins d'ampleur, elles se sont à nouveau répétées. Nombreux sont ceux qui s'étonnent de la sévérité des peines demandées par le procureur (cent ans de prison au *total*, dont soixante pour la principale accusée) alors que les avortements n'ont visiblement pas été réalisés par esprit de lucre. Ils ont eu lieu pour une somme modique dans un quartier ouvrier entre 1968 et 1975, à une époque où l'obtention de contraceptifs était particulièrement difficile.

Dans un pays où l'influence de l'Eglise est grande et où la législation sur le divorce n'a été obtenue qu'à grand peine en 1981, le thème de l'interruption volontaire de la grossesse reste virtuellement tabou. Mais son interdiction par la loi n'empêche pas quinze à vingt mille Espagnoles de condition aisée de se rendre chaque année à Londres pour y subir cette opération. Le journal *El País* de Madrid a évalué à près de cent cinquante mille le nombre d'avortements clandestins réalisés annuellement en Espagne même, souvent dans des conditions sanitaires déplorables.

La possibilité avancée dernièrement par certains médecins que les femmes victimes du « syndrome toxique » provoqué par l'ingestion d'huile frelatée aient le droit d'avorter a provoqué une levée de boucliers parmi les partis politiques de droite et la presse conservatrice. Le journal *Ya*, proche de l'Eglise, n'hésitait pas à dénoncer dans un éditorial de première page *« le vide des têtes qui exige le vide des ventres »*. L'« Association pour la défense de la vie humaine » organisait de son côté en toute hâte une pétition parmi les professeurs d'université pour protester contre une telle perspective.

Les partis de gauche cependant ne se prononcent qu'avec prudence sur un thème aussi polémique alors que le pays connaît une situation politique délicate et que les élections sont proches. Le parti communiste a temporairement retiré une proposition de loi autorisant l'avortement sous certaines conditions, qu'il avait présentée au Congrès des députés. Passant outre aux conseils de modération de la direction de leurs formations, les conseillers municipaux socialistes et communistes de Madrid ont cependant approuvé, le 7 mars, une motion dans laquelle ils demandent que *« les pouvoirs publics compétents promeuvent les réformes légales opportunes pour que l'avortement en Espagne soit réglementé de la même manière que dans les pays de la zone à laquelle nous appartenons »*. Cet appel, dans le contexte espagnol actuel, a cependant peu de chance d'être entendu.

THIERRY MALINIAK.

AMÉRIQUES

LES TENSIONS EN AMÉRIQUE CENTRALE

L'opinion libérale se mobilise de plus en plus aux États-Unis contre la politique de l'administration Reagan

Une véritable psychose de guerre règne actuellement dans toute la région centre-américaine.

Cette situation explique, en grande partie, la décision prise, le lundi 15 mars, par les autorités du Nicaragua, de proclamer l'état d'urgence sur tout le territoire national pour une durée de trente jours, renouvelable. L'un des premiers effets de cette mesure est l'instauration d'une censure sur la presse et la radio.

Au Salvador, après les violents affrontements du lundi 15 mars, dans la capitale, entre forces armées et guérilleros, la radio des révolutionnaires du Front Farabundo Marti a lancé un appel à l'insurrection pour le 24 mars — date du deuxième anniversaire de l'assassinat de Mgr Romero, archevêque de San-Salvador, — soit quatre jours avant l'élection d'une assemblée constituante.

Un incident naval a opposé, pour la première fois, des navires du Honduras et du Nicaragua dans le golfe de Fonseca, sur le Pacifique. Une canonnière sandiniste aurait, selon un porte-parole hondurien, ouvert le feu sur un garde-côte qui patrouillait au large de la frontière maritime entre les deux pays. Il y aurait plusieurs blessés.

Au Costa-Rica, la police a annoncé qu'elle avait saisi, le mardi 16 mars, un stock d'armements destinés aux rebelles salvadoriens.

Aux Etats-Unis, en revanche, l'opinion libérale continue de se mobiliser contre tout accroissement — actuellement hypothétique — de l'engagement américain en Amérique centrale, nous indique notre correspondant à New-York.

De notre correspondante

New-York. — L'approche des élections au Salvador et la multiplication des déclarations menaçantes du département d'Etat et de la Maison Blanche provoquent une mobilisation de l'opinion libérale. Un peu partout, des groupes de protestation se constituent dans l'espoir d'empêcher l'administration Reagan de s'engager plus avant en Amérique centrale. De nombreux Américains mettent en effet en doute l'assurance répétée que le président n'envisage nullement d'envoyer des troupes dans la région.

A Harvard, une organisation vient de réunir huit cents signatures de professeurs des universités les plus prestigieuses des Etats-Unis au bas d'une pétition demandant l'annulation de la décision du président Reagan d'augmenter l'aide américaine au Salvador en raison des « progrès » que les droits de l'homme y auraient faits.

Au cours d'une conférence de presse, M. Salvador Luria, prix Nobel de biologie, professeur au Massachusetts Institute of Technology, a déclaré : *« Nous estimons que la politique du gouvernement au Salvador constitue une ingérence injustifiable dans les affaires d'un pays indépendant. Une ingérence aussi flagrante et injuste que l'a été l'intervention au Vietnam... Notre organisation a été fondée en 1965 pour s'opposer à l'engagement américain au Vietnam, mais il était déjà trop tard. Cette fois-ci, nous alertons les universités assez tôt pour prévenir la guerre. »*

Les relations entre les journalistes américains qui ont suivi les événements dans la région et l'administration Reagan s'aigrissent. Les autorités de Washington accusent ces journalistes de « partialité » à l'égard des « rebelles » et ironisent sur les mystérieuses « sources » dont leurs articles font parfois état.

Dans un article cinglant, publié dans le *Wall Street Journal*, M. David Halberstam, prix Pulitzer 1964 pour ses articles sur le Vietnam, écrivait récemment : *« Comme au Vietnam, il y a vingt ans, je doute beaucoup que les reporters qui couvrent aujourd'hui le Salvador puissent révéler l'identité des meilleures de leurs sources... »* Et M. Halberstam de donner les noms de sept officiers supérieurs qui avaient, bien avant les états-majors de Washington, évalué, sur le terrain, la force des troupes vietcong et en faisaient part parfois à leurs amis de la presse. *« Le Vietnam m'a laissé, moi et bien d'autres journalistes qui y étaient dès le début, avec un second sens pour ce qui concerne le Salvador : un sens du déjà vu, le dégoût d'entendre Haig parler du haut de sa grandeur »*, écrit encore M. Halberstam.

Ce « déjà vu » — en français dans le texte, — qui touche beaucoup d'entre eux jusqu'à la nausée, est le maître mot des protestataires.

M. Benjamin Rosenthal, représentant de l'Etat de New-York au Congrès, a été, en 1966, au Capitole, l'un des pionniers du mouvement hostile à la guerre du Vietnam. Il vient de déposer, avec quatre autres membres de la Chambre des représentants, un projet de résolution demandant l'interruption de l'aide militaire américaine au Salvador, sous toutes ses formes. *« Nous avons entendu autrefois tout ce qu'on nous dit aujourd'hui : c'était une erreur alors, c'est une erreur aujourd'hui »*, a-t-il affirmé devant ses collègues. Il est pourtant relativement optimiste : *« Il y a vingt ans,* rappelle-t-il, *être contre la guerre du Vietnam tenait de la conspiration. Il n'était pas question de pouvoir déposer devant une commission du Congrès. Pour se faire entendre, il fallait descendre dans la rue. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. »*

Comme il y a vingt ans, encore, le débat touche le monde du spectacle. Ed Asner, l'un des acteurs de télévision les plus célèbres depuis qu'il incarne, dans un feuilleton à succès, Lou Grant, le rédacteur en chef bourru mais hautement professionnel d'un journal de province, a fondé une organisation d'aide médicale à la guérilla salvadorienne.

Un « Comité pour mettre fin à l'intervention du Salvador » s'est constitué au début de février pour appuyer les efforts démocrates au Congrès. En quelques jours, il obtenait assez de soutien financier pour publier une pleine page de publicité dans le *New York Times* exhortant les Américains à *« empêcher un nouveau Vietnam »*. Parmi les signataires figurent des hommes politiques et des universitaires, ainsi que M. Andrew Young, l'ancien représentant permanent américain aux Nations unies, devenu maire d'Atlanta, Mme Corette King, veuve de Martin Luther King, et M. Douglas Fraser, président du Syndicat des travailleurs de l'automobile.

Les responsables du comité, faisant remarquer que les syndicalistes s'étaient tenus à l'écart du mouvement « anti-Vietnam », commencent à rêver d'une renaissance de la grande coalition libérale des années 70. *« La situation n'est plus du tout la même,* nous faisait remarquer l'un des animateurs du comité. *Pendant la guerre du Vietnam, les Etats-Unis connaissaient une période de prospérité. Aujourd'hui, le chômage rend les « cols bleus » beaucoup plus militants. Les campus se réveillent : une génération d'étudiants qu'on croyait indifférente à la vie politique s'inquiète des réductions considérables des prêts universitaires qui font partie du budget Reagan ; si ce programme est adopté par le Congrès, ce sont deux millions d'étudiants qui devront sans doute renoncer à entrer ou à rester à l'université. »*

Les Eglises sont aujourd'hui au premier rang de la protestation : trop de leurs jeunes missionnaires ont été à même d'observer en Amérique latine les résultats de politiques gouvernementales faites pour les nantis.

Tous ces éléments donnent du courage à l'opposition libérale, qui espère que l'administration républicaine sera obligée de lâcher du lest à l'approche des élections partielles de novembre. Un universitaire profondément engagé dans la « bataille pour l'Amérique centrale » nous disait : *« Nos troupes se mobilisent plus rapidement encore que nous n'osions l'espérer, mais il faut que l'opinion étrangère nous aide : le Mexique et les alliés européens peuvent faire beaucoup pour tenter de convaincre l'administration Reagan qu'elle s'est engagée dans une voie sans issue autre que le chaos. »*

NICOLE BERNHEIM.

Canada

Sonnerie ininterrompue au Parlement d'Ottawa

De notre correspondant

Montréal. — Depuis une quinzaine de jours, sans interruption, les couloirs du Parlement d'Ottawa retentissent du bruit de la sonnerie qui appelle en vain les députés conservateurs à se présenter à la Chambre des communes pour voter sur une motion d'ajournement des travaux qu'ils ont eux-mêmes déposée. L'opposition conservatrice a trouvé ce moyen original pour protester contre l'attitude selon elle *« inacceptable »* et *« méprisante »* du gouvernement à l'égard du pouvoir législatif. Pour le personnel parlementaire et les députés, le temps s'est arrêté officiellement au mardi 2 mars puisque la séance de ce jour n'a jamais été levée.

Tout est parti du refus des conservateurs d'étudier dans sa forme actuelle un projet de loi en deuxième lecture, le 2 mars, par le ministre de l'énergie, M. Marc Lalonde. L'opposition exige que le projet soit fragmenté en plusieurs lois car il traite de questions différentes les unes des autres, même si elles sont toutes reliées à l'énergie. Les conservateurs reprochent au gouvernement de M. Trudeau de vouloir forcer la main au Parlement en présentant, selon la terminologie en vigueur au Canada, une *« loi omnibus »*, véritable fourre-tout qui permet à la majorité de faire adopter en une seule fois un vaste programme législatif.

Ne pouvant obtenir satisfaction, l'opposition a déposé une motion d'ajournement de la séance, et s'est aussitôt retirée pour ne pas voter sur sa propre motion. Cette manœuvre sans précédent a pour effet de bloquer les travaux parlementaires. Tant que, faute de quorum, la motion ne peut faire l'objet d'un vote, la Chambre des communes ne peut passer à un autre point de l'ordre du jour...

Aucune des parties ne semble disposée à lâcher du lest pour parvenir au compromis qui permettrait la reprise des travaux parlementaires. La présidente de la Chambre des communes, Mme Jeanne Sauvé, a avoué son impuissance, et les failles du règlement ne lui permettent pas de faire arrêter la sonnerie.

BERTRAND DE LA GRANGE.

DIPLOMATIE

Après les déclarations de M. Brejnev sur les armements nucléaires en Europe

Les propositions faites par M. Brejnev, le mardi 16 mars, devant le congrès des syndicats soviétiques, et annonçant notamment un moratoire unilatéral sur la mise en place des missiles SS-20 dans la partie européenne de l'U.R.S.S., ont été promptement rejetées par les Etats-Unis, comme l'indique ci-dessous notre correspondant. On s'inquiète, d'autre part, à Washington, du « langage menaçant » employé par le dirigeant soviétique dans un passage de son intervention diffusé plus tard dans la journée, et selon lequel l'U.R.S.S. se verrait « obligée » de répondre à l'installation de missiles américains en Europe en plaçant les Etats-Unis dans une « situation analogue ». On relève aussi les attaques lancées par M. Brejnev contre la direction américaine, accusée de pratiquer « une politique d'incursion à la cow-boy contre le commerce international ».

M. Paul Nitze, chef de la délégation américaine aux conversations eurostratégiques de Genève, devait faire le point ce mercredi, à Bruxelles, devant le conseil de l'OTAN, sur l'état de ces négociations, qui ont été suspendues jusqu'au 20 mai. On précise toutefois que « les communications avec les Soviétiques ne sont pas interrompues par cet ajournement », les responsables des deux délégations restant en contact à Genève.

● A LONDRES, Mme Thatcher a déclaré mardi à la Chambre des communes que le « gel » du programme SS-20 annoncé par M. Brejnev « ignore deux faits : il gèle l'ensemble de la supériorité soviétique dans ce domaine, et il ne tient pas compte du fait que les SS-20 peuvent aussi bien viser notre pays et le reste de l'Europe depuis l'est de l'Oural ». Auparavant, un porte-parole du Foreign Office avait dit : « Il ne semble pas y avoir quelque chose de nouveau » dans les propositions de M. Brejnev.

● A NEW-YORK, M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, a déclaré mardi que la proposition du président soviétique lui paraissait « une contribution importante à des progrès dans la voie de la solution des graves problèmes suscités par la concentration de fusées nucléaires à moyenne portée en Europe ».

Le chef du parti soviétique déclare : si les missiles américains sont déployés nous placerons les États-Unis dans « une situation analogue »

De notre correspondant

Moscou. — Les décisions annoncées par M. Brejnev sur la suspension du programme SS-20 et sur la réduction d'une partie des armements à moyenne portée (*le Monde* du 17 mars) ont été assorties de quelques autres déclarations et propositions rendues publiques un peu plus tard, quand a été diffusé dans l'après-midi le texte complet de son discours. Elles portent sur les questions suivantes :

— D'éventuelles représailles soviétiques à l'installation des Pershing et missiles de croisière américains : « *Si les gouvernements des Etats-Unis et de leurs alliés de l'OTAN*, a dit M. Brejnev, *réalisent tout de même, au mépris de l'aspiration des peuples à la paix, leur plan d'installation de centaines de nouveaux missiles en Europe, capables d'atteindre des objectifs sur le territoire de l'U.R.S.S., une situation stratégique différente pourrait surgir dans le monde, apportant une menace supplémentaire réelle de la part des Etats-Unis pour notre pays et ses alliés. Cela nous forcerait à prendre des mesures de rétorsion qui mettraient dans une situation analogue l'autre partie, y compris directement les Etats-Unis, leur territoire.* »

— Une proposition de gel des missiles de croisière stratégiques : « *Nous appelons le gouvernement des Etats-Unis à ne pas dresser des obstacles artificiels aux négociations SALT et à les reprendre dans l'immédiat. Nous voudrions proposer avant leur reprise, que les deux parties s'engagent mutuellement à ne pas ouvrir une nouvelle direction dans la course aux armements, à ne pas déployer de missiles de croisière à grande portée basés en mer et à terre (1).* »

— Une limitation des activités des forces navales : « *Nous estimerions possible de nous entendre sur le retrait des sous-marins porteurs d'engins des vastes régions qu'ils patrouillent actuellement, de façon à restreindre leur navigation dans des limites mutuellement concertées ; nous serions également prêts à examiner la question de l'extension des mesures de confiance aux bassins maritimes et océaniques, surtout aux régions où les communications maritimes sont les plus animées.* » — Th. F.

(1) Dans son programme stratégique annoncé en octobre 1981, M. Reagan a prévu d'installer plusieurs centaines de missiles de croisière à longue portée à bord de sous-marins et de navires de surface, et éventuellement sur des bases terrestres. De tels programmes n'avaient pas été pris en compte dans les accords de SALT-2 signés en 1979, mais non ratifiés. En revanche, ces accords avaient limité le nombre de missiles de croisière air-sol, tels que ceux que les Etats-Unis installent à bord de leurs bombardiers B-52.

WASHINGTON : un « gel » qui « ne va pas assez loin »

De notre correspondant

Washington. — Le discours de M. Brejnev n'a guère surpris les dirigeants américains. Ils s'attendaient à une telle proposition, savaient qu'elle serait formulée le mardi 16 mars, et s'étaient préparés à y répondre. D'où leur « non » immédiat, assorti de commentaires soigneusement dosés.

M. Reagan, qui se trouvait en visite dans l'Oklahoma, a choisi la modération, laissant à ses collaborateurs le soin de polémiquer avec Moscou. Un « *gel* » des armes existantes n'est pas suffisant, a-t-il dit, il « *ne va pas assez loin* ». Et de rappeler son « *option zéro* », présentée le 18 novembre 1981 : « *Notre proposition, actuellement sur la table à Genève, est que nous n'installerions aucun missile de moyenne portée en Europe si les Soviétiques acceptaient de démonter les missiles qu'ils ont là-bas actuellement. Cela est juste. C'est zéro des deux côtés.* »

La Maison Blanche publiait dans la foulée une déclaration plus longue et plus argumentée, sur un tout autre ton. « *Le moratoire unilatéral offert par le président Brejnev*, y lit-on, *n'est pas unilatéral, et ce n'est pas un moratoire.* » Il s'agit plutôt d'un « *geste de propagande* » destiné à « *légitimer la supériorité soviétique, laisser l'U.R.S.S. libre de poursuivre son programme de construction militaire, diviser l'alliance atlantique, stopper le déploiement des missiles américains, et assurer ainsi à l'Union soviétique une hégémonie indiscutée en Europe* ».

Selon un responsable américain, M. Brejnev s'attire les objections suivantes :

— Les soviétiques disposent en Europe de 300 SS-20 à triple ogive nucléaire. L'OTAN n'a pas un seul missile de ce type. C'est donc du « *900 contre 0* ». Et, selon les services de renseignements américains, l'armée rouge installe des SS-20 au rythme moyen de un tous les cinq jours ;

— L'offre de M. Brejnev est limitée à la partie européenne de l'U.R.S.S. Autant dire que l'installation des SS-20 va se poursuivre à l'est de l'Oural. Or, compte tenu de leur portée et de leur mobilité, ces missiles menaceront toujours les pays de l'OTAN ;

Une violation des accords de 1962 sur Cuba

— Limiter le déploiement des missiles embarqués sur sous-marins ne servirait que l'U.R.S.S. Actuellement, les engins américains, dispersés dans les océans, sont partiquement invulnérables. Si on limite leur zone de navigation, on les rend plus vulnérables et on démolit un élément essentiel de la dissuasion.

Ce n'est pas la première fois que Moscou propose de geler la situation nucléaire en Europe et que Washington lui répond par l'« option zéro ». Aussi ne voit-on pas ici « *grand-chose de nouveau* » dans la proposition de M. Brejnev. Et seule la menace de représailles a fait tendre l'oreille aux responsables américains.

Qu'entend le dirigeant soviétique par la « *situation analogue* » qui serait faite aux Etats-Unis — analogue à celle de l'U.R.S.S. — s'ils installaient leurs redoutables Pershing-2 en Europe ? Une installation de missiles soviétiques à Cuba ? « *Ce serait une violation flagrante des accords de 1962* » (1), répondait mardi un collaborateur du général Haig. Et si ces fusées étaient installées au Nicaragua ? lui demanda-t-on. « *On pourrait s'attendre à de très sérieux développements.* » Mais on pense plutôt à Washington que la menace soviétique concerne des missiles basés sur sous-marins qui seraient déployés au large des côtes américaines.

Washington a néanmoins l'intention de poursuivre les négociations de Genève, et même de les élargir aux armements stratégiques, comme le suggère la Maison Blanche à la fin de sa déclaration : les « *principes* » adoptés par les Etats-Unis au sujet des armes à moyenne portée (réduction « *significative* », équilibre des forces et accords « *vérifiables* ») s'appliqueraient de la même façon à une discussion sur les engins intercontinentaux

La proposition Kennedy pour un « gel » nucléaire

La proposition de M. Brejnev a coïncidé avec un débat interne aux Etats-Unis. La semaine dernière, cent quarante-huit membres du Congrès, démocrates et républicains, avaient proposé un « gel » de tous les armements nucléaires, américains et soviétiques. Le promoteur de cette résolution est M. Ed°ard Kennedy, sénateur du Massachusetts, qui a été très impressionné au cours d'un voyage récent par l'état d'esprit de ses concitoyens.

On assiste, en effet, à une poussée antinucléaire, dans des régions aussi diverses que la Nouvelle-Angleterre, le Middle-West et la Californie. D'ores et déjà, plus d'un million d'Américains ont signé des pétitions en faveur du « gel » des arsenaux nucléaires. Le mouvement est appuyé par de nombreuses personnalités religieuses, mais aussi par des figures inattendues comme M. William Colby, ancien directeur de la C.I.A. Outre des motivations d'ordre moral, un même sentiment anime tous ces opposants : la peur de la guerre atomique. La course aux armements y conduit tout droit à leurs yeux, alors que, pour M. Reagan, la meilleure prévention contre la guerre est un rééquilibrage des forces américaines et soviétiques.

ROBERT SOLÉ.

(1) L'accord (non formel) conclu en octobre 1962, au lendemain de la crise des fusées à Cuba, prévoyait que l'U.R.S.S. s'abstiendrait d'installer dans l'île des armements offensifs, en échange d'un engagement des Etats-Unis de ne pas employer la force contre le régime de M. Fidel Castro. L'U.R.S.S. avait dû alors rapatrier, sous contrôle américain, une quarantaine de fusées nucléaires à moyenne portée installées précédemment dans l'île, ainsi que des bombardiers Ilyouchine-18, capables de porter des armes nucléaires.

BONN : scepticisme au gouvernement meilleur accueil à la gauche du S.P.D.

De notre correspondant

Bonn. — L'annonce, par M. Brejnev, d'un moratoire unilatéral sur l'installation des fusées nucléaires à moyenne portée, est accueillie avec le plus grand scepticisme dans les milieux gouvernementaux de Bonn. Selon ceux-ci ces propositions visent, une fois de plus, à conforter les divers mouvements pacifistes en Europe et à affaiblir la position du chancelier au congrès du S.P.D., le mois prochain à Munich.

Le plan actuel de la gauche du parti consiste en effet à obtenir du congrès la condamnation pure et simple de la double résolution de l'OTAN. Si, comme il est encore probable, un tel but ne pouvait être atteint, les adversaires du chancelier proposeront une forme de moratoire qui rejoint, en partie au moins, les offres de M. Brejnev.

Contradiction du principe d'équilibre

Mardi, le porte-parole du gouvernement n'a pas caché que les propositions de M. Brejnev contredisent de façon flagrante le principe de l'équilibre des forces. Il a précisé que depuis la visite de M. Brejnev à Bonn, en 1978, l'U.R.S.S. a mis en place deux cent cinquante SS-20, alors qu'à l'époque déjà le chancelier avait contesté la thèse de M. Brejnev selon laquelle un équilibre approximatif régnerait dans le domaine eurostratégique. Cette thèse serait donc encore moins acceptable aujourd'hui.

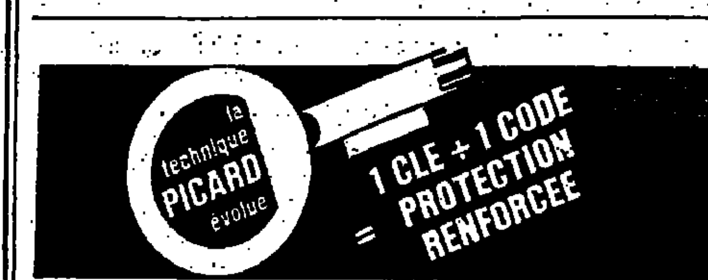
Le sentiment le plus général à Bonn est que le « geste » de M. Brejnev aurait pu être encourageant durant les dernières années, mais qu'il vient beaucoup trop tard, alors que l'Union soviétique paraît avoir mené à bien son programme d'armement.

L'opposition chrétienne-démocrate dénonce, pour sa part, la nouvelle « *manœuvre* » soviétique, dont le but serait de saper la résolution des Occidentaux et de confirmer la supériorité militaire de l'U.R.S.S. Aussi bien le président de la C.D.U., M. Kohl, que le porte-parole du même parti pour les affaires étrangères, M. Mertes, ont souligné sans délai que, si les négociations de Genève n'aboutissent pas à un résultat acceptable d'ici à l'automne 1983, la double résolution de l'OTAN devra être appliquée sans la moindre réserve.

En revanche, des voix plus favorables aux propositions soviétiques s'élèvent déjà dans le camp social-démocrate. M. Egon Bahr, qui fut l'architecte de la politique à l'Est du chancelier Brandt, a, certes, regretté que le geste soviétique soit limité, dans la mesure où les SS-20 derrière l'Oural constitueraient toujours une menace pour l'Europe, mais il a salué la « *démarche unilatérale* » des Soviétiques, estimant qu'au sein du S.P.D. le débat sur un moratoire des armes eurostratégiques va être « *facilité* ».

Une telle attitude n'est guère compatible avec celle qu'entendent adopter au congrès de Munich les principaux dirigeants du parti, soucieux de renvoyer le débat sur la double résolution de l'OTAN et sur les négociations de Genève à un autre congrès exceptionnel, qui se tiendrait seulement en 1983. Aussi bien, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, généralement avare de compliments envers M. Brejnev, estime que le chef du Kremlin vient de réaliser un « *coup de maître* », car sa démarche accroîtra encore la confusion dans les rangs du S.P.D.

JEAN WETZ.



PROCHE-ORIENT

La tension entre Washington et Tripoli

LA LIBYE DÉNONCE LE PROJET AMÉRICAIN D'ORGANISER DES MANŒUVRES DANS LE GOLFE DE SYRTE

Moins d'une semaine après le boycottage américain du pétrole libyen, les Etats-Unis ont annoncé mardi 16 mars leur intention d'effectuer prochainement des manœuvres navales dans le golfe de Syrte, dont les eaux sont revendiquées par la Libye. « *Nous n'allons pas nous laisser intimider par des déclarations de Kadhafi et renoncer à operer dans des eaux internationales* », a indiqué au Pentagone M. John Lehman, secrétaire à la marine, qui a précisé que le golfe de Syrte est « *la seule zone en Méditerranée où la marine américaine peut procéder à des tirs d'exercice de missiles* ».

Quelques heures après la déclaration de M. Lehman, la Libye a mis en garde l'administration Reagan contre les « *graves conséquences* » des manœuvres militaires dans le golfe de Syrte. « *S'il se confirme que le secrétaire américain à la marine a vraiment fait cette déclaration incroyable*, a affirmé l'agence officielle libyenne d'information Jana, *cela signifie que l'Amérique a décidé d'envahir la Libye qui devra se préparer pour sa part à affronter une super-puissance, et que nous sommes à la veille d'une troisième guerre mondiale.* »

Le 19 août 1981, au cours des manœuvres de la flotte américaine dans le golfe de Syrte deux avions F-14 du porte-avions *Nimitz* avaient abattu deux chasseurs libyens qui avaient tiré un missile sur les appareils américains. Par la suite le colonel Kadhafi avait déclaré à plusieurs reprises que son pays était « *prêt à défendre le golfe de Syrte, même si cela devait signifier une guerre ouverte contre les Etats-Unis ou entraîner une troisième guerre mondiale* ». — (A.F.P.).

[En 1974, la Libye a proclamé unilatéralement que tout le golfe de Syrte, au sud du parallèle 32° 30', était « eaux intérieures », en se fondant sur le concept de « baie historique ». Cette décision avait fait l'objet de nombreuses protestations car jamais ce concept n'avait auparavant été revendiqué pour le golfe de Syrte ni par les Libyens, ni par les Italiens, ni par les Turcs.]

Iran

L'IMAM KHOMEINY CONSEILLE AU PRÉSIDENT SADDAM HUSSEIN DE « SE TUER COMME HITLER L'A FAIT ».

Téhéran (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Au cours d'une allocution prononcée lundi 15 mars devant des militaires, l'imam Khomeiny a réaffirmé la détermination de l'Iran de poursuivre la lutte jusqu'à ce que les troupes irakiennes aient été repoussées hors du pays, et il a conseillé au président Saddam Hussein de mettre fin à ses jours.

« *Je dis à Saddam que je connais une manière d'en finir : le suicide... Si vous en avez le courage, vous devriez vous tuer comme Hitler l'a fait* ». S'adressant apparemment aux nations islamiques qui demandent l'arrêt des combats, il a déclaré : « *Si ces pays croient au Coran en tant que recours suprême, ils devraient condamner l'Irak. S'ils ne veulent même pas faire ce petit geste, ils devraient au moins se taire et ne pas attaquer l'Iran dans leur propagande. Si l'Iran accepte la paix avec l'Irak avant le retrait de ses troupes de son territoire, les troupes de Bagdad ne quitteront pas le territoire occupé après la paix. L'Iran sera la victime évidente d'une manipulation.* »

L'iman Khomeiny a également demandé à tous ses militaires de s'abstenir de toute activité politique. « *Tous ceux qui veulent faire de la politique*, a-t-il dit, *devraient auparavant quitter l'armée.* »

Accord économique avec la Syrie

D'autre part, l'Iran et la Syrie ont signé mardi à Téhéran, à l'issue de la visite de M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, un accord économique et commercial sur la livraison par les Iraniens de 9 millions de tonnes de pétrole et la fourniture par Damas de 1 million de tonnes de phosphates. Le pétrole sera livré à la raffinerie de Banyas via le canal de Suez ou le cap de Bonne-Espérance. La Syrie importait auparavant 100 000 barils par jour de l'Irak. Les relations entre Damas et Bagdad se sont cependant récemment considérablement aggravées à la suite de la guerre du Golfe et des événements de Hama. Les Syriens se sont en effet rangés du côté de Téhéran dans le conflit du Golfe et ont accusé Bagdad de fournir un soutien aux Frères musulmans.

● *L'Iran envisage de reprendre un programme nucléaire.* — L'Iran prend des « *mesures concrètes* » pour importer de la technologie nucléaire, a déclaré le 16 mars le directeur du centre de technologie nucléaire d'Ispahan. A court terme, l'Iran compte concevoir et produire un réacteur d'essai, à moyen terme, un réacteur nucléaire et, à long terme, une centrale nucléaire. Sous le règne du chah, l'Iran avait commencé avec l'aide des Allemands et des Français la construction de quatre réacteurs nucléaires.

AFRIQUE

La crise de l'O.U.A.

LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE DAKAR EST AJOURNÉE « SINE DIE »

Dakar (*A.F.P.*). — La conférence des ministres de l'information de l'O.U.A. a été ajournée *sine die*, mardi 16 mars à Dakar, après le retrait de quatorze pays en signe de protestation contre le refoulement par les autorités sénégalaises de la délégation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

L'ajournement a été prononcé par M. Djibo Ka, ministre sénégalais de l'information, président de la conférence, à l'issue d'une ultime réunion des dix-huit chefs de délégation présents.

Les quatorze pays qui se sont retirés lundi et mardi s'étaient prononcés le 22 février à Addis-Abeba en faveur de l'admission de la RASD à l'O.U.A., contestée par dix-neuf autres Etats. Le secrétariat général de l'O.U.A. a indiqué que le quorum requis n'avait pas été atteint à Dakar, et que la décision de reporter la session avait été prise « *pour sauvegarder l'intérêt suprême des peuples africains consacré par l'existence de l'O.U.A.* ».

● *Renault-Véhicules industriels* a signé avec le gouvernement algérien, le 13 mars, un accord portant sur la livraison de quatre mille sept cents véhicules. Le détail du marché sera rendu public par les autorités algériennes. Ce marché représente un volume de production important pour R.-V.I., le dixième de sa production globale pour 1981.

La livraison de véhicules complets n'est que le second aspect de la coopération entre R.-V.I. et l'Algérie. La collaboration entre l'entreprise française et la Société nationale de construction mécanique, chargée de mettre en œuvre une industrie nationale des poids lourds, évolue favorablement depuis 1976.

Namibie

Un nouveau raid sud-africain en Angola aurait fait plus de deux cents victimes

De notre correspondant

Johannesburg. — Les forces armées sud-africaines ont lancé en territoire angolais, samedi 13 mars, un nouveau raid contre la branche armée de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) qui combat depuis seize ans l'occupation de la Namibie par l'Afrique du Sud. Révélée, mardi 16 mars, au public, l'opération, du nom de code Super, aurait fait deux cent quatre victimes dont trois soldats sud-africains. Plusieurs « guérilleros » auraient été faits prisonniers et ramenés en Namibie.

Commentant l'opération, le général Charles Lloyd, commandant en chef des forces stationnées en Namibie, a indiqué que 60 tonnes d'armement « *d'origine communiste* » et de ravitaillement en provenance d'U.R.S.S., du Danemark, du Zimbabwe et de la France (des boîtes de *corned beef* apparemment) ont été saisies ou détruites.

Ce nouveau raid en territoire étranger — le premier révélé cette année — fut d'une ampleur limitée comparé aux opérations cumulées Protée et Daisy d'août, et de septembre derniers (plus d'un millier de morts et 4 000 tonnes d'équipements récupérées).

Alors que plus de cinq mille hommes avaient participé à la dernière incursion sud-africaine en Angola, l'opération Super aurait été réalisée par une « unité d'élite » de quarante-cinq combattants. Le camp des deux cent cinquante guérilleros aurait été pris par surprise aux premières heures de la matinée de samedi. La bataille se poursuivit durant sept heures et demie.

Un groupe de journalistes admis à se rendre, mardi, sur les lieux du combat a pu constater que la bataille avait fait rage. Outre l'odeur nauséabonde dégagée par les corps des victimes pourrissant au soleil (« *Nous les brûlerons plus tard* », a indiqué l'officier), ils ont noté l'abandon d'un stock d'armes flambant neufs — dont une douzaine de missiles sol-air SAM-7, six missiles R.P.G.-7 antichars, un millier de grenades à fusil, cent cinquante mines, trois cents obus de mortier et une cinquantaine de fusils d'assaut AK-47 (des armes « *livrées en décembre dernier par un bateau soviétique dans le port angolais de Maçamedes* », a indiqué un autre officier).

« *Des documents révélant la complicité du gouvernement du Zimbabwe avec les terroristes ont été saisis* », a d'autre part déclaré le général Lloyd. Se refusant à en dire plus sur ces « *documents* », il a néanmoins ajouté qu'il fallait s'attendre à un accroissement de l'aide militaire fournie par M. Mugabe à la SWAPO. C'est la première fois que l'armée sud-africaine lance une opération de cette envergure dans cette région de l'extrême Sud-Ouest angolais.

La présence d'un camp de la SWAPO à 22 kilomètres seulement de la frontière namibienne et à 70 kilomètres de l'océan Atlantique indique pour les forces armées sud-africaines que les maquisards s'apprêtaient à « *ouvrir un nouveau front* » et à réactiver la guérilla dans les régions namibiennes du Kaokoland et même, plus au sud, du Damaraland. « *Tout cela prouve que la SWAPO et certains des pays de la ligne de front ne sont pas sincères quand ils se disent prêts à un cessez-le-feu* », a déclaré le général Lloyd.

PATRICE CLAUDE.



ASIE

Chine

PÉKIN ADRESSE UNE MISE EN GARDE AUX PAYS QUI CONSERVENT DES LIENS AVEC TAIWAN.

(De notre correspondant.)

Pékin. — La République populaire vient de franchir un pas de plus dans son offensive diplomatique au sujet de Taiwan. Dans une note verbale, adressée le lundi 15 mars à toutes les missions diplomatiques accréditées à Pékin, le gouvernement chinois a réaffirmé son hostilité à l'existence de liens de « *caractère officiel ou quasiofficiel* » entre les Etats qui entretiennent avec lui des relations diplomatiques et Taiwan.

Indiquant que le régime nationaliste a essayé, ces dernières années, sous couvert d'activités commerciales, culturelles ou autres, d'installer de tels bureaux de représentation dans les pays ayant des rapports diplomatiques avec Pékin, la note estime que de tels actes sont destinés à « *saper* » les relations normales entre la Chine et ces pays. Après avoir rappelé que, pour Pékin, Taiwan est « *une partie inaliénable de la Chine* », elle déclare que le gouvernement chinois « *a toujours été fermement opposé* » à l'idée qu'un pays quelconque établisse des relations officielles avec Taiwan.

Cette note ne peut assurément pas être considérée comme une mise en demeure aux pays concernés de cesser tout contact avec l'île. Mais, ne serait-ce que par son caractère inhabituel, elle est un avertissement. La plupart des pays qui, dans les années 60 et 70, ont rompu avec Taiwan, après avoir reconnu le gouvernement de Pékin, ont maintenu sur l'île des antennes aux appellations diverses destinées notamment à faciliter les échanges commerciaux et culturels.

Ces représentations ont un caractère privé, mais, compte tenu du dynamisme des dirigeants de Taiwan, en particulier dans le domaine du commerce, certaines d'entre elles ont vu leurs activités s'amplifier au fil des années. Pékin, par son geste, veut sans doute montrer qu'il n'est pas dupe de cet état de choses. La démarche paraît s'insérer dans un plan visant à éviter tout glissement de la part de pays tiers vers la théorie des « deux Chines ».

MANUEL LUCBERT.

Afghanistan

Au congrès du parti unique

LA FACTION DOMINANTE AURAIT ANNULÉ L'ÉLECTION DE REPRÉSENTANTS DE LA TENDANCE RIVALE

Islamabad (*A.F.P.*). — La tendance au pouvoir du parti démocratique et populaire d'Afghanistan (P.C.), le Parcham (le Drapeau),), a annulé l'élection de nombreux représentants de la tendance rivale, le Khalq (le Peuple), désignés pour participer au récent congrès (*le Monde* du 17 mars), afin de s'y assurer la majorité des votes, affirmait-on, mardi 16 mars, de sources diplomatiques occidentales, dans la capitale pakistanaise, selon des informations recueillies auprès d'Afghans, à Kaboul. Ceci pourrait expliquer que la réunion n'ait rassemblé que 836 participants, alors que des milliers étaient attendus, et ait pris fin inopinément lundi.

Les milieux diplomatiques, cependant, ne sont pas en mesure de confirmer l'hypothèse selon laquelle les partisans du Khalq auraient boycotté la réunion. Mais ils précisent que, dans plusieurs régions, les élections avaient donné au Khalq une majorité qui mettait en danger la direction du P.P.D.A., dominée par le Parcham. Le succès des représentants du Khalq avait été particulièrement net, indique-t-on de même source, dans l'armée ainsi que dans la province du Nangarhar, proche du Pakistan.

Le Khalq recrute principalement dans l'armée et le corps enseignant et affiche un nationalisme plus intransigeant que le Parcham, qui rassemble surtout des cadres marxistes de la capitale et des grandes villes. Des affrontements entre les deux factions auraient fait plusieurs victimes, selon des informations non confirmées.

Un dispositif de sécurité sans précédent depuis dix-huit mois avait été mis en place dans la capitale à l'occasion du congrès du parti. Mais ceci n'a pas empêché la résistance de conduire une action spectaculaire le 11 mars contre un bureau de section du P.D.P.A. Cinq membres du parti, parmi lesquels le secrétaire de la section, ont été exécutés par le commando qui a pu se replier avant l'arrivée des forces de sécurité.

Le Monde

politique

LES ÉLECTIONS CANTONALES

La transformation de la société, le changement ne seront jamais l'œuvre du seul gouvernement

déclare le premier ministre

Parlant debout derrière un pupitre rose dressé dans la salle du Conseil de l'hôtel Matignon, en présence des journalistes, le mardi 16 mars, à 17 heures, M. Pierre Mauroy a demandé solennellement aux électeurs de gauche de se mobiliser pour le deuxième tour de scrutin. Son appel s'adressait surtout aux citoyens qui se sont abstenus, en particulier parmi les électeurs communistes, parce qu'ils estiment que le « changement » ne se concrétise pas assez vite dans la vie quotidienne. Il s'adressait aussi aux syndicats et aux associations, invités à appuyer plus fortement l'action gouvernementale.

Le premier ministre, qui devait intervenir à nouveau au cours du journal télévisé de TF 1, ce mercredi 17 mars à 20 h, a insisté, en effet, sur cette évidence que « la transformation de la société française, le changement, ne seront jamais l'œuvre du seul gouvernement ». Il a confirmé que le gouvernement, pour sa part, n'entend changer ni de politique ni de stratégie. Mais quand le premier ministre a évoqué les victoires électorales de la gauche au printemps 1981 — « Rappelez-vous vos sentiments de l'époque... Souvenez-vous de votre espoir... », — il y avait un brin de nostalgie dans sa voix.

M. Mauroy a fait la déclaration suivante :

« La participation exceptionnelle observée à l'occasion des élections cantonales répond à la volonté du gouvernement et de la gauche de voir se renforcer la vie démocratique locale et l'engagement des citoyens. Elle souligne l'intérêt de la décentralisation, qui va permettre aux Français de prendre plus directement en charge la gestion de leurs départements et de leurs régions.

» La politique de changement engagée depuis le 21 mai aura bientôt un an. Rappelez-vous vos sentiments de l'époque. Rappelez-vous votre volonté de mettre un terme à une gestion qui enfonçait le pays dans la crise, votre espoir de redressement symbolisé par François Mitterrand et surtout, souvenez-vous de cette idée qui était à la base de la volonté de changement : « davantage de liberté, davan» tage de responsabilité, c'est-à» dire davantage de dignité. »

» La dignité, cela compte quand on est ouvrier et que l'on passe la porte de l'usine. Quand on est agriculteur et que l'on voit ses revenus diminuer. Quand on est une femme et que l'on sent que tous ses droits ne sont pas encore reconnus. Quand on est un cadre, que l'on gagne bien sa vie mais que l'on n'a pas son mot à dire au sein de son entreprise.

» Ces revendications, il y a un an, vous n'osiez croire qu'elles pourraient être satisfaites. Souvent vous n'en avez pas pris conscience qu'au lendemain de la victoire de la gauche et grâce à elle.

« Depuis un an, la première préoccupation du gouvernement a été de répondre à votre attente, a été de répondre à votre attente, jamais, sans doute, dans l'histoire des Républiques, un gouvernement n'a en si peu de temps respecté aussi scrupuleusement ses engagements.

» La mise en œuvre des cent dix propositions de François Mitterrand est déjà largement avancée. (...)

» Permettez-moi pourtant de dire qu'en matière de liberté nous avons débarrassé notre législation des lois et des tribunaux d'exception. Qu'en matière de responsabilité, nous rendons le pouvoir aux citoyens par la décentralisation et que nous allons, dans les prochaines semaines, proposer au Parlement l'élargissement des droits des salariés dans les entreprises. Que d'ici, à la fin du mois, l'ensemble des ordonnances sociales auront été adoptées.

» Certes, nous n'avons pas répondu à toutes vos attentes. Le rythme du changement n'est pas celui des saisons. Pour que la mutation s'accomplisse, il faudra d'autres batailles, d'autres victoires, plusieurs mois de mai.

» Et cela pour deux raisons : la première, c'est que nous avons trouvé la France dans un état de faiblesse grave, accentué par la prolongation du désordre économique international. Ce désordre ne s'est, hélas ! pas calmé depuis le 10 mai. Nous devons donc être prudents et garantir nos grands équilibres économiques, faute de quoi le chômage et l'inflation feraient à nouveau des progrès. La seconde, c'est que la gauche a beaucoup à vous apporter, mais tout ne peut se faire en quelques mois. Tout ce que nous réalisons va dans l esens de ce que vous avez souhaité en mai et juin dernier.

» Il y faut du temps et de la méthode. Il y faut votre appui et votre mobilisation. Mener à bien le changement ne peut incomber au seul gouvernement. Cela dépend aussi de tous ceux qui partagent notre projet de société. C'est vrai des organisations politiques qui composent la majorité, bien sûr, mais c'est vrai aussi des syndicats et des associations qui, depuis si longtemps, souhaitaient avoir pour interlocuteur un gouvernement ouvert au dialogue et sensible à leurs préoccupations.

» La méthode que nous avons retenue pour conduire le changement est simple. Nous nous sommes attaqués, sans attendre, à ce que j'ai appelé le socle du changement, c'est-à-dire les dossiers les plus difficiles, ceux qui correspondent à des réformes de structure : la décentralisation, les nationalisations. Il s'agit là d'une œuvre de longue haleine. Parallèlement, nous avons amélioré le sort des catégories les plus défavorisées et rétabli la négociation comme règle des relations sociales.

» J'ajoute que nous faisons en sorte que notre politique sociale facilite la réalisation de nos objectifs économiques. Tel est le cas, en particulier, de toutes les mesures de réduction de la durée du travail : trente-neuf heures hebdomadaires, cinquième semaine de congés, retraite à soixante ans.

» Car, aujourd'hui, il faut travailler moins individuellement pour travailler mieux collectivement.

» Le chômage nous coûte 100 milliards et le gouvernement préfère utiliser une partie de cette somme pour financer des départs en retraites ou en pré-retraites plutôt que des allocations de chômage. Nous croyons à la solidarité entre les générations.

» Grâce à cette méthode, parce que nous avançons avec calme et mesure, au rythme de la force tranquille, des changements, déjà considérables, se sont réalisés sans crise ni rejet. En dépit des tableaux catastrophiques dressés par ceux qui, avant le 10 mai, annonçaient déjà que la victoire de la gauche entraînerait le chaos, il n'y a pas eu de bouleversements.

» Nous avons su engager la transition. Afin de poursuivre sa marche en avant, la force tranquille doit demeurer unie et rassemblée. Le changement doit garder son rythme et s'approfondir.

» Alors que la France apaisée voit son économie se remettre en route, la courbe du chômage s'infléchir et l'inflation diminuer, faudrait-il revenir à la politique d'hier, qui nous avait amenés au seuil de la faillite ? Quant à ceux qui souhaitent plus et plus vite, peuvent-ils pour autant demeurer en dehors du rassemblement de toute la gauche ?

» Il dépend de vous que vos départements aujourd'hui, vos communes dans un an, vivent à l'heure du changement. Vous en avez le pouvoir grâce à vos bulletins de vote.

» Car, je le répète, la transformation de la société française, le changement, ne seront jamais l'œuvre du seul gouvernement. Il y faut aussi la mobilisation pacifique mais résolue de notre peuple. »

FACE AU « REFLUX » DE LA GAUCHE

M. Jospin préconise la poursuite du changement et le sang-froid

De notre envoyé spécial

Montpellier. — M. Lionel Jospin a tenu plusieurs réunions publiques mardi 16 mars, en Languedoc-Roussillon, en vue du second tour des élections cantonales. Après avoir, le matin, conversé à l'Elysée avec le président de la République et le premier ministre, puis dirigé la délégation socialiste qui recevait celle de la C.F.D.F., le premier secrétaire du P.S. a fait l'analyse, à Narbonne puis à Montpellier, des résultats du premier tour et des leçons que les socialistes doivent tirer du « reflux » de la gauche : à cet égard, la volonté de continuer au même rythme le changement engagé le 10 mai — le pouvoir a reçu pour cela un « mandat » du peuple français — s'accompagne d'une certaine autocritique et d'un souhait : que les socialistes sachent garder leur « sang-froid ».

M. Jospin a saisi l'occasion de deux meetings de soutien aux candidats socialistes, à Narbonne et à Montpellier — chaque fois devant plus d'un millier de personnes — pour tirer la leçon du scrutin, plus clairement que ne l'a fait le ministre de l'intérieur. Pour le premier secrétaire du P.S. en effet, « *il est sain de reconnaître que, même si le rapport droite-gauche n'est pas celui qu'on voulait nous faire entrer dans la tête* », il y a bel et bien eu « *un certain reflux de la gauche et une certaine montée de la droite* ».

M. Jospin a toutefois ajouté que l'on ne saurait reconnaître aux élections cantonales une vertu que seules possèdent les élections présidentielle et législatives. « *Nous avons reçu un mandat* » au printemps dernier, a-t-il dit, « *nous sommes engagés sur cette politique et nous continuerons à la mettre en œuvre.* »

Le premier secrétaire du P.S. considère donc que la question du rythme des réformes a été « *réglée* » lors de l'élection présidentielle lorsque, mis en présence de plusieurs projets, dont le projet communiste, les électeurs ont choisi celui des socialistes, qui est « *un programme raisonnable et progressif* ». En outre, selon M. Jospin, on ne peut séparer les réformes de la gestion : les deux doivent aller de pair.

Cette réaffirmation n'exclut pas une certaine autocritique collective, assortie de quelques mises en garde à l'adresse du gouvernement. Pour M. Jospin, en effet, il faut faire en sorte que les réformes soient « *bien préparées et annoncées dans l'ordre* », qu'elles soient aussi mieux expliquées ; il faut aussi, a-t-il souligné, que le gouvernement « *pense à préparer des changements dans la vie concrète, quotidienne* » des Français.

« L'euphorie est derrière nous »

Le leader socialiste n'est pas loin de considérer que le pouvoir socialiste, qu'il s'agisse du gouvernement ou du parti, a fait preuve d'une certaine naïveté, voire d'une certaine légèreté à l'égard de l'oppositon. A ses yeux, « *la période d'une gauche euphorique, sure de sa force, ne voyant pas d'obstacle devant elle* », cette période-là est, a-t-il dit, « *derrière nous* ». Les élections cantonales ont rappelé à la majorité qu'elle a des adversaires, qu'elle est « *face à une opposition qui combat pied à pied* ».

Encore faut-il éviter de tomber dans les « pièges » que celle-ci tend au pouvoir. Après avoir énuméré toutes les « affaires » dont s'est saisie la droite pour ternir l'image du pouvoir, M. Jospin a indiqué : « *Il faut, malgré cette intolérance et ces essais de déstabilisation, éviter de se laisser entraîner dans les jeux stériles de l'invective.* » « *Il faut,* a-t-il répété, *garder notre sang-froid.* »

Le premier secrétaire du P.S. s'est en outre inquiété du fait que « *les médias* » donnent du pouvoir « *l'image de l'intolérance* ». « *Le P.S. doit garder l'image de tolérance, de débats ouverts, de fraternité qui a fait sa force* », a-t-il ajouté.

M. Jospin a ensuite dénoncé M. Jacques Chirac, coupable à ses yeux de « *jouer avec le thème des élections anticipées* » « *C'est une rêverie de la IVe République* », a-t-il dit avant de rappeler que les victoires de la gauche aux élections cantonales de 1976 et 1979 n'avaient entraîné aucun scrutin national anticipé. Le premier secrétaire du P.S. a également affirmé que la gauche ne sera pas jugée « *sur les campagnes de calomnies de la droite* ». « *Nous avons le temps de traduire notre politique dans les faits, notamment sur le plan du chômage et de l'inflation* », a-t-il souligné avant d'ajouter que l'opposition devra, tôt ou tard, « *répondre aux vrais problèmes* » et donc « *prendre le chemin de la proposition* ». Le premier secrétaire a conclu : « *La violence de la campagne de la droite nous a bien réveillés ; nous allons utiliser la dynamique unitaire qui a fait ses preuves, et il faudra le faire partotu en mobilisant toutes les énergies de la gauche.* »

JEAN-MARIE COLOMBANI.

POLITIQUE

La C.G.C. et le M.R.G. : «Les réformes doivent se faire d'une manière progressive»

Les réformes gouvernementales *«doivent se faire d'une manière progressive»*, ont déclaré, mardi 16 mars, MM. Roger-Gérard Schwartzenberg, président du M.R.G., et Jean Menu, président de la C.G.C., à l'issue d'une rencontre au sommet entre ces deux formations.

Au lendemain de la rencontre entre la C.G.C., F.O. et la C.F.T.C., à l'issue de laquelle les trois syndicats modérés ont lancé un avertissement au gouvernement et dénoncé la «*précipitation*» dont il ferait preuve, M. Schartzenberg a plaidé pour l'adoption d'un «*rythme raisonnable*» dans l'application des réformes. *«Il n'est pas souhaitable d'appliquer des réformes trop brutales dans l'entreprise»*, a renchéri M. Jean Béranger, vice-président du M.R.G. *«Il faut prendre le temps dont les différents partenaires ont besoin pour s'adapter»*, a-t-il estimé.

Les deux délégations, qui ont affirmé que les cadres avaient *«un rôle déterminant à jouer dans la relance de l'économie»*, ont fait état de propositions communes dans le domaine de la fiscalité et de la retraite. Dans un communiqué commun, elles ont notamment souhaité *«une stabilisation du prélèvement fiscal sur le revenu de l'encadrement»*. Elles jugent que *«le nécessaire effort de solidarité nationale ne doit pas reposer sur une catégorie socio-professionnelle déterminée»*.

«La C.G.C. et le M.R.G. sont hostiles à une politique égalisatrice des revenus qui démotiverait les cadres», a commenté M. Jean Menu. En ce qui concerne la retraite, le M.R.G. s'est déclaré prêt à soutenir la nouvelle proposition de la C.G.C. de création d'un régime de pré-retraite à soixnte ans, géré par l'AGIRC et l'ARRCO (1), *«qui se substituerait à l'actuel système de la garantie de ressources»*. Le M.R.G. et la C.G.C. ont aussi affirmé leur attachement à *«l'autonomie»* des régimes complémentaires de retraite.

(1) A.G.I.R.C. : Association générale des institutions de retraite complémentaire (pour les cadres). — A.R.R.C.O. : Association des régimes de retraite complémentaire (pour les non-cadres).

L'APPEL DE LA C.G.T. POUR LE CANDIDAT DE LA GAUCHE DEVENU CANDIDAT COMMUN

Le bureau confédéral de la C.G.T. a publié, mardi 16 mars, une déclaration dans laquelle il *« appelle les travailleurs à prendre part massivement au deuxième tour des élections cantonales en votant, partout, pour le candidat de la gauche resté en lice et aevenu ainsi candidat commun. Ils feront ainsi échec aux manœuvres du patronat et de la droite. Ils donneront à ce vote le sens d'une volonté exprimée de voir le changement s'accomplir efficacement, de façon plus conséquente, en répondant à leurs besoins»*.

La C.G.T. estime que *« les élections cantonales ont été utilisées par la droite pour tenter d'entraver le changement et favoriser le conservatisme antisocial. Les adversaires du progrès n'ont reculé devant aucun moyen, y compris les plus bas, pour faire porter aux forces de gauche les conséquences d'une politique désastreuse dont ils sont en réalité les responsables.*

LE R.P.R. ET L'U.D.F. : le second tour reste à gagner.

L'U.D.F. et le R.P.R., réunis mardi 16 mars au siège de l'U.D.F., ont appelé les électeurs *« à confirmer puissamment »* leur vote de dimanche dernier en donnant *« leurs suffrages au candidat unique de l'opposition pour le second tour des élections cantonales »*.

Dans une déclaration commune, MM. Michel Pinton et Bernard Pons, respectivement secrétaires généraux de l'U.D.F. et du R.P.R. indiquent : *« le scrutin de dimanche ne peut être considéré que comme un sérieux échec pour la coalition socialo-communiste (...), cette victoire ne doit pas faire oublier que rien n'est joué et que le deuxième tour reste encore à gagner. »* Les secrétaires généraux des deux formations estiment cependant que *« l'opposition n'a pas fait le plein des voix et qu'il lui reste des réserves »*. Ils se sont félicités de la *« discipline sans faille »* avec laquelle les candidats ont appliqué les *« règles de désistement réciproque et de soutien loyal. »*

Au cours de cette réunion, M. Michel Pinton a revendiqué cinq cent quatre élus pour l'U.D.F. alors que le ministère de l'intérieur n'en compte que trois cent dix-huit. De son côté le R.P.R. avance le chiffre de deux cent quatorze élus, soit vingt-huit de plus que les chiffres officiels.

Ces querelles de chiffres font l'objet d'une question écrite de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, à M. Gaston Defferre.

M. BARRE : confirmer le refus du « socialisme à la française »..

M. Raymond Barre, député apparenté U.D.F. du Rhône, ancien premier ministre, a déclaré, mardi soir 16 mars : *« (...) Moins d'un an après l'arrivée au pouvoir de la coalition socialo-communiste, les Françaises et les Français ont déjà pu juger de la valeur des promesses qui leur avaient été faites.*

» Dimanche prochain il faut qu'ils confirment leur refus du « socialisme à la française » *qui engage notre pays dans des voies irréalistes et dangereuses pour son avenir.*

» Dans un esprit d'union, je demande aux électrices et aux électeurs, quelles que soient leurs sympathies politiques ou personnelles de reporter leurs voix sur le candidat de l'opposition arrivé en tête au premier tour. C'est la loi républicaine. C'est l'intérêt de la France. »

M. LABBÉ : nous allons transformer l'essai.

Au cours de la réunion du bureau du groupe parlementaire R.P.R mardi 16 mars, M Chirac, président du mouvement a exprimé *« sa satisfaction que les Français aient manifesté leur mécontentement à l'occasion du premier tour des élections cantonales »* Il a ajouté : *« Nous allons essayer de rendre plus forte leur motivation en vue du second tour. »* Il a précisé que, dès la semaine prochaine, le R.P.R. définirait sa stratégie en vue des élections municipales et régionales de 1983

M. Labbé, président du groupe, a déclaré à l'issue de cette réunion : *« Nous avons marqué un essai que nous allons transformer. Au-delà des contestations de chiffres, personne ne peut nier désormais que la majorité n'est plus majoritaire. »* Evoquant ces contestations, il a ajouté : *« Nous mettons M Gaston Defferre au défi de donner la liste des candidats « divers gauche » qu'il a récupérés de façon abusive »*.

Le président du groupe R.P.R a fait remarquer : *« M. Mauroy vient de décider de s'engager non seulement comme un leader politique mais comme chef de gouvernement ; par là même, il engage donc la politique du gouvernement pour le second tour des élections. Le test de dimanche prochain sera donc encore plus important. »*

Précisions et rectifications

La composition du conseil général de la Drôme ne figurait pas dans nos éditions du 16 mars. Elle était inexacte dans l'Ardèche (première édition). Il convient de les établir comme suit :

● DROME

CONSEIL GEN. (prés. M. Maurice Pic, P.S., sén.) : 2 P.C., 24 P.S., 1 div. g., 3 U.D.F., 1 C.N.I.P., 1 R.P.R., 3 mod.

● ARDECHE

CONS. GEN. (prés. : M. Henri Torre, U.D.F.-P.R., sén.) : 5 P.C., 11 P.S., 1 app. P.S., 10 U.D.F., 1 C.N.I.P., 4 R.P.R., 1 mod.

∴

D'autres inexactitudes concernaient les listes de candidats. Il fallait écrire :

● CORSE-DU-SUD

AJACCIO V. — MM. Borelli, P.C., 881 ; Pantaloni, P.S., 586 ; Appietto, mod., 466 ; Martinetti, U.D.F.-P.R., 397 ; Armani, R.P.R., 392. *Ballottage.*

AJACCIO-VI. — MM. Simongiovanni, U.D.F.-C.N.I.P., 799 ; Fabiani, P.S., 794 ; Mancini, P.C., 781 ; Chiappe, mod. 623 ; Billard, U.D.F., 485. *Ballottage.*

● HAUTE-CORSE

CALVI. — MM. Leandri, mod., 904 ; Colonna, M.R.G., 785 ; Ceccaldi, R.P.R., 646 . Vincensini, P.S., 352.

● ESSONNE

VILLEBON-SUR-YVETTE. — MM. Nevers, U.D.F., 3 008 ; Bernard, c.s., P.C., 1 717 ; Morichaud, P.S., 1 661 ; Chaquat, P.S.U., 187 ; Camus écol., 0. *Ballottage.*

● ISERE

LE TOUET. — M. Paquet, c.s., a. d., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas

● MARNE

ANGLURE. — M. Gauby, 530, est P.S. et non P.C.

● SAVOIE

AIME. — M. Picollet, R.P.R., a été élu dès le premier tour, la mention *« ballottage »* figurait par erreur.

∴

Enfin, des coquilles se sont glissées dans les commentaires :

● HERAULT

Il fallait lire à la fin du premier paragraphe : *« A Montpellier-II, M. Bernard Serrou (R.P.R.) enlève le siège que le P.S. avait gagné en 1976 »* et non comme nous l'avons écrit *« que ce dernier avait gagné »*

● MAYENNE

Dix sièges sur quinze ont été pourvus au premier tour et non pas neuf, comme nous l'avons écrit par erreur dans le commentaire. Le R.P.R. est en tête dans deux des cinq cantons en ballottage : à Grez-en-Bouère et Evron. Il n'est pas *« en mesure de prendre le canton de Montsurs détenu par le P.S. »*. Il l'a pris dès le premier tour avec l'élection de M. Faguer.

● YONNE

Il fallait lire, dans le deuxième paragraphe du commentaire : *« En revanche M. Michel Bonhenry, Auxerre-Nord-Ouest »* et non *« Auxerre-Sud-Est »*.

∴

● YVELINES

Dans le canton de Trappes, Mme Vilain, candidate du P.S., a obtenu 2 385 suffrages et non 2 835 comme nous l'avons indiqué dans nos éditions du 16 mars.

LES RÉSULTATS DU P.C.F.

M. FISZBIN : c'est la politique de la direction qui est sanctionnée.

M. Henri Fiszbin souligne, dans le numéro de *Rencontres communistes-Hebdo* à paraître jeudi 18 mars, que l'affaiblissement du P.C.F. porte préjudice à la gauche dans son ensemble et *« déplace vers le centre l'axe de la majorité »*. Rappelant que l'électorat communiste *« avait jusqu'alors fait preuve d'une stabilité remarquable »* aux élections cantonales, le président de *Rencontres communistes* écrit : *« Le scrutin de dimanche dernier fait voler en éclats l'argumentation laborieusement échafaudée pour expliquer l'échec électoral de 1981 exclusivement par le retard pris à élaborer une stratégie en 1956 et le caractère particulier du scrutin présidentiel. Il n'est plus possible, aujourd'hui, de le contester : c'est la politique mise en œuvre par la direction du P.C.F. qui est sanctionnée. »*

M. Fiszbin évoque l'éditorial de *l'Humanité* du 15 mars, qui dénonçait le *« torrent de boue (...) déversé sur le P.C.F., coupable de ne pas mêler sa voix à la droite pour exhorter à la guerre civile en Pologne »*. Il écrit : *« On ne saurait plus clairement dire aux innombrables électeurs communistes et socialistes, qui n'ont pas accepté la position du P.C.F. et l'ont dit, qu'on les assimile à la droite. Exigera-t-on qu'ils fassent une autocritique avant de voter au second tour ? »*

MM. ADLER ET SPIRE : les communistes progressent là où ils sont unitaires.

MM. Alexandre Adler et Antoine Spire, initiateurs, en février 1981, d'un « manifeste » signé par une soixantaine de personnalités appartenant ou ayant appartenu au P.C.F., et, en janvier dernier, d'un *« appel pour le succès du socialisme en France »* (*le Monde* daté 31 janvier - 1er février), constatent que le parti communiste a progressé, au premier tour des élections cantonales, là où il présentait des candidats qui *« avaient obtenu son investiture malgré leur soutien à Henri Fiszbin ou leur éloignement du parti »*. Ils ajoutent : *« De vieux parlementaires, rompus au contact étroit avec la population et qui se sont refusés à l'application mécanique d'une ligne antiunitaire de 1977 à 1981, progressent aussi. »*

MM. Adler et Spire déclarent : *« L'aspiration unitaire est forte, à gauche, et les électeurs communistes qui ont quitté le bateau sont prêts à revenir dès qu'on pratique l'union de la gauche, le pluralisme et la démocratie. On peut penser que le travail des ministres communistes a permis cette consolidation du score dans certains cantons, mais que, dans l'ensemble du pays, il a été obéré par le caractère scandaleux du soutien de la direction du P.C.F. à la junte polonaise. »*

● *Un élu en ballottage.* — Dans le canton de Gignac (Hérault), M. Louis Villaret (P.S.), qui, le 14 mars, a obtenu 3 908 suffrages, soit 50,03 % des exprimés devra cependant se soumettre au second tour de scrutin. Il n'a en effet pas été proclamé élu par le président du bureau centralisateur, qui avait omis de comptabiliser les résultats du hameau de Cabrials (commune d'Aumelas). Cette décision prime sur celle des services préfectoraux.

● *A La Ferté-Macé* (Orne), le conseil municipal (socialiste), présidé par M. Yves Lepape (P.S.), vient de donner sa démission, compte tenu du résultat du premier tour des élections cantonales. Estimant avoir été désavoué par les électeurs, M. Lepape souhaite provoquer, à bref délai, de nouvelles élections municipales, pour confirmer ou infirmer ce vote. Dans ce canton, sur 5 580 suffrages exprimés, les résultats ont été les suivants : MM. Daniel Miette (U.D.F.-C.D.S.), conseiller sortant, 3 359 voix ; Lepape (P.S.), 2 039 ; Jean-Jacques Comails (P.C.), 1 829. Dans la ville de La Ferté-Macé, sur 3 310 suffrages exprimés, ont obtenus : MM. Miette, 1 737 voix (52,47 %) ; Lepape, 1 455 (43,95 %), Comails, 118 (3,56 %). — *(Corresp.)*

● *Quatre groupements de gaullistes de gauche* lancent un appel à voter pour les *« candidats qui soutiennent la politique du président de la République »*. Il s'agit de la Fédération des gaullistes de progrès, que préside M. Jacques Blache, chargé de mission au cabinet de M. Ralite, ministre de la santé ; de la Fédération des républicains de progrès, présidée par M. Pierre Dabezies, ancien député apparenté P.S. de Paris ; d'Initiative républicaine et socialiste de M. Léon Hamon ; et de l'Union démocratique du travail de M. Jacques Debu-Bridel.

● *M. André Bord*, ancien député, ancien ministre, s'est démis de ses fonctions de président de la fédération R.P.R. du Bas-Rhin. Il demeure membre du conseil politique du mouvement et chargé de mission pour les questions européennes auprès du président du R.P.R. Il est également conseiller municipal de Strasbourg.

La majorité a perdu vingt des trente et un cantons où ses « sortants » ne se représentaient pas

Cent trois cantons de la métropole et de l'outre-mer, où le « sortant » ne se représentait pas, ont élu dimanche 14 mars un nouveau conseiller général. Soixante-douze de ces cantons étaient détenus par l'opposition et trente et un par la majorité (1).

La manière dont le « relais » s'est effectué est tout à fait différente selon que l'on considère le premier groupe ou le second.

L'OPPOSITION N'A PERDU AUCUN DES SIEGES QU'ELLE DETENAIT, et sa stratégie de candidatures uniques lui a permis d'obtenir les résultats suivants :

I. — *Dix-neuf cantons sont passés d'un U.D.F. à un autre U.D.F.* : Gap-Nord-Est (Hautes-Alpes) ; Châteaurenard (Bouches-du-Rhône) ; Santa-Maria-Siche (Corse du Sud) ; Besançon-Sud (Doubs) ; Longjumeau (Essonne) ; Pont-de-l'Arche (Eure) ; Plogastel-Saint-Germain (Finistère) ; Montpellier-I (Hérault) ; Meylan (Isère) ; Saint-Julien et Voiteur (Jura) ; Ay et Bourgogne (Marne) ; Nancy-Ouest (Meurthe-et-Moselle) ; Mauléon (Pyrénées-Atlantiques) ; Colmar-Sud (Haut-Rhin) ; La Ferté-Bernard (Sarthe) ; Thones (Haute-Savoie) et Yerville (Seine-Maritime).

II. — *Treize cantons sont passés d'un modéré à un autre modéré* : Le Chesne (Ardennes) ; Belabre (Indre) ; Vouvray (Indre-et-Loire) ; Vallet (Loire-Atlantique) ; Dormans (Marne) ; Le Horps, Meslay-du-Maine et Sainte-Suzanne (Mayenne) ; Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône) ; Brulon (Sarthe) ; Dangé-Saint-Romain (Vienne) ; Entre-Deux (la Réunion) ; et Gros-Morne (Martinique).

III. — *Trois cantons sont passés d'un R.P.R. à un autre R.P.R.* : Besançon-Est (Doubs) ; Grenoble-II (Isère) ; et Nangis (Seine-et-Marne).

Permutations

En dehors de ces trente-cinq cas de parfaite continuité l'opposition a conservé trente-sept autres cantons à la suite de trente-sept permutations qui se sont effectuées de diverses manières :

A. — *Dix cantons sont passés d'un modéré à un U.D.F.* : Blanzac (Charente) ; Sancerre (Cher) ; Mer (Loir-et-Cher) ; Bas-en-Basset (Haute-Loire) ; Courtenay (Loiret) ; Le Lion-d'Angers (Maine-et-Loire)) ; Athies-de-l'Orne (Orne) ; Monsols (Rhône) ; La Rochette (Savoie) ; et Saint-Fargeau (Yonne).

B. — *Sept cantons sont passés d'un modéré à un R.P.R.* : Saint-Paul-sur-l'Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence) ; Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados) ; Bourges-II (Cher) ; Outarville (Loiret) ; Lacaune (Tarn) ; La Mothe-Achard (Vendée) et Giromagny (Territoire de Belfort).

C. — *Huit cantons sont passés d'un U.D.F. à un R.P.R.* : Béziers-I (Hérault) où le nouvel élu est un P.S. dissident proche de la formation gaulliste ; Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (Isère) ; Groix et La Gacilly (Morbihan) ; Dieuze (Moselle) ; Saint-Savin (Vienne) ; Saint-Denis-I et Saint-Denis-III (la Réunion).

D. — *Réciproquement, six cantons sont passés d'un R.P.R. à un U.D.F.* : Vannes-Est (Morbihan) ; Drulingen et Lauterbourg (Bas-Rhin) ; Tarare (Rhône) ; Bry-sur-Marne (Val-de-Marne) et Saint-Etienne-en-Devoluy (Hautes-Alpes).

E. — *Trois cantons sont passés d'un R.P.R. à un modéré* : Parentis-en-Borne (Landes) ; Ouzouer-sur-Loire (Loiret) et Trois-Bassins (la Réunion).

F.— *Enfin trois cantons sont passés d'un U.D.F. à un modéré* : Chaource (Aube) ; Bidache et Garlin (Pyrénées-Atlantiques).

L'implantation des candidats

LA MAJORITE A PERDU GINGT DES TRENTE ET UN SIEGES QUI LUI APPARTENAIENT et les « transmissions » ne se sont bien opérées pour elle, sauf exceptions, que dans les départements où elle est, de longue date, fortement implantée.

Les onze cas où elle a maintenu ses positions sont les suivants :

I. — *Huit cantons sont passés d'un P.S. à un autre P.S.* : La Bastide-de-Sérou (Ariège). Marseille III (Bouches-du-Rhône) ; (Saint-Hilaire (Aude) ; Villeneuve-de-Marsan (Landes) ; Lens-Nord-Ouest (Pas-deCalais) ; GrandQuevilly (Seine-Maritime) ; Carmaux-Nord et Monesties (Tarn).

II. — *Un canton est passé d'un M.R.G. à un autre M.R.G.* : Bastia II (Haute-Corse).

III. — *Un canton est passé d'un P.S. à un M.R.G.* : Saverdun (Ariège).

IV. — *Réciproquement un canton est passé d'un M.R.G. à un P.S.* : Montcenis (Saône-et-Loire).

Les pertes qu'a subies la majorité sont les suivantes :

A. — *Un canton est passé d'un P.C.F. à un R.P.R.* : Peyruis (Alpes de Haute-Provence).

B. — *Neuf cantons sont passés d'un P.S. à un R.P.R.* : Sisteron (Alpes de Haute-Provence) ; Carignan (Ardennes) ; Le Bouscat et Podensac (Gironde) ; Méru (Oise) ; Bertincourt (Pas-de-Calais) ; Niort Nord (Deux-Sèvres) ; Rosières-en-Santerre (Somme) et Beaucourt (Territoire de Belfort).

C. — *Cinq cantons sont passés d'un P.S. à un U.D.F.* : Aix Nord-Est (Bouches-du-Rhône) ; Chaumergy (Jura) ; Courpière (Puy-de-Dôme ; Pierre-de-Bresse (Saône-et-Loire) et Pontoise (Val-d'Oise).

D. — *Trois cantons sont passés d'un P.S. à un modéré* : Bar-sur-Seine (Aube) ; Verdun-Est (Meuse) et Rambervilliers (Vosges).

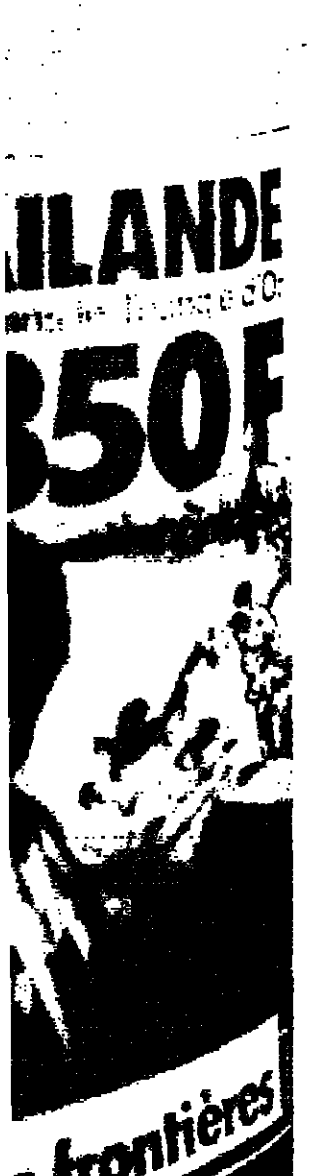
E. — *Un canton est passé d'un « divers gauche » à un U.D.F.* : Crest Nord (Drôme).

F. — *Enfin un canton est passé d'un « Mouvement des Démocrates » à un U.D.F.* : Marseille XII (Bouches-du-Rhône).

Les déboires qu'a connus le P.S., y compris dans des départements où il est loin d'être faible (Pas-de-Calais, Bouches-du-Rhône, Drôme) montrent bien que l'implantation et la cote personnelle des candidats demeurent des facteurs de première importance dans les élections cantonales, que le scrutin soit ou non « politisé ». La question est posée au parti de savoir si la mise en application du principe de non-cumul des mandats, qui est à l'origine de plusieurs des retraits du 14 mars, peut aller sans risques ni frais.

R. B.

(1) Nous laissons de côté Mayotte, où deux « divers gauche » ont succédé à deux « divers gauche », et où trois autres « divers gauche » ont été remplacés par trois « modérés ». S'il est un cas où la distinction entre ces « étiquettes » est délicate, c'est bien celui-là.



LES « DÉPARTEMENTS-TESTS »

Les élections cantonales revêtaient un double aspect. D'une part, le scrutin — première consultation nationale depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir — était censé apporter une indication sur l'état d'esprit de l'opinion. Le moins que l'on puisse en dire, c'est que la politique de changement n'entraine pas l'adhésion espérée par la majorité. Le résultat du test prend toutes les formes d'un avertissement au gouvernement. D'autre part, avec la mise en application de la loi de décentralisation, qui transfère, du préfet au président du conseil général, l'exécutif départemental, la conquête de ces postes de « patrons » constitue un enjeu non négligeable pour les partis politiques.

La gauche escomptait la confirmation de sa prédominance électorale par le gain de plusieurs de ces présidences. A la veille du scrutin, elle en revendiquait quarante-quatre sur les quatre-vingt-quinze de métropole (soit cinq pour le P.C., vingt-neuf pour le P.S., neuf pour le M.R.G. et un pour un divers gauche). Son espoir de devenir majoritaire en disposant d'au moins quarante-huit d'entre elles risque fort d'être déçu.

Les pronostics les plus tempérés laissaient prévoir la victoire dans les départements, où la présidence avait été attribuée, en raison du partage égal des voix, au doyen du conseil général. C'était le cas dans l'Aisne, dans les Ardennes, dans la Corrèze et dans la Somme. Si dans l'Aisne et en Corrèze les espérances respectives du P.S. et du P.C.F. demeurent fondées, en revanche, les électeurs ont confirmé à l'opposition les présidences dans la Somme et dans les Ardennes.

Dans trois départements, la gauche majoritaire en sièges ne détenait pas pour autant les postes de président. Il devrait être mis un terme à ces situations paradoxales dans les Pyrénées-Orientales où M. Léon-Jean Grégory (modéré) dirigeait une assemblée à majorité de gauche mais où cette dernière va sortir affaiblie du scrutin, dans l'Ardèche et dans le Jura où respectivement M. Henri Torre (U.D.F.) et M. Pierre Brantus (U.D.F.) étaient minoritaires en voix au sein de leur conseil général à la suite d'élections partielles favorables à la gauche.

A ces absences de succès, s'ajoutent des défaites possibles, voire patentes. Ainsi, le parti socialiste a d'ores et déjà perdu la présidence en Côte-d'Or et dans la Seine-et-Marne. Assurée depuis trois ans par M. Girard (div. g.), la présidence en Haute-Saône revient à l'opposition. En outre, le parti socialiste est menacé de perdre dans l'Oise, dans la Saône-et-Loire et dans la Savoie.

Alors que les experts du parti socialiste envisagaient d'enlever à l'opposition le contrôle des conseils généraux du Doubs, de la Loire, des Vosges, voire du Finistère, il semble acquis désormais que la droite maintienddra ses positions. Quant à l'éventualité de succès socialistes aux dépens du parti communiste, comme dans l'Allier, la Meurthe-et-Moselle et l'Essonne, elle semble, au vu des résultats du premier tour, irréaliste. Si le parti communiste conserve l'Allier, c'est à l'opposition que peuvent échoir l'Essonne et la Meurthe-et-Moselle. Dans ce dernier département, il est vrai que le président communiste avait été élu en 1979, alors que la gauche ne disposait que de dix-huit des trente-sept sièges de l'Assemblée départementale. Quant au Val-d'Oise, l'opposition, qui ne disposait que d'une voix de majorité, voit le danger s'écarter.

En regard de ces déconvenues, l'avantage pris par les socialistes sur les radicaux de gauche en Charente-Maritime et dans l'Eure-et-Loir apparait mince. Reste que, pour le M.R.G., la liste des déconvenues pourrait s'allonger, puisque l'opposition est en passe de gagner la présidence dans l'Eure.

Seul essai en voie d'être transformé, la présidence du conseil général de la Seine-Maritime. En ce cas, l'opposition ne manquerait pas de relancer la polémique sur le découpage cantonal, d'autant que, dans ce département, vingt-trois des quarante-deux cantons où le siège est à pourvoir, ont été modifiés.

Nous commençons ci-dessous à faire le point de la situation dans certains départements « chauds », en soulignant les cantons où la lutte pour le second tour apparaît particulièrement serrée. Dans la presque totalité des cantons, le second tour verra s'affronter un candidat de droite et un candidat de gauche. Cette situation de duels, qui confirme, par la bipolarisation, la politisation du scrutin cantonal, résulte à la fois de la règle des désistements en faveur du candidat le mieux placé dans chacun des deux camps et de l'élimination des candidats qui, au premier tour, n'ont pas obtenu un nombre de voix au moins égal à 10 % du nombre des inscrits (si un seul candidat remplit cette condition, celui arrivé en deuxième position peut se maintenir, et si aucun ne la remplit les deux candidats arrivés en tête peuvent seuls se maintenir).

ANNE CHAUSSEBOURG.

AISNE

En 1979, la présidence du conseil général était revenue à M. André Godart (mod.), au bénéfice de l'âge. La gauche et la droite se partageaient, à égalité, les quarante-deux sièges. Cette fois, la présidence est à nouveau ardemment disputée.

Au premier tour, cinq sièges (deux modérés, trois U.D.F.) ont été pourvus, sur vingt et un canton renouvelables. Au second tour, six sièges devraient revenir au P.S. (Hirson, Moy-de-l'Aisne, Soissons-Nord, Soissons-Sud, Villers-Cotterêts et Wassigny), trois au P.C.F. (Saint-Quentin-Sud, Saint-Simon et Ternier), deux au au R.P.R. (Coucy-le-Château et Rozoy-sur-Serre), un à l'U.D.F. (Condé-en-Brie) et un à un divers gauche (Guise).

Dans trois cantons, l'issue du scrutin est plus incertaine. Il s'agit de :

LA FERE : M. Cavez (P.S.) dispose d'un potentiel de 3 096 voix de gauche. M. Catalifaud, c. s. (R.P.R.) a obtenu 3 066 voix au premier tour.

LAON-SUD : M. Aumont, c. s. (P.S.), député, peut compter sur un total de 5 058 voix de gauche. M. Lamant (R.P.R.) a obtenu 4 673 voix au premier tour.

NEUILLY - SAINT - FRONT : M. Penit (P.C.), c. s., dispose d'un potentiel de 2 239 voix de gauche et M. Roy (sout. U.D.F.) en a rassemblé 1 925.

ARDÈCHE

L'Ardèche présente cette particularité d'avoir un président U.D.F.-P.R., M. Henri Torre, et un conseil général sortant à majorité de gauche (5 P.C., 11 P.S., 1 app. P.S., 10 U.D.F., 1 CNIP, 4 R.P.R., 1 mod.). La majorité avait basculé à la faveur d'une élection partielle. Elle pourrait basculer dans l'autre sens au second tour.

Sur dix-sept cantons renouvelables, cinq sièges ont été pourvus au premier tour. Trois sont revenus à l'U.D.F., un au R.P.R. et un à un divers gauche. Au second tour, le P.S. devrait l'emporter dans trois cantons (Bourg-Saint-Andéol, Villon-Pont-d'Arc et Villeneuve-de-Berg), le P.C. dans trois (Chomerac, Rochemaure et Thueyts), l'U.D.F. dans trois et le R.P.R. dans un (Saint-Agrève).

Dans deux cantons, l'issue du scrutin est plus incertaine :

VALS-LES-BAINS : M. Magontier (U.D.F.) dispose d'un capital de 2 853 voix et M. Pontal (P.S.) de 2 624 suffrages.

VERNOUX - EN - VIVARAIS : M. Finiels (P.S.), c.s., peut compter sur 1 312 voix et M. Michel (C.D.S.) sur 1 203.

ARDENNES

Dans un département divisé en trente-six cantons, l'opposition, avec dix-huit sièges (2 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 1 C.N.I.P., 2 R.P.R. et 1 apparenté, 8 modérés) n'avait réussi à conserver la présidence qu'au bénéfice de l'âge.

La création d'un nouveau canton met un terme à ce fragile équilibre. Au soir du premier tour, l'opposition, avec sept réélus (2 R.P.R., 2 U.D.F.-P.R. et 3 modérés), et trois élus (1 R.P.R., 1 U.D.F.-C.D.S. et 1 modéré), dans les dix-neuf cantons soumis au vote, s'assure une majorité plus confortable. Avec les cantons de Carignan et de Mouzon, ravis aux socialistes, elle dispose d'ores et déjà de vingt sièges au conseil général dont la présidence devrait revenir à M. Jacques Sourdille (R.P.R.), ancien député, ancien président du conseil régional, réélu dès le premier tour, à Grandpré.

Dans les neuf autres cantons restant en ballottage, la majorité devrait cependant retrouver sept de ses sièges (Charleville, Flize, Mézières-Centre-Ouest, Mézières-Est, Revin, Sedan-Ouest, Villers-Semeuse), tandis qu'un candidat modéré est en ballottage favorable à Rocroi où M. Petit (P.S.) ne se représentait pas.

Le second tour est plus incertain à Givet qui connaît toujours une certaine agitation sociale. La centrale nucléaire de Chooz, dans la cour de laquelle avaient été déposées, dimanche 4 mars, les urnes dérobées dans les communes de Rocroy, Vireux-Wallerand et Givet, pourrait faire perdre la gauche. D'autant que celle-ci ne peut être assurée de bénéficier des voix du candidat antinucléaire, M. Alain Lambert, qui totalisait 15,17 % des suffrages exprimés.

S'il s'est abstenu de donner des consignes pour le second tour, ses partisans, en revanche, se prononcent pour le vote blanc.

Il semble, de ce fait, difficile de comptabiliser ces voix. Compte tenu de cette incertitude (896 suffrages en suspens), il convient d'établir le report des voix comme suit : M. Bertrand (R.P.R.), 2 727 ; M. Majewski (P.C.), 2 283. Si la majorité toutefois l'emportait dans ce canton, elle ne totaliserait jamais que seize sièges sur les trente-sept de l'assemblée départementale.

CHARENTE-MARITIME

Largement majoritaire au conseil général, la gauche le restera à l'issue du second tour. Mais la suprématie des radicaux de gauche sur les socialistes, qui avait entraîné l'élection de M. Josy Moinet, sénateur radical de gauche, à la présidence de l'assemblée départementale, risque de prendre fin. Le P.S. détenait treize sièges, le M.R.G. douze et deux apparentés, le P.C. trois. La défaite de Mme Chaigneau, suppléante de M. Michel Crépeau à l'Assemblée nationale, dans le canton de La Rochelle-IV, au profit du conseiller sortant socialiste, M. Robert, qui devrait être réélu sans difficultés au second tour, le fait que les socialistes peuvent raisonnablement espérer augmenter leur représentation au conseil général, devrait leur permettre de prendre la présidence. D'autant qu'à La Jarrie le conseiller sortant M.R.G., M. Gueret, a été devancé par M. Guilloteau (P.S.) au premier tour. Celui-ci devrait l'emporter le 21 mars sur le candidat de l'opposition, M. Ranson (C.D.S.).

Le M.R.G. devrait conserver les cinq autres sièges qu'il détient (Mirambeau, Montguyon, La Tremblade, Château-d'Oléron et Cozes). L'opposition peut espérer conserver les sièges de Rochefort-Nord et Saint-Porchaire et enlever le nouveau siège de La Rochelle-II. Le P.S., de son côté, devrait conserver les cantons de La Rochelle-IV, Saint-Savinien et Sainte-Nord, le P.C. celui de La Rochelle-VI. Dans le nouveau canton de La Rochelle-I, M. Gomes (P.S.), devrait également l'emporter.

Dans trois cas, la situation est plus incertaine. A GEMONAC : M. Dane (P.S.) peut espérer 2 653 suffrages de gauche (P.C. + P.S. + M.R.G.) et M. Vallet 2 437. Ce siège était jusque-là détenu par l'U.D.F.

A GOURÇON : M. Montagnac (P.S.) dispose d'un potentiel théorique de suffrages de gauche de 1926 contre 1 883 pour M. Margerie (mod.), conseiller sortant. Il reste les 566 voix qui, au premier tour, se sont portées sur M. Theau (div.g.).

A MATHA : la réélection de M. Olivre (P.S.) sera difficile. Il dispose d'un potentiel de 2 861 suffrages (P.C. + P.S.) contre 2 734 pour M. Binaud (mod.).

CORRÈZE

La majorité et l'opposition étaient à égalité (15-15) dans le conseil sortant, présidé par M. Georges Debat (R.P.R.), au bénéfice de l'âge. Sept des neuf sortants de l'opposition ont été réélus au premier tour, mais la gauche est en ballottage favorable dans douze des quatorze cantons restant à pourvoir (dont neuf cantons remodelés à Brive et à Tulle). Le P.C.F. devrait l'emporter dans les cantons de Brive-Sud-Ouest, Seilhac, les quatre cantons de Tulle et celui de Vigeois ; le P.S. dans ceux de Beynat, Brive-Nord-Ouest, Brive-Sud-Est, Malemort et Saint-Privat ; le R.P.R. dans celui de Brive-Nord-Est. La gauche paraît donc assurée de prendre la majorité, et le P.C.F., la présidence.

La bataille devrait être serrée, cependant, dans le canton de Sornac, où M. Chavastelon (P.C.) peut compter sur 995 voix de gauche, contre 909 voix pour M. Cloup (R.P.R.).

COTE-D'OR

La majorité de gauche possédait, avant le 14 mars, 23 sièges et l'opposition 20. Le conseil général était présidé par M. Pierre Palau (P.S., Dijon VIII).

Dès le premier tour, trois cantons ont été conquis par l'opposition, qui détiendra donc la majorité. A DIJON-I, M. Berthou, modéré bat le sortant socialiste, M. Berthaut. A DIJON-III, le candidat R.P.R. M. Nudant, élimine M. Charuau, P.S. et à DIJON VIII, M. Palau, président du conseil général (P.S.) est remplacé par M. Jacquey (R.P.R.).

Dans deux autres cantons, les candidats sortants de gauche sont en ballottage menaçant :

LIERNAIS, le candidat R.P.R., M. Bizouard, peut espérer recueillir 920 suffrages, alors que M. Charles, M.R.G., ancien député sortant ne possède qu'un potentiel de 886 voix.

CHENOVE : M. Esmonin, c. s., P.S., dispose de 4 694 suffrages possibles contre 4 277 au candidat R.P.R., M. Jacquelinet.

DOUBS

Dans ce département, où quatre nouveaux sièges ont été créés, la gauche, qui en détenait quatorze sur trente et un dans le conseil sortant (treize P.S. et un P.C.), aurait dû en gagner quatre pour pouvoir prendre la présidence de la nouvelle assemblée. Or l'opposition a conservé, au premier tour, six de ses huit cantons soumis à renouvellement et elle a, en outre, enlevé un canton au P.S. Elle est bien placée pour l'emporter à Audeux, Boussières, Valentigney (R.P.R.), Besançon-Ouest (U.D.F.) et Clerval où le R.P.R. se maintient contre l'U.D.F. arrivé en tête, tandis que le P.C.F. devrait conserver son siège d'Audincourt et le P.S. ceux de Besançon-Nord-Est, Besançon-Planoise et Hérimoncourt, auxquels devrait s'ajouter Sochaux-Grand-Charmont.

L'opposition disposerait alors, dans la nouvelle assemblée, d'une large majorité, au sein de laquelle le R.P.R. pourrait compter treize sièges sur vingt-trois s'il l'emportait dans les deux cantons suivants :

BESANÇON-NORD-OUEST, où M. Verdot peut compter sur les 2 074 voix qu'il a obtenues au premier tour, face à un potentiel de 2 161 voix pour M. Vie (P.S.) :

MARCHAUX, où M. Angelot a obtenu 3 412 voix au premier tour, contre 3 543 voix pour la gauche (M. Mercadie, conseiller sortant, P.S.).

EURE

La présidence de M. Paul Guilbaud (M.R.G.) n'est pas assurée. M. Guilbaud disposait, dans l'ancienne assemblée, d'une modeste majorité (4 P.C., 7 P.S., 2 div. g., 5 U.D.F.-P.R., 8 U.D.F., 3 R.P.R.). Or le M.R.G. a perdu un siège au premier tour et devrait en perdre deux au second. La gauche dans son ensemble est menacée.

Au premier tour, sur vingt-deux sièges à pourvoir, dont sept remodelés, huit ont été pourvus, tous au profit de l'U.D.F.

Au second tour, le P.C. devrait l'emporter dans trois cantons (Evreux-Sud, Gisors, Saint-André-de-l'Eure), le P.S. dans deux (Louviers-Nord, et Pont-Audemer), l'U.D.F. dans deux (Routot et Saint-Georges-de-Vièvre), un revenant à un candidat modéré (Rugles) et un au R.P.R. (Evreux-Ouest).

Le second tour devrait être plus disputé à :

FLEURY - SUR - ANDELLE : M. Duval Destin (P.S. peut compter sur 3 967 voix alors que M. Rémy en a recueilli 3 842.

LOUVIERS-SUD : M. Doucet (P.S.), c.s., dispose d'un potentiel de 3 014 suffrages alors que Mme Proust en a obtenu 3 797.

VERNON-NORD : le maintien du candidat divers gauche, M. Gambu, qui a recueilli 1 793 voix rend le résultat incertain, M. Turc (P.S.) peut compter sur 2 375 voix et M. Cailloux (U.D.F.-rad.) sur 2 269 suffrages.

VERNON-SUD : M. Goudeau (P.S.) dispose d'un potentiel de 3 444 suffrages et M. Asphe (R.P.R.) en a recueillis 3 024.

VERNEUIL - SUR - AVRE : M. Demaire (M.R.G.), c.s., peut compter sur un total de 2 678 voix de gauche et Mme Monfrais sur un capital de 2 650 suffrages.

EURE-ET-LOIR

Avec huit M.R.G. et deux divers gauche, les radicaux tenaient l'assemblée départementale aux côtés de sept socialistes et face à dix élus de l'opposition (3 U.D.F., 4 R.P.R., et 3 mod.). Si la gauche reste majoritaire au soir du deuxième tour, l'équilibre des forces entre ses deux courants sera cependant modifié. Dès le premier tour, le M.R.G. a perdu au bénéfice du R.P.R. un siège à La Loupe. Il doit, pour le second tour, laisser, à Auneau, la place au candidat socialiste. Il conserve toutes ses chances à Authion-du-Perche, Cloyes et Lucé. Il ne disposera cependant plus que de six sièges dans une assemblée qui, avec la création de deux nouveaux cantons, en compte vingt-neuf. La présidence détenue par M. Robert Huwart pourrait, de ce fait, passer à un socialiste.

De son côté, le P.S après la réélection dès le premier tour de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, peut l'emporter dans le nouveau canton de Mainvilliers, ce qui compenserait alors la perte du siège de Voves que devrait gagner l'U.D.F. Il peut paraître relativement menacé dans les cantons de Bonneval et de Brézolles :

A BONNEVAL : M. Haricot (P.S.) peut espérer obtenir 3 115 suffrages contre 2 609 à M. Dufer (U.D.F.).

A BREZOLLES : M. Nespoulous, c. s. (P.S.), dispose d'un potentiel de 2 685 suffrages contre 2 430 à son concurrent M. Beranger (mod.).

La majorité du conseil général se composerait donc de neuf socialistes, six M.R.G. et un divers gauche.

Le R.P.R., enfin, devrait se maintenir à Anet, gagner dans les cantons de Dreux-Ouest et Dreux-Est. Ce qui lui donne, compte tenu de l'élection dès le premier tour de M. Sémery à La Loupe, sept sièges au conseil général aux côtés de trois modérés (deux réélus) et de trois U.D.F. (un réélu).

JURA

Présidé par M. Pierre Brantus (U.D.F.-C.D.S.), le conseil général du Jura possédait cependant une majorité de gauche (18 contre 16), depuis une élection partielle qui s'était déroulée en 1981.

Dès le premier tour, la gauche a perdu des sièges.

A CHAUMERGY : M. Ecoiffier (U.D.F.) remplace M. Marcheley (P.S.), qui ne se représentait pas et à ORGELET, M. Perrier (U.D.J.) élimine M. Michel (P.S.), conseiller sortant.

Parmi les ballottages menaçants pour la gauche, figurent : CHAMPAGNOLE où M. Fumey-Badoz (c. s. P.S.) peut espérer 3 401 voix face à M. Jourdain (R.P.R.), qui compte sur 3 954 voix. Le candidat « divers gauche » a recueilli 537 suffrages.

CONLIEGE, le conseiller sortant socialiste M. Colin totalise 1 348 suffrages de gauche, face au candidat U.D.F., M. Barthélémy qui en a obtenu 1 581, mais le candidat divers gauche a recueilli 269 suffrages qui feront la décision.

POLIGNY, le candidat de l'opposition M. Meunier (R.P.R.), compte 2 447 voix contre 2 206 au conseiller sortant socialiste M. Girod y compris les 253 voix divers gauche.

ROCHEFORT - SUR - NENON, M. Cordier (c. s. P.S.) possède 1 180 voix face à M. Fernoux-Contenet (U.D.F.) 1 307.

(A suivre.)

société

LES REBONDISSEMENTS DE L'AFFAIRE LUCET

La décision du procureur de la République de Marseille, M. Albert Vilatte, après consultations de la Chancellerie, de faire procéder à de nouvelles expertises au sujet des circonstances de la mort de René Lucet, ancien directeur de la caisse d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, a provoqué l'indignation de l'avocat de Mme Lucet, ainsi que du président de la caisse, M. de Laroque.

Tandis que la presse s'interroge sur le retard apporté à la révélation des divergences des experts, les milieux politiques restent prudents, attendant le résultat des nouvelles expertises.

Les deux collèges d'experts auront la dure tâche de déterminer, dans un délai qui n'est pas précisé, si René Lucet s'est bien donné la mort. A ce jour, il est vraisemblable que deux ou trois autopsies ont déjà été pratiquées. On peut lire dans le rapport balistique du 8 mars : « La première balle a été expulsée normalement du canon et n'a pas été poussée par la seconde. » Cette analyse laisse place à la thèse d'un crime. « A contrario », on lit dans le rapport d'expertise médico-légale du 10 mars : « La victime a fait une première tentative de suicide, la gueule du canon de l'arme étant dans le conduit auditif ; la charge a fait long feu, donnant cependant une décharge de gaz qui a brûlé la conque de l'oreille et a lésé le conduit auditif et le tympan. Le deuxième projectile a alors projeté devant lui une colonne gazeuse qui a propulsé le premier projectile hors du canon et a traversé le crâne, suivi par le deuxième pénétrant par la même porte d'entrée. »

Ce rapport, rédigé par les docteurs Mariotti et Mazeaud, laisse, lui, place à la thèse du suicide.

Les experts devront résoudre cette contradiction.

Une puissance financière et politique

De notre envoyé spécial

Marseille. — Suicide ou non, la mort de René Lucet gêne beaucoup de gens, trop de gens. C'est là peut-être ce qui explique ce secret presque absolu maintenu durant douze jours sur les contradictions de l'enquête A divers moments la semaine dernière, alors que se multipliaient les indices faisant état d'obscurités et de divergences dans les rapports d'expertises, on a eu un curieux sentiment : paradoxalement la thèse du suicide, aussi peu établie soit-elle, et tellement exploitée par l'opposition dans une assez indécente campagne électorale, semblait, après tout, satisfaisante à tous.

Le permis d'inhumer était délivré, les policiers niaient les réserves que les experts et eux-mêmes soulevaient. Le parquet de Marseille se taisait Et, à la chancellerie, on s'appliquait jour après jour jusqu'au lundi 14 mars, à affirmer et réaffirmer l'évidence du suicide. Bien plus, des déclarations officielles venaient en quelque sorte se faire écho sur la nécessité de tourner la page.

S'il était nécessaire, cette réserve montre bien la véritable dimension de l'affaire Lucet. Une affaire politique, explosivement politique.

De René Lucet, directeur efficace et militant acharné, la controverse furieuse des derniers jours avait en quelque sorte livré un portrait caricatural Pour les uns, l'homme victime d'une campagne ignominieuse, de l'injustice du pouvoir d'État et de la chasse aux sorcières aurait été en quelque sorte un saint Georges succombant aux coups bas dans sa défense de la « Sécu » contre les appétits rouges. Et c'est d'ailleurs là une image qu'aimait à promouvoir René Lucet lui-même lorsqu'il déclarait, le 3 mars : *« On me jette en pâture au parti communiste... J'ai eu deux torts : réduire la part de la mutualité dans ce département où elle se substituait illégalement à la Sécurité sociale et ramener la représentativité de la C.G.T. à l'intérieur de la caisse à moins de 40 %. »*

Et les autres, ses adversaires, notamment la C.G.T. et le parti communiste, voyaient en René Lucet, du moins officiellement, une forme de patron rétrograde, sous-marin du patronat, usant de la menace, voire de la force, avec sa milice interne, faisant de la répression antisyndicale un mode de gouvernement. Ils voyaient aussi en lui un personnage aux relations professionnelles et privées douteuses, lié avec le milieu marseillais. Ce qui fut écrit dans le journal *la Marseillaise* et valut à cette publication de perdre un procès en diffamation.

Ce schématisme extrême ne pouvait guère déboucher que sur une tension extrême entre les deux parties : s'il est vrai que bien des militants et des délégués cégétistes et cédétistes eurent à souffrir dans leur travail — promotions refusées, mises au placard, mutations autoritaires — des méthodes de ce directeur hors de l'ordinaire, il est tout aussi vrai que M. Lucet et sa famille furent, à de nombreuses reprises, l'objet de menaces, d'intimidations, de lettres anonymes. Comme fut vraie cette obligation de changer à cinq reprises de numéro de téléphone, alors qu'il figurait pourtant sur la « liste rouge », en principe inviolable.

Mais résumer l'affaire à ce seul climat d'intolérance, de violence, serait superficiel, comme limiter les causes du drame à ce seul rapport de l'Inspection générale des affaires sociales, plutôt bénin et fragmenté, serait passer sous silence l'essentiel.

Convoitises

L'affaire est d'une tout autre dimension politique et financière. Car il s'agit de M. René Lucet. Et il s'agit de Marseille. Il s'agit du patron de la Sécurité sociale des Bouches-du-Rhône, c'est-à-dire de l'homme qui, par délégation, a, au quotidien, la plus grande puissance financière de la région. Qui, dans la région, a à gérer 25 millions de francs par jour ouvrable — les prestations sociales quotidiennes — qui dispose à Marseille d'un budget annuel de fonctionnement de plus de 500 millions de francs ? Ces sommes énormes peuvent, on le conçoit, susciter bien des appétits et des alliances, des calculs et des convoitises. Par sa responsabilité de directeur, et par l'usage qu'il en fit, René Lucet se trouvait donc être tout naturellement un homme essentiel, à la charnière de la vie économique et politique de Marseille.

Ainsi s'explique le conflit immédiat, brutal, le bras de fer politico-économique imposé aux puissantes mutuelles proches de la C.G.T. et du P.C., notamment à la Mutuelle des travailleurs. Cette bataille, les mutuelles l'ont perdue, même si le responsable de l'U.D. C.G.T. de Marseille, M. Henri Sarian, affirmait récemment que *« l'accord passé le 22 janvier 1981 entre la C.P.C.A.M. et les mutuelles furent une grande victoire pour les travailleurs »* Et tout aussi bien si l'on peut douter que l'exactitude des chiffres avancés par M. Lucet même à propos des sommes ainsi récupérées — 50 à 60 millions de francs annuellement — il reste tout à fait vraisemblable que cette « normalisation » a porté un coup sévère à ces mutuelles et à leurs alliés.

Comme il est vraisemblable que toute cette opération ne se fit pas sans une neutralité politique de la mairie de Marseille.

Pour autant, M. René Lucet ne faisait là qu'exercer ses responsabilités et honorer la mission — remettre de l'ordre — qui lui avait été confiée. A condition de s'en tenir à ce rapatriement à la Caisse de sa propre charge de travail et de sa trésorerie. Or, au-delà de toute considération sur la mort, il est établi que le directeur de la C.P.C.A.M. n'a pas usé de la même rigueur de principe vis-à-vis de toutes les mutuelles. Il s'agit bien évidemment des relations avec la Société mutualiste des Bouches-du-Rhône (S.M.B.D.R.). Ces relations, d'ailleurs officialisées par un protocole signé le 26 mars 1981, ont attiré l'attention des enquêteurs de l'IGAS. Ils y consacraient une partie de leur rapport pour s'étonner d'irrégularités dans le recouvrement des arriérés, 1 million de francs environ dû à la caisse par la Mutuelle, et de l'attitude très clémente de M. Lucet à l'égard de cette mutuelle et d'elle seule. A bien le lire, en effet, ce protocole d'accord qui indiquait notamment le transfert progressif à la C.P.C.A.M. de trente mille dossiers d'assurés sociaux non mutua[illegible] le S.M.B.D.R. par la Caisse, constituait un véritable et surprenant accord d'assistance technique et administratif.

A partir de là, des questions se posent sur cette mutuelle, sur la composition de son conseil d'administration, sur la réalité du transfert des dossiers sous-traités.

Un deuxième point important, et qui atteste la réalité politique de toute cette affaire, tient au jeu ambigu, ou plutôt au recrutement hétéroclite de Force ouvrière à Marseille. Le secrétaire de l'union départementale déclarait récemment : *« Nous sommes à un carrefour. »* Un carrefour fort emprunté, en effet, et qui a abouti à une cohabitation un peu suprenante des socialistes modérés marseillais et des militants du R.P.R., voire de l'extrême droite marseillaise. Militant lui-même, Lucet s'est appuyé à fond sur ce syndicat F.O., et plutôt d'ailleurs sur la droite, favorisant l'entrée à la caisse d'un certain nombre de militants de fraîche date.

De la C.G.T. à l'A.O.P.

Lorsqu'il arriva à Marseille Lucet était accompagné d'un curieux personnage M. Jean Dochier. Cet homme, promu chef du fameux service des relations humaines, a eu une carrière intéressante. Militant important de l'union départementale C.G.T. de Seine-et-Marne, et, semble-t-il même, ancien élève de l'école des cadres du parti communiste, M. Dochier devenait à Marseille le patron officieux de F.O. à la caisse.

C'est lui, notamment, qui allait favoriser la mise en place de cellules A.O.P., équivalent R.P.R. des cellules d'entreprise, mais sous couvert F.O. Ainsi, d'une certaine manière, à la bataille menée par Force ouvrière pour s'imposer majoritairement à la caisse, devait correspondre une autre bataille plus discrète menée par M. Dochier pour prendre le contrôle de cette section F.O.

Ainsi coexistent alors à la caisse divers syndicalistes, M. René Massoni, secrétaire à Marseille du mouvement Solidarité et défense des libertés, M. Robert Mouriès, muté ensuite à la caisse d'allocations familiales, membre du SAC, inculpé dans l'affaire d'Auriol. Cette bataille d'influence longtemps larvée allait éclater publiquement dans les derniers jours de l'occupation de la caisse par René Lucet et une centaine de fidèles de cette droite F.O. lorsque le syndicat F.O. fut obligé de publier un *« communiqué officiel du syndicat F.O. »*, où il était écrit notamment : *« Nous dénonçons les diverses informations erronées et tendancieuses diffusées pendant ce conflit qui n'émanaient pas de l'organisation syndicale Force ouvrière... Le syndicat Force ouvrière ne saurait couvrir des actions incontrôlées qui ne sont pas de nature à régler un problème qui va bien au-delà de notre organisme. »* C'était la rupture et, d'une certaine façon, le lâchage de M. Lucet par ses alliés de route.

PIERRE GEORGES.

LES TITRES DE LA PRESSE PARISIENNE

« Affaire Lucet : le suicide était presque parfait. » *Comme LIBERATION, la totalité des quotidiens parisiens évoquent en première page, ce mercredi 17 mars, les mystères de la disparition du directeur de la caisse d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône. A la « une » du QUOTIDIEN DE PARIS, une main brandit un revolver « Affaire Lucet : le deuxième tour », titre le journal qui publie en dessous de cette arme la photo de deux balles. FRANCE-SOIR et LE MATIN DE PARIS ont eu l'idée de la même manchette à une nuance près. « Affaire Lucet : suicide ou crime ? », se demande le premier, tandis que le second titre sur toute la largeur de sa première page : « Affaire Lucet : suicide ou assassinat ? »*

Sur quatre colonnes à la « une », LE PARISIEN LIBERE annonce que son envoyé spécial à Marseille a recensé « les sept mystères d'un étrange suicide ». *L'HUMANITE consacre à l'affaire un titre en milieu de page qui tient en deux mots :* « Le doute ».

LE FIGARO et L'AURORE sont les seuls quotidiens parisiens du matin à n'accorder qu'une importance très relative aux rebondissements de l'affaire Lucet. Trois lignes identiques, au bas de la première page, renvoient le lecteur à des informations à l'intérieur du journal « Controverse à propos du suicide de René Lucet, directeur de la caisse d'assurance-maladie de Marseille. De sérieuses divergences apparaissent en effet dans les rapports des experts », *expliquent les deux journaux du groupe Hersant.*

LA CAMPAGNE DE CALOMNIES N'EST-ELLE PAS TERMINÉE ? demande l'avocat de Mme Lucet

L'avocat de Mme Françoise Lucet, Mᵉ Matthieu Baffert, a déclaré, mardi 16 mars : *« Nous avons appris avec indignation par la presse que des doutes subsisteraient sur la mort de M. René Lucet et qu'un collège d'experts aurait été désigné pour lever la contradiction existant entre les différents rapports dressés à la suite du décès. Pourquoi aura-t-il fallu attendre plus de treize jours pour que cette contradiction soit découverte, alors que les services de police semblaient avoir pris toutes les précautions avant de délivrer le permis d'inhumer »*, ajoute Mᵉ Baffert. *« Pourquoi une telle publicité a-t-elle été donnée à cette querelle d'experts et à cette désignation ? Si cette mesure est politique, elle est véritablement scandaleuse. La campagne de calomnies n'est-elle pas terminée »*, demande Mᵉ Baffert, qui indique, par ailleurs, qu'il a demandé au procureur de la République de Marseille, M. Albert Vilatte, communication du dossier complet d'expertises. *« En tout état de cause,* conclut-il, *cette décision vient troubler le chagrin d'innocentes victimes. »*

● *Le rôle de la Cour de Luxembourg.* — Mme Simone Rozès, ancien président du tribunal de Paris, aujourd'hui avocat général à la Cour de justice des Communautés européennes, vient de présenter, au cours d'une conférence de presse à Paris, un livre destiné à inciter les juristes, avocats et magistrats, à saisir la Cour de Luxembourg en cas de conflit juridique entre les sources de droit communautaire et les lois françaises Ce livre, qui a pour titre *Guide pratique, article 177, C.E.E.*, est dû à M. Roger-Michel Chevallier, professeur associé à l'université Strasbourg-III et à Mme Dominique Maïdani, avocat au barreau de Luxembourg. Il est en vente au prix de 35 F au bureau d'information de la Commission européenne, 61, rue des Belles-Feuilles, 75016 Paris.

Un recours systématique au « marché de gré à gré »

Les enquêteurs de l'Inspection générale des affaires sociales ont cherché à éclaircir les méthodes de passation des marchés utilisées par Lucet. Ce dernier paraissait recourir de manière systématique à la procédure du « marché de gré à gré », qui, contrairement à celle de l'« appel d'offres », ne fait pas appel à la concurrence et permet donc de privilégier certaines entreprises.

Pour les marchés d'un montant inférieur à 100 000 francs, seuls décident le directeur et son collaborateur qui s'occupe des marchés. Au-dessus de ce montant, un appel d'offres doit être lancé. Entre 100 000 francs et 1 million de francs, le « gré à gré » reste possible sous certaines conditions : la commission dite « des locaux », émanant du conseil d'administration, au vu d'un programme immobilier défini par elle, peut donner son aval et le directeur utiliser alors le « gré à gré ». Enfin, un marché peut être fractionné en plusieurs opérations d'un montant inférieur à 100 000 francs.

Lors de leur enquête en novembre dernier, les inspecteurs de l'IGAS n'ont pu établir de constat en la matière, en raison du manque total de coopération de la part du personnel d'encadrement. Une nouvelle enquête administrative pourrait être ouverte prochainement. Il apparaît que Lucet aurait passé des marchés de gré à gré (inférieurs à 100 000 francs) pour un montant important. Une des principales entreprises bénéficiaires de ces marchés de « gré à gré » serait la Coopérative d'entreprise générale du Midi.

Voici les indications concernant cette société, consignées au tribunal de commerce de Marseille. Elle a été créée le 11 septembre 1953 sous le nom de Coopérative d'entreprise générale de peinture du Midi. Son siège social actuel est situé dans le second arrondissement de Marseille, 5 et 7, rue Méry. Elle a changé à plusieurs reprises, depuis 1953, de statuts et d'adresse. Elle est inscrite au registre du commerce sous le nº B.050.80.51.85. A la date du 11 mai 1981, le président du conseil d'administration était M. Jean-Christophe Le Guen. On trouvait parmi ses membres MM. André Valgalier, Bernard Bagot et Dominique Venturi. En 1980, elle avait enregistré une perte de 580 718 francs. Cette année-là, le président du conseil d'administration était M. Jacques Venturi, entré dans la société en 1969 et qui devait par la suite démissionner de ses fonctions. En 1979, M. Dominique Venturi déclarait habiter 17, allée des Ormeaux, dans le douzième arrondissement de Marseille, adresse qui, par la suite, devait être celle de M. Lucet. — D. R.

La procédure et la réserve du parquet

Douze jours après la mort de René Lucet et quatre jours après la réception d'un rapport de synthèse de la police — dubitatif sur la thèse du suicide de l'ancien directeur de la caisse d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, — la justice a consenti à sortir de sa réserve Non sans difficulté.

Par le biais d'un communiqué, le procureur de la République de Marseille, M. Albert Vilatte, a fait savoir, mardi 16 mars : *« Au vu des éléments de l'enquête, et plus particulièrement du rapport de synthèse du commissaire de police du 12 mars, du directeur du laboratoire scientifique de Marseille du 8 mars, du rapport d'expertise médico-légale des docteurs Maroitti et Mazeaud du 10 mars, j'ai pris la décision de désigner deux collèges d'experts médecins légistes, d'une part, et d'experts en balistique, d'autre part, inscrits sur la liste nationale des experts qui, dans le cadre de l'article 74, alinéa 2, du code de procédure pénale, procéderont à toutes nouvelles investigations rendues nécessaires par les divergences d'appréciation et d'interprétation figurant dans les expertises initiales. Les collèges d'experts auront pour mission de déterminer les circonstances de la mort de M. Lucet. »*

Peu importe, à ce stade, que la décision de nommer ces nouveaux collèges d'experts ait été prise par la chancellerie ou non. L'on sait bien que la décision en revient au garde des sceaux et que l'annonce a été laissée aux bons soins de Marseille. Un oubli figure cependant dans ce communiqué. Il n'est pas dit à quelle date ces experts doivent rendre leurs travaux *« au magistrat délégué »*, en l'occurrence le procureur de la République lui-même. Or l'article 161 du code de procédure pénale précise bien, dans son premier alinéa : *« Toute décision commettant des experts doit leur impartir un délai pour remplir leur mission. »* Ce délai sera bref, dit-on à la chancellerie Mais encore ? De même, le communiqué du parquet de Marseille n'indique pas quels sont les experts désignés pour cette nouvelle vague d'expertises. Selon certaines informations, ceux-ci n'étaient pas encore nommés, ce mercredi matin 17 mars.

Ce brouillard sur une enquête préliminaire peut, certes, s'expliquer. Le rapport des policiers de la sûreté de Marseille a été remis au procureur de la République, vendredi 12 mars. M. Robert Badinter a alors demandé que le « dossier » remonte à Paris et c'est seulement dans la soirée du lundi 15 mars, qu'un substitut du parquet de Marseille a remis, en personne, le « dossier » en question à la chancellerie.

Ce qui est moins explicable, en revanche, ou plutôt moins classique, c'est la volonté des magistrats compétents d'en rester au stade de l'enquête préliminaire. Cela a beau être légal, cela n'en est pas moins rarissime. L'ouverture d'une information judiciaire (la nomination d'un juge d'instruction) n'offrirait-elle pas, en effet, la meilleure des garanties pour une enquête qui se révèle aujourd'hui plus complexe qu'on ne pouvait le penser à l'origine. Une chose est sûre, l'enquête préliminaire en cours, sous la responsabilité du procureur de la République, fait que le parquet et la chancellerie conservent la maîtrise d'un dossier explosif.

C'est si vrai que M. Vilatte, en se référant à l'article 74 du code de procédure pénal, s'est bien gardé de citer son dernier alinéa. Le voici : *« Le procureur de la République peut aussi requérir information pour recherche des causes de la mort. »*

LAURENT GREILSAMER.

Les réactions à Marseille

De notre correspondant

Marseille. — Les trois quotidiens marseillais du mercredi 17 mars ont consacré chacun une page aux explications et aux détails de l'enquête sur la mort de René Lucet. Pour le *Provençal*, qui titre « Six questions autour d'un suicide », il s'agit d'expliquer pourquoi il a fallu treize jours pour que le rapport d'enquête transpire. Il publie une déclaration de M. Jean-René de Laroche, président du conseil d'administration de la Caisse : *« Je suis absolument effaré par le véritable complot tendant à jeter le trouble sur le suicide d'un homme. L'opération politique a été lancée entre les deux tours des élections cantonales par l'intermédiaire d'une certaine presse. Nous avions des premiers signes de ce qui se préparait dès jeudi, lors de la réunion du conseil d'administration. En effet, ce jour-là, certains des administrateurs de la C.G.T., revenant sur les circonstances du suicide de René Lucet, réclamaient une enquête de police. « Cela nous prouve,* ajoute M. De Laroche, *que les communistes ne reculent devant rien et qu'ils s'introduisent partout, y compris au ministère de la justice. Le problème pour eux c'est qu'il y a un cadavre gênant. Alors ils ont trouvé le moyen de s'en défaire. Les communistes veulent le contrôle de la santé en France et de la Sécurité sociale. »*

Dans *la Marseillaise*, M. Jacques Roger, rédacteur en chef, écrit : *« Nous voulons retenir ici l'aspect intolérable de la campagne à laquelle la droite et les médias se sont livrés pendant presque quinze jours, se relayant les uns les autres. Tout aura été utilisés, et les pires bassesses ne nous auront pas été épargnées. Certains iront même jusqu'à attribuer le cadavre à la gauche, ne reculant devant aucun adjectif douteux pour faire bonne mesure. C'est le cas des hommes politiques tels que Chirac, Pasqua, le secrétaire général de F.O., Bergeron, de journaux comme* le Méridional, le Quotidien de Paris, le Figaro. *Une plus grande attention, mesure, voire discrétion, aurait été beaucoup plus compatible avec la simple réalité. Car si des éléments restent troublants dans cette affaire une chose est sûre : ce sont ceux qui ont crié très fort qui ont lâché, voire trahi, René Lucet. Il s'en plaignait déjà peu de temps avant sa mort. »*

Sous le titre « Rebondissement opportun », M. Gabriel Domenech, rédacteur en chef du *Méridional*, écrit : *« Après la manipulation des chiffres, la manipulation des faits. On peut se demander jusqu'où iront les nouveaux princes de la gauche unie, naguère si pointilleux devant les affaires de Broglie, Boulin, Fontanet et autres « mystères », comme ils disaient, démontrant selon eux la pourriture du régime précédent. S'il n'a fallu qu'une nuit pour transformer la déculottée de dimanche en un semblant d'équilibre maintenu entre l'opposition et la majorité, afin d'éviter au second tour le traditionnel glissement vers les gagnants, treize jours auront été nécessaires pour faire du suicide gênant de René Lucet une exécution possible Disons-le tout de suite, la thèse du crime qu'on voudrait accréditer depuis hier apparaît tellement invraisemblable qu'il ne nous surprendrait pas qu'il s'agisse d'un de ces monstrueux trucages destinés d'abord à jeter le trouble dans les esprits, ensuite à dégager la responsabilité de Mme Questiaux ou du gouvernement qui la soutient dans cette dramatique affaire dont on pense peut-être qu'elle a pesé lourd dans la défaite des cantonales ».*

« Il n'aurait donc pas été suffisant pour ce pouvoir sans entrailles, ajoute M. Domenech, *de pousser un fonctionnaire hors pair à se donner la mort pour sauver sa dignité et son honneur. On voudrait maintenant lui voler le mérite ou la folie (qui pourrait se permettre de juger) de l'acte suprême auquel il s'est livré, parce qu'il ne crut pas en cet instant qu'il y eût autre chose à faire (...). » Bref, conclut M. Domenech, tout le battage voulu pour laisser entendre que le directeur de la Caisse primaire des Bouches-du-Rhône pourrait bien avoir été la victime d'on ne sait quel règlement de compte, voire d'un crime crapuleux, avec tout ce que cette supposition a d'odieux, si l'on considère que ce serait pratiquement en présence de son épouse qu'il aurait été tué (...). On voit à quel point la manœuvre serait ignoble si, comme certains détails nous amènent à le croire, elle était dictée à des fins politiques. »*

JEAN CONTRUCCI.

● *Les conciliateurs judiciaires* tiendront, jeudi 18 mars, au palais du Sénat, salle Médicis, leur troisième colloque national à partir de 9 heures.

● *Manifestations d'organisations juives devant le centre Assas.* — Quelque trois cents l'université Paris-II, pour pro- dans la soirée du 16 mars, à proximité du centre Assas de l'université de Paris-II, pour protester contre l'interdiction d'une réunion sur le thème « antisémitisme et judaïsme » dans les locaux de l'établissement.

SOCIÉTÉ

UNE RENCONTRE A LILLE

Les travailleurs sociaux « acteurs de l'ombre »

Lille. – La santé en 1981, le travail social cette année : les animateurs catholiques des semaines sociales de France tentent désormais après plusieurs années d'éclipse de tendre la main, à travers un thème de réflexion, à des professionnels – non pour définir, comme ils l'ont fait de leur création en 1904 jusqu'en 1973, la doctrine sociale de l'Eglise, mais pour tenter de préserver un regard spécifiquement chrétien sur les activités sociales et d'insuffler une certaine conception de l'homme, *« à la fois,* disent-ils, *personne et individu socialisé ».*

Cette tentative était d'autant plus audacieuse qu'elle s'adressait à Lille à trois cents travailleurs sociaux, *« acteurs de l'ombre »*, déchirés entre une logique hiérarchique et administrative qu'ils récusent et une tentation militante à laquelle ils ne veulent plus céder, même si ce fut le cas de beaucoup de générations formées après 1968. Leur place aujourd'hui, à la charnière des individus et des institutions, à côté des syndicats, est encore mal située, leur susceptibilité, de ce fait, est souvent aiguë.

Peut-on, se sont demandé les orateurs durant ces journées, améliorer la productivité du service non marchand ? Comment concilier solidarité et efficacité de l'action sociale dans un contexte de crise ? Quelle place donner aux bénévoles ? Ne convient-il pas de travailler au plus près du tissu social à travers le mouvement associatif ou les groupes minoritaires, et d'être attentif aux excès pervers de l'Etat-providence ? Autant de questions posées, autant de mises en cause des pratiques sociales.

Seuls, parmi les délégués, les militants syndicaux opposeront réellement à ce discours personnaliste d'inspiration chrétienne une autre logique : *« Comment voulez-vous,* demandait M. Dominique Brunet, formateur dans une école de Lille et militant C.F.D.T., *que les jeunes chômeurs soient, comme vous le souhaitez, des acteurs à la base du jeu social dont ils sont écartés ? Une telle action sur les individus ne serait qu'un psychodrame de la misère. Seule l'action globale permet d'agir sur les causes, contre le système capitaliste. »* Conception politique proche de l'action sociale chez M. Roger Leman, président de l'atelier populaire d'urbanisme de l'Alma-gare à Roubaix, où il habite ;

De notre envoyé spécial

il voit le travail social comme *« une aide technique »* aux mouvements collectifs qui apparaissent sur le terrain.

A ces questions abstraites la plupart des travailleurs sociaux ne sauront que répondre, trop coupés qu'ils sont habituellement de l'Université et de la conceptualisation, comme devait le rappeler M. Christian Bachmann, professeur à l'université de Paris-XIII : *« Les rapports sont très inégaux,* déclarait-il, *entre les spécialistes de sciences humaines et les travailleurs sociaux, qui servent souvent aux premiers, pour leurs travaux, de simple prétexte ou d'illustration. »* Les délégués en définitive étaient moins à la recherche des finalités globales que voulaient leur insuffler les responsables de cette semaine sociale que de méthodes de travail plus efficaces.

Moins d'échecs

On a parlé durant ces journées de ces travailleurs sociaux, confrontés au chômage des jeunes, qui deviennent des entrepreneurs de maçonnerie ou de menuiserie, créateurs d'emplois : *« On constate,* a affirmé M. Henri Le Marois, professeur de gestion, *beaucoup moins d'échecs dans ce domaine que dans les années 75. »* A cela, pour lui, trois raisons : les aides plus nombreuses, les créneaux plus affinés et l'expérience de gestion des travailleurs sociaux nettement confirmée. On a évoqué aussi ces éducateurs qui passent contrat avec les sociétés d'H.L.M. pour loger les mères seules avec enfants, ou ceux qui tentent d'éviter le placement des jeunes en difficulté dans les centres d'aide par le travail (C.A.P.) destinés aux débiles profonds ou moyens.

La fonction d'analyse et de transmission des dossiers que devraient remplir les travailleurs sociaux en contact avec de nombreux groupes a été en revanche mal élucidée. Les raisons des difficultés pour les quelque quatre cent vingt mille travailleurs sociaux (1) à remplir effectivement cette *« fonction d'évaluation »* n'ont pas été bien cernées. Seuls les éducateurs en formation de Lille qui manifestaient la semaine dernière pour réclamer des cours d'économie ont donné sans doute un élément de réponse. En était un autre le vœu de M. Bachmann que les sciences humaines et le travail social multiplient entre eux les passerelles : *« La logique de participation qui se met en place,* déclarait-il, *veut que les travailleurs sociaux, médiateurs tout naturels, améliorent leurs méthodes d'évaluation. »* Aux Etats-Unis il existe deux revues mensuelles de haute qualité sur cette question de l'évaluation des méthodes ; en France aucune. La quasi-absence parmi les orateurs de travailleurs sociaux démontre à elle seule le chemin encore à parcourir.

NICOLAS BEAU.

(1) Parmi les quatre cent vingt mille travailleurs sociaux recensés par le ministère de la santé et de la famille en janvier 1978 on compte plus de deux cent quatre vingt mille « assistantes maternelles » agréées.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE TOURS

Une affaire d'internement psychiatrique jugée neuf ans après les faits

Tours. – Il aura fallu plus de neuf années pour que l'affaire soit jugée. Neuf années sur fond d'adultères et de psychiatrie, neuf années qui ne constituent, selon un avocat de la défense, qu'une *« histoire tragi-commique d'internements abusifs »*, neuf années qui permettent néanmoins de mettre en lumière certains rouages défaillants dans le fonctionnement administratif des services de psychiatrie.

Le 28 mars 1973, M. Jacques Fior porte plainte après avoir été conduit de force et interné durant quatre jours dans le service de psychiatrie du professeur Pierre Sizaret, au centre hospitalier régional de Tours. Il se constituera par la suite partie civile. C'est finalement le 12 mars 1982 que pour la première fois l'affaire fut examinée devant le tribunal correctionnel de Tours présidé par M. Max Touzé. Étaient inculpés à divers titres (internement arbitraire, séquestration, délivrance et usage de faux certificat, menaces verbales, etc.) M. René Legeais, directeur général du centre hospitalier de Tours en 1973, le professeur Sizaret, le docteur Serge Clément, médecin généraliste, et sa femme.

Rabelais à l'asile

Un dossier unique pour deux affaires distinctes. Autour des mésaventures vécues en 1973 par M. Jacques Fior, gérant d'une entreprise de maçonnerie à Chinon (Indre-et-Loire), il faut faire la part entre le *« croustillant »* fait divers et les infractions au code de la santé, bien dissocier le scabreux et le reste qui a nourri, selon Mᵉ Jean Duneigre, l'avocat de M. Legeais, toute *« une propagande politico-publicitaire »*.

Le *« croustillant »*, c'est en 1973 un double adultère. Mme Marie-Odile Fior, au dire de son mari, *« souffre depuis décembre 1972 d'une véritable dépression »*. Elle devient la patiente du docteur Clément, installé depuis quelque temps à Chinon. Le praticien tente dans un premier temps *« de conseiller Mme Fior dans sa vie conjugale »*. Difficile thérapeutique ! Finalement, explique-t-il aujourd'hui, *« touché par les malheurs qu'avait connus ma patiente, la pitié que je ressentais s'est transformée en quelque chose de plus important, des liens autres que ceux qui se nouent habituellement entre médecin et malade »*.

Une fugue à deux pendant quelques jours en Lozère et voilà que

De notre envoyé spécial

l'idylle naissante semble brusquement tourner court. Le docteur Clément souligne avoir immédiatement mis son épouse au courant : *« Psychologue, elle comprend bien ce genre de problèmes »*, dira-t-il. Découvrant les faits, M. Fior en a-t-il, comme il le déclare, pris dans un premier temps son parti ? Au contraire, le docteur Clément a-t-il entretenu l'équivoque ? Les témoignages divergent.

Tout se précipite le soir du 23 mars. Après plusieurs entrevues et contacts téléphoniques les jours précédents, le couple Clément se rend au domicile du couple Fior, à la demande de M. Fior. Énervement, débat tumultueux, altercations, coups, le docteur Clément, *« rugbyman distingué »*, immobilise avec l'aide de sa femme le mari de sa maîtresse : *« J'ai fait en mon âme et conscience mon travail jusqu'au bout »*. Mme Fior prépare une seringue de deux ampoules de valium. L'injection intramusculaire est faite, sans que l'on puisse préciser si elle l'a été par le docteur Clément ou par sa femme.

Des voisins habitant à plusieurs kilomètres sont appelés. Ils verront le docteur Clément maintenant énergiquement M. Fior la face contre le sol. On appelle un ambulancier et les deux couples partent vers Tours en direction du centre hospitalier Bretonneau distant de 40 kilomètres. Ils y arrivent vers minuit. M. Fior y restera quatre jours. Il est théoriquement sous le coup d'un *« placement volontaire »*. Un certificat médical rédigé par le docteur Clément indique notamment que M. Fior présente *« une crise de démence furieuse due à un traumatisme psychologique »*.

Irrégularités

Le transfert sur Tours était-il justifié alors qu'un hôpital psychiatrique fonctionnait à quelques kilomètres de Chinon ? *« L'habitude,* répondront les inculpés, *voulait alors que tous les malades mentaux du département soient transférés sur les quartiers psychiatrique de Tours »*. C'est l'habitude encore, expliquera-t-on, qui était à l'origine d'un *« certain laxisme »* dans la gestion administrative des dossiers des malades. Démontrées dans le cas de M. Fior, de très nombreuses autres irrégularités furent par la suite recensées.

Un supplément d'information ordonné en 1976 par la chambre d'accusation d'Orléans permit la saisie de divers documents médicaux et administratifs. On établit alors que plus de 150 personnes avaient été internées entre 1971 et 1973 sans que la législation ait été respectée. Il s'agissait surtout d'importantes irrégularités concernant la rédaction et la signature des fiches des demandes d'admission des malades en *« placement volontaire »*. C'est ainsi que la fiche de M. Fior avait été signée par un proche mais bien à la demande du professeur Sizaret par une assistante sociale du service qui ne connaissait le *« malade »* que pour avoir assisté à l'entretien qu'il avait eu avec le chef de service.

Faut-il parler à tout coup, dans les autres cas, d'*« internements abusifs »* ? Pour Mᵉ Duneigre, *« il convient de remarquer qu'aucune plainte n'a jamais été déposée »*, preuve évidente, selon lui, qu'il n'y a pas eu d'infraction. M Legeais, responsable juridique de ces anomalies administratives, ne nie pas qu'au fil des ans, un *« certain laxisme sans mauvaise volonté »* se soit installé dans l'ensemble des quartiers de psychiatrie. Il souligne aussi *« qu'il ne pouvait pas tout faire lui-même »* et reconnaît *« qu'aucune vérification régulière des dossiers n'était faite »*. Les débats n'ont cependant pas véritablement abordé ce dernier point. Il semble enfin que, depuis 1976 – année où les anomalies furent officiellement établies – la préfecture d'Indre-et Loire veille de manière plus rigoureuse à l'application de la loi.

De 1973 à 1982, la partie civile a vu sa marge de manœuvre se rétrécir progressivement sous l'effet conjoint de la prescription, de l'amnistie et de la loi *« sécurité et liberté »*. Pour M. Yves Guibert – l'avocat de M. Fior – le docteur Clément *« n'a pas prononcé le serment d'Hippocrate mais bien un serment d'hypocrite »*. Mᵉ Alain Ballot, avocat du couple Clément, a pour sa part violemment attaqué M. Fior, jouant à plaisir avec les termes psychiatriques, qualifiant ce dernier *« d'alcoolique »*, dénonçant ses *« nombreuses amitiés féminines »* et sa propension à la pornographie, allant jusqu'à échafauder un scénario rabelaisien pour toutes ses aventures bien *« chinonaises »*. Il alla même jusqu'à expliquer en définitive toute l'affaire par la déception ressentie par M. Fior en voyant qu'il ne pouvait, le 23 mars 1973, réaliser une *« partie carrée »* avec sa femme et le couple Clément. M. Fior, quant à lui, réclame 245 000 francs de dommages-intérêts. Mais sur le fond, on est resté silencieux. Aucun débat de fond sur les internements abusifs, aucun développement sur les responsabilités médicales en grande partie à l'origine de telles situations.

L'audience s'est résumée à la confrontation de deux hommes : L'épouse du Dr Clément, malade, a rapidement quitté le tribunal après son interrogatoire ; M. et Mme Fior ont divorcé il y a plusieurs années et Mme Fior n'avait pas été citée comme témoin.

Jugement le 6 mai.

JEAN-YVES NAU.

MÉDECINE

DANS SON SIXIÈME RAPPORT

L'Organisation mondiale de la santé dénonce l'aggravation de la situation sanitaire dans le tiers-monde

Est-il possible de faire une évaluation globale de la situation sanitaire du globe ? C'est à cette gageure que s'attaque l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) en publiant son « sixième rapport sur la situation sanitaire dans le monde », dans lequel elle dresse un tableau de l'état pathologique des populations des pays industrialisés et du tiers-monde, avant d'analyser l'utilisation des ressources sanitaires et leurs capacités à s'adapter à l'objectif fixé par l'Organisation : « La santé pour tous en l'an 2000 ».

Dans son introduction, le docteur Halfdan Mahler, directeur général de l'O.M.S., avoue un pessimisme certain. « Ainsi, écrit-il, ni les hypothèses optimistes des autorités sanitaires du monde entier ni leur espérance en une amélioration universelle et ininterrompue de l'état de santé de la population mondiale n'ont résisté à l'épreuve des faits. »

Viser l'objectif de *« la santé pour tous en l'an 2000 »*, c'est chercher à établir un *« nouvel ordre sanitaire » international* dont l'humanité semble, à l'heure actuelle, fort éloignée. Le rapport de l'O.M.S. souligne, en effet, les disparités criantes qui existent — et s'accroissent — entre les pays industrialisés et l'ensemble du tiers-monde.

Dans les pays développés, l'espérance de vie s'est beaucoup améliorée au cours du dernier quart de siècle : elle se situe aujourd'hui entre soixante-dix et soixante-dix-huit ans pour les femmes et entre soixante-quatre et soixante-douze ans pour les hommes, la surmortalité masculine étant nettement plus marquée dans les groupes socio-professionnels plus favorisés que dans les autres.

L'un des faits les plus marquants, relatifs à la pathologie observés dans les pays industrialisés, est le recul des maladies cardio-vasculaires, notamment dans les groupes d'âge de trente-cinq ans et plus. Une régression surtout marquée aux Etats-Unis et au Japon, où ont été menées des campagnes sur les dangers du tabac, les mauvaises habitudes alimentaires, le manque d'exercice, etc. Les maladies cardio-vasculaires n'en viennent pas moins en tête des causes de décès prématurés dans les pays industrialisés, singulièrement dans la population masculine ; elles y demeurent responsables de la moitié des décès.

Le cancer, dans les pays développés, occupe la seconde position. Une analyse menée dans vingt-quatre pays européens montre une hausse significative de la mortalité cancéreuse, notamment masculine. D'une manière générale, on constate, dans le monde industrialisé, *« une augmentation générale du risque »*, imputable dans une large mesure à l'incidence accrue des cancers des voies respiratoires, due à la hausse de consommation du tabac. Les taux décroissants des tumeurs de l'estomac sont contrebalancées par l'augmentation des cancers du colon et du rectum.

Il importe, note le rapport, de *« réduire à néant le mythe de l'incurabilité de cette maladie (...) »*. Même *« si aucun succès décisif n'a été enregistré dans le traitement du cancer »* au cours des récentes années, la prévention et le dépistage précoces ont progressé, ainsi que la connaissance épidémiologique du cancer.

Dans les pays industrialisés s'observe, d'autre part, une tendance générale à l'augmentation de la mortalité due aux accidents (10 % des décès), deux fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Les suicides entraînent une mortalité équivalant à celle qui est imputable aux accidents de véhicules à moteur.

Les troubles mentaux graves et les syndromes cérébraux organiques, notamment dans la population âgée, pèsent, enfin, de manière croissante sur les systèmes de santé des pays occidentaux.

« Une situation impardonnable »

Les pays du tiers-monde, en revanche, présentent un tableau pathologique où les maladies infectieuses et parasitaires continuent de dominer très largement, alors que la pathologie dégénérative y reste, compte tenu de la faiblesse de l'espérance de vie, discrète. D'une manière générale, les taux de mortalité infantile, pour citer un exemple, demeurent, dans les pays les plus pauvres du monde, vingt fois plus élevés qu'en Occident. Il s'agit là, écrivent les rapporteurs, d' *« une situation non seulement évitable, mais encore impardonnable, qui traduit le peu d'empressement de la communauté mondiale à combler l'énorme fossé séparant les pays développés des pays non développés sur le plan sanitaire »*.

Le paludisme, par exemple, est en pleine recrudescence, notamment en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. Le nombre total de cas s'est multiplié, dans le monde, par 2,3 au cours des années 1973-1977 ; en Inde seulement, il est passé de deux millions en 1972 à six millions et demi en 1976... Cette recrudescence est, partout, le résultat d'une réduction des mesures préventives, due notamment à la récession économique mondiale, à la hausse des coûts de l'énergie, des insecticides, des médicaments antipaludiques... En outre, la résistance des moustiques aux insecticides et de certains types de parasites aux médicaments s'accroît. Ainsi, le paludisme *« reste-t-il un problème majeur de santé publique dans soixante-dix pays du globe »*, où son poids socio-économique s'aggrave. A lui seul, il provoque la mort, en Afrique tropicale, d'un million d'enfants âgés de moins de quatorze ans.

La bilharziose reste endémique dans soixante et onze pays : deux cents millions de personnes en sont frappées, six cents millions y sont exposées. La maladie du sommeil menace en permanence trente-cinq millions d'individus, dont vingt millions ne font l'objet d'aucune surveillance régulière. Si le nombre des cas de choléra a diminué, celui des pays touchés n'a guère régressé ; trois millions et demi de nouveaux cas de tuberculose se déclarent chaque année, provoquant quelque cinq cent mille décès par an. Enfin, les progrès enregistrés dans la lutte contre la lèpre (douze millions de cas) restent limités, d'autant que la résistance du bacille aux traitements s'est beaucoup étendue.

La liste des maladies meurtrières ou invalidantes dont sont frappées les populations du tiers-monde pourrait encore être allongée. Aussi, les rapporteurs soulignent-ils l'espoir que les responsables de la santé placent dans la mise en œuvre des *« programmes élargis de vaccination »* que l'O.M.S. recommande à chaque pays d'adopter. Il s'agit de vacciner, d'ici à 1990, tous les enfants du monde contre six maladies *« cibles »* : diphtérie, coqueluche, tétanos, rougeole, poliomyélite et tuberculose, contre lesquelles ne sont immunisés à l'heure actuelle que 10 % des quatre-vingts millions d'enfants qui naissent chaque année dans les pays en voie de développement.

Les ravages de la malnutrition

Le rapport insiste sur le tribut que paie le tiers-monde à la malnutrition, dont souffrent au total quatre cent cinquante millions de personnes : elle demeure, en effet, *« la cause de morbidité la plus répandue parmi les enfants du monde entier »*. Environ cent millions de ceux qui sont âgés de moins de cinq ans souffrent de malnutrition protéino-énergétique, *« dont plus de dix millions sous une forme aiguë qui aboutit généralement à la mort si l'on n'intervient pas »*. Chez ceux qui survivent, ajoutent les rapporteurs, elle provoque des séquelles souvent définitives (altérations intellectuelles et physiques, cécité). La régression de l'allaitement maternel n'est pas étrangère à cette situation : *« Les taux de mortalité infantile, dans les pays en voie de développement, sont de cinq à dix fois plus élevés parmi les enfants qui n'ont pas été nourris au sein ou qui l'ont été pendant moins de six mois. »*

D'une manière générale, les systèmes de santé sont-ils aptes à répondre à la demande qui s'adresse à eux ? Les pays industrialisés leur consacrent, globalement, 5 % à 8 % de leur budget, mais les pays en voie de développement seulement 2 % à 3 % de leurs ressources, déjà minces. Dans de telles conditions, le poids que représentent les structures lourdes, hospitalières, curatives, déjà jugé excessif en Occident, est insupportable dans les pays du tiers-monde, auxquels l'O.M.S. recommande vigoureusement de se doter de systèmes de *« soins de santé primaires »* fortement décentralisés et axés sur la prévention. *« Construire de nouveaux hôpitaux (...) ne ferait qu'accroître les investissements actuels en faveur de populations urbaines limitées »*, déjà favorisées. Former davantage de médecins également, puisque l'expérience démontre leur tendance constante soit à s'expatrier, soit à demeurer dans les villes, déjà souvent saturées. Cent quarante mille médecins exercent en dehors de leur pays d'origine, les principaux « importateurs » demeurant les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada, suivis, dans une moindre mesure, par l'Allemagne fédérale et l'Australie.

L'O.M.S. rappelle enfin que, à la fin du siècle, la population mondiale vivra pour quelque 80 % dans les pays en voie de développement, et que la moitié sera concentrée dans les villes. Or l'urbanisation désordonnée du tiers-monde se traduit par une aggravation le plus souvent dramatique des conditions d'hygiène.

Enfin, la flambée des dépenses de santé qu'a connue le monde entier depuis deux décennies entraînera nécessairement des réorientations : il conviendra de procéder à des modifications dans les politiques de recherche — à l'heure actuelle concentrées à 95 % dans les pays développés, donc axées sur les problèmes sanitaires de l'Occident, — de miser systématiquement sur la prévention et, comme l'écrivent les auteurs du rapport, de remédier aux injustices les plus criantes. A l'heure actuelle, *« plus de deux milliards de personnes ne disposent pour subsister que d'un revenu annuel inférieur à 500 dollars »*. Cette frontière que les Nations unies désignent comme celle de la « pauvreté absolue » est aussi celle de la misère sanitaire absolue.

CLAIRE BRISSET.

● *L'Académie nationale de médecine* a élu le mardi 16 mars deux correspondants français : le professeur Louis-Philippe Doutre, professeur de clinique chirurgicale à l'université de Bordeaux-II, et le docteur René Amalric, ophtalmologiste à Albi (Tarn). L'Académie a aussi élu deux correspondants étrangers : le professeur Vojislav Stojanovic de Belgrade (Yougoslavie) et le professeur Constantin Stanca de Bucarest (Roumanie).

LES INTERNES ET CHEFS DE CLINIQUE ENVISAGENT DE DÉCLENCHER UNE GRÈVE LE 26 MARS

Les chefs de clinique et les internes des hôpitaux universitaires pourraient déclencher, à partir du 26 mars, une grève nationale illimitée.

Cette décision est motivée par plusieurs dispositions adoptées tout dernièrement par les ministères de la santé et de l'éducation nationale. La première est un arrêté publié au *Journal officiel* du 21 février autorisant les internes et anciens internes *« des régions sanitaires »* (c'est-à-dire les internes des hôpitaux non universitaires) à prétendre aux *« certificats d'études spéciales »* — qui permettent d'accéder au titre de spécialistes — *« dans les mêmes conditions »* que les internes des hôpitaux universitaires.

Une telle décision prise, estiment les internes et chefs de clinique des hôpitaux universitaires, *« de façon unilatérale et sans concertation »* est, en outre, *« en contradiction avec le souhait maintes fois renouvelé d'aboutir à une régulation du flux des spécialistes »* et constitue *« une véritable tromperie à l'égard de la population française »*. Aussi l'intersyndicat demande-t-il l' *« abrogation pure et simple »* de ce texte.

Le second motif du mouvement des chefs de clinique et des internes des villes de faculté repose sur une décision du Conseil national de l'ordre des médecins. Celui-ci vient, en effet, de faire savoir que, *« en raison des éventuelles modifications du régime des études médicales »* — et après un accord avec le ministère de la santé, — il proposait que, à titre transitoire, puissent être reconnus comme spécialistes qualifiés les candidats qui auraient subi trois échecs à l'examen terminal de l'un des certificats d'études spéciales en ayant obtenu soit une moyenne de 7,5 sur 20 à ces trois épreuves, soit 8 sur 20 à la dernière.

L'intersyndicat des chefs de clinique s'indigne de la mise en place de cette *« sélection par l'échec »* et la Fédération nationale des internes et anciens internes de C.H.U. affirme son total désaccord avec ces dispositions.

Au ministère de la santé, on indique que les mesures qui font l'objet de ces protestations sont dans la ligne de la *« réforme de la réforme »* des études médicales prévue pour 1984 et de l' *« internat pour tous »* tel qu'il doit être mis en place. — C. B.

HISTOIRE

Vingt ans après les accords d'Évian

III. – « Il faut en finir »

par LOUIS TERRENOIRE

Après avoir relaté le conseil des ministres « historique » du 19 mars 1962, M. Louis Terrenoire, ancien ministre du général de Gaulle, faisant un retour en arrière, a décrit la genèse du règlement de l'affaire algérienne (*le Monde* des 16 et 17 mars).

L'approbation que la grande majorité des électeurs français a donnée au président de la République, par le référendum du 8 janvier 1961, va lui permettre d'aller de l'avant. L'aboutissement est en vue. Le contact est repris, en Suisse, avec les émissaires du F.L.N., dont Boumendjel, déjà venu à Melun. Les *missi dominici* français sont Georges Pompidou et le diplomate Bruno de Leusse. Il faudra cependant attendre le mois de mai pour que des négociations véritables s'ouvrent à Évian.

Tout au long de cette année de patience et d'impatience, les coups de frein, venus de l'administration, ne manqueront pas. Au-dessus d'elle, on pourrait en dénombrer quelques-uns. Il y aura aussi des faux pas, par exemple quand Ben Bella et ses codétenus entameront une grève de la faim, ou l'inculpation d'Abderrahman Farès, ancien président de l'Assemblée algérienne. La mise en vigueur de l'article 16 de la Constitution, après le coup de force militaire d'Alger en avril, ne suffira pas à maîtriser des turbulences qui iront en s'aggravant.

Paradoxalement, la rapidité exemplaire avec laquelle le chef de l'État a liquidé la folle entreprise des généraux Challe, Salan, Jouhaud et Zeller, le « quarteron », révèle un solde positif, quant à l'autorité du général de Gaulle et au loyalisme de l'armée, autant à son sommet qu'au sein des contingents d'appelés. Les séquelles judiciaires inévitables empoisonneront néanmoins l'atmosphère durant un certain temps, tandis que l'organisation dite O.A.S., de plus en plus subversive, déchaînera la violence en Algérie, mais aussi en métropole. En septembre, sur la route de Colombey, à Pont-sur-Seine, le président de la République constituera une cible heureusement manquée, mais il s'en est fallu de peu.

« Nous voulons nous dégager »

Si l'on veut bien se rappeler qu'en cette même année 1961, la situation internationale s'assombrira avec la construction du mur de Berlin et se compliquera avec la mise en train de l'Europe économique, on comprendra mieux certains atermoiements de la négociation algérienne, ses pauses et ses reprises également décevantes. Le navire approche cependant du port, en dépit des flots de plus en plus agités. Afin de le suivre, je prendrai des repères à travers quelques conseils des ministres de cette période.

Le 30 août, par exemple, le général de Gaulle enchaîne sur l'exposé que vient de présenter M. Louis Joxe, ministre d'Etat, chargé des affaires algériennes : « *Ceux du F.L.N.*, dit-il, *vont dans un sens inévitable, le sens révolutionnaire. C'est assez logique dans la perspective d'une Algérie sans la France. Mais ils ne se rendent pas compte que, nous aussi, nous prenons une direction révolutionnaire. Nous voulons nous dégager, c'est cela notre politique. Si ces messieurs acceptent de s'accorder avec nous pour quelque chose de convenable, ils le peuvent encore. S'ils ne le veulent pas, nous allons essayer d'en trouver d'autres. Et si ces derniers ne le veulent pas davantage, eh bien ! nous nous dégagerons quand même. Alors ce sera le regroupement avec toutes ses conséquences. Préparer regroupement et rapatriement, voilà la vérité ; il n'y en a pas d'autres.* »

En réponse à une question du ministre Triboulet : « *L'association, ce serait un cadeau que nous ferions à l'Algérie. La coopération, nous pouvons y consentir, s'ils y tiennent. C'est cela la vérité, il faut avoir le courage de se mettre devant... Cependant, nous devons tenter un dernier effort : essayer de trouver des gens qui prendraient conscience de leur responsabilité algérienne. Nos vœux vous accompagnent, monsieur Joxe !* »

La psychologie du général de Gaulle apparaît ainsi en transparence : faisant violence à une clairvoyance qui le pousse au pessimisme, il entend ne décourager aucun effort susceptible d'en renverser la tendance.

Le premier ministre tient, lui aussi, à la persistance de l'effort : « *Il est indispensble que la tentative de M. Joxe ne soit pas dominée par l'idée qu'on abandonnera.* »

De Gaulle lui répond : « *Au mois de janvier, on a fait un référendum et l'association a été implicitement proposée à l'Algérie. Vous avez vu les résultats. Cela ne les intéresse pas, du moment que cela vient de la France !* »

Les menées terroristes de l'O.A.S. figurent désormais régulièrement à l'ordre du jour des conseils. Ainsi, le 27 septembre, lorsqu'on apprend qu'à Bône, sur un effectif de quatre cent quatre-vingt-cinq policiers, le préfet n'en compte que quatre-vingts qui soient sûrs.

« *C'est une proportion remarquable* », laisse tomber le général.

La proportion est-elle meilleure à Paris ? Le 17 octobre, trente mille travailleurs algériens ont manifesté dans les rues de Paris. Le président de la République me la commente en ces termes : « *C'est la preuve que j'ai raison, lorsque je parle de désengagement. Les neuf millions d'Algériens musulmans, qui seront vingt millions dans quelques années, n'acceptent plus de vivre dans les mêmes conditions qu'avant avec le million d'Européens.* »

« Les réalités et les intérêts... »

Le 26 octobre, il est question d'exactions policières. L'état d'esprit des gardiens de la paix s'inspirerait du prétexte de venger leurs morts, tombés sous les balles des tueurs du F.L.N. Certain jour, leur vengeance ira loin et les traces de leur racisme « antibougnoule » seront longues à extirper.

Suivent des interventions de Buron et de Sudreau contre la brutalité de la répression. Avec Louis Joxe, on en revient à l'Algérie et aux procédures qui retardent les négociations. De Gaulle prend ensuite la parole : « *Les réalités et les intérêts nous poussent à permettre la naissance d'un Etat algérien, mais cet Etat doit sortir des urnes, donc d'un scrutin d'autodétermination. Et il vaut mieux qu'il ait lieu après qu'un accord aura été conclu sur l'ensemble des questions, notamment les garanties des Européens (...).*

« *Au scrutin d'autodétermination, les deux questions posées seraient les suivantes : 1) Voulez-vous un Etat indépendant ? 2) Voulez-vous que cet Etat coopère avec la France ? Pour conduire à cette consultation, un pouvoir provisoire sera nécessaire ; libre au F.L.N. d'y collaborer. Et si, de tout cela, rien n'est possible, alors nous laisserons l'Algérie à elle-même et nous n'avons pas besoin du F.L.N. pour cela... Parfaitement, si un jour nous en avons assez, et ce jour n'est pas loin !* »

De semaine en semaine, le problème algérien dans son ensemble tend de plus en plus à laisser la place à la situation créée par les violences de l'O.A.S. et par les complicités que les factieux trouvent en métropole, d'où la décision, le 22 novembre, de dissoudre un certain « comité de Vincennes » naguère fondé par Soustelle et qui a tenu à la Mutualité un meeting scandaleux. Question du chef de l'Etat, qui demeure sans réponse : « *Pourquoi la réunion de la Mutualité a-t-elle été autorisée ?* »

C'était, à cette date, le soixante et onzième anniversaire du général, mais il n'a pas voulu que le premier ministre lui présente des vœux en séance du conseil.

En cette fin d'année, la politique extérieure ne saurait être marginalisée et elle exige beaucoup du chef de l'Etat. En quelques jours, défilent à l'Elysée l'ambassadeur d'U.R.S.S., M. Vinogradov, un trio de ministres marocains, l'Allemand Hallstein, président de la Commission européenne, le président du Congo ex-français, Fulbert Youlou, le chancelier Adenauer, le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk. Des visites, qui devraient faire plus de bruit que les concerts de casseroles d'Alger, aspect le plus inoffensif de ces prodromes de guerre civile, dont de Gaulle montre de plus en plus à quel point il en est soucieux.

Le ministre de l'Intérieur, M. Roger Frey, a interdit une manifestation anti-O.A.S., annoncée pour le 19 décembre. « *En ce qui concerne l'O.A.S.*, déclare, au Conseil suivant, le président de la République, *il n'y a pas de question ; on la combat par tous les moyens. Ce n'est pas parce que les magistrats sont lamentables qu'il faut laisser en liberté ce joli monde. Mais vous avez bien fait d'interdire les manifestations qui, sous prétexte de s'élever contre l'O.A.S., se dressent contre le gouvernement.* »

M. Louis Joxe nous a fait un sombre tableau de la situation en Algérie et il pense que, lors de la poussée séditieuse que préparent les chefs des factieux, ils projettent d'« *additionner le 24 janvier et le 22 avril* ».

De Gaulle : « *Depuis le 13 mai, nous avons, à plusieurs reprises, frôlé la guerre civile. Ceux qui aboient, et plus encore ceux qui préparent des coups, sont atteints d'une maladie mentale, qui stupéfiera les historiens. Il s'agit d'un cas de frénésie d'impuissants. Ils scient la branche à laquelle ils sont accrochés.* »

Dans notre tête-à-tête, qui suit le conseil, le général dénonce l'« *ivresse d'opposition* », qui le porte à la plus profonde amertume.

Du moins, le Nouvel An apportera-t-il enfin l'espoir d'un terme prochain à la tragédie sanglante qui a commencé le jour des morts de 1954. Dès le 3 janvier, le ministre d'Etat, dont c'est l'ingrate mission, met le conseil, pour la première fois, au courant des pourparlers, redevenus secrets, avec le F.L.N. S'il se montre encore très prudent quant au résultat final, c'est sans doute parce qu'ils ont été poussés aussi loin que possible. Une réunion du G.P.R.A., prévue pour les jours suivants près de Rabat, semble indiquer qu'une réponse en est attendue.

Sur les renseignements donnés par M. Joxe, le président de la République demande que le secret le plus absolu soit observé : « *Je le demande*, dit-il, *et même je le requiers.* »

Comme je lui soumets ensuite le projet de communiqué, il me fait corriger la phrase rituelle ainsi rédigée : « *Le ministre d'Etat chargé des affaires algériennes a fait le point de la situation en Algérie...* » par « *la situation relative à l'Algérie.* »

C'est bien plus qu'une nuance ! Derrière la substitution d'un seul petit mot, c'est tout un passé qui basculait.

FIN

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) rendu le 16 juin 1981, la 31e chambre, 1re section du Tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour infractions au Code du travail pour avoir à Paris, le 9 juillet 1979, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du livre II du Code du travail, en faisant travailler sept employés dans un atelier alors que les murs n'étaient pas tenus en état de propreté, et ce en dépit d'une mise en demeure en date du 6 avril 1978, à la peine de sept amendes de trois cents francs chacune, 7 salariés concernés, 7 × 300 F, le sieur ASSANT Henri Jean, né le 27 janvier 1927 à Paris (14e), président-directeur général de société, 5, impasse Villiers-de-l'Isle-Adam, Paris (20e).

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « le Monde ».

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire – article 410 C.P.P.) rendu le 23 juin 1981, aujourd'hui définitif, la 31e chambre, 1re section du Tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour infractions au Code du travail pour avoir à Paris, courant août 1979, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail, en omettant de faire procéder à une vérification des installations électriques malgré une mise en demeure de l'inspecteur du travail en date du 14 novembre 1978, à la peine de douze amendes de deux cents francs chacune (12 salariés concernés, 12×200 F) la dame GRANIER Mireille, née le 20 avril 1936 à Marseille (Bouches-du-Rhône), gérante de société, demeurant 16, rue Saint-Marc, à Paris (2e).

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée, la publication de ce jugement par extrait dans le journal « le Monde ».

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) rendu le 3 juin 1981, la 11e chambre, 2e section matin du Tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour infraction à la législation sur les changes, à la peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis, la dame NATTIER Eliane Jeanne Florine, née le 4 juillet 1922 à Montmorency (Val-d'Oise), courtier immobilier, demeurant 74, avenue Foch à Paris (16e).

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans les journaux « le Monde » et « le Figaro ».

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des minutes du secrétariat-greffe de la Cour d'appel de Versailles.

Par arrêt en date du 13 mars 1980, la Cour d'appel de Versailles a condamné : Monsieur PONS François, président-directeur général des Etablissements HUTIN, dont le siège est à Levallois, 9, boulevard de Levallois-Prolongé, demeurant à Garches, 6, avenue Raymond-Poincaré, aux peines de 8 mois d'emprisonnement avec sursis, 20 000 F d'amende et 3 années d'interdiction du droit d'administrer et de gérer une entreprise commerciale, pour soustraction frauduleuse à l'impôt.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication, par extraits, au « Journal Officiel », ainsi que dans « le Monde », « le Matin », de la condamnation, l'affichage sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de son domicile pendant 3 mois.

Extrait des minutes du greffe du Tribunal de grande instance de Nanterre. Audience publique du Tribunal correctionnel de Nanterre en date du 18 novembre 1980.

A la requête de Monsieur le Procureur de la République, la nommée LELIEVRE, épouse PEYTHIEU Chantal Laurence Emrance, née le 2 mai 1944 à Créteil (94), demeurant chez Monsieur LELIEVRE Daniel, 103, rue Haxo à Paris (20e), a été condamnée à la peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende pour fraudes fiscales en matière d'impôts directs.

Le Tribunal a ordonné l'affichage des extraits de jugement parus dans le « Journal officiel », dans « le Monde » et « Le Figaro » pendant trois mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la mairie du 20e arrond. de Paris.

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition.

1°) « Par arrêt en date du 10 novembre 1981, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné COUTURIER Michèle, née le 2 août 1936 à Reims, demeurant 15, avenue Emile-Deschanel, Paris 17e, à 4 mois d'emprisonnement avec sursis et 20.000 francs d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures inexactes et fictives ».

2°) « Par arrêt en date du 10 novembre 1981, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné NAHOUM Jacques, né le 17 novembre 1934 à Paris 12e, demeurant Paris 12e, 2, rue Raoul, à 4 mois d'emprisonnement avec sursis et 20.000 francs d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures inexactes et fictives ».

Extrait des minutes du greffe du Tribunal de grande instance de Nanterre. Audience publique du Tribunal correctionnel de Nanterre en date du 18 novembre 1980.

A la requête de Monsieur le Procureur de la République, le nommé PEYTHIEU Jean-Pierre, né le 30 octobre 1943 à Paris (18e), demeurant chez Monsieur LELIEVRE Daniel, 103, rue Haxo, 75020 Paris, a été condamné à la peine de 18 mois d'emprisonnement et 20 000 F d'amende pour fraudes fiscales en matière d'impôts directs

Le Tribunal a ordonné la publication par extrait de jugement dans le « Journal officiel » de la République française, ainsi que dans les journaux « le Figaro » et « le Monde ».

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition.

Extrait des minutes du greffe du Tribunal de grande instance de Paris
CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire, article 411 C.P.P.) en date du 17 décembre 1980, la 31e chambre, 1re section du Tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour infraction au Code du travail pour avoir à Paris, le 11 février 1980, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, titre III du Code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de sécurité, de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en faisant procéder par six ouvriers à des travaux à une hauteur de plus de 3 mètres sans qu'aient été installés au niveau du plan de travail soit des garde-corps et des plinthes, soit d'autres dispositifs de protection collective et sans qu'à défaut des ceintures de sécurité aient été mises à la disposition des ouvriers et aient été utilisées par eux.

— à la peine de 6 amendes de 700 F chacune (6 salariés concernés, 6 × 700 F) la dame DEVAQUEZ Catherine, Raymonde, née le 25 mars 1950 à Clamart (arrdt de Nanterre, Hts-de-Seine), président-directeur général de société, demeurant à Paris 4e, 24, rue du Roi-de-Sicile. Le Tribunal a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée, la publication de ce jugement par extraits dans le journal « le Monde »

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

Extraits des minutes du Tribunal de Grande Instance de Versailles.

Par jugement contradictoire, en date du 10 juin 1981, la 5e Chambre correctionnelle de Versailles a condamné : Monsieur JACQUOT Jean Denis Albert, né le 3 mai 1947 à Chaumont (52), demeurant 23, rue Saint-Hubert à Morsang-sur-Orge (91), gérant de société, à la peine de 3 000 F d'amende pour infraction à la législation sur le travail, faits commis le 25-3-1980 à Rambouillet.

Le Tribunal a ordonné, en outre, aux frais du condamné, 1° la publication par extraits du présent jugement dans « le Monde » ; 2° à l'affichage par extraits du présent jugement pendant deux mois aux portes de l'établissement.

Par arrêt en date du 28 janvier 1980, la 9e Chambre de la cour d'appel de Paris a condamné POTEL Jean-Jacques, né le 13 novembre 1909 à Bosnormand (Eure), conseil de société, demeurant à Paris (16e), 56, rue Michel-Ange, à 30 mois d'emprisonnement dont 18 mois avec sursis et 30.000 F d'amende pour fraude fiscale, omission d'écritures, complicité de fraude fiscale, complicité de passation d'écritures inexactes.

Par arrêt en date du 26 mars 1980, la 12e Chambre de la Cour d'appel de Paris a condamné BLOCH Jean, né le 9 janvier 1921 à Paris (17e), ayant demeuré à Paris (8e), 66, rue de Lisbonne, à 10 mois d'emprisonnement et 10 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission d'écritures.

Par arrêt en date du 28 mai 1980, la 9e Chambre de la Cour d'appel de Paris a condamné VIGIER Paul, né le 23 novembre 1916 à Niort (Deux-Sèvres), demeurant à Dijon, 4, rue Frédérique-Levêque, à 8 mois d'emprisonnement avec sursis pour infraction à la législation douanière, escroquerie, fraude fiscale, passation d'écritures inexactes.

Extraits de l'arrêt de la 11e Chambre de la Cour d'Appel de Paris en date du 2 juillet 1981, entre :

1) M. Roger-Pierre PRESSOZ ;

2) « le Canard enchaîné » ;

représentés par Me R. Dumas, avocat.

3) Le ministère public ;

4) M. Jean-Louis de Mourgues, assisté de Me Poux-Jalaguier avocat.

Statuant sur appel d'un jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris, 17e Chambre, du 1er juillet 1980, en raison d'un article non signé publié dans le numéro du 18 juillet 1979 de cet hebdomadaire...

» Considérant que (...) le journaliste n'a procédé avant la rédaction du texte à aucune investigation sérieuse ; qu'une enquête lui eut permis d'apprendre que Jean-Louis de Mourgues avait loué un studio auprès de particuliers, que ce logement ne lui avait donc pas été prêté par la Société Merlin et surtout de savoir que le conseil municipal avait été régulièrement informé des négociations entreprises pour le déclassement des terrains dont la vente avait été réalisée par la commune sans l'intervention d'un intermédiaire.

» Considérant que le journaliste a ainsi manqué à l'impérieux devoir de vérifier ses sources et n'a pas observé l'obligation de prudence à laquelle est tenu tout journaliste, même s'il s'agit d'un article destiné à être publié dans un journal satirique...

» Considérant que c'est à bon droit que le Tribunal a déclaré Roger Pressoz coupable du délit de diffamation envers un dépositaire de l'autorité publique...

» Par ces motifs,

» La Cour confirme le jugement attaqué en toutes ses dispositions (...). »

Extrait des minutes du greffe du Tribunal de grande instance de Paris.
Condamnation pénale.

Par jugement (contradictoire) en date du 30 juin 1981, 31e Chambre, 1re section du Tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour tromperie sur la qualité de la marchandise vendue — publicité mensongère, — contravention connexe à la réglementation de l'hygiène et de la santé publique, pour avoir à Paris, le 20 mai 1980, tenté de tromper le contractant sur l'origine et les qualités substantielles de la marchandise vendue en mettant en vente, sous la dénomination fausse de vins d'Italie en flasques ou en pichets sur les menus à la carte présentés à la clientèle de la pizzeria, alors qu'il s'agissait en réalité de vins de table français de 11 degrés ; que dans les mêmes circonstances de temps et de lieu, effectué une publicité comportant des indications fausses sur l'origine, la nature et les qualités substantielles du produit faisant l'objet de la publicité, en proposant à la vente sur les menus à la carte présentés à la clientèle de son restaurant pizzeria des vins en provenance d'Italie, soit en flasques, soit en pichets de 0,76, 0,50 et 0,25 litre, qui étaient en réalité des vins de table français de 11 degrés ; que dans les mêmes temps et lieu, contrevenu aux règlements sanitaires de la Ville de Paris relatifs à l'hygiène et à la santé publique en omettant de prendre des mesures et précautions propres à assurer la protection de la santé publique, la salubrité et la propreté des locaux où sont entreposées, préparées, mises en vente des denrées servant à l'alimentation de l'homme, en l'espèce en omettant de maintenir en bon état d'entretien et de propreté les resserres, le laboratoire de préparation des aliments, en omettant de munir ces locaux des moyens évitant l'intrusion d'animaux, en omettant de maintenir en bon état d'entretien et de propreté les appareils servant à la préparation des aliments et à leur entreposage, en omettant d'assurer l'élimination des déchets, en laissant le personnel fumer dans les locaux de préparation des aliments :

— à la peine de 4 000 F d'amende pour les délits – plus une amende de 300 F pour la contravention connexe.

Le sieur BARANES Ange, né le 28 octobre 1940 à Tripoli (Libye), gérant libre, demeurant à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), 2, rue Paul-Langevin.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « le Monde ».

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. — N'Y AYANT APPEL.

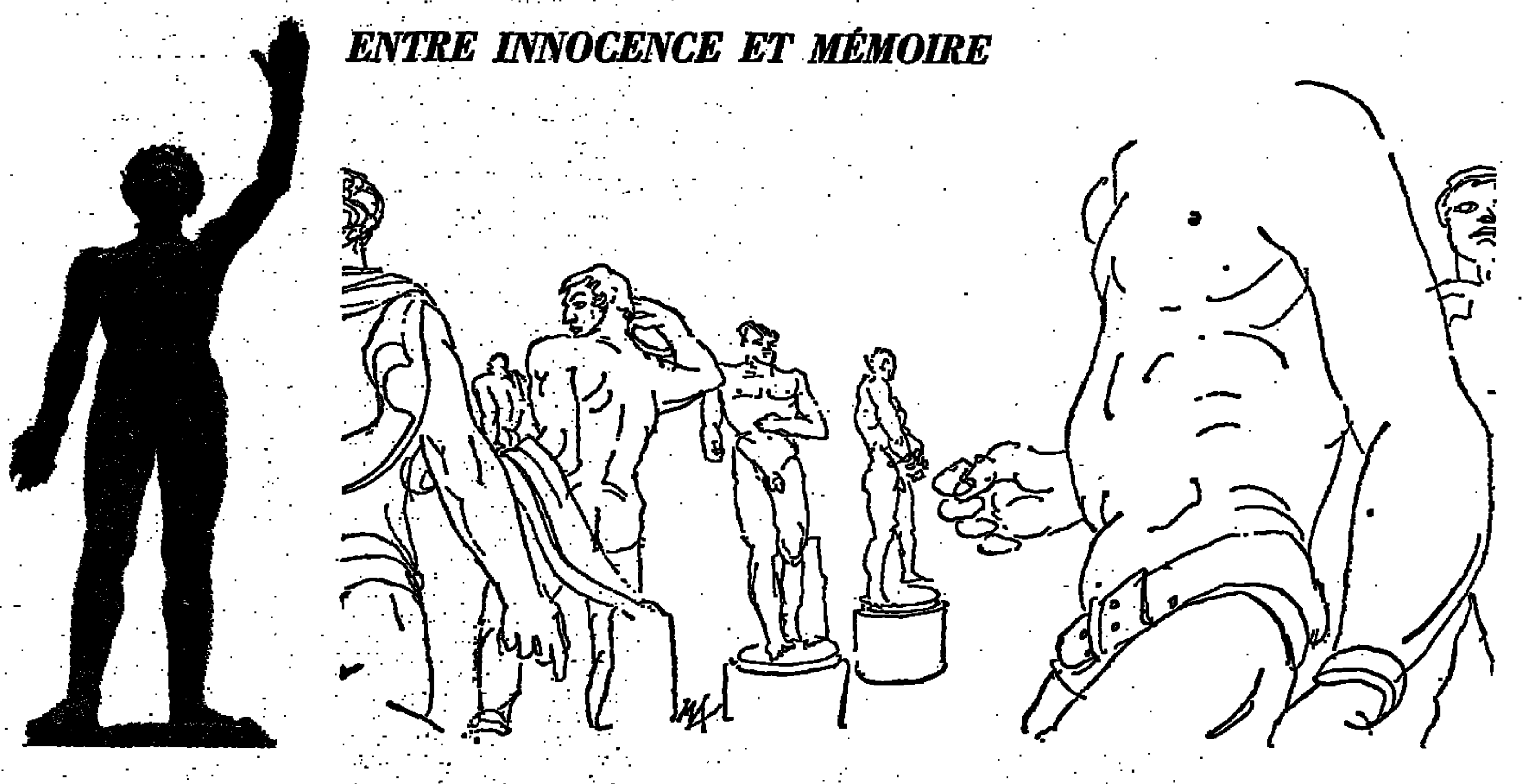
Par arrêt en date du 20 mai 1980, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné GIN André, né le 25 novembre 1911 à Plombières (Vosges), demeurant à Pézenas (34), hameau de Jonas, à douze mois d'emprisonnement dont neuf mois avec sursis pour fraude fiscale, omission volontaire de passation d'écritures.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Les années 30 en Italie

ENTRE INNOCENCE ET MÉMOIRE





(Photo Jacques DAMASE.)

EN cherchant à éviter une vision qui ramène toute œuvre des années 30 à «l'art fasciste» — une notion en réalité loin d'être claire, — en faisant prévaloir les critères esthétiques sur les a-priori politiques, les organisateurs (avec à leur tête le critique Renato Barilli) ont fait œuvre de réhabilitation : l'exposition exhume un certain nombre de toiles qu'on avait jusqu'à présent peu montrées en Italie (elles figuraient en revanche à l'exposition « Les réalismes » à Beaubourg en 1981). Et elle redonne sa place au style Novecento, que l'historiographie de la Résistance avait négligé pour mettre en avant les peintres réunis autour de la revue *Corrente*, contestataires représentant une sorte de réaction morale au fascisme.

Cependant, privilégier l'esthétique dans une exposition qui se veut pluridisciplinaire et cherche donc à reconstituer un climat c'est en évacuer les aspects peut-être qualitativement contestables mais sociologiquement révélateurs de l'époque. L'escamotage contribue à donner une image peut-être trop «innocente» du régime, en gommant ce qu'il a pu avoir de vulgaire, destructeur, brutal, répressif. La disparition du Milan de Stendhal, d'une bonne partie de la Rome baroque du dix-septième siècle pour «libérer» les monuments de la romanité, mais aussi les tribunaux, les assassinats (ceux des frères Rosselli), les prisons (pour un Gramsci), l'aventure éthiopienne, l'intervention contre l'Espagne républicaine, le pacte de fer avec Hitler : c'était cela aussi les années 30.

Les organisateurs de l'exposition ne souscrivent sans doute pas explicitement à la thèse d'une autonomie de l'art par rapport au fascisme, comme le fit Croce, par exemple. Mais celui-ci peut-il n'être qu'un cadre, ce que l'agencement même de l'exposition laisse penser ? La première partie «vie publique et sociale» est brève et située symptomatiquement en marge de l'exposition elle-même : avant l'entrée proprement dite, où sont vendus les billets, presque comme si on devait s'en débarrasser avant de passer à l'essentiel. Et, de fait, par la suite, tout au long des dix-huit chapitres de l'exposition (peinture, architecture, la ville, la transformation du territoire, le «protodesign», le théâtre et la scénographie, le cinéma, la mode, etc.), le régime n'apparaîtra qu'en pointillé.

Les intellectuels et le régime

Le parcours montre que l'Italie des années 30 n'était pas qu'un pays «asphyxié» par le fascisme : on produisait, on innovait, en architecture, comme dans le domaine de l'aéronautique, de la mode ou du design : apparemment, la créativité n'était en rien inférieure à ce qu'elle a été à d'autres époques.

Le parti pris n'a-t-il pas été poussé trop loin ? En gommant toute lecture politique, il n'aide pas le public à établir le rapport entre un régime et un système de représentation à la tranquille apparence, et il escamote cette coupure entre la *société* vécue et le spectacle qu'elle se donne d'elle-même. Qu'un souci d' «art pur» ait balayé les portraits à cheval de Mussolini ne serait qu'un moindre mal si l'exposition ne semblait glisser sur cet humus que le régime constituait pour un art et une culture qui, comme médiateurs de la conscience collective, renforçaient les mécanismes de consensus.

Cette résorption du régime dans ses objets ou ses formes laisse *a priori* un malaise, qui n'est pas seulement dû au trébuchement des organisateurs : il tient aussi à l'ambiguïté même des rapports du monde intellectuel avec le régime. Peut-être involontairement, l'exposition aide à saisir toute la complexité du phénomène de fascisation de la société.

Le responsable de la partie «art et propagande», Vittorio Fagone, précise que le fascisme n'a pas cherché à établir un art de régime, mais à créer une organisation culturelle efficace pour en faire un instrument de propagande dans le monde intellectuel. Toute sa politique, et son intelligence, consistera à se présenter comme le grand mécène faisant sienne cette «philosophie du neuf» qui caractérise l'après-guerre. Le fascisme s'installe au pouvoir en Italie au début des années 20, à un moment où s'opèrent dans le domaine de la créativité un rejet du subjectivisme et une redécouverte de l'ordre, un repli sur le rationalisme. Ce retour à l'ordre, de la Russie de Staline aux démocraties européennes, sera certes, à des degrés divers, la tendance dominante. Mais elle se développe dans une Italie qui n'a pas connu, entre l'immédiat après-guerre et l'instauration du totalitarisme, une quelconque république de Weimar.

De là, le naturel avec lequel le fascisme italien va chevaucher le mouvement qui se dessine dans le domaine des arts, au point d'en apparaître comme le promoteur ; et, de là, toute l'ambiguïté des rapports qu'il entretiendra avec les intellectuels. Tolérance calculée ou servilité, les intellectuels italiens, à l'exception d'une minorité, victime de la répression, se fondront dans le régime. D'un côté, le fascisme n'aura eu aucune difficulté à étouffer une gauche intellectuelle qui n'a pas eu le temps de mûrir, comme en Allemagne, par exemple, et de donner un Brecht, mais, de l'autre, il ne parviendra pas à créer une classe dirigeante politique et intellectuelle «organique» qui puisse garantir sa domination idéologique. Cette lacune sera notable dans la seconde moitié des années 30, lorsque commencera à s'effriter le consensus intellectuel chez certains.

Ce rapport entre l'art et le régime explique que l'Italie des années 30 ne fut en rien coupée des grands courants esthétiques européens de l'époque. Pas plus que l'architecture n'est provinciale la création littéraire (paraissent alors *Gli indifferenti*, de Moravia, *Questa sera si recita a soggetto*, de Pirandello, ou *Allegria*, d'Ungaretti) ou picturale. Il faut souligner en fait la continuité qui existe entre le Novecento (1923-1929) et ce que Rossana Bossaglia, qui a organisé la partie de l'exposition consacrée à la peinture, présente comme le dernier Novecento *(ultimo novecento)*, c'est-à-dire entre le « réalisme magique » d'un De Chirico des années 20 et le nouveau style dont l'une des expressions sera le muralisme. A propos des peintres comme Sironi, Carrà et Funi et du sculpteur Martini, plus populistes dans leurs visées et leurs œuvres imprégnées de la mystique du régime, Rossana Bossaglia parle d'un « style », tout en soulignant qu'ils s'inscrivent avec leurs intonations épiques et sociales dans un courant artistique que connaissent aussi bien l'Europe et l'Amérique. Parallèlement à ce « style fasciste » s'affirmeront des tendances opposées : abstraction, néo-impressionnisme, rationalisme, essayant tous d'établir un rapport privilégié avec l'Etat, celui-ci accueillant même les frondeurs.

C'est en architecture que le fascisme s'est sans doute le plus pleinement exprimé : la monumentalité seyant à son triomphalisme et en même temps à son ambition de permanence. Les salles consacrées à ce façonnement de l'Italie, de ses villes et du territoire, sont sans doute moins à voir qu'à lire : plans, photographies, maquettes, s'y succèdent. Mais un tour dans Milan donnera «vie» à cette partie de l'exposition. L'architecture de l'époque fasciste oscille entre classicisme et rationalisme d'avant-garde : d'où cette conjugaison de l'arc (hommage au pouvoir par l'évocation de la romanité) et de l'arête (expression du rationalisme). L'exposition aide à comprendre, en fait, que, contrairement à une idée simplificatrice du côté agrarien du fascisme (l'assainissement de campagnes comme la Maremme en sera un exemple), le régime a aussi, sinon, principalement, marqué les villes.

En tant qu'image du régime, l'architecture fait partie de cet énorme appareil de communication de masse qu'il a mis en place. Le consensus au fascisme ne peut se comprendre sans référence à l'explosion, à l'époque, de moyens de communication comme la radio ou le cinéma, ce dernier véhiculant, en particulier avec ses films dits du «téléphone blanc», toute une philosophie nouvelle du confort et de la consommation. Plus de cent vingt bandes dessinées présentées dans la section consacrée à l'illustration, ainsi que les affiches, sont un autre exemple de cette culture de masse naissante et des nouvelles techniques qui se développent, mettant l'accent sur l'image (en particulier de la photographie, avec Luxardo notamment).

Le fascisme-spectacle

Ces «Années 30» de Milan rappellent l'exposition «Les réalismes», organisée au Centre Georges-Pompidou l'année dernière. Il s'agit bien d'une nouvelle lecture, pas seulement de la création picturale, mais d'une époque. Le rétrécissement de l'horizon (international dans le cas des «réalismes») au cadre italien et le découpage décennal choisi pouvaient difficilement éviter les schématismes qu'engendre l'évacuation des temps longs. Liée au souci d'objectivité (refus d'imposer une grille de lecture ou de paraître faire l'apologie du régime), cette schématisation inévitable fait osciller l'exposition entre l'échantillonnage et l'omission.

C'est le fascisme-spectacle qui s'offre au public, un peu selon la formule d'un critique italien comme si un super-organisme de propagande s'était chargé de nous le présenter. Mais nombreux sont les absents : absents cette vulgarité et ce «kitch» des comportements et des costumes du totalitarisme de masse ; absentes ces masses (le travail, les objets de la quotidienneté : seuls sont présentés les plus spectaculaires, de la «Topolino» — la fameuse petite Fiat — au poste de radio ou au tandem étonnant à deux selles parallèles) ; absent le corps fasciste (le rituel de la gymnastique, les arènes, les fori) ; absentes, à côté des productions littéraires de qualité, toutes ces publications du régime que produisaient sans désemparer les plus grands noms de l'édition ; absents, les sous-produits império-ruraux de l'architecture ; absente surtout toute mention de l'opposition au fascisme (les emprisonnés Giulio Einaudi, Carlo Levi, Cesare Pavese ; pas une trace de Gramsci, qui, durant ces années, écrivait ses *Lettres de prison)* ; absente enfin toute trace de conflictualité, d'opposition diffuse que révèle la plus récente historiographie (1).

L'aspect positif évident de cette exposition est sans doute l'accueil du public. Pour toute une génération, jeune, il semble qu'il s'agisse d'une sorte d'héritage sorti d'un grenier. Certains critiques soulignent cependant une ré-actualisation subtile de l'autorité, précisément à une époque de crise idéologique. Une exposition qui se voulait à la fois évocation et exorcisme et qui, sans doute, a mieux réussi à atteindre son second objectif que le premier.

PHILIPPE PONS.

(1) Piero Bevilacqua, *la Campagne del Mezzogiorno tra fascismo e dopoguerra*, Einaudi, 1980.

★ « Les années 30 : art et culture en Italie », Galleria Vittorio Emanuele, Sagrato del Duomo, Palazzo Reale, à Milan. Jusqu'au 30 avril 1982.

UN PORTRAIT DE GIACOMETTI

Le modèle et son peintre

«TU as une tête de brute... L'air d'un vrai voyou. Si je pouvais te peindre comme je te vois et qu'un flic voie ma toile, il t'arrêterait immédiatement... Ne ris pas, je ne suis pas là pour faire rire mes modèles...»

Giacometti avait décidé de peindre le portrait de James Lord, écrivain américain et auteur de textes sur l'art, qui, en 1964, après un de ses fréquents séjours parisiens, s'apprêtait à regagner son pays. Il accepta, croyant qu'il ne poserait qu'une séance ou deux, assis sur un tabouret, les deux mains croisées devant, que le portrait serait rapidement fait. Mais, pour Giacometti, il fallait rester ; il était allé trop loin et pas assez ; il paierait son modèle, s'il le fallait, jusqu'à ce qu'il en vienne à bout.

James Lord a raconté ses dix-huit longues séances pendant lesquelles il a vu Giacometti peindre et se dépeindre, douter de lui, souffrir de son impuissance à rendre un visage comme il disait le voir, jurer, gémir... *«Si je ne réussis pas, je renoncerai à la peinture... C'est ce que je mérite, après trente-cinq ans de malhonnêteté... — Pardon ? — Tout simplement, pendant ces années, j'ai exposé des choses ni faites ni à faire...»*

Le peintre parle, mais lorsque sa souffrance devient trop grande, le modèle préfère tenir sa langue, et très vite le dialogue tourne au monologue : *«Il faut que je sois fou pour essayer seulement de faire ce que j'essaie de faire.»* Peindre un portrait, surtout de face ! *«Ingres le pouvait.»* Et les portraits de Picasso ? Ceux d'Apollinaire, de Max Jacob ? Giacometti les déteste. *«Ils sont vulgaires.»* Dora Maar ? *«Des caricatures de Van Gogh.»* Les portraits de Cézanne ? *«C'est le plus grand du dix-neuvième, peut-être de tous les temps...»* Mais il ne les achevait jamais. *«Après avoir fait poser Vollard une centaine de fois, il trouve que le devant de la chemise n'est pas trop mal. Il avait raison, c'est la meilleure partie du tableau... C'est ce qu'il y a de plus terrible. Plus on travaille à un portrait, plus il est impossible à finir.»*

Un jour où cela «va très mal», Giacometti prend une brassée de dessins préparatoires, les déchire et les jette dans la cour. *«Ils ne valent rien.»* Mais sur la toile, le portrait va et vient. Il apparaît et disparaît. Le peintre croit le tenir et a le sentiment de le perdre. Puis il efface la grisaille avec un grand pinceau. *«Il faut tout défaire. Arriver à tout défaire et à tout refaire rapidement, plusieurs fois par jour dans la même séance.»* Il le trouve de travers. *«J'efface tout, comme ça demain je pourrai repartir dans la bonne direction... Ça peut sembler ne pas être un progrès, mais c'en est un...»*

Giacometti veut peindre ce qu'il voit, tout simplement. *«Copier la nature, la seule chose qui m'intéresse. C'est pour ça que j'ai été exclu du groupe surréaliste, parce que je voulais travailler d'après nature.»* Le peintre laisse son modèle. Il y rêve, puis : *«Lord ! Lord ! venez, on va travailler un peu... C'est le moment où le portrait est allé à un point où en cinq minutes ça peut aller loin.»* Il va le peindre comme il le voit, avec sa *«face de brute»* et son *«profil un peu dégénéré»*. *«Si je te peins comme je te vois, de face, tu vas en prison, de profil, tu finis à l'asile...»*

Etait-il terminé lorsqu'il l'a lâché ? Comme Cézanne, Giacometti n'achève pas ses portraits, il les abandonne. L'année suivante, rassemblant ses notes et ses souvenirs, le modèle a fait cet étonnant portrait de son peintre, le tableau d'une vivante agonie. La traduction de Pierre Leyris est une merveille de précision.

JACQUES MICHEL.

★ James Lord, *Un portrait par Giacometti*. Traduit par Pierre Leyris, préface de Diégo Giacometti. Edit. Mazarine. 133 pages.

Rencontre avec Alain Fleischer, photographe et cinéaste

Les miroirs dans les tiroirs

D'abord connu pour ses travaux de cinéaste (« Zoo zéro » et « Règles, rites », récemment projeté à la Pagode), Alain Fleischer expose au Centre Georges-Pompidou une série de photos intitulée « Miroirs, tiroirs ». Il tourne actuellement une adaptation du « Souffleur », d'après Klossowski.

« LA photo, *raconte Alain Fleischer*, a été une pratique presque première. Tout adolescent, au lycée, j'avais comme camarade le fils d'un photographe de quartier qui m'impressionnait beaucoup par ses connaissances techniques. Nous allions faire des photos dans les piscines et il m'expliquait que les films à infrarouge pouvaient percer les maillots en nylon. Ensemble nous organisions toutes sortes d'expéditions: nous allions photographier sa cousine, que nous mettions en scène dans des grands airs sérieux, et nous partions à Versailles à bicyclette. Ces voyages modestes me semblaient excessivement aventureux : fixer l'appareil, le trépied télescopique avec le sandwich et la gourde sur le porte-bagages, c'était ça l'aventure. Mais mon camarade était athlétique, et moi j'étais plutôt chétif : dans les côtes qui montent à Versailles, je souffrais beaucoup. Avec les statues du parc, nous avions de merveilleux modèles : de nombreuses Dianes, des Neptunes, des angelots...

» J'ai enchaîné avec mes proches : ma sœur, des amis apprentis-comédiens qui avaient besoin de portraits. Puis, un jour, à Londres, où j'allais apprendre l'anglais dans des familles, dans la rue des magasins de photo, j'ai échangé l'excellent Rolleicord de mon père contre une très mauvaise caméra 8 mm Bell et Howel, dont le nom contenait des prémices hollywoodiennes. Je voulais filmer ma grand-mère, à laquelle j'étais très attaché : c'était la personne que j'aimais le plus au monde, et j'avais très peur de ne garder d'elle aucune image animée. Maintenant j'ai le grand regret de n'avoir filmé ma grand-mère que dans des situations qui me semblent ridicules : à quatre-vingts ans, elle était très fière de prendre encore des bains de mer en maillot, et je l'ai filmée à la plage, c'est ce qui lui faisait le plus plaisir. Ces images me sont devenues insupportables et je ne les regarde jamais. Les images essentielles n'ont pas été enregistrées.

» Cette petite péripétie m'a privé du Rolleicord, mais sur les conseils de mon ami cycliste, explorateur, fabricant d'appareils photo et d'émulsions magiques, j'ai acheté d'occasion un nouvel appareil et je me suis mis à photographier ce que l'œil ne voit pas : très naïvement sans doute, avec des trucages, des surimpressions, toutes choses faciles à faire avec un vieil appareil 6 × 9 à soufflet.

» Depuis très longtemps je m'intéressais au miroir, de différents points de vue. Il est à la fois lié à l'esthétique, à la psychologie et aux sciences. J'étais très fasciné par l'histoire des miroirs qui permettaient d'enflammer une flotte grecque à distance. Et puis Einstein, pour sa théorie de la relativité, s'était servi de miroirs qui multiplient la distance de l'objet à son reflet. Comme objet intime ou comme élément de mobilier, je me suis rendu compte que le miroir cohabitait souvent avec des tiroirs, la proximité des mots en français pour désigner ces deux objets est assez juste. Dans la coiffeuse, la commode, le secrétaire, l'armoire de toilette, tiroirs et miroirs sont en jeu en même temps dans la même pièce de mobilier, un peu comme le lac et la grotte, la caverne et la surface d'eau, Narcisse et Echo, image et son. J'en suis venu à l'idée de récits photographiques qui seraient distribués réellement par cette combinaison.

» La disposition d'un miroir glissé dans un tiroir est très proche de la chambre noire, qui est une surface sensible susceptible de capter des images au fond d'une boîte noire pour les y enfermer. Il est toujours question d'argent : du miroir, et de la surface photographique, à la différence que l'argent de la surface photographique est tendre et qu'elle se laisse facilement impressionner, alors que l'argent du miroir est dur et qu'il réfléchit. Il y a une deuxième inversion : dans l'appareil photo il faut que la boîte soit fermée, sinon la lumière voile la photo. Dans le jeu du miroir glissé dans un tiroir, c'est l'inverse, le miroir-tiroir ne contient quelque chose que s'il est ouvert. Dès qu'on le referme, il n'y a plus rien, et on ne sait plus ce qu'il y a eu.

» J'ai donc glissé des miroirs dans des tiroirs, et j'ai vu ce que ça donnait, j'ai tiré les tiroirs, et j'ai vu des choses qui sont extérieures au meuble lui-même, et que le meuble capte, qu'il emprisonne. J'ai usé, par ailleurs, d'une petite astuce technique : ce sont des poses longues, et dans le temps d'obturation la main tire le tiroir, l'objet et le manipulateur bougent en même temps, mais l'image que j'ai dans le tiroir ne bouge pas, l'objet qui s'y reflète reste exactement à sa place.

» J'ai fait aussi une série en tirant un petit miroir attaché à une ficelle, comme une petite auto : sur son trajet, il attrape des choses qu'il est le seul à voir et qu'il renvoie à l'appareil, qui en garde une trace continue. Dans une autre série, je me suis servi d'une lampe de poche comme d'un pinceau, une vraie lampe de poche scout. Par exemple, je peins les jambres du modèle, j'éteins tout, le personnage pivote, et je peins un élément de corps supérieur. Faire des photos à la lampe de poche est une hérésie technique, mais ça redouble le mystère, on n'éclaire que des fragments. Avec une lampe de poche, on inverse la situation du peintre devant la toile blanche. Là, le sujet est dans le noir, il attend, et n'apparaît de lui que ce que le pinceau lumineux veut bien dévoiler.

» Il y a plus de dix ans, je prenais ainsi, dans l'appartement de mes parents, des photos qui étaient comme des enquêtes policières. J'explorais le salon, comme un jouet enfantin je circulais entre les tapis et les pieds des meubles. Quand l'appartement était éteint et que mes parents étaient couchés, le lieu que j'avais vu éclairé quelques instants plus tôt se trouvait paré de nouveaux secrets. Un vêtement abandonné sur un fauteuil relançait l'investigation.

» A force de réaliser des films, je me suis trouvé lié à l'économie traditionnelle du cinéma et victime de ses contraintes. La photographie m'est apparue comme une activité d'une extraordinaire liberté, qui pouvait se contenter d'une économie modeste et solitaire. Ce qui est terrible au cinéma, et que je vis comme une horreur, c'est le collectif. Certains chantent ses louanges, moi je le subis. Le cinéma recèle une ambiguïté, dans la mesure où le réalisateur, tout en restant solitaire, est le seul à avoir pu réunir cinquante personnes autour de lui. La photographie possède aussi son ambiguïté : on est vraiment seul quand on fait une photo, mais c'est une pratique si répandue d'un point de vue social qu'on est peut-être dix mille à faire ensemble la même photo sans le savoir.

» Quand je tourne un film et que je vis si durement l'économie du cinéma et la contrainte du collectif, je passe mes dimanches à faire de la photo. Je suis au moins un photographe du dimanche. Je ressens une extraordinaire jouissance à me retrouver seul avec l'appareil ; je n'ai plus besoin de quinze personnes pour que le bouton soit pressé. Le cinéma renvoie à deux conceptions très opposées de l'exploration : le metteur en scène est à la fois l'explorateur solitaire et le chef d'équipe. Les deux ont, bien sûr, leur charme. C'est peut-être ce qui me déplaît le moins dans le collectif : il faut être deux pour jouer, et, quand on est cinquante, on peut organiser de grands jeux. Encore faut-il que les quarante-neuf autres veuillent bien jouer, ce qui n'est pas toujours le cas. »

Propos recueillis par
HERVE GUIBERT.



Wagner, une biographie

La trame

IL aura fallu près de cent ans pour avoir en français une grande biographie de Richard Wagner (mort le 13 février 1883), malgré une profusion de livres en tous genres, car la France fut un des champs de bataille les plus animés du wagnérisme. On doit se réjouir de ce délai qui nous vaut un ouvrage solide, « exhaustif » autant qu'on peut l'être, délivré de toutes les adhérences historiques, notamment du culte bayreuthien figé et du nazisme, qui vient après maintes démythologisations philosophiques, mais aussi scéniques, celles de Wieland Wagner et de Patrice Chéreau en particulier.

Avec ce gros livre, Martin Gregor-Dellin a réalisé une manière de chef-d'œuvre (1). Editeur (avec Dietrich Mack) de la dernière grande source wagnérienne, le *Journal* de Cosima (2), il a tout lu, fréquenté quotidiennement les Archives de Bayreuth (dont bien des pièces n'ont guère encore été exploitées), pour écrire cette biographie minutieuse où l'on a l'impression que rien n'est passé sous silence, où l'auteur relève le moindre détail, la moindre lecture qui ont pu contribuer à former le caractère de l'homme ou à donner quelque trait fugitif de l'œuvre.

Historien, Gregor-Dellin ne tombe jamais ni dans l'hagiographie, ni dans la caricature, ni dans un « concordisme » trop confortable : « *Il est plus facile de transfigurer ou de condamner l'homme que de le comprendre* » (p. 797) ; « *Pas plus qu'ailleurs nous ne cherchons à établir ici des rapports directs, hâtifs et injustifiés entre la biographie et l'œuvre, comme si Wagner n'avait fait que mettre sa vie en musique* (p. 368). »

« *Rétablir la vérité, sans tapage, mais avec fermeté* » (p. 366), telle est sa règle, et il a l'art de dénouer les chronologies les plus embrouillées, de dénoncer les contradictions et les mensonges de Wagner (ou les arrangements de *Ma vie*) à partir d'innombrables recoupements. Ainsi de la « révolution » de Dresde en mai 1848 (qui fait si souvent penser à mai 1968 !) et de ses multiples séquelles, ou du long épisode de Mathilde Wesendonck, qui n'ont jamais été aussi bien expliqués, éclairés et racontés.

Ce modèle de biographie lucide devrait être particulièrement apprécié en France, car jamais Gregor-Dellin ne s'abandonne à une philosophie fumeuse, fût-elle celle de Wagner. En revanche, il ne l'évite pas, bien au contraire, mais il en dégage et exploite les grands thèmes essentiels au milieu d'enchevêtrements inextricables, ce qui n'avait jamais été fait jusqu'ici avec une telle rigueur (il faut lire, en particulier, l'excellent chapitre « Naissance d'une religion déguisée »).

J'ajouterai, même si le terme doit être mal interprété, que l'auteur écrit en grand moraliste. Non qu'il fasse la morale à Wagner ! Mais tout est mis dans une haute lumière humaine ; impitoyable sur les faits, jamais il ne juge les êtres ni ne les rabaisse, et ses développements psychologiques sur les rapports de Wagner et Cosima, Wagner et Nietzsche, par exemple, très nuancés, étayés et intuitifs, révèlent un sens profond des destins personnels.

Telle est sans doute, au-delà de l'accumulation prodigieuse des faits, des idées, des témoignages, la principale richesse du livre. L'œuvre de Wagner est

(1) Ed. Fayard, 1981, 918 pages. Quatre traducteurs ont été associés pour établir en un temps record la version française de ce livre publié chez Piper Verlag en 1980, d'où certaines faiblesses du texte, par ailleurs assez coulant et agréable. Une sérieuse relecture s'impose pour corriger une profusion de fautes d'impression (ainsi que des lignes interpolées).

(2) Quatre volumes, Ed. Gallimard, 1977-1979.

«Lifeboat» d'Alfred Hitchcock

Réalisme de supercherie

TOURNE en 1943 par Hitchcock, *Lifeboat* est un film violemment marqué par son contenu racial. « *Tous les Allemands sont fourbes : sauvez-leur la vie, ils vous pousseront à l'eau ou pointeront aussitôt sur vous un revolver, et, si vous avez le malheur de vous retrouver avec cette sale engeance sur un canot de sauvetage, elle vous volera vos dernières provisions d'eau douce et tentera de vous perdre par tous les moyens, la seule direction qu'elle voudra vous faire prendre sera celle des camps de concentration.* » En pleine guerre mondiale, le « huis clos » sur le canot de sauvetage, où des individus se jouent leurs comédies et se trompent, se trahissent et s'aiment, prend évidemment une valeur métaphorique. Le bateau à la dérive, avec le personnage antipathique de l'Allemand rescapé, devient l'Europe, fruit lentement miné par un vilain ver de terre qui n'est pas tant Hitler que le sang allemand lui-même. De ce côté-là, le scénario, signé par John Steinbeck, ne s'encombre pas de nuances, tout comme le scénario du *Rideau déchiré* ne montrait guère de sympathie pour le communisme soviétique.

Mais Hitchcock fait son travail. Dès le premier plan-séquence (sublime), qui débute en surimpression sur le générique, il abat toutes ses cartes : on ne voit pas le naufrage, mais la cheminée du paquebot torpillé, quelques secondes avant qu'elle ne disparaisse sous le niveau de la mer, ses sifflets de vapeur bâillonnés par le bouillonnement d'écume. La caméra, après avoir enregistré les remous de l'immersion, pique du nez et survole la mer étale et embrumée, en recensant quelques débris : un journal dont le gros titre devient tout à coup dérisoire, un vêtement froissé, un cadavre retourné, des cartes à jouer qui devront être remplacées par des morceaux de papier numérotés, le damier de la fatalité, des raquettes de tennis. Puis la caméra pivote, se redresse, et fait apparaître le canot de sauvetage. Une femme seule, en manteau de vison, un bracelet Cartier au bras, qui tantôt tape à la machine, tantôt se repoudre, tantôt préfère filmer un homme qui se noie plutôt que de lui prendre la main pour le faire monter sur le canot. Elle est journaliste, donc, et c'est Tallula Bankhead qui joue le rôle, inouïe de bout en bout.

Entre la première séquence spectaculaire, et la dernière, qui renouvelle un torpillage, salvateur cette fois, succession de plans souvent fixes, les acteurs superbement éclairés devant des « rear-projections » (la mer et ses alternances inévitables de houle et de paix), quand ce n'est pas une nuit étoilée, avec les étoiles peintes à la main. Du théâtre de faux plein air. Le film devient bientôt un récit du sacrifice, les sacrifices successifs enchaînés au *pas de course* devenant les dérivés des sacrifices vécus par les victimes du nazisme : la jeune mère doit sacrifier son nouveau-né, puis elle se sacrifie elle-même en se jetant à l'eau une corde au cou ; mais elle sacrifie en même temps le manteau de vison que lui avait prêté Tallula Bankhead, qui doit aussi sacrifier sa dernière cigarette et sa dernière lampée de whisky pour soutenir le pauvre bougre, amateur de championnat de danse, dont on doit justement amputer la jambe, non tant parce qu'elle a la gangrène que parce qu'il adore le cha-cha-cha. L'opération se déroule bien sûr au paroxysme de la tempête. Hitchcock, qui a la surprenante délicatesse de passer sur les problèmes d'hygiène, n'hésite pas devant les images les plus invraisemblables : par exemple le cul-de-jatte qu'on a ficelé au mât pour l'empêcher de boire l'eau de la mer.

Comme Hitchcock, dans tout ce réalisme de supercherie, pouvait difficilement jouer un dauphin ou une étoile de mer, il apparaît cette fois sur la publicité d'un journal imbibé d'eau qui vante les vertus d'une crème amincissante. — H. G.

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 19 au 25 mars

Les programmes du mercredi 17 et du jeudi 18 mars sont en page 28.

« Malesherbes, avocat du roi », d'Y.-A. Hubert sur TF 1

Le sacrifice absolu

SELON Michelet « *tout Paris était venu... Les balcons étaient ornés d'étoffes précieuses, parés de femmes brillantes, dans la toilette coquette et bizarre qu'on portait alors, mêlée de plumes et fleurs. Tout le monde était ému, attendri, plein de trouble et d'espérance.* » Doit-on adhérer à la description quelque peu légère que donne cet historien de la première journée de la Révolution française ? Qu'importe. Nous sommes bien en 1789 en compagnie d'un sceptique formé à l'école du pouvoir absolu, en la personne de Chrétien Guillaume Lamoignon de Malesherbes. 1750, il est premier président de la Cour des aides, puis directeur général de la librairie, ce qui équivaut à être chef de la censure. Il participe à l'achèvement de l'Encyclopédie et correspond avec Rousseau. Nous sommes donc en présence d'un personnage paradoxal à la fois serviteur de Louis XVI et défenseur officieux des idées nouvelles qui inspireront la Révolution. Il le dit lui-même : « *Je n'ai jamais cessé de préférer l'opposition aux responsabilités gouvernementales* », ce qui lui valut de nombreuses années d'exil.

Cette figure de Janus devient le héros passionnant d'un téléfilm réalisé par Yves-André Hubert. Disons-le tout de suite. La réalisation, sobre, n'est pas très originale. En de telles circonstances, on s'attend à plus de flamboyance révolutionnaire. Ce sont le scénario et les dialogues signés Pierre Barillet et Elisabeth Badinter qui retiennent tout particulièrement l'attention.

Nous sommes à la veille de la Révolution. Malesherbes a soixante-huit ans. En bon voltairien, il cultive son jardin et travaille à la rédaction de deux grands mémoires sur les protestants et les juifs et sur la liberté de la presse quand il apprend que le peuple de Paris a pris la Bastille — événement qui ne semble pas l'étonner outre mesure. Il l'avait pressenti et avait maintes fois mis en garde le roi qui ne daigna pas l'écouter. Sa correspondance en témoigne. Correspondance qu'Elisabeth Badinter a consultée et qui fait la richesse du monologue de Malesherbes, interprété avec douceur par Henri Virlojeux. La révolution était en puissance. Elle est maintenant là, inévitable. A partir de cet instant, comme le rapporte Michelet, « *du procès du Roi à la catastrophe des Girondins, à la terreur nulle halte possible* ». Mais avant « *on ne peut représenter la nation française que lorsqu'on a eu le courage de tuer le roi* » (Danton à la Convention le 31 mars 1793).

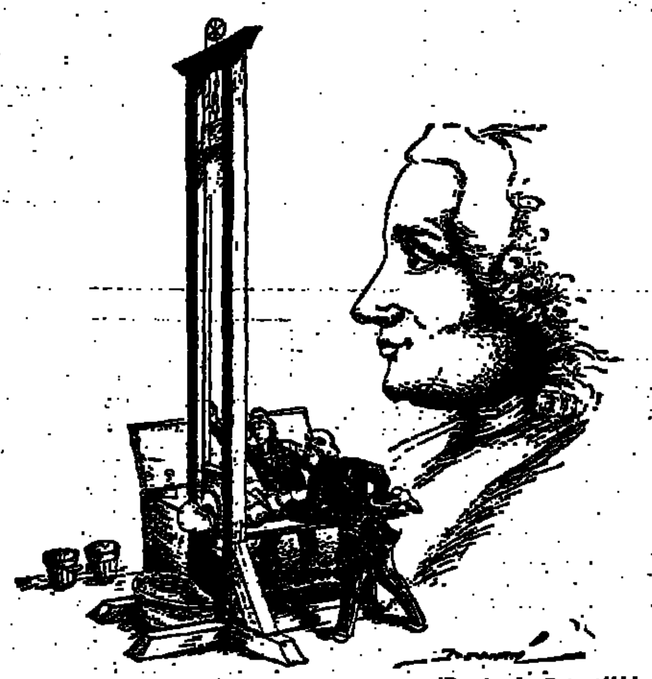
Malesherbes, accompagné de Tronchet et de de Sèze, se propose pour défendre un roi que l'histoire avait rendu indéfendable. Qu'importe ! Pour Malesherbes c'est une question de fidélité aux idées qui ont conduit sa vie. Il affrontera la fougue de l'Incorruptible Robespierre, le faciès redoutable de Danton, la véhémence toute romantique de Camille Desmoulin sans oublier le sanguinaire Marat... En silence, sachant qu'à l'avance la partie serait perdue.

Le roi mort et la monarchie absolue enterrée, vient le temps de la suspicion qui se meut à l'intérieur d'une violence obligée. C'est l'avènement de la terreur. Temps, comme dit Hegel, où « *la mort est la plus froide, la plus plate, sans plus de signification que de trancher une tête de chou ou d'engloutir une gorgée d'eau* ». Suprême dérision dans la logique de la Révolution, elle doit frapper, frapper plus cruellement les siens après avoir frappé les autres. La Terreur, ce moment fabuleux où les passions deviennent réalités politiques ne choisit pas ses enfants. Elle les pique au petit bonheur la chance, les juge sommairement, les exécute comme on joue aux quilles. Le sacrifice est complet et illimité sur l'autel de la République. On ne lésine pas sur la chair fraîche. Malesherbes et toute sa famille seront arrêtés, jugés le 20 décembre 1893 et exécutés le 22 avril de l'année suivante.

« *Malheur à ceux qui provoquent les révolutions, malheur à ceux qui les font* » disait Danton deux ans avant qu'elle advienne. Malheur à ceux qui l'ont pressenti, pourrait-on ajouter en guise de conclusion à cette fable que certains ne manqueront pas de rendre contemporaine. Mais la boucle ne serait pas bouclée et le monument de la Révolution française resterait inachevé si l'on ne citait pas à nouveau ce même Danton qui proclamait, cette fois sous les feux de la Terreur : « *J'embrasserais mon ennemi pour la patrie, à laquelle je donnerais mon corps à dévorer* », évoquant ainsi le sacrifice absolu à l'existence réelle de la nation.

MARC GIANNESINI.

★ Jeudi 25 mars, TF 1, 20 h. 35.



(Dessin de Bonnaffé.)

« PLEINS FEUX », SUR TF 1

Tous les théâtres pour tous les publics

L'INFORMATION théâtrale n'est plus tout à fait l'enfant pauvre de la télévision. Elle a droit, parfois, à l'information du soir, au magazine de Gilbert Kahn sur Antenne 2 devenu bimensuel, à celui de José Artur sur TF 1 devenu hebdomadaire, le dimanche à 19 heures, heure de la plus vaste écoute. Et personne n'est encore mort de peur ou de peste, des maladies épouvantables, que semblaient craindre les précédents directeurs des programmes si l'on parlait théâtre avant 22 heures. L'actuel directeur n'a d'ailleurs pas pris un risque énorme : pendant des années Paul-Louis Mignon et Lise Elias ont eu leur rendez-vous ce jour-là, à cette heure-là, sans tuer personne.

Le dimanche à 19 heures, chacun est chez soi, c'est le moment de détente. On est réceptif, prêt à prendre date pour tel ou tel spectacle, la difficulté étant de donner envie de sortir à des gens bien dans leurs pantoufles. Mais ça, José Artur sait très bien le faire, il semble perpétuellement attendre quelque plaisir inédit de tout ce qui se présente, si bien qu'on est tenté.

Là surgit la seconde difficulté, celle de « cibler » le public qui — vérité première — n'est pas un, mais multiple. L'heure de la plus vaste écoute réunit toutes les tendances. Laquelle favoriser ? Celle que l'on suppose majoritaire ? Mais, d'une part, personne ne peut savoir à l'avance le degré de succès d'une pièce, d'autre part, ce serait aller vers une facilité à la longue ennuyeuse — on n'a pas chaque semaine à annoncer Peer Gynt, Richard II ou Carmen...

Que José Artur consacre dix minutes sur les vingt de son magazine à une vedette de Boulevard, très bien. Mais on aimerait voir autre chose que des affiches pour d'autres types de spectacles. Jouer sur les contrastes et les contradictions serait intéressant et juste, refléterait la réalité. Sans doute l'émission devrait être plus longue, mais une demi-heure par semaine pour le théâtre est-ce que c'est vraiment trop ?

COLETTE GODARD.

★ Dimanche 27 mars, TF 1, 19 h.

Rock sur France-Culture

Trente ans de passions

DANS les années 50, rien n'annonçait le typhon, mais pourtant le grand souffle apocalyptique s'engouffrait dans la musique. Balayant les idoles de la chanson, il dévastait les univers familiers, faisait la nique aux twists aseptisés, propulsait des mélodies torrides aux accents débraillés. Rythmes destructeurs, déhanchements fantasmatiques, c'était Bill Haley, accroche-cœur au front, suintant dans les « drive-in », c'était Rocky Volcano et son armada de guitares lubriques. Le rock hirsute et brailleur déferlait, et on lui prédisait une mort aussi fracassante que son entrée en scène : le jazz, tout aussi bâtard, avait alors les yeux narquois de Boris Vian, pour narguer ses singeries de voyou.

1982 : le rock a trente ans, le même tonus d'enfer, un *feeling* envoûtant qui peuple les rêves adolescents ; et puis un joli passé, utilisé à zigzaguer tous azimuts. Trente ans, c'est évidemment l'âge de lui tailler une histoire ; et on l'a du moins décidé, à France-Culture où, pour la première fois — mais judicieusement — on regarde le phénomène.

Mélodisme synthétique, style Kraftwerk, Rockabilly survolté, disco-rock et New-Wawe glacée, pulsions suffocantes ou envolées lyriques : voilà donc le rock. Avec ses dérives passionnées, il s'avance sous les néons de la chaîne culturelle et l'on se doute bien qu'il est un peu allergique à l'histoire. L'histoire raisonnée, l'encyclopédie, couleur de mort, merci bien. Vital et tonitruant, le rock « à tout casser » ne s'apprivoise pas et, pas naïf, on lui a confectionné un scénario souple ; un feuilleton sophistiqué en quelque sorte, afin de se souvenir en vrac, d'astiquer son passé glorieux, de faire jaillir des éclairs de lucidité nette.

A France-Culture, on a brassé ses modes, les mélodies entêtantes ou romanesques, les voix blafardes ou électroniques, le pub-rock et le jazzy, la « country » à la dynamite et les rocks contre nature. Mais c'est aussi le style paillettes et strass de Diana Ross qui flirte avec le gai funky, c'est aussi les plaquages inattendus des Beatles revus par Cathy Berberian.

Transes de paumés, balancements en forme de parodies sexuelles, romances jetées pour tracasser des rêves torpides ? L'heure n'est pas non plus aux sociologies chétives, c'est juste le moment d'éclipser les émissions un peu ringardes de la télévision ou celles trop explosives des radios « branchées », de lancer des flashes lumineux, de regarder au fond des yeux les images brillantes et déprimées, les vertiges séducteurs d'une musique fuyante, en prise sur les fureurs inépuisables de la vie.

THIERRY FRESLON.

★ Le rock a trente ans. Histoire du rock. France-Culture, mercredi 24 mars, 20 h.

JAZZ SUR TF 1

THELONIOUS

ON entre dans ce monde sur la pointe des pieds. Une fois à l'intérieur, il semble qu'on soit encore dehors ou dans la pièce à côté. Il y a des murs opaques à franchir, des dunes de silence ponctuées, à espaces irréguliers, de notes frappées métalliques qui tombent du ciel dans un puits. Par une absence totale de virtuosité, le piano de Thelonious Monk, disparu il y a presqu'un mois, fait songer à une leçon exercée par des mains enfantines ou absurdes. Consolons-nous. Le musicien — auquel Henri Renaud et Bernard Lion rendent hommage — est aussi énigmatique que ses mélodies bancales. Il laissa planer un doute sur la date de sa naissance (1917 ou 1920), joua de 1940 à 1972 avec le Bird, Sonny Rollins, Johnny Griffin, pour se retirer dans une petite chambre new-yorkaise chez la baronne Nisa de Kœnigswater, observant depuis plus de dix ans un silence « monkien ». Mais il prit le chemin des boppers, composa un nombre incalculable de thèmes aux enchaînements complexes et chaotiques. Cet homme solitaire à fine barbichette chinoise, dont les trois passions exclusives dans la vie furent les chapeaux, le sommeil et le piano, interprète ici quelques-uns de ses plus beaux morceaux : Round Midnight, *composé en 1946,* Crepuscul with Nellie *(1957),* Reflection *(1954) et termine par un standard* Don't flame me, *recomposé à la manière de Thelonious.* — M. G.

★ Jazz portrait : Thelonious Monk : lundi 22 mars, TF 1, 22 h 30.

Vendredi 19 mars

Un film

LE PAYS DE LA TERRE SANS ARBRE

Film canadien de Pierre Perrault (1980), avec D. Ashini, S. Ashini, A. Ashini, J.-B. Ashini, J. Saint-Onge.

A2, 23 h 5.

★ *Un voyage dans le Mouchouanipi, où se sont rencontrés les Indiens de la forêt et ceux de la terre sans arbre. Des « Amérindiens » redécouvrent le pays de leurs ancêtres. Pierre Perrault et son opérateur, Bernard Gosselin, ont filmé le territoire tel qu'il se présente aujourd'hui et fait surgir le passé des légendes et d'un accord harmonieux avec la nature. Occasion d'amener les hommes blancs à s'interroger sur le malentendu culturel entre l'installation sur des terres inoccupées et le nomadisme des Indiens. Ce film documentaire n'a pas été distribué en France. Après sa diffusion à la télévision, il figurera dans la rétrospective Pierre Perrault, à la Maison de la culture de la Rochelle, fin mars.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Les visiteurs du jour.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
14 h 5 **Télévision scolaire.**
Eveil à dominante sciences sociales.
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Un, rue Sésame.**
18 h 45 **Quotidiennement vôtre.**
La corps en question.
18 h 50 **Les paris de TF 1.**
19 h 5 **A la une.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Vous pouvez compter sur nous.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : « Ninotchka ».**
De M. Lengyel, mise en scène J. Ardouin, réal. P. Sabbagh, avec D. Volle, L. Velle, L. Colpyen.
Un Parisien de vieille souche, succombe aux charmes de Ninotchka venue de Russie pour réveiller tout ce petit monde.
22 h 40 **Balle de match.**
Magazine mensuel du tennis, réal. J.-C. Hechinger.
Guillermo Vilas, la Coupe Davis, etc.
23 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 45 **Série : La vie des autres.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
Les mammas.
15 h **Série : Super Jaimie.**
Sosie bionique.
16 h **Magazine : Un temps pour tout.**
Réal. : J.-P. Spiéro.
Dossier : Canada ; Les animaux mystérieux ; Potiron magique ; Temps de vivre : Variétés.
17 h **Rencontres.**
Le miroir des formes, de M. Lefèvre.
(Lire notre sélection.)
17 h 50 **Récré A 2.**
La cuisine exotique ; Mes mains ont la parole ; Une souris sur Mars ; Dick le rebelle...
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
(I.N.C.).
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les gens d'ici.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Le chef de famille.**
De N. Companeez. Avec E. Feuillère, F. Dux, F. Ardant...
(Dernier épisode.)
Les vacances dans le Lot-et-Garonne sont finies et le feuilleton de Nina Companeez aussi par la rencontre d'Antoine et de Katie : ambiance légère et frivole.

Le terrorisme de la ligne

RENCONTRES
LE MIROIR DES FORMES
A 2, 17 heures.

Il y a celles qui s'assument fortes, plantureuses, et qui disent même, comme Chloé interviewée au cours de l'émission de Martine Lefèvre, Chloé avec ses 40 kilos de trop : « Tout compte fait, mon handicap physique m'oblige à mettre davantage en valeur d'autres atouts de ma personnalité. »

Il y a, au contraire, celles que leurs rondeurs font souffrir et que martyrisent leur régime diététique et des traitements en tout genre (du massage à la gymnastique, en passant par les cures les plus douteuses). On voit toutes celles-là au cours de cette émission.

Etre belle aujourd'hui, c'est être mince comme un mannequin suédois : la mode, la publicité sont autant de rappels à l'ordre de modèles imposés. Et pourtant... Pourtant voilà que certains — parmi les hommes — commencent à dire qu'ils « préfèrent les grosses ». Et pourtant, depuis quelques années, il y a moins de honte pour une femme à être un peu « enveloppée ». On admet qu'il soit dans sa « nature » d'avoir des formes. Le problème serait-il en train de se poser en d'autres termes ? Les terroristes de la ligne à tout prix perdraient-ils du terrain ? La seule question est en effet entre la bonne santé et l'obésité dangereuse. — M. L. B.

21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
La terre natale inspire les romanciers.
Avec Y. Beauchemin (*le Matou*), A. Dhôtel (*Je ne suis pas d'ici*), M. Jobert (*la Rivière aux grenades*), M. Ouary (*la Montagne aux chacals*), L. Oury (*Mon village à l'heure nucléaire*), C. de Rivoyre (*Belle alliance*).
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-Club : « le Pays de la terre sans arbre »,**
de Pierre Perrault.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les Wombles ; Vive le volley ; Des livres pour nous : Fabrice et Barger, de J. Cazalbou.
18 h 55 **Courts métrages.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
Ulysse et les Lotophages.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Le nouveau vendredi : Guy Bedos pour de rire, pour de vrai.**
Dans la série « Caméra vive ».
Reportage : J. Radiguet. Réal. : J.-C. Luyat.
Un comique engagé qui ne cachait pas sa satisfaction le 10 mai 1981. Dix mois plus tard Guy Bedos fera un tour de l'actualité et se livrera à son habituel jeu de massacre : satire de la police, de Tino Rossi, de Dalida, etc.
21 h 30 **Divertissement : Le rugby.**
Ou « De l'influence du port du béret français sur le rebond du ballon ovale ». Une émission de G. Chambre.
Le rugby : sport de voyous ou de gentlemen ? Autour de cette question essentielle, un divertissement insipide, ponctué de chansons de stades.
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Actualités de l'histoire ; Les experts au service de la justice : l'examen psychiatrique ; Un enjeu pour l'école ; Moins cinq, avec G. Casélis.
8 h, Les chemins de la connaissance : Des gens de la Gascogne (manifeste poétique) ; à 8 h 32, Les thèmes de l'ascension et de la descente dans l'imagination humaine : l'ascension vers l'autre.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « L'impossible Monsieur Bierce », avec C. Lesparre.
11 h 2, Festival de La Rochelle : L'Ensemble instrumental de La Rochelle, dir. A. Savouret, interprète Mozart, Varèse, Wagner et Webern.
12 h 5, Agora : Etre prêtre aujourd'hui, avec le R.P. Paul Toinet.
12 h 45, Panorama : avec P. Decraene.
13 h 30, Musiques extra-européennes : le répertoire enfantin en Amérique latine.
14 h, Sons : quotidiennetés.
14 h 5, Un livre, des voix : « Nous sommes au regret de... », de D. Buzzati.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Agostino Chigi.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : la Belgique en musique.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « le Nain d'Abraham Lévy », de G. Suarès, lu par D. Manuel.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les étoiles doubles, avec P. Couteau et D. Benest.
20 h, Nicolas de Staël, par J. d'Astier.
21 h 30, Black and blue : Authentique tango, avec A. Hodeir.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; Les mineurs de fond.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Liszt, Telemann, Williams, Lalo, Rossini.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : Œuvres de Busoni, Roger, Britten, Schubert, Dvorak.
12 h, Equivalences : Œuvres de Vierne.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119), œuvres de Villa-Lobos, Hindemith, Ligeti, par le Quintette Manraguès.
14 h 4, Boîte à musique : œuvre de Khatchaturian, par l'Orchestre philharmonique de Leningrad, dir. G. Rojdestvenski.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : Les symphonies de Haydn : œuvres de Haydn, Pleyel.
17 h 2, L'histoire de la musique : L'Ars Nova.

● **Edwin Fisher (F.-M., 22 h 15).** — D'Edwin Fisher, on se souvient avant tout comme du plus grand interprète de Bach. Un Bach méditatif et fervent, à l'éloquence émue, aux allures de confession intime, presque céleste : Fisher construisait les concertos avec un sens de l'équilibre idéal. Négligeant les grandes architectures sèches et massives, l'émotion muette, il coulait les reliefs des voix intérieures dans un discours tranquille et lumineux : le cheminement souple, l'émotivité de cette musique, lui importait davantage que ses ressources polyphoniques, davantage que son épaisseur orchestrale. Il touchait juste. Mais le pianiste suisse (on le redécouvrira cette fois dans le quatrième concerto de Beethoven) était aussi le musicien de passions plus violentes, plus humaines. Avec la même intensité que dans Bach, mais plus extérieure, Fisher lançait dans Beethoven ses humeurs batailleuses : l'énergie devenait seulement plus farouche, le son plus écorché. Le même génie transformait la candeur religieuse en passion vive. — T. Fr.

18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106). « Avis de cour » de Lambert ; S. Boulin, chant W. Christie, clavecin.
19 h 38, Jazz : Le clavier bien rythmé.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert (émis de Baden) : « Deux images pour orchestre », de Bartok ; « Concerto pour piano et orchestre », de Schumann ; « Symphonie n° 5 » de Beethoven, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, sol. C. Zacharias, piano, dir. K. Kord.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les concertos de Beethoven ; E. Fisher (piano) ; 23 h 5, Ecrans, l'Age d'or de la comédie musicale américaine filmée (deuxième partie) ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 20 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 40 **Accordéon, accordéons.**
11 h **La séquence du spectateur.**
11 h 30 **La maison de TF 1.**
13 h *Journal.*
13 h 35 **Pour changer.**
Variétés : Megahertz ; 16 h 35 : Etoiles et toiles ; Voyage : aller simple ; 17 h 40 : Chapeaux de roues et bottes de cuir.
18 h 30 **Archibald le magicien.**
18 h 35 **Trente millions d'amis.**
18 h 40 **Magazine auto-moto.**
19 h 5 **Tout va très bien.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Vous pouvez compter sur nous.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Droit de réponse.**
Une émission de Michel Polac.
21 h 55 **Série : Dallas.**
La promotion.
22 h 40 **Magazine d'actualité : Sept sur sept.**
De F. Boulay, E. Gilbert et J.-L. Burgat.
23 h 40 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
11 h 30 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h 30 **Domus.**
(Et à 13 h 35.)
12 h 45 **Journal.**
14 h 5 **Série : Têtes brûlées.**
14 h 55 **Les jeux du stade.**
17 h 55 **Récré A 2.**
18 h 20 **Les carnets de l'aventure.**
Trois filles à moto dans les Pyrénées.
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **C'est une bonne question.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées.**
De Michel Drucker.
Avec Sacha Distel, Michel Berger, Nicolas Peyrac, etc.
21 h 40 **Feuilleton : Le village sur la colline.**
De Y. Laumet. Avec M. Boyer, M. Chpill, C. Brosset...
Chavigny 1920-1932.
Louis et Marie ont un enfant. A Chavigny la querelle entre Blancs et Rouges s'estompe, et tout le monde subit la crise économique des années 30. Tourné en plans-séquences, ce beau feuilleton est à regarder dans son intégralité.
23 h 20 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 **Les pieds sur terre.**
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
Ulysse 31 : Les Lotophages ; à 19 h 55. En direct du passé : l'année 1526.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
Calypso.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **On sort ce soir : le Pirate.**
D'après H. Robbins. Réal. : K. Annakin (2e partie), avec F. Néro, C. Lee, E. Wallach, etc.
La lente ascension de Baydr, musulman élevé dans la judaïté, qui, après des études aux U.S.A. et un long séjour à Beyrouth, devient un magnat du pétrole, sujet aux pressions des fedayins pour l'obtention d'armes.
22 h 5 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales (voir vendredi).
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Après la Pologne... quelle Europe demain ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... J. Peignot.
11 h 2, La musique prend la parole : Le récit opératique (« le Chevalier à la rose », de R. Strauss).
12 h 5, Le Pont des Arts.
14 h, Sons : quotidiennetés.
14 h 5, La musique de la lumière : Portrait d'Abel Gance, par P. Esnault.
16 h 20, Le livre d'or : le Fitzwilliams String Quartet de Londres interprète Borodine, Dvorak, Fauré.
17 h 30, Les talismans de Hans-Hermann Steffens.
18 h 30, Entretiens de Carême : La croix et la vie politique, avec le pasteur A. Dumas.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : Poésie des Amériques.
20 h, Fuites de gaz, de M. Vamos. Avec C. Alera et S. Joubert.
20 h 47, Six forints les trois balles, de K. Szakonyi. Avec : J. Topart, P. Guéant, M. Dalbret, etc.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi-Matin : Œuvres de Tchaïkovski, Liszt, Gershwin, Beethoven, Mozart.
8 h 2, Tous en scène : Nat King Cole.
9 h 10, Actualité du disque : 11 h, La tribune des critiques de disques, « Concerto en ré majeur pour violon et orchestre », de Beethoven (versions comparées).

● **Ariane à Naxos** (F.M., 20 h. 30). C'est le titre d'un opera-seria qu'un riche amateur viennois imagine de faire représenter entre le dessert et un feu d'artifice, une œuvre si triste pour un jour de fête qu'il décide au dernier moment d'inviter les masques de la comédie italienne à y participer... Désespoir du compositeur (rôle à une femme), surprise des chanteurs. Le prologue, consacré aux préparatifs, aux disputes, aux concessions, est la virtuosité même, avec ses coq-à-l'âne stylistiques, ses arpèges de piano, son remue-ménage. L'opéra sur le théâtre qui y fait suite, alternant tragique et comique, ne retrouve pas cette concision, cette rapidité de la pensée musicale uniques dans le théâtre lyrique de Richard Strauss : c'est, cette fois, l'intention seulement de la virtuosité, avec quelque chose d'ostentatoire et d'un peu manqué. L'enregistrement qu'on entendra ce soir a été réalisé en public le 3 décembre 1981 à la Maison de Radio-France. — G. C.

14 h 4, Concert-lecture.
16 h, Concours international de guitare : Œuvre de Gerhard, Giuliani, Rodrigo.
16 h 30, Perspectives du vingtième siècle (en direct de la salle Proton de la Chapelle à Lyon) : Œuvres de Boulez, Nigg, Barraqué, Chaynes, par l'Ensemble du vingtième siècle. Sol., J. Harper, soprano, H. Osberger, piano.
18 h, Le disque de la tribune : « Concerto en ré majeur pour violon et orchestre », de Beethoven (dernière parution).
19 h 8, Les mots de Françoise Xénakis.
20 h, Les pêcheurs de perle.
20 h 30, Saison lyrique (Concert donné au Grand Auditorium de Radio-France le 3 décembre 1981), « Ariane à Naxos », opéra de R. Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique, sol. H. Christian, W. Schœne... chef de chant, M. Paubon, J. Estournet, violon solo, dir. M. Janowski.
23 h 15, La nuit sur France-Musique, 23 h 15, Samedi-Minuit ; 0 h 5, Haute-Infidélité.

Dimanche 21 mars

Deux films

L'AMOUR EN FUITE
Film français de François Truffaut (1978), avec J.-P. Léaud, M.-F. Pisier, C. Jade, Dani, Dorothée, R. Varte.
TF1, 20 h 35.

★★ *Antoine Doinel, la trentaine passée, reste un mythomane et un romantique. Il ne sera jamais « installé » dans la vie. Huit ans après* Domicile conjugal, *Truffaut revient au personnage qu'il a créé et suivi dans un cycle cinématographique avec Jean-Pierre Léaud, et se pose des questions sur cette création. Des images extraites des films précédents rappellent l'histoire d'Antoine. La comédie, brillante, remarquablement mise en scène et interprétée prend parfois un ton grave pour parler de la maturité et de la mort.*

LAURA
Film américain d'Otto Preminger (1944) avec G. Tierney, D. Andrews, C. Webb, V. Price, J. Anderson.
FR3, 23 h.

★★ *Un cycle consacré à Gene Tierney (quelle chance pour les cinéphiles !) devait nécessairement commencer par ce film de Preminger où l'actrice, pourtant déjà connue, prit une dimension magique et mythique. L'intrigue policière, tirée d'un roman de Vera Caspary, conduit à un envoûtement amoureux. Construite sur des retours en arrière, l'histoire de Laura, tuée et défigurée dans son appartement new-yorkais, prend brusquement un tour inattendu. Preminger a placé Gene Tierney dans un monde de passions et de secrets.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **Orthodoxie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.**
Célébrée au Musée de Cluny. Prédicateur : Mgr J.-M. Lustiger.
12 h **Télé-foot.**
Championnat de France première division.
13 h **Journal.**
13 h 20 **Mise en boîte.**
14 h 10 **Toute une vie dans un dimanche.**
De P. Sabatier (et à 17 h 15).
15 h 40 **Série : Columbo.**
Le mystère de la chambre forte.
16 h 55 **Sports dimanche.**
Automobile ; Championnat du monde de cross à Rome.
19 h **Magazine . Pleins feux.**
De J. Artur et C. Garbisu.
(Lire notre article page 17.)
19 h 30 **Les animaux du monde.**
Les oiseaux des terriers.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « l'Amour en fuite ».**
De François Truffaut.
22 h 5 **Elections cantonales.**
Résultat du deuxième tour.
22 h 55 **Sports : Football.**
Brésil-Allemagne à Rio-de-Janeiro (en Eurovision).
23 h 15 **Journal.**
(pendant la mi-temps).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin** (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Magnum ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 **Série : Sam et Sally.**
18 h **La chasse au trésor.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Chantez-le-moi.**
De J.-F. Kahn.
La chanson pamphlétaire de l'époque de la Fronde à Bruant : avec Caroline Cler et Jacqueline Danno.
21 h 55 **Résultat des élections cantonales.**
(Deuxième tour.)
22 h 55 **Document : L'homme, le singe, l'homme.**
Une fausse bonne idée de J.-B. de La Rochefoucauld : Pierre-Paul Grassé, fondateur du C.N.R.S. et de l'INRA, contraint, sous couvert de faire simple, de jouer la comédie face à une fillette de neuf ans (la fille du réalisateur).
23 h 25 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.**
Les informations de la semaine ; La cohabitation dans un grand ensemble ; Variétés.
13 h 45 **Dessin animé.**
14 h **La soupière a des oreilles.**
15 h 15 **Série : Le comte de Monte-Cristo.**
D'après A. Dumas. Numéro 3 : Les scélérats.
16 h 45 **Théâtre : « Electre ».**
De J. Giraudoux. Mise en scène : S. Turck
Avec : H. Karagheuz, M. Ribowska, etc.
A l'occasion du centième anniversaire de Jean Giraudoux : « Electre », pièce écrite et créée en 1937. L'une des pièces les plus belles de l'auteur d' « Amphitrion 38 ».
18 h 55 **Prélude à l'après-midi.**
« La nuit transfigurée », d'A. Schoenberg.
(Lire notre sélection.)
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Série : Benny Hill.**
20 h 30 **Série : La révolution romantique.**
Série de M. Brion. Réal. : D. Lander. Numéro 11 : Les reflets de la victoire.
Bouleversement des idées : le romantisme, avec Novalis en Allemagne, Byron en Angleterre et Hugo en France, tente de se libérer des jougs de l'Eglise, des tyrannies politiques et des hiérarchies sociales.
22 h **Journal.**
Avec les résultats des élections cantonales.
23 h **Cinéma de minuit (cycle G. Tierney) : « Laura ».**
D'O. Preminger.

Houles sombres

PRELUDE A L'APRES-MIDI SCHOENBERG :
FR 3, 18 h 55

Mal traitée lors de sa création, en 1899, par le public, qui se déchaîna contre son esprit prétendument novateur, regrettée ensuite quand le style de Schoenberg devint plus acerbe et moins séduisant, « la Nuit transfigurée » n'était pas, de l'avis de son auteur, une œuvre de jeunesse mineure, tachée d'influences, mais une composition mûrie, qui, pour être nourrie de Brahms et de Wagner, annonçait largement la suite. Ainsi Schoenberg prétendait-il, trente ans plus tard, écrire toujours dans le droit fil de cette première partition, et il lui manifestait même son intérêt en réalisant diverses orchestrations de la version primitive pour sextuor d'instruments solistes. A ces agrandissements orchestraux, on peut préférer la mouture originale. C'est celle qui est donnée cette fois. Lyrisme, houles sombres et extases tristes y respirent avec plus de naturel. — T. Fr.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : Famille chrétienne.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie : Réflexion sur la pénitence.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h, Messe au couvent Saint-Dominique à Paris.
11 h, Regards sur la musique : « Figure humaine », de F. Poulenc, par l'Ensemble vocal de Provence, dir. H. Guy.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope : « L'Orfeo », de Monteverdi, à Chaillot ; « Harlem, années 30 », à l'Opéra-Comique.
14 h, Sons : Quotidiennetés.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « Des frites, des frites, des frites », d'A. Wesker.
16 h 5, Disques rares : V. S. Goubarenko.
16 h 45, Conférences de carême : Pourquoi est-ce que je prie ?, par Mgr Coffy, archevêque d'Albi.
17 h 35, Rencontre avec... C. Vasquez de Lustsky.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h 5, Albatros : Poésie danoise contemporaine.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Abécédaire, par J.-L. Rivière.
23 h, Musique de chambre : Chailley, Korngold, Dvorak.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-promenade : musique viennoise et musique légère : œuvres de Bonneau, Schubert, Gounod, J. Strauss, Falsinger, Sibelius, Fucik, Bizet, Waldteufel, Verdi, Gold, Hubay, Abraham, Wieniawski, Hagen.
8 h 2, Cantate (intégrale des cantates de Bach).
9 h 10, Magazine international.
11 h, Concert (en direct du Théâtre du rond-point des Champs-Elysées, à Paris) : œuvres de Mendelssohn, Beethoven, par le Quatuor de Cleveland.
12 h 5, Les après-midi de l'Orchestre : les Mahlériens II (2e série), avec W. Mengelberg ; œuvres de Rachmaninov, Kodaly, Bartok, Rontgen, Ravel, Brahms.
14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de Liszt, Carissimi, Schoenberg, Boccherini, Bartok, Dvorak.
17 h, Comment l'entendez-vous ? par M. Brion de l'Académie française : œuvres de Schumann.
19 h 5, Jazz : le Quartette de H. Texier.
20 h, Les musées en dialogue.
20 h 30, Concert (donné le 3 octobre 1981 au Festival de Ludwigsburg) « Adagio et Fugue pour deux pianos », « Sonate pour piano à quatre mains », « Larghetto et allegro en mi bémol », « Cinq variations pour piano à quatre mains », « Sonate pour deux pianos », « Allegro et andante de la sonate pour piano à quatre mains » de Mozart, par P.B. Skoda, et A. Lonquich, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : la geste d'Igor, les mémoires musicaux de I. Markévitch (6e partie) : œuvres de Markevitch, Rameau, J.-S. Bach ; 0 h 5, Rupture : œuvres de Saint-Saëns, Schoenberg.

Lundi 22 mars

Deux films

UN IDIOT A PARIS
Film français de Serge Korber (1966), avec D. Carrel, J. Lefebvre, B. Blier, P. Avron, R. Dalban.
TF1, 15 h.

★ *Un idiot de village (le premier grand rôle de Jean Lefebvre) épris d'une petite prostituée parisienne qui a de la fleur bleue dans le cœur. Gentille et charmante comédie (d'après un roman de René Fallet), un peu trop corsée de gouaille par le dialogue de Michel Audiard.*

ELISE OU LA VRAIE VIE
Film français de Michel Drach (1970), avec M.-J. Nat, M. Chouikh, B. Lafont.
FR3, 20 h 30.

★ *Adaptation d'un roman de Claire Etcherelli, prix Femina 1967. Le climat social et politique de la France de 1958 conditionne la liaison d'une Française et d'un Algérien travaillant dans la même usine. Michel Drach a dénoncé, avec force, le racisme quotidien.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Les visiteurs du jour.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Portes ouvertes.**
13 h 50 **Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.**
La croisée des chansons ; 14 h 5, Tiennon, un paysan du dix-neuvième siècle ; Cinéma : Un idiot à Paris, de Serge Korber ; 15 h 55, Les couleurs de la vie ; 17 h 15, Et mon tout est un homme ; 17 h 40, A votre service ; 17 h 45, Paroles d'homme.
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **L'île aux enfants.**
18 h 45 **Quotidiennement vôtre.**
Voler n'est pas jouer.
18 h 50 **Les paris de TF 1.**
19 h 5 **A la une.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Vous pouvez compter sur nous.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Magazine : Santé.**
Emission d'I. Barrère et E. Lalou. La contraception masculine ; Les hormones sexuelles et le cancer du sein : Fécondation *in-vitro.*
21 h 35 **Portrait : Simone Signoret.**
Emission de M. Leclerc, interview de Charles Vanel et de Serge Reggiani.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 **Jazz portrait : Thelonious Monk.**
De H. Renaud et Bernard Lion.
(Lire notre article page 17.)
23 h 05 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Cette semaine sur A 2.**
13 h 45 **Série : La vie des autres.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
Quand le diable s'en mêle.
15 h **Emissions pédagogiques.**
16 h 30 **Dimanche, tendre dimanche.**
Saint Martin d'Armagnac.
16 h 55 **Itinéraires.**
Haïti, réal. E. Barrios.
A travers trois monuments, l'histoire d'une île, de l'arrivée de Christophe Colomb à l'indépendance de Haïti en 1804.
17 h 45 **Récré A 2.**
Une souris sur Mars ; Le petit écho de la forêt ; Tarzan...
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les gens d'ici.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Emmenez-moi au théâtre : « le Journal d'une femme de chambre ».**
D'O. Mirbeau, mise en scène : J. Destoop, réal. : J.-M. Coldefy.
La vie de Célestine à la fin du siècle dernier telle qu'elle la raconte dans son journal. Luis Bunuel avait déjà adapté cette histoire inspirée d'Octave Mirbeau.
22 h **Magazine : Rendez-vous.**
De G. Kahn. Le café-théâtre.
Avec Romain Bouteille, Luis Rego, Pierre Lenaert, etc.
23 h 15 **Journal.**

Une femme vraie

PORTRAIT : S. SIGNORET
TF 1, 21 h 35

Images de la vie d'une femme qui depuis 1944 s'appelle Simone Signoret. Auparavant, elle portait le nom de son père, Kaminka. Images de l'inoubliable « Casque d'or, de « Macadam », « Manège », « Thérèse Raquin », « les Chemins de la haute ville »... Signoret, fille fière aux yeux qui boivent le monde, les choses mauvaises comme les choses bonnes, avec la même lucidité. « Le Chat », « Rude Journée pour la reine », « Judith Therpauve », Signoret, femme blessée, belle en dépit de tout, toujours lucide dans sa générosité. « Les Visiteurs du soir », récital Yves Montand, « les Sorcières de Salem », « Cinq Colonnes à la une » (Hollywood, 1960) images d'une comédienne qui aime, souffre, se bat, trébuche, se trompe, se rassemble. Une femme vraie, Signoret l'unique. — C. G.

Un témoignage de l'histoire

« L'ALGERIE VUE PAR SON CINEMA »
FR 3, 22 h 10

A l'occasion du vingtième anniversaire de l'indépendance algérienne, une émission-souvenir qui retrace les principales étapes du développement du cinéma algérien, au moment où Lakdar Hamina prend la direction de l'ONCIC, l'organisme officiel de production et de distribution de films. Les anciens parlent, outre Lakdar Hamina, Ahmed Rachedi, Mohamed Bouamari, Merzak Allouache, Slim Riad, des nouveaux venus comme Farouk Beloufa. Jean-Pierre Lledo, un fils de colons resté en Algérie et devenu citoyen algérien, tourne son premier film. Pour les auteurs, le cinéma algérien est le fidèle témoin des moments importants de l'histoire du pays. Deux absences réduisent légèrement la portée d'un ensemble d'autre part excellent : le travail fait à la télévision, depuis l'avènement d'Ahmed Bedjaoui à la direction des programmes, est passé sous silence. Assia Djebar, romancière et cinéaste, auteur de « la Nouba des femmes du mont Chenoua », n'a pas eu l'occasion de donner le point de vue d'une femme algérienne sur la place des femmes dans ce cinéma. — L. M.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Magazine d'actualité : Laser.**
Une émission de D. Delhoume et M. Meimon.
18 h 55 **Tribune libre.**
Mouvement chrétien pour la paix.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
Calypso.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma : « Elise ou la vraie vie ».**
De M. Drach.
22 h 10 **Ciné-regards.**
L'Algérie vue par son cinéma.
(Lire notre sélection.)
23 h 5 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Nouvelles du « tiers-monde » ; Le rôle et la responsabilité des jurés ; La médecine interne ; Moins cinq, avec A. Méglin.
8 h, Les chemins de la connaissance : Christian Jambert, lecteur de Platon (Platon face à l'ordre politique) ; à 8 h 32, Marchés et marchands : le marché n'est-il qu'un phénomène économique ?
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : La civilisation hellénistique, avec F. Chamoux.
10 h 45, Le texte et la marge : « L'Encre dans le sang », avec M. Maurois.
11 h 2, Evénement-musique : Monteverdi.
12 h 5, Agora : L'avenir de la justice, avec J.-M. Varant.
12 h 45, Panorama : Avec P. Hamon.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale : Portrait du compositeur C. Gladkowski.
14 h, Sons : Quotidiennetés.
14 h 5, Un livre, des voix : « L'Amour en relief », de G. Hocquenghem.
14 h 47, Contact.
14 h 50, Le monde au singulier : L'actualité selon le peintre Mathieu.
15 h 30, Points de repère : La vidéo et le cinéma, ennemis ou alliés ?
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : *Le Paris de Davioud.*
17 h, Roue libre : Victor Jacquemont en Inde.
17 h 32, L'opéra mort ou vif : Ammy Flammer interprète Schoenberg et Aperghis.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Dessins, du cubisme à nos jours, au musée Cantini à Marseille.
20 h, Radio-Canada présente : « L'Ogre du Bois-des-Allumettes », d'A. Girard (sélection prix Paul-Gilson 1981).
20 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « La Sagouine », d'A. Maillet, lu par L. Letondal.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : L'esprit absolu selon Hegel.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les journalistes ; Nasser Khemir, conteur tunisien.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : œuvres de Boutry, Roger, Pouly.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Mozart, Liszt, Saint-Saëns, Hændel, Britten.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Résonances : œuvres de Attaignant, Rousseau, Gluck, Weber, Beethoven, Schubert.
12 h, Chasseurs de son stéréo.
12 h 35, Jazz : les années Dorsey.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : œuvres de Mozart, J. Brahms, Schubert, par F. et I. Maurice, piano.
14 h 4, Robert Casadesus en concert (donné à la salle du Concertgebouw, à Amsterdam, le 11 février 1964) : œuvres de Mozart, Beethoven, Schumann, Ravel, Debussy ; 15 h 30, Lieder de Schumann ; 16 h, Fac-similé : œuvres de Ibert, Lajtha, Attaignant.
17 h 2, Le jeu des miroirs : œuvres de J.-S. Bach, Gagliano, d'India, Monteverdi.
18 h 30, Studio-Concert : Musiques traditionnelles.
19 h 38, Jazz.
20 h, La recherche musicale.
20 h 30, Concert exceptionnel (donné salle Pleyel, à Paris, le 19 février 1982) : ouverture « School for Scandal » de Barber, « Symphonie n° 2 » de Schumann, « Symphonie n° 5 » de Chostakovitch, par le National Symphony Orchestra of Washington, direction M. Rostropovitch.
23 h, La nuit sur France-Musique : Solistes français d'aujourd'hui, œuvres de Chopin, Schumann, par B. Engerer, piano ; 0 h 5, Guitare-nuit : G. Galmetti.

● **Robert Casadesus** (F.-M., 14 h). — Jusqu'à sa mort en 1972 Robert Casadesus exporta dans le monde la musique française de son temps, celle de Fauré, qu'il avait connu, celle de Ravel, qu'il jouait avec des élégances nobles et fanées, une clarté cristalline. Il était un interprète spirituel et léger de Scarlatti, mais il disait encore les fureurs beethovéniennes avec panache, lisait aussi le piano de Mozart dans sa vérité, avec une limpidité rêveuse, sans fard et sans mignardise. Avec tout cela, Robert Casadesus est devenu un héros à l'étranger, mais il est aussi dans la situation paradoxale d'être un peu oublié des mélomanes français. Ainsi ne retrouve-t-on qu'aujourd'hui un récital unique enregistré en 1964. Cette année-là, à Amsterdam, le pianiste français enchaînait les quatre ballades de Chopin à la fantaisie de Schumann : un Chopin dont il décryptait les confidences les plus chuchotantes, un Schumann parcouru de grands élans de vie pathétique. — T. Fr.

Mardi 23 mars

Deux films

L'ÉTAT SAUVAGE

Film français de Francis Girod (1977), avec M.-C. Barrault, C. Brasseur, J. Dutronc, D. Marie, M. Piccoli, Sanron, J.-B.

A2, 20 h 45.

★ *Problèmes et conflits nés de la décolonisation récente dans un pays d'Afrique noire. Georges Conchon a participé à l'adaptation de son roman (prix Goncourt, 1964). A travers une histoire d'amour intensément vécue par une femme qui se veut libre (Marie-Christine Barrault dans un de ses meilleurs rôles), Francis Girod s'en prend au racisme des Blancs et de certains Noirs, et au jeu du pouvoir, sans concession, sans complaisance.*

FABIOLA

Film italien d'Alexandre Blasetti (1948), première partie, avec M. Morgan, M. Simon, FR3, 20 h 30.

★ *La rencontre et l'amour d'un gladiateur gaulois et d'une patricienne romaine, sous le règne de l'empereur Maxence, persécuteur des chrétiens. Transposition d'un roman « édifiant » du cardinal Wiseman dans laquelle on vit, à l'époque, des allusions aux résistants traqués, au fascisme et au nazisme. En réalité, une grande « machine » spectaculaire (dans la deuxième partie surtout) dont le style hésite entre l'académisme « saint-sulpicien » et le lyrisme baroque propre à Blasetti.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF1 : Féminin présent.
A votre santé ; 14 h 5, Les enfants, la ville et les jardins ; 14 h 25, Feuilleton : Les visiteurs ; 15 h 25, Tout feu, tout femme ; 15 h 45, Faites-le vous-même ; 15 h 50, Les femmes, l'argent et l'homme ; 16 h 30, Elles comme littéraire ; 16 h 45, Découvertes TF 1 ; 17 h, La table d'Adrienne ; 17 h 25, L'œil en coin.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Edwige Feuillère, une super grande dame.
18 h 50 Les paris de TF1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Autour de Charles Trenet.
Réalisation : B. Lion.
21 h 40 Série : L'adieu aux as.
Réalisation J.-P. Decourt.
Avec C. Laurent, D. Colas, J. Hahn...
Joséphine s'engage dans les Eaux et Forêts et secourt les trappeurs en détresse.
22 h 35 Document : L'aventure des plantes.
Le Bal des oiseaux et des Vampires.
Belles images microscopiques sur la vie.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Qui joue à faire peur ?
15 h 5 Téléfilm : Les nouvelles filles de Joshua Cabe.
De P. Savage, réal. : B. Bilson (rediff.).
Disputes autour de terres : un personnage assassiné, un accusé dont on essaie de prouver l'innocence.
16 h 10 Document : Surf in Bali.
De J.-P. Jaud et S. Freige.
Entre la mer de Chine et l'océan Indien, la rencontre des surfeurs australiens, néo-zélandais, californiens et balinais.
16 h 40 Entre vous.
De L. Bériot.
C'est le même monde : les handicapés ; Une cité de transit.
17 h 50 Récré A 2.
Les quat'z'amis ; C'est chouette ; 3-2-1 contact...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Mardi cinéma.
(Et à 22 h 30).
20 h 45 Cinéma : « l'Etat sauvage ».
De Francis Girod.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les sorciers de l'écran : le doublage des films étrangers.
18 h 55 Tribune libre.
France et franches camarades.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31. Calypso.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Fabiola ».
D'A. Blasetti.
22 h Magazine : Mémoires de France.
Une émission de P. Ory.
L'histoire de la manufacture de Manufrance avec Bernard Lavilliers ; La maison d'école de Montceau-les-Mines avec l'historien Yves Lequin.
23 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales (voir lundi).
8 h, Les chemins de la connaissance : Christian Jambet, lecteur de Platon (la théologie d'Aristote) ; à 8 h 32, Marchés et marchands : économie de marché et marchés africains ; à 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, La matinée des autres : Etre Malien et vivre à Paris.
10 h 45, Etranger mon ami : « L'Imitateur », de T. Bernhard.
11 h 2, L'opéra mort ou vif : D. Lesur (et à 17 h 32 : M. Rafaeli et J.-P. Vincent).
12 h 5, Agora : « Histoire et décadence », avec P. Chaunu.
12 h 45, Panorama : Avec S. Milano ; Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Quotidiennetés.
14 h 5, Un livre, des voix : « Radio nuit », de C. Mauriac.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon S. Nair, chorégraphe indienne.
15 h 30, Les points cardinaux : Décentralisation en Allemagne fédérale.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : Victor Jacquemont en Inde.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Les problèmes humains dans les pays du Sud.
20 h, Dialogues : Recherche et technologie, perspectives d'ensemble, avec F. Gros et P. Caro.
21 h 15, Musiques de notre temps : Denis Dufour et ses élèves (en direct de Lyon).
22 h 30, Nuits magnétiques : Les journalistes ; N. Khemir, conteur tunisien.

● **Thomas Bernhard** (F.-C., 10 h. 45). — Musicien dans sa prime jeunesse, poète et dramaturge, l'écrivain autrichien Thomas Bernhard est surtout romancier. Le monde de l'auteur de « Gel » ou de « Correction » est peuplé d'espèces humaines heureusement rares vivants dans des univers impossibles : on traverse des peuplades de tarés congénitaux occupés à assouvir leurs plus bas instincts de viols, de meurtres et de vols. Par certains côtés, cette violence désespérée rappelle l'univers de Faulkner. Il serait plus juste de le rattacher à la Vienne du début du siècle, et plus particulièrement à Trakl ou Wittgenstein. « L'Imitateur », son dernier livre paru en France, est composé de courtes nouvelles inspirées de faits divers scabreux écrites dans un style sec. — M. G.

● **« Monsieur Choufleuri », d'Offenbach** (F.-M., 13 h). — Monsieur Choufleuri, riche parvenu, dans le style de Monsieur Jourdain, est parti à l'assaut de la société huppée qui hante ses rêves, pas très secrets. Il ne monnaye sa progéniture qu'aux princes de la finance. Ministres et ambassadeurs doivent s'entasser à la petite sauterie musicale qu'il donne sous les lambris dorés de son salon. Quand tout le monde se défile, la fille, amoureuse rusée, et son fiancé mutin, remplaçant au pied levé les musiciens, sauvent de la déconfiture Monsieur Choufleuri et leur avenir compromis, permettent à Offenbach de parodier le style italien, au duc de Morny, politicien sceptique, d'écrire avec ce livret une satire acide du second Empire. Situations cocasses en avalanches, gags à la pelle, l'opéra-bouffe du duc iconoclaste et du musicien pasticheur tendait une glace à la société de l'époque. Elle riait de bon cœur. On rit encore aujourd'hui.

T. Fr.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, Le matin des musiciens : de Purcell, Walther, Schubert, Mahler, Beethoven, Caplet, Brahms, Panufnik.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Résonances : Œuvres de Mouton, Gallot, Florentia, Vendstour et anonymes.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : Les années Dorsey.
13 h, Opérette : Opéra d'Offenbach.
14 h 4, Boîte à musique : « Danses hongroises », de J. Brahms, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. A. Dorati.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : 15 h, Lieder de Schumann ; 16 h, Fac-similé, œuvres de Debussy, Boucourechliev, Messiaen.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Maderna, Gabrieli.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du grand auditorium), œuvres de Levina, Murail, Eotvos, par le Groupe de musique de chambre expérimental de l'Itinéraire, dir. P. Eotvos.
19 h 38, Jazz : Les Irréfutables (ténors), œuvres de Parker, Depaul-Johnston.
20 h, Premières loges : Œuvres de Rossini, Gounod, Moussorgski, Delibes, par A. Pernet, basse.
20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris), « le Martyre de Saint-Sébastien », de Debussy (extraits), « Lieder », de R. Strauss, « Daphnis et Chloé », suite 1 et 2, de Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France ; sol. E. Mathis, soprano, chef des chœurs, J. Jouineau, dir. E. Krivine.
23 h, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit, œuvres de Chopin ; 23 h 30, Le jazz club.

Mercredi 24 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain.
Les procédures d'orientation...
13 h 55 Mer-cre-dis-moi tout.
Dessins animés ; 14 h 20, Pourquoi-comment ; 14 h 25, Plume d'élan ; 14 h 40, Télégramme ; 15 h 10, Variétés.
15 h 50 La belle santé : Dangereuse manie.
15 h 55 Les pieds au mur.
Dessins animés ; 17 h 25, Les Robinsons suisses ; 17 h 50, Sports.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Du temps libre ? Pour quoi faire ?
18 h 50 Les paris de TF1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Magazine d'actualité de M. Thoulouze.
Petits clients et gros marché.
Les enfants jusqu'à douze ans considérés comme des gros consommateurs. Le marché national du jouet a atteint 4 milliards de francs en 1980.
21 h 35 Caméra une première : Jules et Georgia.
Réalisation P. Auriéges, avec P. Calus, D. Bauguil, L. Cornier.
22 h 45 Glenn Gould joue Bach.
Les variations Goldberg.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Sports : A nous le stade.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Terre des bêtes.
Un oiseau de chez nous : le vanneau.
14 h 50 Dessins animés.
15 h 30 Récré A 2.
Casper ; Méthanie ; Lippy le lion ; Bouquin-Bouquine ; Zeltron ; Candy...
Wattoo-Wattoo ; Goldorak ; Casper ; Méthanie ; Lippy le lion ; Bouquin-Bouquine ; Zeltron ; Candy...
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Nare, l'abîme sous la jungle, de M. Luquet (redif.).
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 25 Sports : Football.
France-Irlande du Nord.
22 h 20 Document INA : Grand jour - Jours ordinaires.
Dans les bureaux, réal. : A. Van In.
(Lire notre sélection)
23 h 10 Journal.

Le nouveau

GRANDS JOURS ET JOURS ORDINAIRES DANS LES BUREAUX
A2, 22 h 20

Des corbeilles à papier, des casiers bien rangés, des machines à écrire disposées à espace régulier, des tables grises sur lesquelles des mains consciencieuses se posent chaque matin à heure fixe. C'est la vie de bureau, silencieuse comme la mort la nuit et les week-ends, chuchoteuse et affairée les jours de semaine, que la caméra silencieuse de André Van In a filmée.

Ce n'est pas un jour comme les autres. Un nouvel employé est arrivé, tout en cravate, rasé de près. Il s'apprête timidement à travailler dans une compagnie d'assurance. Mais avant, on le présente à tout le monde, il regarde étonné tout ce qui l'entoure. Muet comme une carpe, il semble se dire : « Où suis-je tombé ? » Le jeune homme commence sa carrière. Souhaitons-lui bon courage. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Les Amis de la terre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31. Calypso.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « le Wagon de Martin ».
D'après un scénario de M. Picard et R. Seth. Réal. : P. Saglio. Avec : J.-M. Thibault, S. Deschamps, A. Valardy, F. Personne, H. Poirier, etc.
Les aventures dramatiques d'un personnage attachant autant qu'original qui eut la mauvaise idée de se jeter sous un train : une enquête autour d'un suicide.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales (voir lundi).
8 h, Les chemins de la connaissance : Christian Jambet, lecteur de Platon (la contemplation) ; à 8 h 32, Marchés et marchands : marchandes en Haïti.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Le traitement du continu dans l'Antiquité.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Les Rêves de Valentin », avec L. Merlet et M. Boucher.
11 h 2, L'opéra mort ou vif : F.-B. Mâche (et à 17 h 32, M. Lonsdale)
12 h 5, Agora : L'avenir des contemplatifs, avec le R.P. L. Lallement, chartreux.
12 h 45, Panorama : Avec M. Gresset.
13 h 30, Solistes : U. et L. Lindahl interprètent Schubert, Mendelssohn et Skalkottas.
14 h, Sons : Quotidiennetés.
14 h 5, Un livre, des voix : « Un été en Suède » et « Chroniques allemandes », de K. Tucholsky.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Couples en conflit (que signifie « faire chambre à part » ?).
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon l'écrivain V. Volkoff.
15 h 45, Archimedia : La chimie minérale.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : Victor Jacquemont en Inde.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : La lumière.
20 h, La musique et les hommes : Le rock à trente ans.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les journalistes ; N. Khemir, conteur tunisien.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de Saint-Saëns, Puschkin, Trenet (arrangement de Gérard), Waldteufel, Calame, Vallecalle et Capana.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Lambert, Weber, de Sarasate, Kodaly, Sibelius.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Résonances : œuvres de Migot, Chopin, Liszt.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : Les années Dorsey.
13 h, Jeunes solistes : Œuvres de Beethoven, Prokofiev, Webern, Jansen, avec S. Rives, piano, L. Veyrier, violoncelle.
14 h 4, Microcosmos, 14 h 10, Toutou, matou, and Co..., œuvres de Charpentier, J.-S. Bach, Schultze, Glass, Monteverdi, Janequin, Banchieri ; 14 h 50, Le billet du jour ; 15 h 20, Discotine ; 15 h 40, Le jeu et la bricole ; 15 h 50, Animaux et musiques traditionnelles ; 16 h 10, L'école américaine de piano, œuvres d'Ellington, Cage, Budd ; 16 h 35, Le jeu et la bricole, œuvres de F.-B. Mache ; Pêle-mêle les infos ; Filigrane.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Mahler, Berg.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106), Œuvres de Chostakovitch, Beethoven, par le Trio Ravel, avec C. Buchy, C. Crenne, M. Stilz.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné le 3 janvier 1981 au Grand Auditorium), « Dieu, version de concert », 1re audition), d'Henry ; J.-P. Farré, récitant.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : La revue musicale : La jeunesse de Debussy ; 0 h 5, La musique turque, du Xe siècle jusqu'à nos jours.

Jeudi 25 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Médicaments opiacés.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
Avec les régions ; 14 h 25, Les élèves ont la parole ; 14 h 30, Cat et Cat et 2 ; 14 h 40, Les aventures du mercredi ; 14 h 45, Communiquer avec les enfants sourds.
17 h Formation - Information - Education.
Calcul mental, calcul rétro ; L'orientation après la nouvelle seconde.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
La mode au féminin quotidien.
18 h 50 Les paris de TF1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression, les formations politiques.
La majorité.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Malesherbes, avocat du roi.
Réal. : Y.-A. Hubert, avec H. Virlojeux, G. Colin, J. Laugier...
(Lire notre article p. 17.)
22 h 10 Document : La terre en héritage.
L'énergie en sursis.
Un inventaire très documenté des énergies, ressources de la planète.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Le prêt-à-porter.
15 h 5 Super Jaimie.
15 h 55 Document : Yves, Lucie et les autres.
Ou les origines de l'homme, réal. : J. Ladlier.
En Ethiopie, en Somalie, au Kenya et en Tanzanie, à la recherche des homosapiens avec Yves Coppens, directeur du Musée de l'homme.
16 h 40 Téléfilm : Héraclite l'obscur.
De P. Deval.
Autour du mystérieux philosophe-poète de la Grèce antique, qui vécut intensément en communion avec la nature. Textes lus par Charles Denner et R.-J. Chauffard.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
Une souris sur Mars ; Casper : Je veux être... électricien dans la marine.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques.
L'opposition.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Situation 82.
de P. Dumayet et I. Barrère : dessine-moi un bateau.
Normes architecturales, financement d'un bateau de pêche.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Simon et Garfunkel.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombles ; Cuisine sans cuisson ; Thème et variations : Beethoven.
18 h 55 Tribune libre.
Le Mouvement des républicains de gauche (M.R.G.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31. Calypso.
20 h Les jeux.
20 h 35 Ciné-parade : Les coulisses du cinéma.
Une émission de C. Villers et P. Godeau.
Trois jours de tournage de la Truite, de J. Losey, une journée avec P. Dewaere et de nombreux extraits de films.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Voir lundi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Christian Jambert lecteur de Platon (Le platonisme à la Renaissance) ; à 8 h 32, Marchés et marchands : marchés et castes marchandes dans l'empire aztèque.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : La Vendée en armes, avec J.-F. Chiappe.
11 h 2, L'opéra mort ou vif : C. Chaynes (et à 17 h 32 : P. Barrat).
12 h 5, Agora : Pour un nouveau développement, avec F. Perroux.
12 h 45, Panorama : Avec R. Sabatier.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Les orgues de la région de Toulouse.
14 h, Sons : Quotidiennetés.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le jardin du roi », de F. Deschamps.
14 h 47, Départementale : A Oléron-Sainte-Marie.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place : Le championnat de France de pêche au saumon.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : En direct d'Oléron-Sainte-Marie.
17 h, Roue libre : Victor Jacquemont en Inde.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les anémies.
20 h, Le portique des cieux, de G. Haudrey. Avec : R. Guillet, J.-M. Fertey, D. Leverd, M. Morano et B. Veron.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les journalistes. N. Khemir, conteur tunisien.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Haendel, Sammartini, Mendelssohn, J. Brahms, Liszt, Albeniz, Delius, Honegger.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Le matin des musiciens : Résonances : Œuvres de Ockeghem, Mozart, Wagner.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Les années Dorsey.
13 h, Musique légère : Œuvres de Gabaye, Delvincourt, Copland, Moncayo, Ponce, Gershwin.
14 h 4, Robert Casadesus en concert donné à la salle du Concertgebouw à Amsterdam le 27 mars 1960), : Œuvres de Chopin, Schuman ; 15 h 30, Lieder de Schuman ; 16 h, Fac-similé, œuvres de Jolivet, Louvier, Couperin.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Tallis, Beethoven.
18 h 30, Studio-Concert : Jazz traditionnel.
19 h 38, Jazz : Le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert : Récital d'orgue donné en la basilique Sainte-Cécile d'Albi, le 27 septembre 1981), œuvres de Nivers, d'Andrieu, J.-S. Bach, de Grigny, Balbastre, Alain, Couperin, par M.-C. Alain.
22 h, La nuit sur France-Musique, Musiques de nuit, œuvres de Prokofiev, Webern, Janacek ; 23 h : Studio de recherche radiophonique, œuvre de Vivier ; 0 h 5, Mare Nostrum ; œuvres de Duparc, Frescobaldi, Porpora.

Rappel des émissions

Mercredi 17 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 45 Les mercredis de l'information.
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
L'or des profondeurs, réal. J. Gau.
La découverte par Keith Jessop, un plongeur britannique, de 5 tonnes d'or à l'intérieur de l'épave du croiseur anglais « Edinburgh » coulé par les Allemands en 1942.

21 h 40 Les vaches sacrées : Victor Hugo.
Émission de F. Giroud.
Une nouvelle émission littéraire qui propose des dossiers sur un grand écrivain.

22 h 40 Glenn Gould joue Bach.
Un art de la fugue, réalisation B. Monsaingeon.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 L'histoire en question : Budapest 1956.
Émission d'A. Decaux.
L'insurrection hongroise de 1956 contre l'U.R.S.S. Les étudiants demandent le retour au pouvoir d'Imre Nagy.

21 h 55 Les jours de notre vie.
De P. Desgraupes.
Deux mille personnes par an meurent de l'asthme. Une enquête au service de pneumologie et réanimation de l'hôpital Laennec.

22 h 40 Concert actualité.
Portrait du chanteur L. Pavarotti ; « Parsifal », de R. Liebermann, à Genève : H. Schaer et G. Malher, une voix et des superbes mélodies ; Insolites et toujours étrangement méconnues : les ondes Martenot.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma 16 : Esquisse d'une jeune femme sans dessus dessous.
De C. Watton et A. Boudet. Avec N. Baye, R. Coupez, etc. (rediff.).
Les difficultés affectives d'une enseignante.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche. Au début était l'action.
20 h, La musique et les hommes : Questions à Joseph Haydn.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulences ; les mineurs de fond.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert (en direct du théâtre des Champs-Élysées, à Paris : « Idoménée », opéra en trois actes de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France ; solistes : J.Protschka, A. Murray, C. Vanesse, W. Raffeiner, X. Tamalet ; chef des chœurs : J. Lasserre ; chef de chant : M. Paubon, dir : F. Layer.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : Fidélité de nuit ; Œuvres de Saint-Saëns, Debussy ; 0 h 5, La musique turque du X[e] siècle jusqu'à nos jours (troisième partie).

Jeudi 18 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Les palpitations.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
Le travail du bois, l'acquisition du langage.
17 h Émissions pédagogiques.
Activités mathématiques ; la vie scolaire dans les lycées d'enseignement professionnel ; les centres médico-psycho-pédagogiques.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
La mémoire des femmes : profession, les écrivains publics.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Œil pour œil.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les grands ducs.
Avec M. Bozzufi, D. Russo, K. Dumour.
Pascal quitte son amie et son domicile pour retrouver un vieil ami en Bretagne.
22 h 10 Document : La Terre en héritage.
Les cris du métal, réal. F. Warin.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
P. Delanoë.
15 h 5 Série : Super Jaimie.
15 h 50 Les jours de notre vie.
le manque de souffle : l'asthme (reprise de l'émission de mercredi).
16 h 35 Studio Harcourt.
Une émission de M.-F. Briere, réal. G. Seligman.
17 h 5 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A2.
La cuisine exotique : Une souris sur Mars.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord *(I.N.C.)*.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Sports : Basket-ball.
Coupe Korac : Limoges-Sibenik, en direct de Padoue.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Toots and the Maytals ; Littel Bob Story ; Luis rego ; Mutatis ; Marianne Faithfull.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Courts-métrages.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h 35 Cinéma : Français, si vous saviez.
Troisième époque : Je vous ai compris.
Film français d'A. Harris et A. de Sédouy (1972) entretiens d'anciens soldat d'Afrique du Nord, P. Mendès-France, P. Teitgen, A. Argoud, J. Soustelle.
Comment la chute de la IV[e] république ramena le général de Gaulle au pouvoir. Les divisions de la France face à la guerre d'Algérie. Cette troisième et dernière époque de la fresque historique d'Harris et Sédouy est sans doute la plus virulente par une sorte de réquisitoire contre de Gaulle et d'étonnants témoignages sur le conflit algérien.
23 h 5 Journal.
23 h 35 Ciné-regards : Le cinéma algérien.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : L'enfant à l'hôpital ; Clé pour comprendre les experts au service de la justice : un enjeu pour l'école ; G. Casalis.
8 h, Les chemins de la connaissance : Gens de la Cascogne ; à 8 h 32, les thèmes de l'ascension et de la descente dans l'imagination humaine ; à 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : « Le Rideau rouge », avec A. Roussin.
11 h 2, Festival de la Rochelle : Atelier des Chœurs de Radio-France (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Espace libre, avec J.-M. Tapié.
12 h 45, Panorama, avec J. Chesneaux.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : (Toulouse et Midi-Pyrénées).
14 h, Sons : Quotidiennetés.
14 h 5, Un livre, des voix : « L'Ami Vincent », de J.-M. Roberts.
14 h 47, Départementale : à Saint-Girons.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place : à Saint-Girons.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Rose libre : Les quatre enchantements d'Anaïs Nin.
18 h 30, Bonnes nouvelles grands comédiens : « la Garden Party », de K. Mansfiels lu par R. Faure.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les anémies.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « le Roi Victor », de L. Calaferte. Avec M. Biraud, H. Virlojeux, G. Lartigu...
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; les mineurs de fond.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Purcell, Debussy, Hindemith, Beethoven.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, D'une oreille à l'autre : Œuvre de Busoni, Donizetti.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Warne Marsh.
13 h, Musique légère : Œuvres de Walberg, Karganoff, Djabardary, Khatchaturian.
14 h, 4 Musiciens à l'œuvre : Les symphonies de haydn ; œuvres de Haydn, Richter, Mozart, P.-E. Bach.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Beethoven, Rossini.
18 h 38, Studio-concert (en direct du studio 106) : Jazz classique moderne, avec P. Adams et le trio de G. Arvanitas, J.Samson, C. Saudrais et le trompettiste Le Lam.
19 h 38 Jazz : Le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert : (en direct de l'Auditorium 105 de Radio-France) : « Septuor » de Hoere, « Thesmophories » de Pichaureau, « Nuit » de Wolf, « Quatuors » de Jolivet et Milhaud par le Quatuor Arcana, avec E. Perfetti, soprano, G. Ibanez, piano, P. Bocquillon, flûte, N. Piquet, percussion, dir. C. Pichaureau ; « Pierre, vent, sable », de Fouilland, avec D. Megevand, harpe celtique, R. Andia, guitare.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; œuvres de Mozart ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Mare Nostrum, œuvres de Rossi, Mono, Gesualdo, Verdi.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 17 MARS

– *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est reçu au journal de 18 heures, sur R.T.L.

– *MM. Michel Rocard*, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, et *Jean-Pierre Fourcade*, ancien ministre de l'économie, président des clubs Perspectives et Réalités, participent à un débat sur Europe 1, à 19 h 15.

– *Hassan II*, roi du Maroc, est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

– *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, participe au journal de 20 heures, sur TF 1.

JEUDI 18 MARS

– *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, est reçu au journal de 18 heures sur R.T.L.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 19 MARS

- (R.T.L.) TÉLÉ-LUXEMBOURG, 21 h, *Qu'est-ce que tu veux, Julie ?*, film de C. Dubreuil ; 22 h 40, Chrono : actualité sportive de l'automobile.
- (T.M.C.) TÉLÉ-MONTE-CARLO, 20 h 35, *Grand-Père à louer*, film de J. Lemmon ; 22 h 30, Chrono : magazine automobile.
- (R.T.B.) TÉLÉVISION BELGE, 21 h 15, Ciné-Club : *le Nid*, film de J. de Arminan.
- TÉLÉ 2, 20 h 40, Vendredi-sports : 21 h 55, Télétourisme.
- (S.S.R.) TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 45, *Luke la main froide*, film de S. Rosenberg.

SAMEDI 20 MARS

- R.T.L., 21 h, *le Renard s'évade à 3 heures*, film de V. De Sica ; 22 h 30, Ciné-club : *You and Me*, film de D. Carradine.
- T.M.C., 20 h 35, *les Volets clos*, film de J.-C Brialy.
- R.T.B., 20 h 30, *la Flèche et le Flambeau*, film de J. Tourneur ; 21 h 55, Cinescopie.
- S.S.R., 20 h 10, *Rock du bagne*, film de R. Thorpe ; 21 h 45, Charivari.

DIMANCHE 21 MARS

- R.T.L., 21 h, *la Petite Vertu*, film de S. Korber.
- T.M.C., 20 h 35, *Willie Boy*, film de P. Waxman.
- R.T.B., 20 h, Variétés ; 22 h, téléfilm : *Ann Dollwood*.
- S.S.R., 20 h, *la Chasse au trésor* : 21 h, Tokyo : *l'Idole du théâtre japonais*.

LUNDI 22 MARS

- R.T.L., 21 h, *Deux Anglaises et le continent*, film de F. Truffaut.
- T.M.C., 20 h 35, *Mais où est donc Ornicar ?*, film de B. Van Effenterre.
- R.T.B., 19 h 55, *Nous irons à Paris*, film de J. Boyer.
- TÉLÉ 2, 19 h 55, A chacun sa musique ; 20 h 25, Radjou ; 21 h 20, Théâtre wallon.
- S.S.R., 20 h 20, Spécial-cinéma.

MARDI 23 MARS

- R.T.L., 21 h, *Comment réussir quant est c... et pleurnichard*, film de M. Audiard.
- T.M.C., 20 h 35, Série : *Aventures australes* ; 22 h 40, Télécinéma.
- R.T.B., 19 h 55, Feuilleton : *le Testament* ; 20 h 50, Elémentaire, mon cher Einstein ; 21 h 50, Carnets du court métrage belge.
- TÉLÉ 2, 19 h 55, Point de mire : 20 h 55, Téléfilm : *Volontaires pour une destination inconnue*.
- S.S.R., 20 h 5, Feuilleton : *le Testament* ; 21 h, Noir sur blanc, émission littéraire.

MERCREDI 24 MARS

- R.T.L., 21 h, *Chuka le redoutable*, film de G. Douglas ; 22 h 30, Portrait d'artiste.
- T.M.C., 20 35, *Eglantine*, film de J.-C. Brialy ; 22 h 10, Variétés.
- R.T.B., 21 h 20, Variétés ; 22 h 10, Le choc des idées.
- TÉLÉ 2, 19 h 55, Sports 2.
- S.S.R., 20 h 5, *la Fille du puisatier*, film de M. Pagnol.

JEUDI 25 MARS

- R.T.L., 21 h, Théâtre : *Siegfried et le Limousin*, de J. Giraudoux.
- T.M.C., 20 h 35, *Junio Bonner*, film de S. Peckinpah ; 22 h 15, Grand large.
- R.T.B., 20 h 20, Télécinéma : *la Grande Menace*.
- TÉLÉ 2, 20 h 50, G. Perci : *Pomme d'Api*, d'Offenbach ; 21 h 40, Vidéo-document.
- S.S.R., 21 h 10, *l'Orchestre*, film de D. Mann (deuxième partie).

SUR LES GRANDES ONDES

JEUDI 18 MARS

France-Inter, 17 h : La musique des musiciens : Jean-Claude Casadesus.

VENDREDI 19 MARS

R.T.L., 18 h : Jean Lecanuet, président de l'U.D.F.

Europe I, 19 h 15 : Lionel Jospin, secrétaire général du P.S., face à la rédaction.

VU

LES « CONTES MODERNES » SUR ANTENNE 2

Cote mal taillée

Tous les jours à la télé, les journalistes décrivent, expliquent, analysent les problèmes de notre temps. Peut-on témoigner autrement, d'une façon plus subjective, plus profonde, plus juste ? Pascal Breugnot et Marcel Teulade, responsables des Contes modernes *présentés mardi par A 2, pensent que c'est possible. Moi aussi. Mais pas comme ça. Pas sous forme d'un magazine de fiction. Il y a contradiction dans les termes. Pas sous forme de sketches réunis autour d'un thème : les cadres autrefois, aujourd'hui le travail, l'enfance demain. C'est une cote mal taillée. Ou ces pochades collent de trop près à la réalité ou elles en décollent de trop loin. Vrai, pas vrai ? On n'en sait rien, on se sent en porte à faux et on s'agace, on s'irrite, on s'exaspère.*

Un exemple : l'autobus bloqué dans un embouteillage où s'entassent ouvriers et employés allant à leur boulot. Visages déformés, maquillages outranciers, bas à résille, talons aiguilles, dialogues déconnectés, on retrouve là tout un bric-à-brac éculé, cabossé, soldé au rayon stéréotypes et clichés surréalistes des grands magasins. Pour un habitué de la R.A.T.P. aux petites heures du matin, ça ne renvoie à rien, ça n'apporte rien, ça ne révèle rien, c'est d'une désolante gratuité.

Autre exemple : la manière réaliste, alors là, dont les offres d'emploi sont analysées dans les grosses boîtes par des graphologues, des psychologues chargés de faire des rapports sur les aptitudes, sur le caractère du postulant. Ça, on le savait. Bon, d'accord, et après ? Que faut-il en conclure ? Que c'est mal ? Que c'est absurde ? Que d'autres méthodes de tri empruntées, paraît-il, à la linguistique ont déjà pris le relais ?... Et alors ? On reste planté là devant l'écran, on attend la suite. Il n'y en a pas. C'est fini, terminé. A nous de juger ? On n'a pas le temps.

On est déjà passé à autre chose, à un très bon numéro d'acteur. Roland Dubillard met toute la gomme. Gardien de nuit dans un parking, il raconte sa vie à l'animatrice d'une émission de radio destinée aux esseulés. C'est bien fait. Ça peut plaire. Question de goût, d'humeur, de tempérament. Quant à l'édifiant dialogue entre un « anar » et un « coco » sur les prétendues vertus du travail et les absurdités du « système », il semble dater des années 60 et avoir été retrouvé au fond d'un tiroir.

En filant sur le coup de 21 h 45, enfin libre de rattraper le Prisonnier de Zenda *avec Stewart Granger, on se disait que, pour aller au-delà des apparences, pour traverser le miroir, pour exprimer mieux que n'importe quelle enquête, n'importe quel reportage, la condition des employées de maison ou celle des enseignants, il suffit d'écrire* les Bonnes, *il suffit d'écrire* la Leçon. *Il suffit d'avoir du génie. Simplement.*

CLAUDE SARRAUTE.

ENTENDU

« LA MUSIQUE DES MUSICIENS » SUR FRANCE-INTER

Jouer pour ne rien dire

Lorsqu'on a supprimé l'émission de musique classique qu'il avait animée pendant quatre ans en fin d'après-midi sur France-Inter, Jean-Michel Damian s'est écrié : « C'est comme si on rasait une maison de la culture ! » *L'expression était jolie, un peu forte, mais sans doute y avait-il mieux à faire que de supprimer ce que l'on pouvait considérer, compte tenu de la teneur musicale du reste des programmes, comme une ouverture nécessaire, au même titre que le jazz et la chanson, sur France-Musique.*

Mais nul n'étant irremplaçable et puisque, toujours selon la sagesse des nations, la meilleure cuisine se fait dans les vieux pots, voici que « La musique des musiciens » vient tout à la fois renouveler la formule « radioscopique » imaginée par Jacques Chancel et combler la place laissée en creux par le départ de Jean-Michel Damian. Le principe ? Un musicien — interprète, chanteur, compositeur, chef d'orchestre — vient s'entretenir quatre heures durant avec Jacques Chancel ; il fait entendre la musique qu'il a gravée sur disque et celle des autres, très éloignés parfois de son propre domaine mais avec lesquels il se sent des affinités ; cela donne quatre émissions d'une heure, assez semblables à celles de Claude Mauporné et de tant d'autres sur France-Musique. Ce n'est pas tout à fait le dernier salon où l'on cause ni un dialogue bien profond, mais cela roule, sans génie ni problèmes.

Virtuose du questionnaire, Jacques Chancel mène l'entretien tambour battant ; il a cette suite dans les idées qui lui permet de parer à toutes les digressions de son interlocuteur et possède cette science des transitions hardies nécessaire pour enchaîner, comme par un fait exprès, le disque prévu avec ce qui vient d'être dit. Il a l'art aussi des questions-pièges qui, en poussant l'invité dans ses derniers retranchements, réveille l'attention de l'auditeur ; comme ce n'est qu'un jeu, cela se termine généralement bien : l'alerte a été chaude... musique !

Frédéric Lodéon succédait à Alexis Weissenberg, Jean-Claude Casadesus est sur la sellette jusqu'au 18 mars, et pour l'avenir proche ou lointain on avance les noms de Paul Tortelier, Stéphane Grappelli, Michel Portal, Michel Legrand, Claude Luter. Tous auront quelque chose à dire et des musiques à proposer ; l'expérience prouve, cependant, lorsqu'on en reste au dialogue de bonne compagnie, que ce sont bien souvent les mêmes. Que faudrait-il pour faire sortir les musiciens de leur coquille ? Les laisser jouer, peut-être ? Ils ne demandent que cela, et c'est, quoi qu'on en dise, la meilleure façon qu'ils aient trouvée de s'exprimer puisqu'ils l'ont choisie d'eux-mêmes, très tôt, avant même d'avoir rencontré Jacques Chancel.

GÉRARD CONDÉ.

UN SONDAGE DU C.E.S.P.

• Radio : R.T.L. en tête des radios
• Télévision : FR 3 en hausse
• Baisse générale de l'audience

Gros succès pour R.T.L. qui arrive en tête de tous les types d'audience de la première série de sondages du Centre d'études des supports publicitaires (C.E.S.P.), sondage très attendu et pas seulement dans la profession : c'est aussi un test pour les différents changements entrepris dans les chaînes de radio et de télévision. Cette enquête d'opinion, la première des trois qu'effectue chaque année le C.E.S.P., a ét réalisée du 9 janvier au 5 février 1982 sur un échantillon de 5 066 personnes représentatives de la population française âgée de plus de quinze ans.

R.T.L., qui a relativement peu modifié sa grille, mais qui a fait un effort sur l'information le matin, monte donc au dépens d'Europe 1, qui marque un léger fléchissement par rapport à l'an dernier et qui perd la première place qu'elle occupait en janvier 1981. France-Inter et R.M.C. perdent également des auditeurs par rapport à l'an dernier.

En télévision, les résultats surprendront peut-être. C'est TF 1 et Antenne 2 qui accusent une perte de téléspectateurs, tandis que FR 3 accroît son audience par rapport à l'an dernier.



par Gregor-Dellin

du génie

une sorte de miracle, qui souvent paraît inextricable ; on se demande comment elle a pu naître et être représentée de son vivant par un créateur comme celui-ci, un être d'une maladresse suicidaire, gribouille incorrigible qui n'a cessé de tomber dans tous les pièges de son tempérament, de se brouiller avec ses meilleurs amis, d'insulter ceux qui voulaient l'aider (...).

Gregor-Dellin ne nous donne pas de fulgurantes explications, de raccourcis saisissants, mais il noue patiemment les fils de ce génie qui grandit en Wagner à travers une vie extravagante et des idées bizarres, pour échafauder ce monde fabuleux et lui insuffler cette incroyable existence, jusqu'à l'institution de Bayreuth, une aventure qui raisonnablement n'aurait jamais dû aboutir.

Les traumatismes de l'enfance

Il ne peut être question d'analyser ici un livre aussi foisonnant. Parmi les aperçus les plus neufs, on retiendra tout ce qui est dit sur les traumatismes profonds de la petite enfance du compositeur, né au milieu de « la bataille des nations », à Leipzig, « qui ont enfoui dans l'âme de l'enfant les angoisses qui déterminèrent l'image contradictoire de Wagner ». Plus nets et significatifs encore dans son œuvre sont la « quête du père » et les liens maternels, dus aux « mystères » de son origine, qui colorent tous les sujets wagnériens (p. 33-44).

On notera aussi, entre mille autres aperçus féconds, des indications sur les grands rythmes de la création wagnérienne, en particulier sur ses périodes débordantes d'activité extérieure (que ce soit la révolution ou l'organisation de spectacles), « *élan vital dû à une surtension, phénomène de compensation d'un processus de création infiniment long* ». On saisit là quelque chose du mystérieux cheminement du génie wagnérien, dont l'exigence intérieure sans doute dépassait même son être conscient, comme en témoigneraient les troubles psychosomatiques qui l'assaillirent pendant la composition du texte du *Jeune Siegfried* : « *Il était torturé par un malaise constant, harcelé par l'inquiétude, comme si tout son corps, le sang et les nerfs se conjuraient pour l'empêcher de mettre en œuvre et de mener à bien tout ce qui n'était ni mûri ni achevé, etc.* » (p. 311).

En définitive, cette biographie, qui n'analyse pas directement les œuvres de Wagner, nous apprend beaucoup plus sur elles que de multiples exégèses, en nous faisant participer à leur naissance même, au cours de ces processus d'une complexité inouïe où les idées philosophiques et l'existence du compositeur s'imbriquent étroitement. Le drame (et la grandeur) de Wagner a été « *de ressentir toutes les tendances controversées de son époque dans son cœur* ». Mais si « *dans son œuvre, il arriva à un équilibre par la représentation, dans sa vie, tous ces antagonismes restaient côte à côte, sans lien entre eux* » (p. 745). Ou bien, pour terminer sur une remarque humoristique, mais parallèle, de Martin Gregor-Dellin à propos de l'amour de Wagner pour Cosima (p. 725) : « *Il ne voulait pas d'une sainte à la maison. Il acceptait le sacrifice qu'elle faisait de sa vie, mais non de sa personne ni de ses sens. Cela ne convenait pas à son solide appétit de la vie, lui qui ne prônait la mort d'amour que pour des raisons artistiques — il voulait vivre avec elle.* »

JACQUES LONCHAMPT.

Shakespeare en tous lieux

Cologne, un sujet brûlant

HONNI par les classiques et les post-classiques, redécouvert par les romantiques, Shakespeare laisse derrière lui les fantasmes hugoliens, bouleverse le temps, les cultures, les frontières, déboule sur notre civilisation, nourrit les audaces, toutes les audaces des metteurs en scène et des comédiens, agit comme un aimant sur le public, tous les publics.

A Paris, depuis le mois de janvier, on a vu, Salle Gémier, que Stuart Seide s'est retrouvé avec *le Songe d'une nuit d'été*. On attend à Saint-Denis les anciens élèves du T.N.S., mis en scène par Jean-Pierre Vincent, dans *Peines d'amour perdues*. Le Théâtre du Soleil, shakespearien par la dimension même de son aventure shakespearienne — quatre drames et deux comédies, — invente splendidement un style épique avec son *Richard II*. La seconde pièce, *la Nuit des rois*, est prévue pour le mois de mai. La distribution, qui devait être entièrement féminine, sera en définitive mixte. Les deux spectacles iront au Festival d'Avignon, dans la cour d'honneur, où Vittorio Gassman, au cours d'un récital, donnera des fragments de l'*Othello* qu'il joue actuellement en Italie. A New-York, *Othello* triomphe sur Broadway, et *Macbeth* fait un flop. A Cologne, le *Macbeth* de Luc Bondy provoque des polémiques.

Shakespeare se donne dans les pays anglophones et les autres, en dépit de la difficulté à traduire sa langue archaïque. Les metteurs en scène — fait nouveau — travaillent sur les mots autant que sur les actions et ce fameux souffle que les comédiens britanniques possèdent de naissance.

Une culpabilité hasardeuse

« *L'idéal serait de faire jouer Shakespeare par des enfants qui découvrent le langage, et que ne surprendraient pas les métaphores les plus baroques* », dit Luc Bondy. Bien évidemment, des adultes interprètent son *Macbeth* dans un décor dépouillé et dur qui présente à l'avant de la scène un chemin hérissé de pointes en fonte. La chambre de Macbeth, meublée de deux lits de camp, est faite de panneaux bleu clair dont la disposition en oblique falsifie la perspective. A un angle, une haute porte étroite s'entrouvre, comme secrète. Les sorcières — deux femmes et un homme — sont nues, fabriquent une sorte de rituel désinvolte qui tient du théâtre-tréteaux. La forêt en marche est vue par l'ouverture rectangulaire d'un rideau de fond. Le champ de bataille est un campement, un alignement de couvertures, dont certaines sont vides, dont d'autres abritent des guerriers ; certains meurent, tandis que les survivants exhaltent gravement l'héroïsme, jusqu'à ce qu'un vaste éclair blanc, un coup de tonnerre, un rideau de crachin triste ramènent leur fascination à sa juste mesure, les fassent taire. La guerre, aujourd'hui en Allemagne, est un sujet brûlant.

Les comédiens sont habillés de tuniques en toile aux couleurs assombries, qui dégagent les mollets et les pieds chaussés de mocassins très plats. Ils portent des cottes de mailles souples, lourdes, qui les obligent à tenir les épaules hautes et droites. Par leur attitude, leur démarche, leur manière de se grouper, ils sont la réplique exacte des austères tapisseries médiévales où sont dessinés avec une précision démuée de passion les exploits et forfaits de ceux qui font l'histoire. Mais, ici, on ne voit pas les actions se faire, on les voit se préparer.

Luc Bondy atteint une sorte de « réalisme culturel » qui, paradoxalement, transmet une atmosphère d'étrangeté, d'ombrageuse sorcellerie, brusque voyage dans le temps. Une atmosphère oppressante à cause de tout l'inconnu que trimballe ce temps, et qui est vécu devant nous. Pour ne pas perdre pied, il reste à se rapprocher de Macbeth et de Lady Macbeth, à recevoir comme un don de vie la nudité blanche, la faiblesse de ces corps, de ces esprits velléitaires. A se laisser gagner par les incertitudes de ces meurtriers désemparés, qui regardent leurs mains ensanglantées non pas avec horreur, mais comme des enfants dépassés par la machination qu'ils ont enclenchée. « *Un couple qui ne veut pas vieillir, qui se perd dans une histoire d'amour ratée* », dit Luc Bondy.

Ces deux paumés craintifs liés par la mort, criminels par défaut d'amour, n'attirent aucun sympathie. Pourtant, ils émeuvent comme tous les perdants. La peur a corrompu leurs facultés, les a rendus stériles sinon impuissants. La peur et une culpabilité hasardeuse, derrière laquelle ils se cachent, avec laquelle ils jouent complaisamment. La peur et cupabilité sont des sujets brûlants dans l'Allemagne d'aujourd'hui.

COLETTE GODARD.

Vu de Broadway

OTHELLO emplit depuis deux mois et sans doute pour longtemps les deux mille places du Winter Garden, sur Broadway. Dans le rôle-titre, Earl Jones, homme d'envergure selon l'avis général, est lourd et mécanique comme une magnifique armure. Physiquement, il offre un contraste parfait avec le Iago fragile, perversement enjoué du britannique Christopher Plummer. Mais il est dépassé par le texte.

L'interprétation de Plummer, au contraire, enrichit la pièce. Chacun de ses regards, chacun de ses gestes, semble donner vie aux personnages à qui il s'adresse. L'interprétation de Jones est vide, il laisse dans le flou les motivations d'Othello, la cause réelle de sa tragique erreur. S'agit-il de paranoïa, d'arrogance ? Le radicalisme de ses réactions est-il dicté par une confiance autrefois réciproque en Iago ? Le Maure reste indéfinissable, Jones ne donne aucun indice. Dès le départ son imprécision crée un déséquilibre. Pourtant, le spectacle est porté par un élan puissant, l'élan d'une pensée en perpétuelle action, la pensée de Iago.

La mise en scène est ingénieuse : drapés de rideaux, projections d'orages et de couchers de soleil... La critique et le public soutiennent avec ferveur le spectacle malgré ses imperfections.

Il n'en va pas de même pour le *Macbeth* de l'acteur anglais Nicol Williamson. Voilà quelquelques années son *Hamlet* geignard et ergoteur avait fait sensation. Il a appliqué au roi écossais la même grille moderne d'interprétation psychologique. Personnage creux, en position de faiblesse, son *Macbeth* ressemble aux tueurs de romans policiers — primaire, nerveux, impressionnable, craignant pardessus tout pour sa vie.

Williamson déclare s'être inspiré du déclin rapide de Nixon après le Watergate. Pourtant les costumes — des uniformes, — grandes bottes noires et culottes de cheval, évoquent un autre moment de l'histoire, en particulier au cours de la bataille finale, lorsque ses troupes décimées ayant fui, le roi se trouve seul, encerclé par ses ennemis, sa terre dégoulinant du sang de sa propre cruauté. Jamais le tyran n'admettra sa défaite. Prisonnier d'une intelligence irrationnelle, se situant lui-même au-delà du rationnel, il projette un futur qui accorde à lui seul le pardon de l'impardonnable.

Williamson justifie les bottes et les culottes de cheval en arguant que la pièce et l'ère Nixon partagent un même sens de l'« envahissement militaire ». On pourrait en conclure que l'amalgame Macbeth-Hitler est trop rapide, d'autant que Williamson copie la voix et les attitudes de Nixon, mais les deux modèles se superposent, ce qui brouille singulièrement l'affaire.

Nixon et Hitler ne relèvent pas du même mythe. Si Nixon est un anti-héros shakespearien plus crédible, il ne possède pas cette dimension historique grotesque essentielle à un Hitler ou à un Macbeth. Cependant le tableau d'un engagement total dans la conquête du pouvoir est précis et d'une belle intensité. Malheureusement, devant les critiques désastreuses, la production a dû être interrompue, Broadway n'aime pas le risque.

BETHANY HAYES.

SÉLECTION

Cinéma

La Maîtresse du lieutenant français de Karel Reisz

Au bout de la jetée, dans le tourbillon des vagues brisées, l'homme aperçut Sarah et fut envoûté... Des comédiens tournent une histoire follement romantique de fille malheureuse, de destins perdus. Les relations entre le couple vedette sont bien plus prosaïques. Dieu que l'amour est joli dans les romans, que Jérémy Irons est équivoque, et Merryl Streep fascinante.

(Le Monde du 4 mars.)

Acteurs provinciaux d'Agnieszka Holland

Une pièce de théâtre, un auteur jugé subversif, un acteur décidé à conserver les répliques que l'on veut supprimer. Au risque de tout perdre. C'est le premier long métrage de la scénariste de *Sans anesthésie*, qui brasse avec intelligence et énergie personnages, fonctions, milieux. La Pologne, avant les événements.

ET AUSSI : *Il était une fois des gens heureux : les Plouffe* de Gilles Carle (heureux et sympathiques). *les Anges de fer*, de Thomas Brasch (l'enfer de Berlin). *L'Homme à la peau de serpent*, de Sydney Lumet (Brando contre Magnani).

Expositions

Léger et l'esprit moderne

Ce qui s'est passé en France dans les années 20 autour de Léger, d'Ozenfant, de Le Corbusier et de la revue « l'Esprit nouveau ». On connaît mal ce courant d'avant-garde quelque peu occulté dans les histoires de l'art par l'explosion surréaliste. L'exposition conçue par le M.A.M. présente des œuvres de deux cents artistes. Après Paris, elle ira à Huston, puis à Genève.

ET AUSSI : *Comment va la presse ?* au Centre Georges-Pompidou. *Le seizième siècle florentin*, au Louvre. Une nouvelle présentation de la *Collection Henry Thomas*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. *Aléa(s)*, à l'ARC. *Les affiches de Mai 68*, à la Bibliothèque nationale. *Savignac*, au Musée de l'affiche.

Danse

Le retour de Murray Louis

Une carrière typiquement américaine pour ce fils d'Aron Fuchs, boulanger à Brooklyn : les grands magasins Macy's, le musée du Métropolitain et les salles de cinéma à dix cents. Trois ans de marine militaire (1943-1946), la fréquentation des night clubs de San-Francisco, et puis un jour la rencontre de Nikolais. Beaucoup de travail, une bonne dose d'humour, Murray Louis a poussé jusqu'à la perfection l'art d'exploiter le corps humain et de lui donner un faux-semblant d'exécution spontanée (Théâtre de Paris).

ET AUSSI : *Calck Hook Dance*, au Centre Georges-Pompidou : Si Freud m'était dansé (du 22 au 27 mars) ; *les Lundi de la danse*, au Palais des Glaces : Hervé Diasres, Jean-Christophe Paré, Jacques Patarrozi (22 mars).

Rock

XTC...

Des mélodies astucieuses, une inspiration audacieuse qui, de loin en loin, évoquent les Beatles dans leurs albums les plus aventureux, XTC s'impose comme l'un des groupes les plus riches et les plus originaux de sa génération (le 17 mars, au Palais d'Hiver de Lyon ; le 18, à 19 h 30, au Palace).

... et Starshooter au Palace

Au terme d'une tournée française, Starshooter présente au Palace un répertoire constitué de nouveaux morceaux qui marquent un tournant dans leur carrière. Un rock en forme de manifeste adolescent dans un esprit français qui a perdu en fraîcheur ce qu'il a gagné en efficacité (le 17 mars, à 19 h 30, avec 12°5 en première partie).

Théâtre

Galilée à Nanterre

« Brecht lui-même », dit Marcel Maréchal, qui se met en scène, qui joue superbement les ruses, les doutes, les appétits, les amertumes butées, de l'homme de science, de l'homme.

Une saison en enfer au Lucernaire

Les délires visionnaires de Rimbaud roulent par la voix d'une jeune sorcière, dont le corps caressé de lumières s'anime à la musique de son propre chant. Anita Alvares, étrangement belle, joue les rêveries prophétiques du poète dans le spectacle mis en scène par Serge Karp.

Dell'Inferno à Saint-Denis

Voyage dans l'enfer d'André Engel, dans les ruines d'une usine prête à être démolie et transformée par Nicky Rieti en palais des ténèbres ; avec Laurent Terzieff, avec des textes de Dante, Virgile, Rilke.

Musique

De « la Tosca » à « Falstaff »

Enfin une mise en scène originale, conçue spécialement pour le palais Garnier par Jean-Claude Auvray, dans des décors de Jean-Paul Chambas. Cette *Tosca* devrait être un des sommets de la saison, avec au pupitre Seiji Ozawa (les 22, 25, 27, 29, 31 mars, etc.). Pendant ce temps, à Lyon, Denis Llorca fait ses débuts de metteur en scène d'opéra avec *Falstaff*, dirigé par Serge Baudo ; des débuts qui sont attendus avec curiosité (Opéra de Lyon, les 19, 21, 23, 25, 27). On pourra profiter de l'occasion pour assister au bord du Rhône à « Musique Nouvelle 3 », un festival de musique contemporaine qui ne fait guère parler de lui, mais présente de nombreux concerts captivants, avec des œuvres (et souvent la présence) de Luc Ferrari, Boulez, Nigg, Bancquart, Chaynes, Mâche, Amy, Méfano, Lefebvre et bien d'autres (jusqu'au 27 mars ; renseignements : Auditorium, tél. (7) 860-37-13).

ET AUSSI : *L'Opéra de quatre notes : la Sirémi*, de Tom Johnson, première française (American Center, les 18, 19, 30 mars) ; Festival des instruments anciens (Saint-Julien-le-Pauvre, les 19, 20, 21) ; *Alceste* de Gluck, avec S. Sass (Bruxelles, les 19, 23, 25, 28, 31) ; Blow et Carissimi, par P. Elliott et W. Christie (Saint-Médard, le 19) ; *l'Italienne à Alger* (Metz, les 19 et 21) ; *Ernani* de Verdi, dir. J. Delacote (T.M.P.-Châtelet, les 21 et 24, à 14 h 30) ;

Jazz

Stan Getz au New Morning

Jusqu'au 20, avec un quartet composé de Jim McNeely (piano), Mark Johnson (basse), Victor Lewis (drum). Le 22, Dexter Gordon et un invité : Johnny Griffin.

ET AUSSI : *Peper Adams*, au Petit Opportun, et le 18, à 18 h 30, en concert gratuit, à la Maison de la radio. *Muhal Richard Abrams*, quartet à Rouen, le 22. Le 22 également, rue Dunois, *Jacques Berrocat* et le *Groupe Application*.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33) informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. : sam et dim de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h et 19 h. ; le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines

JACKSON POLLOCK. Rétrospective. — Jusqu'au 10 mai Sauf dim., à 16 h et 20 h., visite-animation.

« POLLOCK AUJOURD'HUI », « table ronde », avec D. Abadie, J. Degottex, J.-P. Péricaud, A. Saura et G. Titus-Carmel (le 19 mars, à 18 h 30, petite salle).

HANS HARTUNG, photographe. — Jusqu'au 25 avril

MAN RAY. — Jusqu'au 2 mai Sauf dim., à 16 h. et 20 h., visite-animation.

TOYEN, STYRSKY, HEISLER. — Salles d'art graphique. Jusqu'au 31 mai.

TAKIS. Trois totems-espace musical — Entrée libre. Jusqu'au 22 mars

ALAIN FLEISHER. — Photographies. Jusqu'au 28 mars.

LEÇONS DE SOLIDARITÉ. Août 1980-décembre 1981 — Grand foyer, 1er sous-sol Entrée libre. Jusqu'au 26 avril.

L'ENFANT PHOTOGRAPHE. — Atelier des enfants Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 avril

ESKIMO AUJOURD'HUI. — Bibliothèque des enfants Piazza. Entrée libre Jusqu'au 31 mai.

DES MUSICIENS ET LEURS DRÔLES DE MACHINES. — Démonstrations Carrefour des régions. Jusqu'au 29 mars.

C.C.I.

COMMENT VA LA PRESSE ? — Jusqu'au 26 avril. « Presse féminine et publicité : cibles et pratiques » (le 25 mars, 18 h 30, salle d'actualité).

À LA UNE ! La première page des quotidiens — Jusqu'au 19 avril.

LES MURS MURMURENT Photographies de Burhan Dogançay. — Jusqu'au 22 mars.

B.P.I.

MAGAZINES ET PHOTOGRAPHIE. Une nouvelle presse d'actualité. 1928-1940 - Jusqu'au 31 mai

ITINÉRAIRE D'UN GRAVEUR : Virgil Nevgestic. — Entrée libre. Jusqu'au 3 mai.

Musées

LA PEINTURE FRANÇAISE DU XVIIe SIÈCLE DANS LES COLLECTIONS AMÉRICAINES. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10) Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam : 11 F (gratuite le 22 mars). Jusqu'au 26 avril. A 10 h 30 et 14 h 30, salle 404, projection de films d'art

DONATION JACQUES - HENRI LARTIGUE. — Vingt années de découvertes. En permanence. — Sacha Guitry et Yvonne Printemps. Jusqu'au 31 mars. Grand Palais, entrée av. Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 8 F.

L'ARCHITECTURE CIVILE A TOURS - Grand Palais (Espace 404). Sauf lundi et mardi de 12 h à 19 h. libre Jusqu'au 19 avril

SALON DE LA JEUNE PEINTURE. — Grand Palais (voir ci-dessus). Tous les jours, de 11 h à 19 h. Mars.

COLLECTION THYSSEN - BORNEMISZA (maîtres anciens) — Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 28 mars.

LE XVIe SIÈCLE FLORENTIN AU LOUVRE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26) Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le mercredi et le dimanche). Jusqu'au 6 septembre.

PASTELS, GOUACHES, AQUARELLES, MINIATURES ET ÉMAUX DES XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES. — Fonds du cabinet des dessins Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 juin.

JACQUES PRÉVERT ET SES AMIS PHOTOGRAPHES — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président Wilson (723-61-27) Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30 Entrée 9 F. (gratuite le dimanche) Jusqu'au 28 mars

FERNAND LÉGER ET L'ESPRIT MODERNE. 1918-1930. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 juin.

CINQ GRANDS PEINTRES CHINOIS. La tradition au vingtième siècle. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 19 mars au 12 mai.

COLLECTION HENRY-THOMAS. — Nouvelle présentation. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

ALEA (S) : Holt, Kepes, Kowalski, Latham, Monory, etc. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. — L'Orient des croisades Visages et portraits de Manet à Matisse Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, av du Président-Wilson (723-36-53) Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15 Entrée 7 F ; le dimanche, 3,50 F

SAVIGNAC. — Musée de l'Affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 30 avril

CHYPRE, les travaux et les jours. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (553-70-60) Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

JEAN-MICHEL FOLON. Œuvre gravée et tapisseries. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30) Sauf jeudi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre Jusqu'au 21 mars.

PARIS MÉROVINGIEN. Jusqu'au 25 avril. — PAUL PERRAUDIN. Journal parisien (1928-1981). Dessins, aquarelles, estampes. — Jusqu'au 11 avril. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (278-60-33). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40.

LES AFFICHES DE MAI 68 ou l'imagination graphique. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Entrée : 6 F Jusqu'au 31 mars.

ÉMILE GESBERT. Métamorphoses. — Musée de la chasse et de la nature, 60, rue des Archives (272-86-42). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 10 F Jusqu'au 11 avril.

MOULINS DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'à fin avril.

LA MODE ET LES POUPÉES, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F Jusqu'au 18 avril.

ALAIN ROURE : foulards de la marine. — Musée de la marine, place du Trocadéro (553-31-70) Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 21 mars.

GÉRARD DE NERVAL. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-85-46) Sauf lundi, de 10 h à 17 h. 40. Entrée 8 F Jusqu'au 21 mars

SALLES PERMANENTES ET DONS RÉCENTS. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel national des Invalides (salle Ney, entrée par le Musée de l'armée) (551-93-02). Sauf dim et lundi, de 10 h à 17 h. Entrée libre Jusqu'au 30 juin.

L'ABEILLE, L'HOMME, LE MIEL ET LA CIRE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80) Sauf mardi de 10 h. à 17 h 15. Entrée : 7 F. Jusqu'au 19 avril (l'exposition est complétée d'animations par des apiculteurs et de projections de films. Renseignements au musée).

Centres culturels

MONDRIAN ET L'ÉCOLE DE LA HAYE. Aquarelles et dessins. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99) Sauf lundi de 13 h. à 19 h Jusqu'au 8 avril

GDANSK 82. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Jusqu'au 13 avril.

PARSIFAL 1882/1982 : Imagerie, documents, photos, historique des représentations, textes, tableaux, enregistrement, etc. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna. Sauf samedi et dimanche de 10 h à 20 h. Jusqu'au 31 mars.

NIKOLAUS LANG. Relevé de traces. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé Sauf sam. et dim. de 13 h à 19 h Jusqu'au 22 avril.

AUBER ET L'OPÉRA ROMANTIQUE. — Mairie annexe du 3e arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf lundi de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 11 avril.

AUBER. Le fantôme de l'Opéra. — Gare Auber du R.E.R. Jusqu'au 30 mars

HARALD LYTH. Peintures. Jusqu'au 8 avril. — ELSE-MAJ JOHANSSON Peintures et lithographies. Jusqu'au 15 avril — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam et dim. de 14 h à 19 h

ARCHÉOLOGIE INDUSTRIELLE EN CAMPANIE. Documentation photographique sur les édifices industriels du XIXe siècle. — Maison des sciences de l'homme, 54 bd Raspail Sauf samedi après-midi et dimanche, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

PIERRE GRANCHE, Espace/Environnements. Jusqu'en avril — CANADA : PAYS BILINGUE ET MULTICULTUREL. Jusqu'au 31 mars. BARBARA ASTMAN, Rouge ; PIERRE BOOGAERTS, Série Ecran. Jusqu'au 18 avril Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Entrée libre.

AH ! LES AFFICHES, Vingt-trois affichistes de Bruxelles et de Wallonie. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 mai.

YSBRANT. Tableaux et eaux-fortes. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Jusqu'au 8 avril.

CARLISKY. Sculptures pour les droits de l'homme. — Espace Pierre-Cardin, 1-3, avenue Gabriel (266-17-30). Sauf dim., de 10 h à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

SALON DE PARIS. — CORRESPONDANCE DES ARTS. Hommage à Moussorgski. — Chapelle de la Sorbonne. Jusqu'au 12 avril.

SOLS, VOÛTES, ESPACES ENTRE-DEUX ; J. Clareboudt, C. Mostaheirt, etc. — American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Tous les jours de 12 h. à 19 h. ; samedi, 12 h. à 17 h. Jusqu'au 3 avril.

DAVIOUD, architecte du Paris d'Haussmann. — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h. à 18 h Jusqu'au 31 mai.

VITTORIO GREGOTTI. L'architecture et le territoire. — Jusqu'au 27 mars — CARL ZEHNDER (1859-1938) Architectures idéales. — Jusqu'au 3 avril INSTITUT DU MONDE ARABE. Les projets d'un concours. Jusqu'au 20 mars. Institut français d'architecture, 6-8, rue de Tournon (633-90-36) Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h

ANASTASIU, DUFRÊNE, POLAK, SEWICKI, TORJMAN. Peintures, dessins, photos. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72) De 13 h à 19 h. Du 19 au 30 mars.

ÉCHAFAUDAGES pratiques architecturales en France 1970-1980. — Société française des architectes, 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10) Sauf dim., de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 4 avril.

PORCELAINE JAPONAISE DES XVIIe et XVIIIe SIÈCLES. — MAÎTRES JAPONAIS DE L'ESTAMPE DES XVIIIe et XIXe SIÈCLES. — Printemps-Haussmann (magasin Havre, 4e étage) (285-22-22). Jusqu'au 3 avril.

L'AFFICHE EN RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS. Maison de la région, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf sam et dim, de 9 h 30 à 19 h Jusqu'au 2 avril

SAVA STOJKOV. Peinture naïf. — Centre culturel de la R.S.F. de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. A partir du 19 mars.

DEUX DESSINATEURS DE L'IMAGINAIRE : Meresse et Luminet. — Bibliothèque du Trocadéro, 6, rue du Commandant-Schloessing (704-70-85) Jusqu'au 27 mars.

JOSEPH WARGON : Les animaux à travers les lettres hébraïques. — Centre Rachi, 30, boulevard du Port-Royal (331-98-20). Jusqu'au 1er avril

MAURICE MOURLOT. Peintures. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-38-69). Jusqu'au 27 mars.

SETSUKO ISHII. Hologrammes. — Musée de l'Holographie, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.

Galeries

UBAC. Sculptures et dessins - CAMACHO. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13-14, rue de Téhéran (561-02-97) Jusqu'au 9 avril

MANIFESTATION INTERNATIONALE DE LIVRES D'ARTISTES. — Galerie N R A, 2, rue du Jour (508-19-58) Jusqu'au 3 avril.

TADEUSZ KANTOR, Métamorphoses ; MARIAT STANGRET, pièces. — Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 7 mai.

LE PLI. Un « art public » sans art ni public. — Atelier d'Art public, 36, rue Serpente (325-37-51). Jusqu'au 3 avril.

GRAND PRIX DE L'ILLUSTRATION : LE MARKER. — Mecanorma-Graphic Center, 49, rue des Mathurins. Jusqu'au 21 mai.

AUTOUR DE MAURICE CHASSAGNE : Dassault, Gilioli, Lanskoy, Masson. — Galerie G Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35) Jusqu'au 25 mars.

AMANN, WEBER, WOLMAN. — Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41) Jusqu'à fin mai.

LA RÉALITÉ ONIRIQUE. J.-P. Alaux, Carzou, Gonzalez, P. Peyrolle, Y. Thomas, etc. — Galerie Le parvis Saint-Merri, 84, rue Saint-Martin (271-93-03) Jusqu'au 17 avril.

LITHOGRAPHIES ORIGINALES : G. Alliaud, H. Bordas, J. Camacho, S. Holt, Matieu, etc. — Galerie du 7, 7, rue Princesse. Jusqu'au 10 avril.

L'IMAGINE INAIRE, peintures : L. Rusniewski, C. David, C. Duileu, D. Deligne. — Atelier 74, 74, rue de la Verrerie. Mars

LES SCULPTURES PARISIENNES : Archipenko (1908-1921) - Nadelman (1904-1914). — Galerie Zabriskie, 37, r. Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 8 mai.

UN REGARD AUTRE II : Collin-Thiébaut, Laget, Rousse. — Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, (278-08-36). Jusqu'au 31 mars.

BROUILLAGES : Berg, Duval, Krasnopolsky, Le Bour, Mosson, Paccalin. — M.B.X.A., 11, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 27 mars.

TAPISSERIES CONTEMPORAINES. Sélection Arelis - Max Herold. Sculptures. — Galerie Racine et Arelis, 18-20, place de la Madeleine (265-02-54). Jusqu'au 17 avril.

CARRADE, HOSIASSON, GUITET, TOURLIÈRE : Dessins. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 8 avril.

ABBOUD, AKSOU, AOUESS, BERTHOIS-RIGAL, CHOUKINI, etc. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 10 avril.

LA CHASSE ET LA PÊCHE CHEZ LES INUIT. A travers la sculpture, les estampes et les tissus. — Galerie Inuit, 189, faubourg Saint-Honoré (563-50-49). Jusqu'au 25 mars.

PHOTOCOPIES : Diana et Mario, Toto Frima, Monique Tirouflet. — Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 17 avril.

ADEVOR. Portraits de corps. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 10 avril.

GIOVANNI ANSELMO — Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60) Jusqu'au 17 avril.

BALLIF, gravures récentes. — Galerie nouvelle gravure, 42, rue de Seine (633-01-92) Jusqu'au 27 mars.

BAUDUIN. Le jardin du Faire-ailleurs. — Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (763-03-95). Jusqu'au 12 avril.

BUTTI — Galerie Sullerot, 8, rue d'Argenson (265-54-88) Jusqu'au 25 mars

SERGIO DE CAMARGO. Sculptures récentes. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 28 mars.

SERGIO CECCOTTI. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 17 avril.

THIERRY CHEVERNEY. — Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 8 avril.

CLAYETTE. Opéra barocco. — Galerie Proscenium 35, rue de Seine (354-92-01) Jusqu'au 3 avril.

DEWASNE. — Galerie Jan Six, 6, rue Royale (260-57-57) Jusqu'au 31 mars

DUFOUR Tempera-pastel. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32) Mars

FHANNO — Galerie Darial, 22 rue de Beaune (261-20-63) Jusqu'au 27 mars

SIMONA ERTAN, Evolutions. — Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49) Jusqu'au 26 mars

GLEINY (Rétrospective 1911-1979). — Cimaises Ventadour, 4, rue Ventadour. Jusqu'au 26 mars.

MORIS GONTARD, peintures récentes. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au début mai.

GUDIN. Terrains façonnés. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 28 mars.

JACQUELINE GUILLERMAIN, impressions. — Galerie Fahrenheit, 48, rue Dauphine (354-83-30). Jusqu'au 10 avril.

JACQUES HARTMANN. Peintures et dessins. — Galerie Berggruen & Cie, 70, rue de l'Université (222-02-12). Mars-avril.

TAMARA JAEGER. — Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 3 avril.

VASILIJE JORDAN — Galerie I. Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 24 avril.

KALLOS. — Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46) Jusqu'au 3 avril

SIMONE LACOUR. Peintures, dessins. — Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 20 avril.

LA SALLE Lithographies. — Galerie Carmen Cassé, 10, rue Malher (278-43-14) Mars

RICARDO MOSNER. Dessins 1981. — Galerie Marais Noir, 44, rue Vieille-du-Temple (271-99-61). Jusqu'au 28 mars.

MATT MULLICAN. — Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81) Jusqu'au 12 avril.

ÉDOUARD PIGNON. Peintures récentes. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 10 avril.

MAN RAY ET SES AMIS. — Galerie M Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38) Jusqu'au 3 avril

NICOLAS SCHÖFFER. Sculpture-architecture-solaire. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90).

VIEIRA DA SILVA. Perspective labyrinthe, dessins. — Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Du 20 mars au 30 avril.

BERTRAND VIVIN. — Galerie P. Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31) Jusqu'au 27 mars.

VISWANADHAN Sable, tableaux, vidéo. — Galerie D.-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41) Jusqu'au 23 mars

PENG WANTS. Dessins récents sur toile et papier — Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 27 mars

ANDY WARHOL « Dollar Signs ». — Galerie D Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 1er avril.

En région parisienne

BOULOGNE - BILLANCOURT. Le tapis. Art traditionnel et fonctionnel. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). Sauf dim., de 10 h à 23 h Jusqu'au 26 mars.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Jan Voss. Œuvre graphique 1961-1981 et peintures récentes. Centre culturel, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 24 avril.

CHELLES Attention aux détails : Malbreil, Pestana, L. David. — Centre culturel, place des Martyrs-de-Chateaubriant (421-20-36) Sauf dim. et lundi, de 14 h à 18 h Jusqu'au 28 mars

COURBEVOIE. B. Zoubiri : De l'apparence... à la réalité. Maison pour tous, 14, square de l'Hôtel-de-Ville. Jusqu'au 3 avril.

CRÉTEIL. Une autre photographie. — Maison des arts A.-Malraux, place S.-Allende (899-94-50) Sauf lundi, de 11 h. à 19 h Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

LA COURNEUVE. Philip Doherty : dessins, peintures « d'Irlande et d'ailleurs » — Centre culturel Jean Houdremont, 23, avenue du Général-Leclerc (838 92-60, poste 456) Jusqu'au 27 mars

LA DÉFENSE. Exposition des artistes étrangers boursiers du gouvernement français. — La Galerie, Esplanade, parvis du CNIT, de 12 h. à 19 h Jusqu'au 31 mars

MARLY-LE-ROI Lue Peire. Peintures. — Galerie Anne-Blanc, 30, Grande-Rue (916-14-99) Du jeudi au dimanche inclus, de 15 h. 30 à 19 h Jusqu'au 9 mai

MEAUX. Jean Lancri : Le labyrinthe de l'identité vagabonde ; la chambre des métamorphoses. — Musée Bossuet, 5, place Charles-de-Gaulle (434-84-45) Jusqu'au 25 mars.

MEUDON Josette Bispal, sculptures Tamas Petres. Peintures. — Centre culturel, 2, rue de l'Eglise (626-11-43) Jusqu'au 27 mars

MONTROUGE Gravure actuelle et Gustave Doré. — Bibliothèque, 32, rue Gabriel-Péri. Jusqu'au 28 mars.

ORLY-SUD Le vitrail, art et technique. — Aéroport. Jusqu'au 20 avril.

PONTOISE. Otto Freundlich-Jeanne Kosnick-Kloss : pastels, gouaches, dessins, gravures. — Hommage à Jean Signovert (1919-1981. — Peintures de Léo Breuer (1893-1975). — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

RUEIL-MALMAISON. Youri Jarki : Le manifeste des exilés. — Théâtre André-Malraux, 7, rue Noblet. Jusqu'au 31 mars.

SAINT-DENIS. Bilan d'une année de recherches archéologiques. — Musée d'art et d'histoire, 8, rue Franciade. De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 mai

VILLEPARISIS. Erro. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99) Mer., sam. et dim., de 14 h. à 19 h Jusqu'au 25 avril.

VITRY-SUR-SEINE. Serge Guillou. L'apocalypse. Peintures. — Galerie municipale, parc de la Mairie (680-85-20) De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 25 mars.







THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 18 et 23, à 19 h 30 : Fidelio.
SALLE FAVART (296-12-30), les 17, 18, 19 et 20, à 20 h 30 ; le 20, à 15 h ; le 21, à 14 h 30 et 18 h 30 : Bubbling Brown Sugar (Harlem années 30) (dernières).
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 17 et 18, à 20 h 30 ; les 21 et 24, à 14 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon.
CHAILLOT (727-81-15), Foyer, les 18, 19, 23 et 24, à 14 h 30 ; les 17, 19, 20 et 24, à 18 h 15 : les Mille et Une Nuits ; les 18 et 23, à 18 h 15 : Musique arabe traditionnelle ; le 22, à 20 h 30 : Poésie, avec Claude Mouchard. — Salle Gémier, les 17, 19, 20 et 24, à 20 h 30 : l'Orféo ; les 18 et 23, à 20 h 30 ; le 21, à 15 h : Hippolyte ; le 22, à 20 h 30 : Ensemble polyphonique de France, dir. : C. Ravier (Monteverdi et ses contemporains).
ODEON (325-70-32), relâche.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h 15 : Vous avez dit oui ou vous avez dit non ?
TEP (797-96-06) (J., dim. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Gevrey-Chambertin ; le 18, à 20 h ; le 20, à 14 h 30 : films.
PETIT TEP (797-96-06) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., à 15 h : Bruce Schwartz.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi). Débats, le 17, à 18 h : Edith Gérard ; à 20 h 30 : Revue Aléa ; Elargissement de la palette sonore ; le 18, à 16 h : Les hommes politiques à la télévision ; à 18 h 30 : les problèmes de la Méditerranée ; à 20 h 30 : Arts et légendes d'espaces ; le 19, à 20 h 30 : Alain Gunther ; le 22, à 19 h : Jean-François Bory ; à 20 h 30 : Travail du temps ; image et mythes.
Musique, les 17, 18, 19, 20 et 22, à 14 h 30 : Animation avec l'IRCAM ; les 17, 18 et 19, à 20 h 30 : Forum de la création ; le 20, à 19 h : Ces musiciens et leurs drôles de machines.
Danse, le 22, à 18 h 30 : Calck Hook Dance Theater.
Cinéma-vidéo, les 17, 18, 19 et 20, à 15 h et 19 h : Pollock.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), mer., à 15 h 30 ; sam. et dim., à 14 h et 16 h 45 : Cirque Grüss à l'ancienne ; les 17, 18, 19 et 20, à 20 h 30, mat. dim., à 16 h : Zarathoustra (dernières).
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 17, 18, 19 et 20, à 20 h 30 : Momix Dance Theater ; les 23 et 24, à 20 h 30 : Murray Louis Dance Company (au Théâtre de Paris).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 18, 20 et 23, à 20 h 30 : Attila ; les 21 et 24, à 20 h 30 : Ernani ; le 22, à 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Lille ; le 21, à 14 h 30 : Orchestre Colonne (Verdi).

Les autres salles

AMERICAN CHURCH (372-92-42) (D., L.), 20 h. 30 : A Midsummer Night's Dream.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Potiche.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D.), 21 h. : l'Etrangleur s'excite.
ASTELLE-THEATRE (202-34-31), V., S., 20 h. 30, dim. 16 h. : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h. mat. dim., 15 h. : le Nombril.
ATHENEE (742-67-27) salle Ch.-Bérard, le 23, 18 h. 30 : Balle perdue.
BOUFFES-DU-NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h 30, mat. sam. 15 h : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h : Diable d'homme.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), J., V., S., 18 h 30, dim. 15 h 30 : Richard II. — Epée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. S., dim. 16 h : Ecrits contre la Commune. — Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Ella. — Th. de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h : De mémoire d'oiseau.
CATHEDRALE AMERICAINE (828-45-23), 20 h 30 : Everyman (dern. le 20).
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) les 18, 23, 20 h 45, le 21, 17 h. : Perles à rebours.
CHATEAU DE VINCENNES (365-70-13) (D., L.), 21 h. : Gerbe de blé.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) : Grand Théâtre, J. V., S., 20 h. 30 : la Divine Comédie. Galerie (D., L.), 20 h. 30 : la Religieuse. Resserre (D., L.), 20 h. 30 : Pierre Abelard, 1079-1142.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mar., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat., dim., 15 h. 30 : l'Escalier.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h. 30 : la Servante amoureuse.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h. 30 : Joël.
DAUNOU (261-69-14) (D. soir, Mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : La vie est trop courte.
EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : la Danse du diable.
ESPACE CARDIN (266-17-30), dim., 17 h., L., Mar., 20 h. 30 : Oratorio pour une vie.
ESPACE GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 22 h., mat. dim. 17 h. 30 : Il faut que Cléo parte.
ESSAION (278-46-42) (D.), salle I : 20 h. 30 : le Marteau des maléfices. 22 h. 15 : l'Alpage. II : 20 h. 15 : la Planète Shakespeare, le Conte d'hiver.
FONDATION DE L'ALLEMAGNE (589-53-93), les 17, 18, 20 h. 30 : Tambours dans la nuit.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 30 : Hommage à Koudechapo.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (L.), 22 h., dim. 20 h. 15, mat. sam. et dim., 17 h. 30 : l'Os de cœur.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The Dumb Waiter.
GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Avez-vous des nouvelles du docteur ?
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon ; 22 h. 30 : l'Augmentation.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.), 21 h. : Leçons de bonheur (dern. le 20).
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Divan.
LIERRE-THEATRE (586-55-83) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Grande Peur dans la montagne.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) : I. 18 h. 30 : Une saison en enfer (dern. le 20) ; 20 h. 30 : Un amour de théâtre ; 22 h. 15 : Show devant, Sylvie Joly. II. 18 h. 30 : Sans soleil, on vieillit plus vite ; 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : Pour une infinie tendresse. Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. et dim., 15 h. : Du vent dans les branches de sassafras.
MARIE STUART (508-17-80) I : (D., L.), 20 h. 30, mat., sam., 17 h. 30 : la Confession d'Igor... II : (D. soir, L.), 22 h. 30, mat. dim. 15 h : Zoo story.
MARIGNY (256-04-41), (Jeu.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Amadeus. Salle Gabriel (225-20-74) : (D.), 21 h. : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Jacques et son maître.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 30 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Pattemouille.
MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Trio.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., 17 h. 30, Dim. 16 h. : Trahisons. Petite salle (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 16 h. : Un cri.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h et 19 h. : Folle Amanda.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 23 h. 15 : Gros Câlin.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat., dim. 15 et 18 h. 30 : Pauvre France ! Rencontres, le 22, 20 h. 30, les 20, 23, 14 h. 30 : la Victoire en chantant.
POCHE (548-92-97) (Mer., Dim. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Baron Baronne.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : le Charimari.
SALLE VALHUBERT (584-30-60), (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim 15 h : la Dorotea.
SALLE DU CONSERVATOIRE (246-12-91), les 17, 18, 20 h 30 : Hinkeman.
SCALA (261-64-00), le 17, 20 h 30 : les Caprices de Marianne (dern.).
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Cœur sur la main.
STUDIO BERTRAND (783-64-66) (D.) 18 h 30 : L., J., V. : le Grand Ecart, mar., samedi : A la rencontre de M. Proust. (D.), 20 h 30 : les Campaniaques.
STUDIO FORTUNE, les 19, 20, 21 h : Paroles d'infâmes.
STUDIO TH. 14 (545-49-77), le 22, 20 h 30 : En passant par Maupassant.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : mer., 20 h 30, J., V., S., 22 h, dim. 17 h. : l'Ecume des jours. J., V., S., 20 h 30, dim. 15 h : la Maison de Bernarda. II : J., V., S., 20 h 30 : Mr Hyde.
TH. D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : Vampire au pensionnat. 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. DE L'EPICERIE (272-23-41) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h 30 : l'Amant.
TH. EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Roméo et Juliette.
TH. DU MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h 30 : Henri IV.
TH. DE MENILMONTANT (366-60-60) le 20, 20 h 30, le 21, 15 h : la Passion à Ménilmontant.
TH. DE LA MER (520-74-15) (L.), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec moâ ?
TH. NOIR (797-85-14), 20 h 30 : le Boxeur (dern. le 21).
TH. DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : le Dernier des métiers ; l'Equarrissage pour tous.
TH. PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : Pantagleize. — Petite salle, le 22, 17 h et 21 h : Pourquoi tous ces théâtres vides ?
TH. DES 400 COUPS (633-01-21) (L.) 20 h. 30 : la Folle ; 22 h. 30 : le Journal de Nijinsky
TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Les 18, 19, 23, 20 h. 30 : l'Amante anglaise ; les 17, 20, 20 h. 30 ; le 21, 15 h. : Antigone toujours. — Petite salle, les 17, 18, 20, 23 ; 20 h. 30, le 21, 15 h. : Virginia ; le 19, 20 h. 30 : Une femme, Camille Claudel.
TH. 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h : les Cancans.
TH. 18 (226-47-47) D., L.), 23 h. : Lettre au père.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Famille Leibovitch.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomime.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : Les démones Loulou ; 22 h 30 + S 24 h : Des bulles dans l'encrier ; II. 20 h 15 : Embrasse-moi idiot ; 21 h 30 + S. 24 h : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Popote.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; II. 20 h 30 : J'aurais pu être votre fils ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.) 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? 22 h 15 : Le chasseur d'ombre.
CONNETABLE (277-41-40) J., V., S., 20 h 30 : Un jeté et deux boucles ; 23 h : Middle Tune.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L., J.) 20 h 30 : le Petit Prince ; (D., L., Mar., Jeu.) 22 h : Feydeau - Courteline - Labiche.
FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : Innocentines ; 21 h 15 : F. Blanche.
LA GAGEURE (367-62-45) (D.), 21 h 30 : la Petite Cuiller ; 23 h : les Méfaits du tabac.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I. 21 h : Douby... Be Good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h 15 : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h 30 : Pourquoi c'est comme ça.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 + V., S., 22 h : Papy fait de la résistance.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D. soir, L., Mar.), 18 h 30 : Contretour ; 20 h 30 : mat. dim., 15 h 30 : Phèdre ; 22 h. mat. dim., 17 h : L'apprenti fou. Hme.
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : La mémoire et la mort ; II. 22 h 30 : Vincent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : mat. dim., 15 h 30 : Achetez François.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), mat. dim., 15 h 30 : C'est pas tout rose.

En région parisienne

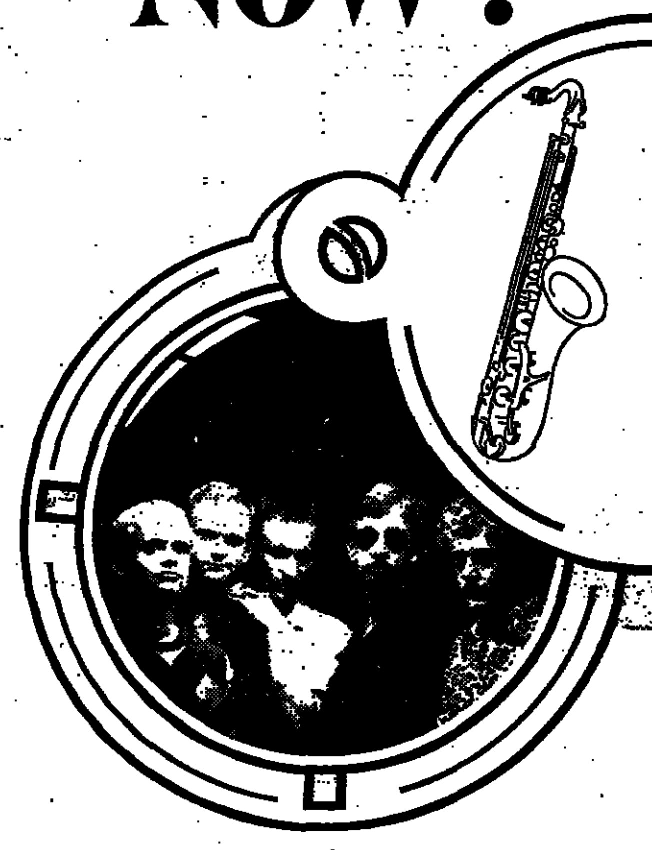
ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74), les 17, 18, 19, 20, à 21 h ; le 21, à 17 h : Tout ça c'est une destinée normale.
ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 19, à 20 h 45 : 1914, la mémoire de mes vingt ans, sous chapiteau ; les 19, 20, à 20 h 45 ; le 21, à 16 h : Cie S. Keuten.
ASNIERES, Théâtre (790-63-12), le 22, à 20 h 45 : Brasil Tropical.
AUBERVILLIERS, T.C.A. (833-16-16), les 17, 19, 20, à 20 h 30 ; le 18, à 14 h 30 ; le 21, à 17 h : Mariana Pineda.
AULNAY-SOUS-BOIS, M.C. (831-11-45), les 19, 20, 23, à 20 h 30 ; le 21, à 16 h 30 : la Véridique Histoire de...
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., à 15 h 30 : Sherlock Holmes.
BOURG-LA-REINE, CAEL (663-76-96), le 20, à 21 h : Barbara.
CHATILLON, C.C.C. (657-22-11), le 19, à 21 h : Les Colombaioni.
CHATOU, Maison pour Tous (071-13-73), le 20, à 21 h : M. Precastelli, O. Hutmann. — Louis-Jouvet (952-20-07), le 23, à 21 h : Brasil Tropical.
CHELLES, C.C.C. (421-20-36), le 19, à 20 h 45 : Ichem Rostom ; le 20, à 20 h 45 ; le 21, à 16 h : Fin de siècle.
CHOISY, Kiosque (852-27-54) (D. soir), 20 h 30, mat. dim., 17 h : le Beau Danube bleu.
LES CLAYES-SOUS-BOIS, M.P.T. Gérard-Philipe, le 20, 21 : Math Samba.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 18, 21 h. : M. Edelin, J. Querlier, F. Mechali.
LA COURNEUVE, CO J. Houdremont (836-54-10) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h : Pantagruel.
CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50). I : (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Andromaque. — II : le 20, 20 h. 30 : C. Magny ; le 23, 20 h. 30 : M. Jackson ; Club (899-75-40), le 19, 20 h. 30 : H. Guedon.
ELANCOURT, Maison pour Tous (050-13-75), les 19, 20, 21 h : G. Bedos.
ENGHIEN, Casino (412-90-00), le 20, 20 h. 30 : Porgy and Bess.
EVRY, Agora (077-93-50), le 19, 21 h : la Noce chez les petits bourgeois ; le 23, 21 h. : Quatuor Parennin.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-63-12) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : Perspectives ultérieures. — Centre E. Varèse (799-48-74), le 21, à partir de 14 h. 30 : Journée de l'Alto.
IVRY, Studio (672-37-43) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Ariane et Barbe-Bleue.
JOUY-EN-JOSAS, CLC (956-33-09), le 20, 16 h. : Folk et Chanson.
MAISONS-ALFORT, Théâtre Claude-Debussy (375-72-58), le 19, 20 h 45 : Porgy and Bess.
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 17 h : Paris by night ou le bal des ombres.
MANTES-LA-JOLIE, C.C. (643-20-43), le 21, 16 h 30 : H. Edison, P. Johnson, J. Collins...
MARNE-LA-VALLEE, C.A.C. (005-64-87), le 19, 21 h : P. Caratini, M. Fosset.
MASSY, C.C. P. Bailliart (920-57-04), le 17, 20 h 30 ; le 23, 14 h 15 : Disque d'or.
MEUDON C.C.M. (626-41-20), 20 h 30 : le 17 : P. Ellane, P. Chérèze ; le 18 : N. Ferrer ; le 19 : G. Langoureau, H. Cristiani ; le 20 : Wino, L. Beausonge.
MONTREUIL, Auditorium du Conservatoire (857-17-59), le 21, 17 h : C. Joly.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.), 20 h, mat dim., 16 h : la Vie de Galilée.
NEUILLY, Athlétic (624-03-83) (D., L.), 21 h : l'Abri.
NOISY-LE-SEC, Salle G.-Philipe (849-01-73), les 17, 19, 20, 20 h 30 : Rêves sur le mont Gellert (dernières).
POISSY, C.C. (074-70-18), le 17, 21 h : Barbara ; le 20, 21 h : le Four solaire.
RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22), le 22, 20 h 30 : Hommage à Tony Aubin.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59 (D. soir, L., Mar.), 20 h 15, mat dim., 16 h : Acteurs ; II : R.V. Gare du Nord, voie 13 (D.), 20 h 40 : Théâtre Dell'Inferno.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-66), le 19, 21 h : C. Magny ; le 23, 21 h : G. Bedos.
SARCELLES, O.C.M. (990-30-94), le 20, 21 h : Milosz.
TAVERNY, Salle des Fêtes (960-53-33), le 19, 21 h : Antigone.
LES ULIS, Maison pour Tous (907-48-04), le 19, 21 h : Mosko quintet, swing et six.
VAUCRESSON, Eglise Saint-Denys, le 20, 20 h 45 : J. William.
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), les 19, 20, 21 h : Antigone
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 19, 21 h : Chœurs et danses de l'ensemble soviétique de l'Oural et de la Baltique.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), le 19, 21 h : Popeck.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Salle des Fêtes (389-21-18) le 20, 21 h : D Lockwood.
VILLEPARISIS, C.C. J.-Prévert (427-05-05), le 20, 20 h 30 : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris.
VILLEPREUX, CAC (462-49-97), le 20, 21 h : Imbroglio.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74) (S., D. soir, Mar), 21 h, mat. dim., 18 h : Léonce et Léna. Petit Sorano (Mer., D. soir, Mar), 20 h, mat. dim., 15 h : D. Sylvain
VITRY, Th. J.-Vilar (680-85-20), les 18, 19, 20, 21 h, le 21, 15 h : Spaghetti bolognèse.
YERRES, Gymnase (948-38-06), les 19, 20, 21 h : Fête de la danse.

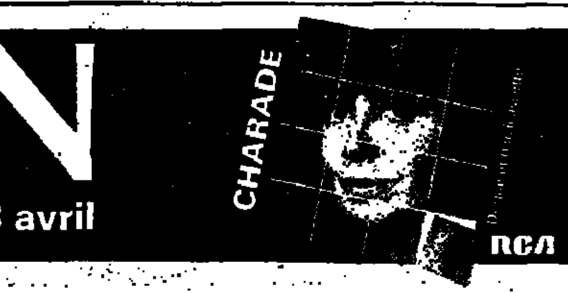
LES SPECTACLES NOUVEAUX

COULEUR TANGO, Athénée (742-67-27), 21 h. (17).
LA CHAMBRE AUX SOMMETS BLEUS, Essaion (278-46-42), 22 h. (17).
L'OPERA DE QUATRE NOTES, American Center (331-42-20), 21 h (18 au 20).
LE TINTEMENT DU BOURDON, Studio-Théâtre 14 (545-42-20), 20 h 30 (18).
CENDRES DE BRECHT, Choisy, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), 21 h (18).
MARIE TUDOR, Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 (21).
JE M'APPELLE HENRY DAVE, Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 (23).

HORS PARIS

BETHUNE, la Maison sous les arbres, par le centre du Nord-Pas-de-Calais (21) 01-52-39 (18).
AVIGNON, Yes peut-être, par l'Atelier Alain Timar (90) 85-52-57 aux Pénitents Blancs (19 et 20).
BEDE, Grand Peur et Misère et IIIe Reich, par la Compagnie Libault-Estier (99) 45-47-03, au Théâtre de Poche (23).
DIJON, Bérénice, par le Centre dramatique de Bourgogne (80) 30-68-58 au parvis Saint-Jean (23).
TOULOUSE, les Bonnes, par le Théâtre de l'Acte (61) 52-35-02 à l'IREA, 1, rue Gay-Lussac (23).
CLERMONT-FERRAND, Lorenzaccio, par le T.P.A. (73) 35-64-41, à l'Opéra municipal (23 au 27).





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 17 MARS

15 h : les Jeunes Mariés, de G. Grangier ; 19 h : Jacques Prévert et le cinéma : Adieu Léonard, de P. Prévert, scénario et dialogue de J. Prévert ; 21 h : Plus on est de fous..., de G. Stevens.

JEUDI 18 MARS

15 h : la Loi des rues, de R. Habib ; 19 h : Jacques Prévert et le cinéma : Lumière d'été, de J. Gremillon, scénario et dialogue de J. Prévert ; 21 h : Voyage en Italie, de R. Rossellini.

VENDREDI 19 MARS

15 h : Sept hommes... Une femme, de Y. Mirande ; 19 h : Jacques Prévert et le cinéma : Sortilèges, de Christian-Jaque, scénario et dialogue de J. Prévert ; 21 h : Nous sommes tous des voleurs, de R. Altman.

SAMEDI 20 MARS

15 h : la Tragédie impériale, de M. L'Herbier ; 17 h : les Pêcheurs de crabes, de S. Yamamura ; 19 h : les Sentiers de la gloire, de S. Kubrick ; 21 h : Jacques Prévert et le cinéma : les Enfants du paradis, de M. Carné, scénario et dialogue de J. Prévert.

DIMANCHE 21 MARS

15 h : A travers l'orage, de D.W. Griffith ; 19 h : Jacques Prevert et le cinéma : le Voyage surprise, de P. Prévert, dialogue de J. Prevert ; 21 h : Ma vie à moi, de G. Cukor.

LUNDI 22 MARS

Relâche.

MARDI 23 MARS

15 h : René Laloux : courts métrages ; la Planète sauvage ; 19 h : Jacques Prévert et le cinéma : l'Arche de Noé, de H. Jacques, adaptation et dialogue de J. Prévert ; 21 h : En avant-première : les Maîtres du temps, de R. Laloux, en présence de l'auteur.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 17 MARS

15 h : Broadway, de P. Fejos ; 17 h : Rétrospective Philippe Garrel : Marie pour mémoire ; 19 h : le cinéma et le monde de la presse : le Crime de Monsieur Lange, de J. Renoir.

JEUDI 18 MARS

15 h : la Conscience vengeresse, de D.W. Griffith ; 17 h : Rétrospective Philippe Garrel : le Lit de la vierge ; 19 h : le cinéma et le monde de la presse : Je suis un sentimental, de J. Berry.

VENDREDI 19 MARS

15 h : la Nuit de la Saint-Sylvestre, de Lupu-Pick ; 17 h : Rétrospective Philippe Garrel : la Concentration ; 19 h : le cinéma et le monde de la presse : Deux hommes dans Manhattan, de J.-P. Melville.

SAMEDI 20 MARS

15 h : l'Homme d'Aran, de R. Flaherty ; 17 h : Rétrospective Philippe Garrel : la Cicatrice intérieure ; 19 h : Athanor : le Berceau de cristal ; 21 h : le cinéma et le monde de la presse : Judith Therpauve, de P. Chereau.

DIMANCHE 21 MARS

15 h : la Folle Aventure de Charlot et Lolotte, de M. Senett ; 17 h : Rétrospective Philippe Garrel : les Hautes Solitudes ; 19 h : Un ange passe ; 21 h : le cinéma et le monde de la presse : la Grande Lessive, de J.-P. Mocky.

LUNDI 22 MARS

15 h : le Trésor d'Arne, de M. Stiller ; 17 h : Rétrospective Philippe Garrel : Voyage au jardin des morts ; le Bleu des origines ; 19 h : le cinéma et le monde de la presse : l'Œil du maître, de S. Kurc.

MARDI 23 MARS

Relâche.

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v. f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (379-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 4e (758-24-24).

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v. o.), Marais, 4e (278-47-86).

LES ANGES DE FER (All., v.o.), Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A. v.o.), Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46) ; v. f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS... BANDITS (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 2e (364-51-98).

BLOW OUT (A., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f., Caméo, 2e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athéna, 12e (343-00-65).

CARMEN JONES (A., v.o.), Epée de bois, 5e (337-57-47).

LA CHEVRE (Fr.), Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 6e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

COUP DE TORCHON (Fr.), Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CUTTER'S WAY (A., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38).

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).

DIVA (Fr.), Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LE DROIT DE TUER (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ;

LES FILMS NOUVEAUX

ACTEURS PROVINCIAUX, film polonais d'Agnieska Holland, v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

KUNG-FU, film polonais de Janusz Kijowski, v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS, film anglo-américain de Karel Reisz, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA NUIT DE L'EVASION, film américain de Delbert Mann, v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex 2e (236-83-93), mat. ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 15e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PACO L'INFAILLIBLE, film français de Didier Haudepin : Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Images, 13e (522-47-94).

PREND 10 000 BALLES ET CASSE-TOI, film français de Mahmoud Zemmouri : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA TRIPLE MORT DU TROISIEME PERSONNAGE, film franco-belge-espagnol d'Helvio Soto, v. esp. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

UNE GLACE AVEC DEUX BOULES, film français de Christian Lara : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

ESPION LEVE-TOI (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE FAUSSAIRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA FIEVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GALLIPOLI (Aust., v.o.) : UGC Danton (329-42-62) ; Biarritz (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle (575-79-79) ; v.f. : UGC-Opéra (261-50-32).

GARDE A VUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GEORGIA (A., v.o.) : UGC-Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE GRAND PARDON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-72-52), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ambassade, 8e (359-19-08), Athéna, 12e (343-00-65), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Kinopanorama, 15e (306-50-50).

L'HIVER LE PLUS FROID A PEKIN (Chin., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).

IL ETAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE (franco-can.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Parnassiens, 14e (329-83-11).

INCUBUS (Can., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnos, 14e (327-52-37).

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

JOSEPHA (Fr). : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (522-46-01).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE LARRON (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Marivaux, 2e (296-80-40), Maxéville, 9e (770-72-86).

MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

MANIAC (A., v.o.) (**) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hollywood Bd, 9e (770-10-41), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont Sud, 14e (327-84-50), Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA MEMOIRE COURTE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), Olympic, 14e (542-67-42).

MEPHISTO (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

NAPOLEON LE PETIT RENARD BLEU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

PABLO PICASSO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99), Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

POPEYE (A., v.f.), 17e (380-41-46).

LE PRINCE DE NEW-YOK (A., v.o.), Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE PROFESSIONNEL (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

PRUNE DES BOIS (Belg.), Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QUI CHANTE LA-BAS (Youg., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

RAGTIME (A., v.o.), Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.), Movies, 1er (260-43-99).

RICHES ET CELEBRES (A., v.o.), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v. f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RON ET ROUKY (A., v. f.), La Royale, 8e (265-82-66)) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

SAYAT NOVA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33).

LES SOUS-DOUES EN VACANCES (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (722-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

TE MARRE PAS C'EST POUR RIRE (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-30-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TETE A CLAQUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

UN JUSTICIER DANS LA VILLE No 2 (**) (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 12e (241-77-99).

UNE FEMME D'AFFAIRES (Fr., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

WOLFEN (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 12e (241-77-99).

Les festivals

CINEMA ANTIRACISTE (M.R.A.P.) : Banque de l'Image, 5e (329-41-19), Sam., à partir de 18 h ; 18 h : Soleil O. ; 21 h : la Dernière Tombe à Dimbaza ; 22 h 15 : la Noire de... ; 24 h : Pater Tanchall.

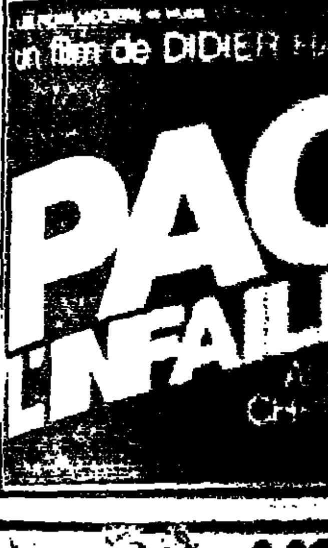
CES PAYS DE LA FAIM QUI NOUS FONT VIVRE : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Mer. : l'Ecole du diable. Au diable l'école ; J. : le Pillage. Les usines pour le tiers-monde ; V. : l'Arsenal ; S. : Des gamins ; D. Remparts d'argile ; L. : Bako l'autre rive ; Mar. : Sucre blond, sucre roux. Faim, moi jamais !

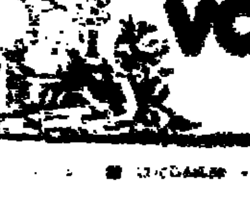
BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) ; Mer. : le Mécano de la « General » ; J. : les Lois de l'hospitalité ; V. : Ma vache et moi ; S. : Steamboat Bill Jr ; D. : la Croisière du navigator ; L. : Fiancées en folie ; Mar. : le Dernier Round.

GODARD-TRUFFAUT, Bonaparte, 6e (326-12-12) : 14 h : les 400 coups ; 16 h : Vivre sa vie ; 18 h : la Peau douce ; 20 h : Masculin-féminin ; 22 h : Baisers volés.

MARILYN MONROE (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Mer. : la Pêche au trésor ; J. : la Joyeuse Parade ; V. : la Rivière sans retour ; S. : Quand la ville dort ; D. : Arrêt d'autobus ; L. : Troublez-moi ce soir ; Mar. : le Prince et la danseuse.

HOLLYWOOD ANNEES 40 (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) ;





CINEMA

Mer. : Manpower ; J. : Macbeth ; V., S. : le Chant du Missouri ; D. : les Griffes jaunes ; L. : la Lune de miel ; Mar. : la Femme sur la plage.
MARCEL L'HERBIER : Escurial, 13e (707-28-04), le Mystère de la chambre jaune, S. 14 h, L. 20 h 30 ; le Parfum de la dame en noir, S. 16 h, L. 22 h 30.
LA PARADE DES STARS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : le Visage du plaisir ; J. : Stromboli ; V. : Tendre est la nuit ; S. : Blonde Vénus, l'Impératrice rouge ; D. : Dim Fury ; L. : la Vénus des mers chaudes ; Mar. : la Meurtrière diabolique.
ELIA KAZAN (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 14 h : America, America ; 17 h 15 : Viva Zapata ; 19 h 30 : Baby Doll ; 21 h 30 : le Dernier nabab.
PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) ; Mer. : le Journal d'une fille perdue ; J. : Tous en scène ; V. : les Contrebandiers du Moonfleet ; S. : Little big man ; D. : la Chèvre.
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM MUSICAL (v.o.) : Rex, 2e (236-83-93).
CINEMA DU TIERS-MONDE, Ranelagh, 16e (288-64-44).
INTEGRALE LUC MOULLET, Studio 43, 9e (770-63-40).
SEMAINE DU CINEMA HONGROIS, Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62), Quartier Latin Pathé, 5e (326-84-65).

RETROSPECTIVE ORSON WELLES, Forum Cinéma, 1er (297-53-74).
MISOGUCHI, 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

Les grandes reprises

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALLADE DES SANS-ESPOIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04) h. sp.
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL Ang., v.o. (*) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77 ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA DROLESSE (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60)
L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07).
INDISCRETIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
KEY LARGO (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
KING-KONG (A., v.o.) : Olympic Halles, 3e (278-34-15).
LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma (272-63-32).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LIFE BOAT (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Studio des Acacias, 17e (764-97-83).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MISERABLES (2 époques) (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
ONE + ONE (Fr.), V.A. : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e 633-10-32.
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : A.-Bazin (13e) (337-74-39).
SENSO (It., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).
SEPT ANS DE REFLEXION (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
THE ROCKY HORROR PICTURES SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.) : St-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

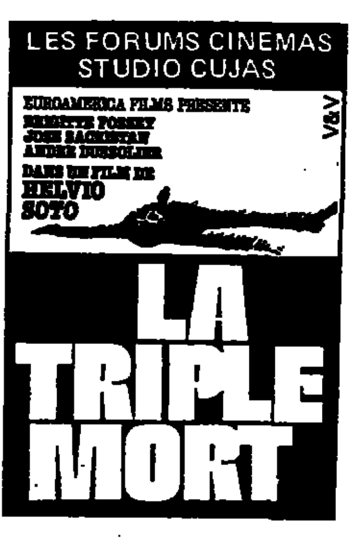
Les séances spéciales

AGATHA ET LES LECTURES ILLIMITEES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h 15 (sf Mer.).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 20.
BEBERT ET L'OMNIBUS (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), Mer., S., D., 16 h.
L'ENFANCE DE GORKI (Sov.) : Cosmos, 6e (544-28-80), Mar., 20 h. 30.
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES GUERRIERS DE L'ENFER (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.
L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). V., S., D., 17 h. 30.
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf Mer.).
LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MON ONCLE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), Mer., S., D., 14 h.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 10 et 20 h. 10.
RENCONTRES DU IIIe TYPE : EDITION SPECIALE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), V., S., 24 h.
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), Mer., S., D., 16 h.
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), S., D., 17 h. 50.
YANKS (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56), J., S., L., 22 h.
ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), J., 21 h. 15, S., 18 h. 30, L., 18 h.

DANSE

CISP, Th. PARIS 12 (343-19-01), le 23, 20 h 45 : l'Arbre.
L'ECUME (542-71-16), le 22, 20 h 30 : H. Herba.
ESPACE MARAIS (271-10-19), les 17, 18, 19, 20, 18 h 30 : Shakuntala, Bharata Natyam, le 23, 18 h 30 : Trios.
LA FORGE (371-71-89), 20 h : International dance connection.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), 20 h 30 : la Belle au bois dormant (dern. le 20).
PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 17, 20 h 30 : F. Verret, J. Patarozzi.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D., L.), 20 h 30 : Momix (dern. le 20) ; à partir du 23 : Murray Louis.
THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h, mat. dim., 16 h : Tout en huit ; Aller-retour ; Conflit baroque (dern. le 21).









● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

VISHNOU 297-56-54. F dim. Angle rue Volney et r. Daunou, 2e.	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGREE par l'AMBASSADE et LE BUREAU DE TOURISME INDIENS. P.M.R. 120 F. Salle pr récept., cocktail, mariage.
LA CORBEILLE 261-30-87 154, rue Montmartre, 2e F/sam., dim.	Spécialités bordelaises par CHRISTIAN VIOT. Déjeuner menu à 89 F et carte. Dîner 4 plats, 4 vins 110 F et carte.
COPENHAGUE 359-20-41 142, Champs-Elysées, 8e. F/dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival de saumon, mignons de renne, canard salé.
RELAIS BELLMAN F/s. soir-dim. 37, rue François-Ier, 8e. 723-54-42.	Jusq. 22 h. Cadre élégant, confort, salle climatisée. Cuisine française trad. Sole aux courgettes COTE DE BŒUF. Soufflé glacé chocolat.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, rue Fg-Montmartre, 9e. T.l.jrs	De 12 h. à 2 h. du matin. Ambiance musicale. Spécialités alsaciennes. Vins d'Alsace BANC D'HUITRES CARTE DES DESSERTS.
LA MENARA 742-06-92. 8, bd de la Madeleine, 9e F/dim.	Restaurant marocain au cadre royal. Une cuisine authentiquement marocaine aussi originale que raffinée. Déj. d'aff. Dîners spect.
AU PETIT RICHE, 770-86-50/68-68, 25, rue Le Peletier, 9e. F/dim.	Dîners de 19 h. à 0 h. 15 - Bistro 1880 - Cuis. bourg. Env. 120 F. Vins du Val-de-Loire. Salons privés jusqu'à 45 pers. BANC D'HUITRES.
LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90, 8, bd St-Denis, 10e. F/lundi-mardi.	Déjeuner, Dîner, SOUPER APRES MINUIT. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie, Gibiers. Salons. Park. privé assuré par voiturier.
EL PICADOR F/lundi, mardi, 80, bd des Batignolles, 17e. 387-28-87	Déjeuners, Dîners jusqu'à 22 heures. Spécialités espagnoles : Zarzuela, Gambas, Bacalao, Calamares Tinta. P.M.R. 100 F. Sall. pr banq.
LE GRAND VENEUR 574-61-58. 6, P.-Demours (17e) F/s. midi dim.	Devant un feu de cheminée, spécialités réputées : Pintadeau aux morilles, cassoulet, crêpes soufflées. Salons. Parking.

RIVE GAUCHE

LAPEROUSE 326-90-14 et 68-04, 51, q. Grands-Augustins, 6e F/dim.	J. 23 h. Grande Carte. Menu d'affaires : 100 F s.n.c. Menu dégustation : 220 F s.n.c. Salons de 2 à 50 couverts. Cadre ancien de réputat. mondiale.
LES MINISTERES O/dim. 261-22-37 30, rue du Bac Mo Bac. Parking.	UN MENU à 62 F s.n.c. DANS UN CADRE ELEGANT ou Fruits de mer, Grillades, Suggestions du Chef.
LE PORT ST-GERMAIN, 548-22-65, 155, bd Saint-Germain, 6e.	Spécialités POISSONS - CRUSTACES. Ouvert tous les jours même le dimanche.
LA BOURGOGNE 705-96-78 6, avenue Bosquet, 7e.	Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Foie gras chaud aux raisins et ses vins. F samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir.
Ch. FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03 Aérogare des Invalides, 7e F/ lundi	Son menu à 85 F et carte. Foie gras frais maison. Pot-au-feu de Turbot. Grands crus de Bordeaux en carafe 44 F OUV LE DIMANCHE.
RELAIS DE SEVRES Hôtel Sofitel 8, rue L.-Armand, 15e 554-95-00.	CUISINE CONTEMPORAINE - CADRE RAFFINE - Parking gratuit - Ouvert tous les jours.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19. Cadre élégant et confort. T.l.jrs, de 12 h à 1 h 15 mat. Grill. Poiss. BANC D'HUITRES

GUY 6, rue Mabillon - 354-87-61 Saint-Germain-des-Prés. Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978. Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 F. lundi-mardi 8, bd St-Denis. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtiss. Gibiers. Park. privé assur. par voiturier.

DESSIRIER T.s les jrs - 227-82-14 9, place Péreire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE POISSONS - SPEC. - GRILLADES

WEPLER 14, place Clichy, 18e 522-53-24. SON BANC D'HUITRES - Foie gras frais - Poissons

LE MUNICHE 25, rue de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

LA CLOSERIE DES LILAS 71, boulevard du Montparnasse, 326-70-50 - 354-21-68. Au piano : Yvan MAYER

AUBERGE DAB 161, av. Malakoff 500-32-22. T.l.j. FRUITS DE MER - ROTISSERIE

LA CHAMPAGNE 10 b., pl. Clichy 874-44-78 J. 3 h. Huîtres - Coquillages tte l'année GDE BRASSERIE DE LA MER

LE MODULE 106, bd Montparnasse 354-98-64 FRUITS DE MER ET GRILLADES de 12 h à 3 h du matin, sans interruption. Parking. Mo Vavin.

JARDINS DU MARAIS F/dim. 15, r Charlot, 3e. 272-08-65 RESTO - CLUB - DISCOTHEQUE Repas + entrée + 1 cons. 135 F t.c.

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. J. 3 h. mat. 548-96-42. CHOUCROUTE, FRUITS DE MER

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e 354-79-34 Huîtres - Poissons - Vins de pays

LE CONGRÈS 80, av. Gde-Armée 574-17-24. T.l.j. BANC D'HUITRES - POISSONS

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 17 MARS

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : I. Cooper (Schumann, Schoenberg, Schubert).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : E. Sombart (Bach, Chopin, Schubert) ; 21 h : M.-C. Chevallier-Dumay, B. Bahurel (Mozart, Saint-Saëns, Brahms, Fauré).
SALLE GAVEAU, 18 h 30 : Chœur J. Laforge (Lesur, Scortino, Villa-Lobos) ; 21 h : M. Tagliaferro Beethoven, Franck, Debussy, Chopin).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir., F. Layer, chœurs de R.-F., dir. M. Lasserre de Rozel (Mozart).
EGLISE SAINT-JEAN DE MONTMARTRE, 20 h 30 : D. Roth (Franck).
EGLISE SAINT-MEDARD, 20 h 30 : Ensemble C. Jannequin (Jannequin, Sermisy).
EGLISE SAINT-MERRI, 20 h 30 : M.-A. Estrella.
SALLE CORTOT, 20 h 30 : F. de Rhuys, G. Pontie, F. Killian (Mozart, Schubert, Strauss, Lehar).

JEUDI 18 MARS

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h. : voir le 17.
SALLE GAVEAU, 21 h. : G. Johanessen (Beethoven, Schumann, Stravinski, Fauré).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : Quatuor Bartok (Mozart, Beethoven, Schubert).
RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 20 h 30 : Quatuor Arcana, E. Perfetti, G. Ibanez, P. Bocquillon, R. Andia, D. Megevand, N Piguet. (Jolivet, Hoere, Pichaureau...).
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h 30 : Orchestre de chambre D. Fanal (Bach, Kouzan, Vivaldi).
AMERICAN CENTER, 21 h : Opéra de quatre notes (T. Johnson).
EGLISE AMERICAINE, 20 h. 30 : C. Cantin, G. Parmentier (Böhm, Doppler, Schubert).
SALLE CORTOT, 21 h : S. Rebenaque (Sor, Monpou, Rodrigo).
EGLISE SAINT-MERRI, 20 h 30 : Chorale de Marles-les-Mines, Chorale de la paroisse polonaise de Paris, P. Laniau.
EGLISE SAINTE-CLOTILDE, 20 h 30 : Trompes de chasse et trio d'anches.
CENTRE MANDAPA, 20 h 45 : A. H. Farrokh, musique traditionnelle d'Iran.

VENDREDI 19 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. A. Lombard, sol. A. Benedetti Michelangeli (Bartok, Ravel, Debussy).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : T. Waterhouse, M. Verschaeve, J.-L. Charbonnier, F. Bloch, Cl. Giardelli, J. Hantaï (Dowland, Hume, Byrd, Purcell...).
LUCERNAIRE, 19 h. 45 : voir le 17.
SALLE GAVEAU, 18 h. 15 : les Musigrains (Bach, Schumann, Wagner, Debussy, Messiaen, Varèse). 21 h. : Duo Petrossian (Fauré, Bizet, Saint-Saëns).
SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h. 30 : A. Hewitt, E. Levionnois (Beethoven, Chostakovitch).
RADIO-FRANCE, Grand auditorium, 20 h. 30 : musiques traditionnelles du Viet Nam ; Auditorium 105, 20 h. 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire ; Auditorium 106, 18 h. 30 : S. Boulin, W. Christie (Lambert).
EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : Groupe vocal de France, dir. : J. Alldis (Monteverdi, Bruckner, Schütz).
EGLISE SAINT-MEDARD, 20 h. 30 : P. Elliott, W. Christie Blow Carissimi).
HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
EGLISE SAINT-MERRI, 20 h. 30 : H. Paget, A. Holford, Orchestre Ars Fidelis, dir. R. Trochon.
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : J.-L. Villagomez, M. Gomez (Ponce).
CENTRE MANDAPA, 20 h. 45 : voir le 18.

SAMEDI 20 MARS

SALLE GAVEAU, 17 h. : Quatuor Brandis (Mozart, Beethoven).
LUCERNAIRE, 19 h. 45 : voir le 17.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : Duo Crommelynck (Brahms).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Orchestre de chambre baroque « Les Musiciens du Louvre) (Bach, Haendel, Vivaldi).
CHAPELLE DES PERES DU SAINT-ESPRIT, 20 h. 45 : L. Caravassilis, L. Cabel (Mozart).
EGLISE SUEDOISE, 18 h. : Orchestre de seize violoncelles, sol. C. Larson (Bach, Kodaly, Villa-Lobos).
SORBONNE, Amphi Richelieu, 20 h. 30 : Duo Wells (Bach, Ziffrin, Chostakovitch).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : Ensemble de flûtes à bec de Paris (Lejeune, Holborne, Dowland, Byrd).
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : E. Osinska, C. Cebro, Quatuor Rosamonde, L. Flory, Y. Ida (Szymanowski).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre des jeunes A. Lœwenguth.
CENTRE MANDAPA, 20 h. 30 : A. Braham, musique traditionnelle de Tunisie.

DIMANCHE 21 MARS

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Orchestre de chambre du Val-de-Marne et Quatuor d'ondes Martenot (Doury, Werner, Charpentier, Vivaldi).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : M. et P. Tortelier, M. Burtin, R. Sommer, R. Fontanarosa (Couperin, Bach, Beethoven...).
EGLISE NOTRE-DAME, 17 h. 45 : L. Souberbielle (Bach).
THEATRE DU ROND-POINT, 11 h. : Quatuor de Cleveland (Mendelssohn, Beethoven).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Solistes de l'Orchestre de Paris (Nielsen, Bruckner).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : G. Tacchino, P. Bride, C. Crenne, B. Pasquier, P. Boufil (Franck, Schumann).
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre Lamoureux, dir. J. Semkov, sol. A. D'Arco (Beethoven).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 17 h : les Saqueboutiers de Toulouse (Schütz, Monteverdi, Bernardi).
LUCERNAIRE, 18 h. : Quatuor Enesco (Beethoven, Enesco).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : A. Fleury (Dupré).
EGLISE ST-GERMAIN-L'AUXERROIS, 16 h. 30 : C. Seberger, P. Sauvage (Couperin).
EGLISE LUTHERIENNE DE LA VILLETTE, 15 h. 30 : B. Gabel, F. Gabel-Huchot, G. Morancon (Charpentier, Haendel, Mozart...).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 17 h. : M. Chappuis, A. Boussard, F. Bert.

LUNDI 22 MARS

LUCERNAIRE, 21 h. : Quatuor de clarinettes Lutèce (Vivaldi, Albeniz, Roger, Bondon).
SALLE GAVEAU, 21 h. : E. Wild.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 21 h. : The Canadian American Orchestra in Paris (Mozart, Beethoven, Rossini, Wagner).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 18 h. 30 : P. Leroux ; 20 h. 30 : P. Bœswillwald, Trio G.R.M. Plus (Stockhausen) ; Auditorium 105, 20 h. 30 : S. Kudo, K. Fujii (Enesco, Farkas, Berio, Jolivet, Poulenc), Duo Delangle (Noda, Charpentier, Tisné).
SALLE DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE, 21 h. : M. Scharapan (Beethoven).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : R. Serkin (Beethoven).
THEATRE DU ROND-POINT, 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. S. Cambreling (Ingram, Levinas, Devillers, Kurtag).
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE 20 h. 30 : voir le 18.
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : G. Amar-Vonin, R. Dartoli (Pergolèse, Haendel, Giuliani, Villa-Lobos).
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : M. Piquemal, J. Mayeur, J.-Y. Thibaudet, M. Bensoussan, P.-A. Valade, D. de Villiencourt (Brahms, Poulenc, Ravel, Schumann).
AMERICAN CENTER, 21 h. : L. Fos, J. Williams, I. Mikhashoff (Foss).
CENTRE MANDAPA, 20 h. 45 : N. Katkar, S. Maitra, musique classique de l'Inde du Nord.

MARDI 23 MARS

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez, sol., C. Curzon (Mozart).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 22.
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Ensemble l'Itinéraire dir. : P. Eotvos (Levinas, Eötvos, Murail).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : E. Krivine, chœurs de Radio-France, dir., J. Jouineau (Debussy, Strauss, Ravel).
SALLE CORTOT, 21 h. : F. Gaspard, S. Lacour (Mozart, Schubert, Brahms, Milhaud).
BASILIQUE SAINTE-CLOTILDE, 12 h. 30 : L. Van Doeselaar (Franck, Saint-Saëns, Brandts).
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE, 20 h. 30 : Chœur de l'Ensemble Polyphonique de France, dir. : M. Bourbon (Festa, Croce, Donato, Monteverdi).
EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : Chœurs J.-B. Corot, Orchestre français d'Oratorio, dir. : G. Boulanger (Bach).
EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. 30 : Ensemble vocal « Concerto », Ensemble instrumental Ars Misici, dir. : G. Reverdi (Vivaldi, Haendel).
AMERICAN CENTER, 21 h. : voir le 22.
EGLISE SAINT-MEDARD, 20 h. 30 : Deller Consort, M. Deller (White, Gesualdo).
CITE INTERNATIONALE DES ARTS, 21 h. : I. Jevtic, T. Lam Quang (Rueff, Leibowitz).
EGLISE SAINT-MERRI, 20 h. 30 : Quatuor de saxophones de Paris, Ensemble français de jeunes musiciens.
EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT 20 h. 30 : Orchestre de chambre D. Fanal (Bach, Haydn, Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

BOFINGER (272-87-83), les 19, 20, à 22 h : J. Gourley, Ph. Combelle, D. Lemerle.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini Swing Machine.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62), les 19, 20 à 20 h 30 : A. Emler, M. Maurer, M. Goldberg, M. Sureau, O. Koechlin.
CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (354-30-75), les 18, 20 à 21 h : Kirjuhel.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h : La Perfecta.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), les 17, 18, à 22 h 30 : M. Zwerin ; les 19, 20, à 21 h : Night People ; le 23 : Fabriano Fuzion.
CLUB SAINT-GERMAIN (222-51-09) (D.), 22 h 30 : Rhoda Scott.
DEPOT-VENTE (637-31-87), le 19, à 22 h : R. Bahri.
DREHER (233-48-44), 22 h 30 : Ch. Vander (dernière le 21) ; les 22, 23 : Hal Singer Quintet.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : G. Maraié (dernière le 20) ; le 21, à 20 h 30 : Bekummernis ; le 22, à 21 h : J. Berrocal.
L'ECUME (542-71-16), les 17, 19, à 22 h : Blues Delire ; les 18, 20 : Jazz Trio Vérité ; le 23 : K. Harris.
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, le 20, à 21 h : Gospel du Ciel, Cl. Luter.
FAC DAUPHINE (505-14-10), le 20, à 21 h 30 : Miss Thing.
FEELING (271-33-41) (mar.), les 17, 18, 19, à 22 h 30 : Trio S.Mc Craven ; les 20, 21, 22 : Quartet Ph. Mace.
GIBUS (700-78-88), 22 h, le 18 : Wino ; les 19, 20 : Noids.
NEW MORNING (523-51-41), le 21, 16 h : P. Rowan ; 21 h 30, le 22 : Dexter Gordon, Johnny Griffin ; le 23 : C. Alvim, J.-P. Mas ; les 17, 18, 19, 20, 21 h 30, le 21, 21 h : Stan Getz.
PALACE (246-10-87), le 18, 19 h 30 : XTC.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 45 : A. Zalmondi (dern. le 20).
PETIT FORUM (297-53-47) (D.), 20 h 30 : Zaka Percusion.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Mer. : Watergate Seven + one ; Jeu. : High Society Jazz Band ; Ven. : Soul Quartet ; Sam. : Preissac Jazz Quintet ; Lun., Mar. : B. Kessel et Sacha Distel.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. Adams, E. Lelann, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais (dern. le 21) ; les 22, 23 : M. Richard, P. Authier, P.-Y. Sorin, J.-Cl. Jouy.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. Dim., 15 h : Carole Laure, Lewis Furey.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, le 18, 18 h 30 : P. Adams, E. Lanne, Trio Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.
REX (236-83-93), 23 h, les 17, 18 : Nuits latines le 23 : Gin Beatnik.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : R. Franc (dern. le 20), le 23 : Cl. Luter.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), à 18 h, le 20 : E. Chandlee.
VIEILLE HERBE (321-33-01), le 18, à 20 h : B. Biebel et M. O'Neil.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50), les 17, 19, 20, 14 h 30 et 20 h 30, le 21, 14 h : Soleil d'Espagne.

Le music-hall

BIBLIOTHEQUE FAIDHERBE (371-71-16), le 20, 15 h : O. Forest.
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L), 20 h 45, mat. dim., 16 h : F. Thibeault.
CASINO DE PARIS (874-26-22 (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h et 18 h : Revue et corrigée. A. Girardot.
CENTRE D'ARTS CELTIQUE (258-97-62) (D. soir), 21 h 45, mat. dim., 18 h : P. Hébert.
CISP TH. PARIS 12 (343-19-01) 20 h 45, le 17 : Alma Flamenca ; le 18 : Th. Gubitsch, O. Calo ; le 19 : Lazarevitch ; le 20 : Ph. Lemaigne.
L'ECUME (542-71-16), 20 h 30, les 17, 18, 19, 20 : J. Dorlan.
ESPACE-GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h 15, mat. dim, 15 h 30 : J. Bertin.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D. soir), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Faustino (dern. le 21).
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-16) (D. soir, L.), 20 h 15, mat. dim, 15 h 30 : P. Julien.
GALERIE PEINTURE FRAICHE (551-00-85) les 19, 20, 21, 20 h 30 : Chants populaires d'Espagne.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h : le Grand orchestre du Splendid.
HIPPODROME DE PARIS (205-25-68), les 19, 20, 20 h : Sixième gala des étudiants artistes d'un soir.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 18 h 30 : N. Vassel.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) 22 h 30 : J.-L. Salmon.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 14 h 30 et 18 h : Y Duteil (dern. le 21), à partir du 23 : R. Magdané.
PAVILLON DE LA BASTILLE (584-74-20), 18 h 30 : Premier Festival de musique acoustique.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Ben Zimet ; petite salle le 23 à 20 h 45 : Vanina Michel.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), les 18, 19, 23, 21 h., le 20, 14 h 15, 17 h 30 et 21 h., le 21, 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on ice.
POTINIERE (261-42-53) (D.), 20 h 45 : A. Métayer.
LA TANIERE (566-94-23) I : les 17, 18, 19, 20, 20 h 45 : D. Jisse, 22 h 30 : S. Malagugini. II : les 17, 18, 19, 20, 20 h 30 : J.-L. Debattice.
TH. NOIR (797-85-14), le 21, 17 h : F. Bobey.
THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (L.), 18 h 30 : Joseph Kobom (à partir du 19).
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h + V., S., 23 h 30 : Duo H. Salgan, U. De Lio, (dern. le 19). A partir du 20 : Josefina, Montironi, Nuñez.

Le Parthénon et quelques autres...

(Suite de la première page.)

Mais le lièvre levé par Mme Mercouri n'est pas tant le problème spécifique du Parthénon que celui, plus général, de la restitution éventuelle des biens culturels à leurs pays d'origine, dont les modalités sont étudiées depuis deux ans par une commission *ad hoc* de l'NESCO.

On a du mal à croire que Mme Mercouri ait été tenue informée de toutes les incidences que pouvaient rencontrer ses propos. Certes, a-t-elle aussi affirmé, le nouveau gouvernement socialiste grec estime que l'héritage culturel du pays *« appartient au monde entier »* (elle a aussi rassuré les archéologues étrangers en indiquant qu'ils pourraient continuer de venir fouiller en Grèce), et elle a rejoint ainsi les préoccupations du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, qui a institué, notamment, une sorte de classement des sites et merveilles du monde et apporte une aide relative pour leur conservation aux pays les plus démunis.

Mais, en revanche, elle a largement dépassé les normes de prudence que paraît s'être fixées cette autre commission qu'est le « comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale », fondé à l'UNESCO en mai 1980 (*le Monde* daté 4-5 mai 1980). Celui-ci, connaissant la complexité du problème, s'en est tenu jusqu'à présent en effet à des recommandations prudentes.

Six pays principaux, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Suède, se trouvent assez curieusement au ban de l'infamie, pour avoir dévoré, au cours des siècles passés, une part du patrimoine d'autres pays, par le moyen d'achats, de fouilles effectuées ou non en période de colonisation, avec des méthodes plus ou moins douces, parfois assez proches du pillage dans certains cas, tout à fait légales dans d'autres.

Mais ces pays sont aussi ceux qui, ayant pu prendre plus vite que d'autres conscience de la valeur de certaines œuvres à l'extérieur de leurs frontières, les ont aussi, en les plaçant sous la protection de multiples musées, protégé de la destruction ou des divers facteurs de dégradation (le temps, la guerre, l'idéologie ou le désintérêt...). Beaucoup d'œuvres auraient disparu aujourd'hui sans la boulimie culturelle de ces Occidentaux.

Dans certains cas, le pillage est flagrant, surtout s'il est de date récente. La restitution paraît alors simple réparation, simple justice. Dans d'autres cas, la boulimie culturelle cédant le pas à une autre vision du monde, il paraît logique de rendre à leurs pays d'origine certaines pièces témoins essentiels de leur civilisation. Mais même alors, ces pays d'origine ne sont pas toujours équipés pour la préservation des œuvres, qui leur seraient alors retournées pour un avenir incertain. Ajoutons à cela la situation diplomatique ou politique précaire de certains pays, ou certaines modifications de frontières qui rendent difficiles la restitution à tel pays plutôt qu'à son nouveau voisin... Et l'on mesurera le poids du lièvre levé par Mme Mercouri.

La Grèce était turque et reconnue comme telle par la Grande-Bretagne, lorsque son ambassadeur y acheta une partie des sculptures du Parthénon et de l'Erechtéion. Une éventuelle restitution poserait donc d'intéressantes questions d'histoire diplomatique. Tout le problème, au fond, est de savoir ce que vaut l'histoire, et comment le présent peut s'en accommoder pour léguer à l'avenir les images du passé... Un problème simple : on comprend, dans ces conditions, qu'une certaine lenteur soit mise à le résoudre, et que les six pays susdits préfèrent le rôle de la tortue.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

LA ROMANCIÈRE CONSTANCE COLINE EST MORTE

On apprend la mort, à Paris, de la romancière et dramaturge Constance Coline. Elle était âgée de quatre-vingt-quatre ans.

[Après des études de médecine, Constance Coline fit ses débuts romanesques avec *Chacun pour soi* (Plon) Elle allait devenir bientôt une des « figures » des années folles, amie de Léon Blum, d'Aragon et de Drieu la Rochelle Vers la fin de ses jours, elle a ressuscité sa jeunesse dans un volume de mémoires, intitulé *Le matin vu du soir. De la Belle Epoque aux années folles* (éd. Anthropos Voir *le Monde* du 19 décembre 1980)

Parmi ses autres ouvrages, citons *Nathalie et le clair-obscur*, *le Jardin des fées* (la Jeune Parque), *la Main passe* (Flammarion). *Et même un peu farouche* (Denoël).]

CARNET

Naissances

— Jacques ANCELY et Monique ANCELY-BALAZARD laissent à Marine la joie d'annoncer la naissance de

Olivier.

84470 Châteauneuf-de-Gadagne.

Décès

— M. Gérard Chauvallon, son époux,
Mlle Sophie et M. Franck Chauvallon, ses enfants,
Mme Paul Tavernier, sa mère,
M. et Mme Marcel Chauvallon, ses beaux-parents,
M. et Mme Michel Baron,
Mme Annie Chauvallon,
M. Henri Vernhes,
ses sœurs, belle-sœur et beaux-frères,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gérard CHAUVALLON,
née Colette Tavernier,

survenu le 16 mars 1982.
Les obsèques auront lieu en l'église de Verrières-le-Buisson (Essonne), le vendredi 19 mars, à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue des Chapelles,
92310 Sèvres.

— Poitiers.
Mme Louis Chauvet,
Nicole Chauvet et ses enfants,
Odile Chauvet,
MM. et Mmes Maurice et Paul Chauvet,
R.P. Dom Jean Coquet (o.s.b.),
Les familles Girault et Geoffroy,
M. Henri de Scheemaeker,
font part du décès de

M. Louis CHAUVET,
avoué honoraire
près la cour d'appel de Poitiers,
président honoraire
de la Chambre nationale des avoués
près les cours d'appel,

rappelé à Dieu le 15 mars 1982, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-unième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Poitiers, le jeudi 18 mars, à 15 h. 45.
24 bis, rue Saint-Denis,
86000 Poitiers.
« Résidence des Floralies »,
Rue Eugène-Turbat,
45000 Orléans.
3, square Fantin-Latour,
Parly - II,
78150 Le Chesnay.

— M. et Mme Bernard Dhorme,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Isabelle DHORME,

survenu le 16 mars 1982, à Paris, dans sa soixante-treizième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 mars, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (88-90, rue de l'Assomption, Paris-16e), suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
69, rue Pascal,
75013 Paris.

— M. et Mme André Doury,
Mlle Geneviève Doury,
Mme Simone Doury,
ses frère et sœurs,
Le docteur et Mme Philippe Havret et leurs enfants,
Le docteur et Mme Dominique Havret et leurs enfants,
M. et Mme Paul Doury et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
font part du rappel à Dieu du

R. P. Robert DOURY.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 mars, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette (38, rue de Cronstadt, Paris-15e).
128, rue de la République,
94160 Saint-Mandé.
25, rue Mirabeau,
94300 Vincennes.

— Le Supérieur général des religieux de Saint-Vincent-de-Paul,
Le Supérieur provincial,
Ses frères en religion,
Les membres de sa famille,
Le président et le conseil d'administration de l'Association Maurice-Maignan,
font part du retour à Dieu du

R. P. Robert DOURY,
ancien Supérieur général.

Ils espèrent votre prière à son intention et invitent à la cérémonie religieuse de l'adieu, qui sera célébrée le jeudi 18 mars, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette (38, rue de Cronstadt, Paris-15e).

— Le Mouvement royaliste français a le regret de faire part du décès de

M. Pierre FLANDRIN,
président
de la
fédération de la région parisienne
du M.R.F.,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaillé militaire T.O.E.

— Mlle Jacqueline Guillon,
M. et Mme Michel Guillon,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme André GUILLON,
née Marguerite Gendrin,

survenu en son domicile (8, avenue Félix-Faure, Paris-15e), le 13 mars 1982.
La levée de corps aura lieu à son domicile le jeudi 18 mars, à 9 heures.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église d'Auderville (Manche), le même jour à 16 heures, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille.

— Les services de presse, d'information et de relations culturelles de l'ambassade des Etats-Unis
ont la tristesse de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Jacques JACQUINET,

leur fidèle et dévoué collaborateur et précieux ami.

— Anne Marie Kerneis, sœur missionnaire de Notre-Dame d'Afrique,
Le capitaine de frégate (E.R.) et Mme Pierre Kerneis,
Le contrôleur général des armées (C.R.) et Mme Philippe Duval,
M. et Mme Hervé Kerneis,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du retour à Dieu dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 15 mars 1982, du

capitaine de vaisseau (E.R.)
François KERNEIS,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939 - 1945,
président d'honneur
de l'Amicale des anciens marins
de Marine-Dunkerque.

Les obsèques seront célébrées au Chesnay, le vendredi 19 mars, à 15 h. 45, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, sa paroisse, et seront suivies de l'inhumation, dans l'intimité familiale, au cimetière du Grand-Chesnay.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7 bis, rue du Plateau-Saint-Antoine,
78150 Le Chesnay.

— Ville-d'Avray.
M. Philippe MEYER,
Joëlle et Emmanuel Meyer,
Me Roger Wahl, Mme et leurs enfants,
Ainsi que ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvette,

survenu le 15 mars 1982.
Les obsèques ont eu lieu à Ville-d'Avray.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Les dons peuvent être adressés à l'Association de recherche pour le cancer : Centre René-Huguenin, 92210 Saint-Cloud.
32, avenue Thierry,
92410 Ville-d'Avray.

— Nous apprenons le décès de

M. Arnold POLLICAND,

survenu à l'âge de cinquante-trois ans.

[Né le 8 novembre 1928 à Grenoble, conseil juridique et fiscal en 1955, Arnold Pollicand était vice-président de la Compagnie nationale des juristes conseillers de sociétés depuis 1967 et commissaire de sociétés agréé près la cour d'appel de Paris. Il fut successivement secrétaire général, en 1968, vice-président, en 1973, puis président national de la Chambre syndicale nationale des conseils juridiques et fiscaux. Il était « past gouverneur » du Lions Club international.]

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 15 mars 1982, dans sa soixante-quinzième année, de

M. Etienne VIDECOQ,
conseil juridique.

De la part de :
Mme Etienne Videcoq, son épouse,
M. et Mme Henri de Cambray et leurs enfants,
M. et Mme Benoît Videcoq et leurs enfants,
M. et Mme Emmanuel Videcoq et leurs enfants,
M. et Mme François Videcoq et leurs enfants,
M. et Mme Martin Videcoq et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Naudin et leurs enfants,
M. et Mme Michel Videcoq et leur fille,
ses enfants et petits-enfants.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Maurice de Bécon (216, rue Armand-Silvestre, à Courbevoie (Hauts-de-Seine), le vendredi 19 mars, à 15 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue Camille-Saint-Saëns,
92400 Courbevoie.

Remerciements

— Mme Claudine Amiel,
M. et Mme Jean-Raymond Amiel,
Toute la famille,
Et le conseil d'administration de la Fédération mutualiste interdépartementale de la région parisienne,
adressent leurs bien sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, lors du décès du

président Jean AMIEL,

et les assurent de leur profonde gratitude.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

L'HARMONIE DE LA TABLE

L'inclination actuelle pour la décoration de la maison conduit à s'intéresser à l'harmonie de la table des repas. L'accord entre la nappe, les assiettes, les verres et les couverts est suggéré par des tables dressées, dans des boutiques de genres très différents.

La Maison Perrier est spécialisée dans les arts de la table depuis cent soixante ans. Ce qui n'empêche nullement M. et Mme Perrier d'innover dans ce commerce familial, dont ils représentent la cinquième génération. *« La priorité, disent-ils, est donnée aujourd'hui au décor de la nappe, auquel on assortit des assiettes, pour changer du classique service de réception ».* Ils ont choisi des nappes imprimées originales ; celles de Pierre Frey, inspirées de tissus d'ameublement, et celles de Paule Marrot, jonchées de fleurs du jardin.

Constamment renouvelées, les tables présentées donnent des idées d'harmonisation : le style cachemire de la nappe « Pendjab » de Frey (502 F) est accentué par une vaisselle au décor oriental. Sur une nappe de Paule Marrot parsemée de gueules-de-loup (425 F) sont posées des assiettes carrées, tableautins de pommiers roses dans un pré vert vif. Et à partir de n'importe quelle nappe des deux collections, la recherche d'une coordination avec des assiettes, verres et couverts est facilitée par le grand choix proposé.

Depuis sept ans que Marianne et Patrick Moreaud ont ouvert leur *Maison du week-end,* ils créent et vendent du linge et de la vaisselle sur le thème : charme et douceur d'autrefois. Plusieurs tables recréent, dans la boutique, l'ambiance d'une maison de ville ou de campagne. Pour la première, une nappe damassée en pur lin gris perle (570 F pour huit couverts) et des assiettes en très fine faïence blanche festonnée de gris et ornée de petits fruits rouge vif. De style campagnard, une nappe en coton à grands carreaux jaunes et verts s'accompagne d'une vaisselle en faïence toute blanche à décor de feuilles de vigne en relief (135 F la nappe carrée, 36 F l'assiette). Décor raffiné, très début du siècle, avec un service en porcelaine à feu blanche et guirlande de petites roses, posé sur une nappe en coton damassé blanc. Autre spécialité : des nappes en jacquard de couleurs douces.

Dans sa boutique de tissus et papiers peints *Les Décoratrices gourmandes,* Chrystel de Rougé reçoit une clientèle de très jeunes femmes. Elle a choisi à leur intention la collection Domitilla, qui réunit textile et vaisselle dans un même esprit gai et moderne. On peut, selon sa fantaisie, accorder ou dépareiller les couleurs unies et vives et les imprimés : petits traits décalés ou rayures, en bleu ou rouge. Les nappes imprimées (de 145 à 228 F) peuvent se recouvrir d'une surnappe ou de sets unis. Les dessins des nappes se retrouvent sur des assiettes et des tasses en faïence, qui se font aussi en coloris unis (99 F et 107 F les assiettes). Le jeu des couleurs s'étend aux manches des couverts et aux pieds des verres, ainsi qu'aux plateaux et aux tabliers.

JANY AUJAME.

★ Perrier, 3, boulevard Raspail, 75007 paris.

La Maison du week-end, 26, rue Vavin, 75006 Paris.

Les Décoratrices gourmandes, 118, rue de Lourmel, 75015 Paris.

AUXILIAIRES MÉNAGERS

Plusieurs nouveautés viennent d'être présentées au Salon des arts ménagers. Une petite friteuse à thermostat, pour 500 grammes de frites, se transforme – avec une collerette et six fourchettes – en service à fondue (« Fritout », Moulinex, 235 F) (1). Pour faire des croque-monsieur et autres croustades, une petite presse électrique a des plaques anti-adhérentes incurvées (« Croc'seconde », I.T.T., 250 F).

Sur le bloc-moteur du robot de cuisine Magimex se fixe un nouvel accessoire, pour faire des pâtes fraîches : nouilles, spaghetti, macaroni ou lasagnes (350 F). Double utilisation pour un appareil à support mural : mixer (à plonger dans un récipient) et couteau électrique, à brancher alternativement sur le même bloc-moteur à poignée (SEB, 185 F). Le nouveau couteau électrique Sunbeam est équipé de deux longues lames de 19 centimètres et, en option, d'une lame spéciale pour surgelés. Un petit ouvre-boîtes électrique à poignée a ses couteaux démontables pour le nettoyage (Philips, 115 F).

J. A.

(1) Tous les prix sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon les points de vente : grands magasins, électroménagistes, grandes surfaces.

BRICOLAGE – VERRE. – Une gamme de produits étudiés pour le travail du verre vient d'être mise sur le marché du bricolage. Elle comprend diverses pièces d'assemblage : charnières de portes en glace, de pare-feu ou de miroirs, pattes de fixation, supports de tablette. Ceux qui désirent se lancer dans des travaux de coupe et de pose du verre (réfection de fenêtres, construction de véranda ou de serre) ou de miroiterie (étagères, vitrines, table basse) trouveront tous les outils nécessaires réunis dans des mallettes conçues soit pour la vitrerie, soit pour la miroiterie (700 francs environ chaque).

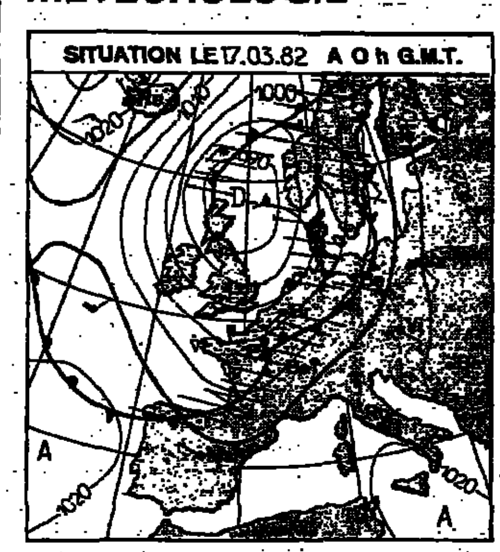
★ Adler, 25-27, rue Étienne-Marcel, 93500 Pantin. Tél. 843.61.24. Indique ses revendeurs à Paris et en province.

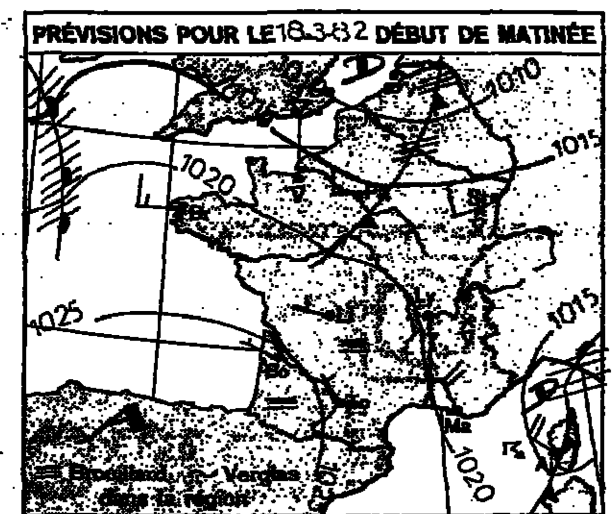
EXPOSITIONS

POUR SOLIDARNOSC. – Le comité de coordination de Solidarnosc en France présente, avec l'appui de la presse artistique française, une exposition d'artistes peintres organisée à la galerie Passali, 33, rue de Miromesnil, 75008 Paris, tél. 265-46-96, 266-47-33, qui offre gracieusement ses cimaises, et dont le vernissage aura lieu le 18 mars, de 17 heures à 20 h 30. Participeront à cette exposition : Caly, Cieslewicz, Czapski, Fini, Folon, Fortin, Ionesco, Jozefowicz, Krier, Kujawski, Ledniewska, Lebenstein, Lepri, Lille, Madeyska, Ortlieb, Panasiuk, Petit, Picart Le Doux, Rudnicki, Sperling, Szapocznikow, Tim, Topor, Wierusz et Lenica.

★ Jusqu'au 27 mars. La galerie sera ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à 19 heures. Tous les chèques seront directement libellés à l'ordre du comité de coordination Solidarnosc en France.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 18 MARS, A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 mars à 0 heure et le jeudi 18 mars à 24 heures :

Un flux d'air froid et instable s'établira sur la moitié est de notre pays à la suite de la perturbation qui achèvera de se décaler en Méditerranée, mais le courant océanique pénétrera à nouveau sur l'Ouest.

Jeudi, de la Manche orientale au nord du Massif Central et des Alpes et à l'Alsace, temps instable avec averses, chutes de neige à basse altitude, brèves éclaircies le matin, devenant plus marquées dans la journée sur la région parisienne et le Centre ; vent assez forts de nord-ouest ; températures sans grand changement. Sur les régions méditerranéennes, résidus pluvo-orageux près de la Corse et sur la Côte d'Azur suivis d'éclaircies, temps ensoleillé près du golfe du Lion, mistral, température en légère baisse.

Sur nos autres régions, éclaircies matinales après dissipation des stratus et brouillards, mais aggravation pluvieuse se produisant dans la journée sur la Bretagne et gagnant le soir la Normandie, les Charentes et l'Aquitaine. Vents modérés d'ouest. Températures voisines de 0 degré dans l'intérieur, le matin, mais devenant assez douces dans la journée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 17 mars 1982 à 7 heures, de 1 005,6 millibars, soit 754,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 mars ; le second, le minimum de la nuit du 16 mars au 17 mars) : Ajaccio, 14 et 0 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 13 et 7 ; Bourges, 11 et 5 ; Brest, 11 et 3 ; Caen, 11 et 3 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 10 et 5 ; Dijon, 7 et 4 ; Grenoble, 17 et 11 ; Lille, 9 et 2 ; Lyon, 12 et 8 ; Marseille, 15 et 9 ; Nancy, 10 et 2 ; Nantes, 12 et 3 ; Nice, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 12 et 4 ; Pau, 19 et 7 ; Perpignan, 17 et 6 ; Rennes, 12 et 2 ; Strasbourg, 10 et 4 ; Tours, 11 et 3 ; Toulouse, 18 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 10 degrés ; Amsterdam, 10 et 3 ; Athènes, 14 et 7 ; Berlin, 13 et 2 ; Bonn, 11 et 2 ; Bruxelles, 9 et 4 ; Le Caire, 24 et 11 ; Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 5 et 1 ; Dakar, 23 et 18 ; Genève, 11 et 6 ; Jérusalem, 15 et 8 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 8 et 2 ; Luxembourg, 7 et 3 ; Madrid, 19 et 7 ; Moscou, 4 et – 3 ; Nairobi, 29 et 14 ; New-York, 8 et 2 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 14 et 1 ; Stockholm, 6 et 1 ; Tunis, 15 et 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRESSE

LES SESSIONS DU C.P.J.

Le Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse organise plusieurs sessions au mois d'avril :

– *La rédaction électronique* (du 29 mars au 2 avril). Nos confrères de l'A.F.P., d'Associated Press, de l'International Herald Tribune, rédigent leurs articles directement sur des consoles de visualisation. Au maximum douze journalistes (rédacteurs ou secrétaires de rédaction), ayant la maîtrise du clavier de machine à écrire, pourront se faire une opinion en travaillant sur des terminaux véritablement conçus pour la rédaction, les Scrib. Le prix de la session, qui est fixé à 4 100 francs, ne comprend ni l'hébergement ni le repas du soir.

– *Le secrétariat de rédaction électronique* (du 5 au 9 avril). Destinataires : les secrétaires de rédaction voulant faire l'inventaire des avantages et des contraintes d'un système de traitement de texte informatisé ; les journalistes ayant déjà suivi une session de rédaction électronique. Le prix de la session, qui est fixé à 4 100 francs, ne comprend ni l'hébergement ni le repas du soir.

– *Le droit de la presse* (du 6 au 8 avril). Cette session a pour objectif de permettre aux journalistes et aux responsables de publications de mieux connaître leurs obligations légales et les limites de leurs droits. Deux magistrats, MM. Bruntz et Domingo, analyseront et expliqueront la législation en vigueur. Le prix de la session, qui est fixé à 2 300 francs, ne comprend ni l'hébergement ni le repas du soir.

★ C.P.J., 33, rue du Louvre, 75002-Paris. Tél : 508-86-71.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 17 mars 1982 :

UN DÉCRET

● Portant création du service interacadémique des examens et concours des académies de Créteil, Paris et Versailles et définissant les compétences de son directeur.

UN ARRÊTÉ

● Portant extension de l'accord national concernant la durée du travail dans les exploitations et entreprises agricoles.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 MARS

« Des arènes de Lutèce aux thermes de Cluny », 14 h 30, métro Jussieu, Mme Allaz.

« Musée de Montmartre », 15 heures, 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier.

« Le siècle de Louis XIV », 15 heures, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut.

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Peintures françaises du XVIIe siècle », 15 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« Ruelles moyenâgeuses, le café Procope », 14 h 30, 1, rue des Carmes (A travers Paris).

« Collection Thyssen-Bornemissa », 13 h 15, Petit Palais, Mme Caneri.

« Le Palais de justice », 15 h 30, métro Cité, M. Czarny.

« Le Village de Passy », 15 heures, métro Passy, Mme Imbert (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île de la Cité », 15 heures, métro Cité, M. Jaslet.

CONFÉRENCES

14 h 30 et 16 h 45, Musée des arts décoratifs, R. Percheron : « Les croisades : splendeurs et équivoques » (Projections).

16 heures, 17, rue de l'Arcade, Me Lesur : « Ondine » (Amitiés lyriques).

18 heures, Centre Georges-Pompidou, salle Jean-Renoir : « Portrait d'un homme de presse : Henri Amouroux ».

18 h 15, Palais de la découverte : « La bureautique ».

19 heures, 37, rue des Francs-Bourgeois, E. Pisani : « La politique de la communauté face aux problèmes du tiers-monde » (Maison de l'Europe).

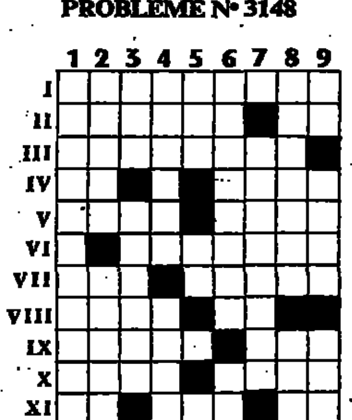
19 h 30, 1, rue Victor-Cousin, amphithéâtre Bachelard, L. Geerinckx : « L'éducation ésotérique » (Université populaire de Paris).

20 h 15, 11 bis, rue Keppler, « La Bhagavad Gîtâ et le Yoga de la dévotion » (Loge unie des théosophes).

20 h 30, 26, rue Bergère, M. Nahon : « Le cancer » (L'homme et la connaissance).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3148



HORIZONTALEMENT

I. Qui forment donc bloc. – II. Une unité pour l'hôtelier. Qui ne porte donc rien. – III. Il en faut beaucoup, quand on appuie sur la chanterelle. – IV. S'en va parfois de la poitrine. L'honneur a les siennes. – V. Passe dans une capitale de la bière. Pronom pour la moitié. – VI. On est toujours gêné quand on s'adresse à lui. – VII. Nom qu'on peut donner à un petit os. État disparu. – VIII. Un bœuf qu'on n'a pas conservé. Préposition. – IX. Un auteur d'études de psychologie expérimentale. Qui n'ont donc rien passé. – X. Fit un mauvais marché. Une défaite pour les Prussiens. – XI. Pronom. Un mélange pour des fumeurs. Évoque la licence.

VERTICALEMENT

1. Sont très utiles pour ceux qui ont des cors. – 2. Peuvent crever quand elles sont blanches. Qui a l'apparence d'un arc. – 3. Bien nourri, quand il y a beaucoup de pruneaux. Peut former des haies. – 4. Quand ils sont beaux, permettent de bien ficeler. Marché persan, par exemple. – 5. Demi, n'est pas vraiment un homme. Note. – 6. Magasin où l'on peut acheter des bricoles. Reste vert. – 7. S'arrête dès qu'on est à bout de souffle. – 8. Descendre dans la fosse. Est généralement réservée pour les grands événements. – 9. Qui est donc bien rentré. N'es pas inutile. Utile pour ceux qui veulent passer.

Solution du problème n° 3147

Horizontalement

I. Ancestral. – II. Naine. Eve. – III. Cimetière. – IV. Isère. Di. – V. Es. Pile. – VI. Navet. – VII. NN. Marius. – VIII. Eche (cf. « meunier »). Iole. – IX. Teint (cf. « trempe »). Ni. – X. Etal. Tu. – XI. Or. Semer.

Verticalement

1. Ancienneté. – 2. Naissance. – 3. Cime. Hier. – 4. Enervement. – 5. Sète. Ta. Tas. – 6. Ri. Le. – 7. Réédition. – 8. Avril. Ulite (gingivite). – 9. Lee. Esse. Ur.

GUY BROUTY.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Degressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT ETUDES MARINES

PLUSIEURS INGENIEURS

Formation Grandes Ecoles ou équivalent.

Selon le poste dont il sera chargé, le candidat devra avoir de bonnes connaissances en :
— mécanique théorique, résistance des plaques ou calcul de structures couplés avec des connaissances en informatique (élaboration et exploitation de programme de calcul de structures pétrolières off shore),
— hydraulique ou électronique de commande et de contrôle,
— génie maritime appliqué aux structures off shore,

Les candidats devront avoir le goût du concret et le sens du possible.

Pour tous les postes, quelques années d'expérience en travaux marins, sous-marins ou pétroliers seraient appréciées, mais le candidat peut-être aussi un ingénieur débutant fortement motivé. Anglais courant indispensable.

Lieu de travail : PAU au départ.

Larges possibilités d'évolution de carrière en France ou à l'étranger dans le Groupe.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 28070 à SNEAP - D.C. Recrutement 26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64018 PAU CEDEX.

ETABLISSEMENT PUBLIC NANCY

recrute un

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF JURIDIQUE ET FINANCIER

(H ou F)

Diplômé d'enseignement supérieur 2e cycle pour étude de dossiers de financement, opérations d'aménagement, etc...

Poste stable. Notice adressée sur demande. Téléphonez au (8) 335.42.63 ou écrire n° 4674.

CABINET CLAUDE BLIQUE
FONDE EN 1955
ORIENTATION-RECRUTEMENT
BP. 3097 - 54013 NANCY CEDEX



Telemecanique

DIVISION AUXILIAIRES DE COMMANDE
implantée à ANGOULEME, recherche un

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

DIPLOME ENSI ou Supelec

Charge de l'étude et du developpement de produit industriel opto-électronique.

Goût pour le travail en groupe et l'animation d'une equipe de developpement.

Experience professionnelle.

Prière adresser lettre, C.V., photo et prétentions à TELEMECANIQUE, Direction du Personnel 16340 ISLE D'ESPAGNAC.

SYNDICAT PROFESSIONNEL DU BATIMENT ET T.P.

(RÉGION SUD-EST)

recherche un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL HAUT NIVEAU

- Formation supérieure juridique ou économique.
- Profil : Diplomate. Apte au commandement et aux relations humaines à tous niveaux.
- Rémunération : en rapport avec les exigences de la fonction. Véhicule fourni.

Adresser C.V. manuscrit s/nº 220698 M à

RÉGIE-PRESSE

85 bis, rue Réaumur - PARIS (2e), qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF
Groupe
ACTIVITÉS MÉDICALES
Département Etudes et Développement
Imagerie Nouvelle

Dans le cadre de son expansion, renforce ses équipes d'études de son activité située à BUC (78) et offre plusieurs postes à des candidats expérimentés dans les domaines suivants:

ingénieurs mathématiciens-physiciens

(ESE - ENST - ECP - ESPCI - 3ème cycle)
- électrodynamique classique,
- calculs numériques et recherche opérationnelle.

Ils participeront à des études et à des simulations en électromagnétisme.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 35842M à THOMSON-CSF
Département EDIN
48 rue Camille Desmoulins
Service du Personnel
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

CEM - Systèmes SCAM

recherche

CHEFS DE PROJET

2 à 5 ans d'expérience en informatique industrielle Temps Réel.

Connaissance du matériel DEC/ RSX11M impérative.

Télétransmission et Industrie: traitements des eaux, cimenterie.

Anglais nécessaire, allemand souhaité.

Adresser candidature CV, photo
M. LAJOIX, CEM Systèmes SCAM
40, rue Jean Jaurès
93176 BAGNOLET CEDEX

LE CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MECANIQUES (SENLIS) recherche

INGENIEUR Grande Ecole

spécialisé en mesures physiques

Il aura la responsabilité de travaux de recherche et développement (en particulier dans le domaine des capteurs) et de mise au point des méthodes de mesure répondant aux besoins nouveaux de l'industrie mécanique.

Il aura également à contribuer aux interventions d'assistance technique.

Un goût prononcé pour la mécanique et les techniques de mesures (extensométrie) principalement) ainsi qu'une bonne formation en électronique et informatique sont nécessaires.

Anglais lu et parlé.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. E.M.P. à CETIM Service du Personnel, B.P. 67 60304 SENLIS.



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

GOODYEAR

GOODYEAR INTERNATIONAL TIRE TECHNICAL CENTER
Colmar-Berg, Luxembourg

has a vacancyy for a

PATENT AGENT

to assist its present Senior Patent Agent.

The responsabilities include searching, drafting applications, prosecution before the EPO and liaison work within the Corporation. Some travelling is required.

Candidates must be on the EPO list of Professional Representatives or about to be registered. Language requirements are : English, French, German. A background in chemistry would be an advantage.

Please contact :

Personnel Department
GOODYEAR S.A.
7750 Colmar-Berg
Grand Duchy of Luxembourg
Telephone nº 8199-261.

SOCIETE MINIERE
recrute pour la mise en place et la gestion de son Centre Informatique
à NIAMEY (Niger)

INGENIEUR INFORMATICIEN

Diplômé Grande Ecole ou MIAGE, ayant 5 ans minimum d'expérience en qualité de Chef de Projet, connaissant COBOL, ANS 74 et si possible système CII - HB 62.

Poste assorti des avantages liés à l'expatriation : logement de fonction, congés 2 mois/10 mois, transfert d'épargne sans limite...

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo à No 27157 CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING
à vocation internationale
recherche

INGENIEUR DIPLOME SPECIALISE EN THERMOMECANIQUE

10 ans d'expérience en centrale thermique à vapeur pour mission de supervision d'un chantier en

AMERIQUE DU SUD.

comprenant 2 groupes à vapeur de 300 MW de puissance unitaire.

La durée de la mission est d'environ 2 ans.

De bonnes connaissances en espagnol sont souhaitées.

Adresser C.V. et prétentions sous no 28287 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (institution spécialisée des Nations Unies) à Genève sollicite des candidatures au poste de

CHEF DE LA SECTION LINGUISTIQUE

La Section linguistique traduit des textes juridiques ou techniques en cinq langues et son chef doit :

- planifier et superviser les travaux de la section ;
- former du personnel ;
- participer à la sélection du personnel ;
- recommander des mesures touchant au personnel, aux questions budgétaires et aux procédures ;
- réviser la traduction des textes délicats et approuver celle des textes ardus ;
- rendre des avis en matière linguistique, diriger la recherche terminologique selon les besoins.

Qualifications : diplôme universitaire + connaissance de la traduction ; au moins 10 ans d'expérience correspondante. Anglais et français excellents, arabe, espagnol ou russe souhaitables. Conditions d'emploi : système commun des Nations Unies (niveau P.5), y compris traitement non imposable.

Pour détails et formulaire s'adresser par écrit (en se référant à nº 522) à la Section du Personnel de l'OMPI.
34, chemin des Colombettes, 1211 Genève 20, Suisse,
avant le 30 avril 1982.

Importante Société de Tuyauteries industrielles ayant son siège dans le Midi, recherche

COMMERCIAL

Ingénieur Arts et Métiers pour second. Directeur général dans la recherche de marchés nouveaux en France et à l'étranger et entretenir relations avec la clientèle existante. Indispensable une première expérience en qualité de Technicien et expérience commerciale confirmée.

Adresser C.V., photo et référ. à HAVAS MARSEILLE, nº 94240.

HOPITAL PRIVÉ 150 LITS POITOU-CHARENTE
recrute un

CHEF DE PERSONNEL

Administration 200 salariés, gestion, relations sociales, etc.
Logement assuré.
Salaire convention FEHAP.
Demander notice descriptive s/nº 4605 au Cabinet
CLAUDE BLIQUE
B.P. 3097, 54013 Nancy Cedex ou en téléphonant au (8) 335-42-63.

La Ville de VALENCE (Drôme)
recrute le
Directeur
de son Centre de l'Enfance

dont la mission consistera à coordonner l'ensemble des activités et services composant cet équipement, et à assurer la Direction d'un Centre de Loisirs associé à l'École.

Il devra avoir une expérience concrète de la gestion d'établissements à caractère social, ainsi qu'une connaissance pratique des problèmes de la petite enfance, notamment en ce qui concerne la définition et la conduite d'un projet pédagogique annuel.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 30 AVRIL 1982 et devront être adressées à Monsieur le Député-Maire, Hôtel de Ville de VALENCE, Service du Personnel.

A BOURGES

VENEZ GÉRER NOS PRODUITS FINIS

en mettant à profit quelques années d'expérience dans la gestion de produits de prévisions commerciales ou de programmes, des impératifs de la production et de vos fournisseurs anglophones.

Homme de dialogue aimant aussi l'outil informatique, vous recherchez des responsabilités vous permettant de profiter de votre formation supérieure de gestion, pour évoluer avec nous sur un marché porteur de l'électromécanique.

Nous avons confié la recherche sous référence 39.225 M à

I.P.P.A.
57, rue d'Amsterdam.
75008 PARIS.
à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V. + photo et rémunération.

Association 1901
recherche pour stage insertion sociale et professionnelle

2 FORMATEURS-COORDINATEURS,

responsables l'un d'un groupe jeunes en difficulté (16/18 ans), l'autre de femmes prioritaires.

Adresser C.V. à G.E.P. AG. B.P. 44, 59760 Grande-Synthe. Téléphone : (28) 25-11-33.

C.E. recherche

DIRECTEUR-GÉRANT M.F.V. 200 lits

Massif-Central, expérience professionnelle nécessaire. Aptitudes à l'hébergement, restauration, gestion et animation. Adr. C.V. manuscrit et prétentions financières.
Ecrire sous le nº T 032.249 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BANQUE INTERNATIONALE
Quartier Vendôme
recherche pour

Son **BACK OFFICE**

CHANGE/ TRESORERIE

J.H./J.F.
CLASSE III

Libre rapidement

Envoyer CV, prétentions à Nº0834 FRANCACIP
17, rue de la Banque 75002 PARIS

Nous sommes une société de planification en expansion ayant des activités internationales, avec plus de 300 employés...... Notre champ d'activités est la planification entier de grands projets nationaux et internationaux.

Nos tâches croissantes demandent de nouveaux et intéressants postes.

Pour le secteur

télécommunication

nous cherchons des

ingénieurs expérimentés

dont le domaine d'activités sera la planification, le conseil et sporadiquement la direction des travaux dans des pays arabes et africains. Notre sphère d'activités s'étend sur la télécommunication à fil, télex-téléphone, radiodiffusion et télécommunication sans fil, émetteurs et récepteurs, installations de studios de radiodiffusion et de télévision, y compris la formation du personnel de service, technique spéciale et de sécurité.

Langues indispensables: Allemand ou Anglais, connaissances souhaitées en Espagnol.

Si vous êtes intéressé à un travail diversifié et à un emploi sûr, bien rémunéré, et si vous maîtrisez un ou plusieurs domaines de nos activités, nous serions heureux de recevoir votre dossier en langue allemande ou anglaise.

WEIDLEPLAN CONSULTING GMBH
Maybachstr. 33, 7000 Stuttgart 30, Tel. 0711/8107-1

weidleplan

IMPORTANT ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL RECHERCHE

INGENIEUR BREVETS

Diplômé Grandes Ecoles
(E.S.E./E.C.P./ou équivalent) ayant une pratique
Propriété Industrielle d'au moins 4 ou 5 ans.

Ce poste comporte les relations avec les Inventeurs, les Cabinets de Brevets et les Sociétés licenciées ainsi que l'établissement des contrats correspondants et de toutes consultations Propriété Industrielle.

Il suppose une certaine formation administrative et des connaissances précises en Droit.

Age maximum 45 ans/Nationalité française
Lieu de travail : PARIS ou proche banlieue

Prière d'adresser lettre manuscrite et C.V. à No 27120 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SFIM

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE (91) MASSY

recherche pour études d'équipements aéronautiques à base de calculateurs :

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

CONFIRME, pour études calculateurs et mise en œuvre de microprocesseurs. Expérience dans ce domaine indispensable. Connaissances du matériel aéronautique appréciées.

INGENIEURS-ELECTRONICIENS

DEBUTANTS, ou quelques années d'expérience, pour études d'équipements à base de microprocesseurs.

AGENTS TECHNIQUES - ELECTRONICIENS

DEBUTANTS, ou quelques années d'expérience, pour mise au point d'équipements prototypes à base de microprocesseurs.
BTS - DUT ou équivalent.

Ecrire avec C.V. et prétentions - Direction des Affaires Sociales
B.P. 74 - 91301 MASSY

BUREAU D'ETUDES FRANCE ET EXPORT
recherche dans le cadre de son expansion, pour prendre en charge les études d'éxécution d'importants projets industriels

INGENIEUR B.A. Précontraint confirmé

- ECP, TP (+CHEPAB), etc...
- 3 à 5 ans d'expérience d'études d'éxécution en génie civil,
- pratique de l'outil informatique,
- Anglais indispensable.

Lieu de travail : PARIS . courts déplacements à prévoir.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 9246 à AXIAL Publicité 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui tr.

ADMINISTRATEUR DE BIENS

recherche

SON ADJOINT

35 ans environ, formation supérieure, expérience 5 ans minimum en gestion immobilière. Ecr. avec C.V. + photo, lettre manuscrite, salaire actuel. Sous réf. 705 à IPAGE. 51, rue Vivienne. 75002 PARIS.

COLLABORATEUR Standing. Ecr. M. GRANT. 149, r. St-Honoré, Paris (1er), qui transmettra.

Société vente produits, sidérurgiques banlieue. Paris-Est. recherche

VENDEURS TÉLÉPHONIQUES

CORRESPONDANCIERS
Ces postes conviennent à jeunes diplômés, études commerciales. Ecrire à n° 30.184 M — BLEU -17, r. Lebel, 94300 VINCENNES.

Importante Société de Négoce de Combustibles et de Maintenance technique en génie climatique
3 milliards de Chiffre d'Affaires
recherche pour son Siège Social à Paris un

Assistant au Directeur juridique

De formation juridique supérieure (D.E.A.), le candidat aura acquis une spécialisation en
- *Droit des Affaires,*
- *Droit des Sociétés*

Il aura également de bonnes connaissances fiscales et comptables.

Le poste appelé à évoluer nécessite une expérience professionnelle d'au moins 10 ans.

Il exige des qualités de rigueur, de dynamisme et de contact. Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Adresser C.V., photo et prétentions sous no 28004 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



THOMSON-CSF

DIVISION TELECOMMUNICATIONS
recherche

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

pour postes

INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT

Assistés de collaborateurs techniciens, ils seront chargés de la conception et définition de l'architecture mécanique jusqu'à la phase industrialisation dans le domaine des radiocommunications.

Adresser C.V., photo et prétentions à J.P. GALLAIS
THOMSON CSF
16, rue du Fossé Blanc - 92231 GENNEVILLIERS.

Importante société française d'Electricité-Electronique-Informatique recherche pour son Siège Social à PARIS :

JEUNE JURISTE D'ENTREPRISE

ayant 2 ans d'expérience des contrats commerciaux

pour compléter l'équipe de la Direction Juridique et devenir rapidement opérationnel sur un certain nombre de dossiers : élaboration de contrats, procédures, contentieux.

Ecrire sous référence 28184 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.



CEE Compagnie Continentale d'Equipements Electriques

Pour accompagner son expansion nationale et internationale dans le domaine de la

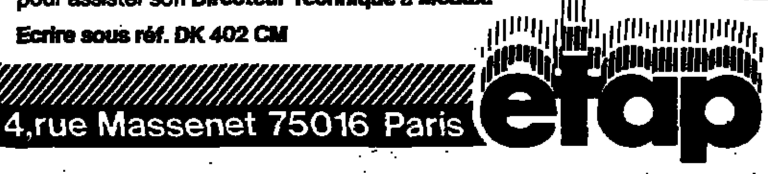
PROTECTION ELECTRIQUE des réseaux et des machines recherche des

Ingénieurs électrotechniciens de tous niveaux

pour assister son **Directeur Technique à Meaux.**

Ecrire sous réf. DK 402 CM

4,rue Massenet 75016 Paris



SOCIÉTÉ D'AUDIT ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche

SENIOR AUDITOR

Expérience en Cabinet d'Audit Français ou International. Il supervisera les travaux d'une équipe d'Audit et traitera les points clés des missions dont il sura la responsabilité. Possibilités de progression de carrière, pour un candidat de valeur au sein d'un cabinet de groupe.

Ecr. s/n° T 032.254 M à RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Entreprise industrielle proche banlieue nord recherche

COMPTABLE

qualifié (e)

35 ans minimum • pour service fournisseurs informatisé. Niveau B.T.S. ou B.P. Expérience 5 ans à 10 ans dans service similaire. Bonnes notions informatique. Sens de l'autorité et esprit d'adaptation, libre rapidement.

Adr. C.V., photo et prétentions à S. 127, Brio-Globe, 5, place des Victoires, 75001 Paris, qui transmettra.

ACHETEURS (SES) MEUBLES

(spécialistes du meuble)

ET ÉLECTRO MÉNAGER

Disponibles de suite. Expér. gde surface. Très bien rémunérés. Se présenter jeudi 18 de 18 h à 20 h. Centre Inter Achats Groupes NEW TIME 182, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY. Métro : Pont-de-Neuilly.

Parfrance Annonces

AGENCE SPECIALISEE DANS LES ANNONCES DE RECRUTEMENT

Pour faire face à son développement recherche

Technicien (ne) Conseil

Pour la réception, le conseil et la conception des annonces en recrutement pour les entreprises.

Indispensable :
Bonne visualisation des annonces - bonne rédaction et bonne connaissance des journaux.
Autre poste à pourvoir pour la visite de la clientèle.

Ecrire avec CV et prétentions à
GUY ROBERT
PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris

Important Bureau d'études. Région parisienne recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES.
Cet ingénieur ayant au minimum 3 années d'expérience dans le domaine du bâtiment et le sens des responsabilités, devra animer une équipe technique pluridisciplinaire sur des opérations importantes de construction ou de réhabilitation.
Ecrire à O.P.F., n° 262. 2, rue de Sèze — 75008 Paris, qui transmettra.

Grande surface, recherche

DIRECTEUR RESPONSABLE DE SUPERMARCHÉS

Ayant expérience en la matière. Réf. exigées. Libre immédiatem. Très bien rémunéré. Se présenter jeudi 18 de 18 heures à 20 heures. Centre Inter Achats Groupes NEW TIME 182, avenue Charles-de-Gaulle. 92200 NEUILLY. Métro : Pont-de-Neuilly.

TRÈS IMPORTANT ORGANISME PARA-PUBLIC DE PARIS RECHERCHE
2 programmeurs système ayant au minimum deux années d'expérience sur matériel HB 66 DPS et maîtrisant l'OS/GCOS3, JCL, Assembleur et Cobol 74. Des connaissances en temps réel sur DMIV-TP et en base de données seraient un atout supplémentaire.
Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous enveloppe, la seconde portant la mention « CANDIDATURE » à :

SOUS-DIRECTION DU PERSONNEL
U.R.S.S.A.F. de PARIS,
3, rue Franklin, B.P. 430
93518 MONTREUIL CEDEX.

Pour visiter Stés sur R.-V.

COMMERCIAUX

excellente présentation, promotion rapide, haute rémunération. Possibilité salaire et %.

225-41-44

VENDEUR DE HAUT NIVEAU

pour réseau de franchise
Minimum 5 ans d'expérience de vente, dont 1 an vente franchise. Salaire 8.000 Francs par mois, plus intéressement.
Tél. : 538-68-93.

BANQUE PARIS-8e recherche d'urgence

UN DOCUMENTALISTE

Ayant une bonne expérience de la banque, 3 à 4 ans minimum.

UN POSITIONNISTE

Ayant de sérieuses références en trésorerie.

Pour ces 2 postes : Anglais souhaitable.

Adr. C.V. détaillé + photo et prétentions n° 36006. PROJETS Publicité. 12, rue des Pyramides PARIS (1er).

L.T.P. St-Nicolas, rech.

PROFESSEUR

Pour enseignement du dessin diplôme souh. : Ingénieur A.M.

PROFESSEUR

Pour enseignement professionnel en électromécanique. Diplômes souhaités : CAP ou BEP + F 3 et 3 ans d'expérience profes., CAP ou BEP + BTS et 2 ans d'expérience professionnelle. Tél. 222-83-60.

Jeune Homme, 25-30 ans, Bac C ou D + 2 pour postes évolutifs et à responsabilités connaissant italien, espagnol ou allemand. ORIS, 265-90-90.

FÉLIX POTIN

recherche pour son

SERVICE IMMOBILIER

CADRE GESTIONNAIRE

ayant connaissances juridiques.

Avec pour tâches principales :
- les relations avec les locataires ;
- l'encadrement de concierges ;
- l'analyse et la répartition des dépenses.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à FÉLIX POTIN, M. P.-L. TOINON, 1, rue du Boccador, Paris-8e.

secrétaires

Ets Public recherche

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO

Expérimentée possédant BAC, ayant sens organisation et ordre pour tâches variées. Libre de suite. Ecr. ORSTOM — 24, rue Bayard 75008 PARIS.

F.N.M.F.A.E. (13e) recherche

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO

EXPÉRIMENTÉE
Libre le 1er avril. Salaire brut : 4.500 F × 13,55. Prendre rendez-vous au 584-12-55, poste 20-22.

représentation offres

Nous recherchons UN REPRÉSENTANT pour notre Agence Immobilière OUTRE-MER
Agence Imm. Sauer, Hambourg REITERSTWIETE 18 D-2000 HAMBOURG, 11, R.F.A.

travail à domicile

J.-F. 22 ans dactylo ferait tous travaux à domicile Rapports thèses. Tél. 263-18-07.

DEMANDES D'EMPLOIS

Vous recherchez un CADRE DE DIRECTION apportant réflexion, expérience et savoir-faire.
Compétences dans toutes activités P.M.E.
+ conseil de gestion,
+ informatique (I.F.G.).
Alors écrivez-moi.
Ecr. s/n° 6.270 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dipl. Univers. de Technologie en mesures physiques + valeurs CNAM, 28 ans, 2 ans exp. prof. connaissant programmation APL cherche place stable. Ecrire sous le n° T 032297 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F. 35 ans, angl., ital., notions esp., 7 ans banque, dont 3 ans crédit documentaire, ch. poste crédit documentaire, classe IV. Ecrire sous le n° 032.283 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. BILINGUE ALLEMAND
Etudierait ttes propositions. Téléphone : 281-48-42.

Direct. commerc. spécialiste ancien expert près Ministère, assisterait Direction Générale industries chimiques et diverses. Ecrire sous le n° 032.288 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. écrivain, 35 ans, exp. journalisme et édition Anglais et Allemand, cherche emploi temps complet. Domaine artistique ou littéraire. Tél. 262-42-64.

J.F. 33 ans, 6 ans expér., études marketing, ch. situation sur PARIS. Tél. : 606-95-41.

---

43 ans TECHNICIEN Sup. de mainten. engins grosse mécanique, gestion pièce de rechange incluse, exp. Asie et Amérique du Sud, libre de suite ch. emploi étranger (51) 87-51-42.

J.F. 26 ans, dynamique, imaginative, sens organisat., bonne présent., 5 ans exp. animation de jeunes et régie radio, ch. situat. stable ds organisme culturel, animat., relations pub. Ecrire sous le n° 221.017 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. secrétaire trilingue (Anglais, allemand) + BTS traduct. anglais. Séjours étrangers. cherche poste fixe. Ecrire sous le n° 032.280 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR

Direct. depuis 7 ans, Extr.-Or., biens équip. pour groupes améric. et franç. Solide expér. commerce intern. Anglais parlé, écrit. Rech. poste Dir. Commerc. ou équiv. en Asie ou à Paris. Ecr. s/n° 7979 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez débutants ou confirmés

HEC - ESCP

IEP, SC. ECO, IAE, DECS rigoureusement sélectionnés

AFIPEC : 523-48-26.

Jeune Homme 28 ans licence droit expérience notariat et distribution, cherche emploi secteur indifférent étudiera toutes propositions
Ecr. s/n° 2410 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 27 ans gestion administ. 6 ans d'expérience à Paris. Arabe parlé et lu. Etudie toutes propositions. Tél. : 984-21-52 de 9 h à 13 h.

Homme 25 ans, maîtrise économie, ch. emploi salarié Paris. Téléphone : (6) 068-55-95.

INGÉNIEUR + I.A.E.

40 ans directeur administratif commercial dans impotes stés. DIRECTEUR GÉNÉRAL usine AFRIQUE NOIRE introd. milieux affaires Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Niger prédisposé prospection négociation français-anglais rech. responsabilités technico-commercial cadre gestion France étranger. Ecrire Larzillière, 41, avenue Pierre-Grenier, 92100 BOULOGNE, qui transm.

ACHETEUR 43 ans, livre sous 3 mois, responsable des achats depuis 6 ans en matériel électrique. Solide expérience de gestion des stocks pendant 15 ans, usine de 250 personnes. Bonnes connaissances des services généraux. Habitude des contacts, esprit d'équipe, rigueur, nombreuses références morales, ch. emploi similaire Paris ou sud Paris. Téléphone : 471-40-48.

ANC. ARTISAN rénovation bâtiment homme expérience (maçonnerie, peinture, plomberie). Cherche situation bien rémunérée comme responsable. Etudierai toutes propositions. Faire offre à M. GIOVANNI CURRO. T. 770-75-75 après 18 heures.

OFFRE A P.D.-G. ENTREPRENANT

DIRECTEUR, 39 ANS.

- Formation supérieure complète (droit + Sciences Po).
- Anglais-espagnol, connaissances allemand-italien.
- Expérience direction P.M.E. + 50 personnes.
- 10 ans marketing-publicité commerce international.
- Grande adaptabilité technique et humaine, pratique confirmée des négociations et contacts haut niveau.

Souhaite mettre à disposition société en expansion sa vitalité et ses qualités professionnelles et personnelles. France ou étranger.
Ecr. s/n° 6.263 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

FORMATIQUE

Institut National Supérieur d'Informatique Appliquée forme

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Hauts salaires

EMPLOI ASSURÉ

1, rue de Choiseul, 75002 Paris
296-65-08

propositions diverses

Pour connaître les possibil. d'emplois à l'étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe), demandez notre revue spécial. MIGRATION (LM) 3, rue Montyon 75429 Paris Cédex 09 (doc. grat.)

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

Gd boulevard, prix 110.000 F, petit studio rénové, calme. Jdi, vend. 14/17 h s/place, 5, rue Saint-Marc. Tél. 233-62-46.

LES HALLES
Bel appt, séjour, chambre, salle de bains, gde cuisine. 75 m². Parfait état. Tél. 272-40-19.

3e arrdt

MARAIS TURENNE
3e ét., imm. XVIIe, 4 p., w.-c., POUTRES A RÉNOVER
Px 550.000 F. T. 577-96-65.

4e arrdt

MARAIS - 235.000 F
Charmant STUDIO, immeuble XVIIe, confort. 606-10-08.

CHATELET, gd stand. 4 P. Sud. Pptaire. Prix : 1.150.000 F. Heures repas : 278-66-76.

VIEUX MARAIS
révisé. 160 m² + JDIN 100 m² vaste récept. + 3 ch., 2 bains, parfait état + service, garage. C.O.T.A.G. 562-26-27.

SAINT-PAUL
26 m² à aménager, 3 fenêtres, plein sud. Tél. 272-40-19.

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES
Studio état neuf peint, cuisinette, 5e étage. 336-17-36.

MONTREUIL (93), imm. réc. F 4 74 m², ensoleil., cuisine équipée, salle de bains, parking, proche bus et métro. 400.000 F. Téléphone : 858-29-80

Fond de cour A AMÉNAGER 85 m² + JARDIN 125 m². Prix : 850.000 F. Jeudi 15 h/18 h. 34, r. Fer-à-Moulin - 550-34-00.

CENSIER-MONGE
10.000 F le m²
+ cuis. équipée, balcon, calme, 2 P., bains, asc. - 336-17-36.

CARDINAL LEMOINE, pptaire vd 3 p., bel imm. p. de t., ascenseur. Prévoir travaux. Px intér. 555-02-87 ou 727-80-56, le soir.

6e arrdt

Ch.-Midi-Vieux-Colombier
90 m² SUR PARC
3/4 p. Luxe. - 354-42-70.

Situation exceptionnelle
SUR JARDINS
132 m² + chbre serv., 2 parks.
C. ACHARD. 637-14-56.

RUE MADAME, r.-de-c. 82 m². Prix : 850.000 F. Téléphone : 548-31-13.

SAINT-SULPICE, tout près Luxembourg, studio 17 m², bs, poutres. Tél. : 354-36-76.

13, RUE DE L'ODÉON
DÉCORATION RAFFINÉE
5-6 P. 160 m² environ (2 portes palières) possib. division, s/place jeudi 14 h 30 à 17 h OU 329-85-06

7e arrdt

7e SUPERBE VOLUME, 330 m²
7 PIECES, PLEIN SOLEIL
ELEGANT IMPECCABLE
originale 3M4 Buron, 296-58-88.

VANNEAU, immeuble, asc., STUDIO 23 m², 6e étage. A RÉNOVER. C.G.I. 246-66-30.

9e arrdt

ST-GEORGES 606-30-94 Bel immeuble
Beaux studios, 5e étage, ascens. Bureaux poss. Prix intéressant.

Pl. F.-Liszt, charmt 4 pces de caract., entr., cuis., w.-c., bns, calme, sol. Except. 878-41-65.

10e arrdt

DUPLEX DE CARACTÈRE
Living + chbre, loggia, poutres, 80 m², 5e ss asc. 635.000 F. A DÉBATTRE - 745-36-65.

GARE DU NORD
Immeuble pierre de taille
Appartement occupé 2 pièces
115.000 F - 227-74-80

11e arrdt

PARMENTIER - Imm. 74, 4 p. 107 m² + 13 m² balc., dble liv., 2 chbres, 3e ét., asc., park. 830.000. Apr. 19 h. 806-68-48.

REPUBLIQUE, très bel imm. d'époque restauré, park., asc., gd 5 pces divisibles, 2 entrées palières, pptaire : 296-12-08.

12e arrdt

AV. LEDRU-ROLLIN. Vaste 4 P. bourgeois. Double expo., immeuble pierre de taille. A céder. LERMS - 355-58-88.

BERCY - URGENT
Petit 3 p., cft, 4e ét. sans asc., plein sud. 300.000 F. SERTORIUS. 723-78-20.

PRÈS MAIRIE DU XIIe
Superbe studio, vraie cuisine, salle de bains, tt cft, décoré EXCEPTIONNEL.
Px 190.000 F. T. 206-15-30.

13e arrdt

RUE VERGNIAUD
Dans imm. récent, 3 et 4 p., ét. élevés, ensoleillés.
Pour visite, s'adr. au gardien 84, RUE VERGNIAUD
Tous les jours de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h (sauf dimanche), ou téléphoner au 723-72-00.

Mº PORTE D'ITALIE
OFFRE PROMOTIONNELLE
valable jusqu'au 1-4-1982
3 pièces .... 494.000 F
4 pièces .... 611.000 F
5 pièces .... 733.000 F
PRÊTS CONVENTIONNÉS
Sur place ce jour et demain :
14 heures à 19 heures
« LISIÈRE DE PARIS »
45, avenue Jean-Jaurès
GENTILLY
546-07-73 ou 723-72-00

ARAGO, GD STANDING
3 P. tt cft. Balc. Park. Est-ouest. Frais réduits. 337-88-14.

15e arrdt

DUPLEX de CARACTÈRE
Livg + chbre mansardée 50 m², 390.000 F. 745-36-65.

CONVENTION - RÉCENT
Beau liv., 4 ch., 111 m²
IMMEUBLE STANDING
8e ét., vaste balc., soleil.
Calme. 1.160.000. 532-66-10.

366 bis, rue VAUGIRARD

Mise en vente d'un nouvel appt rénové au 7e ét., asc., d'un imm. pierre de taille. Séjour dble, + 2 ch., bains moderne, balc. + terrasse. Sans vis-à-vis, plein soleil. 880.000 F, achat gar. en sous-sol possib.
Voir pptaire mardi, mercredi, 14 h à 18 h, 720-89-18, matin.

CECOGI construit
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
(jardin, balcon, terrasse, etc.)
du STUDIO AU 6 PIÈCES
Prix moyen : 12.500 F. le m². Téléphone : 575-62-78.

TERRASSE
grand 2/3 P. Beaucoup charme, soleil, calme. Prix : 820.000 F.
PARIMMO : 554-70-72.

MOTTE-PICQUET
Studio, cuisine équipée, bains. Tél. 255.000 F. 577-47-74.

DUPLEIX Immeuble Bourgeois. VRAI 4 P., soleil. Etat neuf. Px 770.000 F. T. 555-20-01.

Mº FÉLIX-FAURE 2–3 pièces, immeuble 1925 bon standing, 2e étage, ascenseur. 545.000 F. Tél. : 557-50-08.

16e arrdt

URGENT CAUSE DÉPART
PASSY - 690.000 F
Except., original, caract., atelier + mezzanine. 605-10-08.

MAISON DE LA RADIO
Splendide séj. + chbre, tout cft, 78 m² + studio de service. GARBI - 567-22-88

ÉTOILE
Dans imm. pierre de taille. Salon, s. à mang., 2 ch., cuis., bns. 4e, ascens. 895.000 F. 572-19-79.

KLEBER - Standing, p. de t., luxueux 4 pièces, 2 bains, w.-c., ch. service. 1.900.000 F. 531-20-99

AUTEUIL BOIS
70 m², EXCELLENT ÉTAT. 3e ét., living + 2 ch. + ch. serv. C.O.T.A.G. 256-14-78.

ETOILE FOCH
STANDING. GRAND 4 PIÈCES
TÉLÉPHONE : 055-20-01

O.R.T.F.
STANDING BEAU 3 p., soleil prix intéres. URGENT T. 555-20-00.

17e arrdt

MONCEAU - 1er ét., appt 4 P. 100 m² tt cft, ch. bonne. Caves. 1.060.000 F. S.I. 989-92-37.

198 m². 1.650.000 F.
GRAND STANDING, 7 P., garage, service. Possible profession. libér. mixte. 572-49-48.

Mº COURCELLES
P. de t., r.-d-ch., liv., 3 chbres, 2 bns, très bon état. 1.050.000. SERTORIUS. 723-78-20.

18e arrdt

RUE LAMARCK
PLUSIEURS 2 et 3 p., tt cft. Asc. Imm. pierre de taille. Occupé. 280-26-23.

120.000 avec 25.000 F
STUDIO, cuis., w.-c., s. d'eau, de bel imm. ravalé, pr. carrefour ORNANO-CLIGNANCOURT
Le même STUDIO, rez-chauss. s/cour, 100.000 av. 20.000 F. IDÉAL POUR LOCATION
Tél. pptaire 720-89-18, P. 7.

Pied Sacré-Cœur, beau 2 p. cuis., bains, ref. neuf, bel imm., avec 65.000 F. Tél. 280-26-93.

Mº ABBESSES
LOFT 150 m² + ss-sol. 100 m². 595.000 F. Tél. 387-71-55.

20e arrdt

Mº GAMBETTA - Vaste 5 P., tout conft. imm. pierre de taille, 2 terrasses. 800.000 F. LERMS - 355-58-88

20e Mº AVRON
Coquet studio ensoleillé, cuisine, w.-c., salle d'eau 26 m², à saisir. 130.000 F. Tél. 607-74-09. sauf dimanche et lundi.

78-Yvelines

CHATOU (à 4' à pied du R.E.R.)
dans imm. standg. très beau DUPLEX 5 P., tt conft 110 m² + terrasse 30 m². 1.080.000 F. SORVIM - 380-67-15

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY BOIS
IMMEUBLE 1967-STANDING
2 très beaux studios.
Agencés – 30 et 38 m², vraie cuisine, agencée et belle, s. de bains avec fenêtre (marbre). Balcon, exposit. Sud.
2e et 3e ét. Ascens. Vue s/Bois.
Prix 420.000 et 570.000 F.
à débattre sans intermédiaire.
Prendre rendez-vous au 805-02-10 ou 722-01-07.

BOULOGNE près Mº, Imm. ravalé, VRAI 2 P., refait neuf, cuis. équip., bns, w.-c. séparé, TT CFT, 275.000 F - 766-76-00.

ST-CLOUD - Standg. gd jdin privatif. Dble livg. 3 ch., 3 bains. 1.500.000 F. 531-20-99.

NEUILLY VUE/BOIS
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
DANS IMM. GRAND STANDING
GRAND 7 PIÈCES
+ appartement service
PARFAIT ÉTAT
PRIX : 2.850.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h à 18 h
74, BD MAURICE-BARRÈS
ou 723-96-05

3 Pièces MONTROUGE TOUT CONFORT
Etat impec., près métro et bus, dans résid., calme, ensoleillé, vue sur jardin, 7e ét., asc., cave, parking privé. Px 400.000 F. Tél. 492-87-26 ou 735-69-33.

Mº PORTE DE VERSAILLES
6e ét., asc., balcon, 5 p. + serv. Px 750.000 F. 577-96-85.

NANTERRE S/PARC, grand living, 3 chbres, tt cft, PLEIN SUD, TERRASSES, loggia, park. C.G.I. 246-66-30.

SAINT-CLOUD, pr. gare, bus et Mº, imm. 1968 (142 m²), liv., s. à manger, 5 chbres, 2 bains, 2 w.-c., box et parking. 1.350.000. ORPL 288-27-45.

NEUILLY BARRES
S/BOIS, 110 m², living, 2 chb., 2 bs. 1.350.000 F. 296-58-88.

RUEIL, RÉCENT 3 PIÈCES
« La Cascade », cuisine équipée. 510.000 F. PERL 749-33-92.

93 Seine-Saint-Denis

LE RAINCY, à vendre, 2 appts, 3 pces, tt cft, 1 appt 2 p. et chbres aménageables. Tél. les jeudi et vendredi, de 15 à 19 h., au 301-87-67.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
Près Mº Château ou R.E.R. Bon imm., calme, soleil, séjour, 1 chambre, entrée, cuis., bains.
Refait à neuf.
Prix intéressant.
Tél. pptaire au 873-57-80.

immeubles

VITRY société vend bel immeuble en briques apparentes R + 2 partie libre, partie occupée. Téléphoner les jeudi et vendredi de 15 h à 19 h au 301-87-67.

viagers

LIBRE : 3 P., 60 m²
RUEIL MALMAISON, 4e, clair. Très calme, bon état, box. 200.000 cpt + 1.100 F./MOIS
FONCIAL, 266-32-35.

Libre PLANCY (10), belle villa. 4/5 P., TT CFT, état impecc. Jard. bord rivière. Cpt 75.000 + rente 2.200. Idéale résidence secondaire. Lodel, 355-00-44.

Buttes Montmartre, appt 80 m², tt cft, imm. pierre de T., occupé H. 20.000 F. + rente 2.400 F. LODEL, 355-00-44.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOETIE, PARIS-8e. Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

appartements achats

RECHERCHE 1 à 2 pièces
Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e. Avec ou sans trx. PAIEMENT CPT chez Notaire.
Tél. : 873-23-55, même le soir.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf, et IMMEUB. à Paris 15e et 7e, JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

locations non meublées offres

Paris

Place des Voges (près), atelier d'artiste en loft, 100 m² env. 5000 F. Ch. comp. 887-24-27.

Région parisienne

SAINT-MANDÉ, résidentiel s/bois, exceptionnel gd stand. Imm. neuf Pierre de T., 5 appts de 87 à 100 m² grand confort, 2 bs, box, de 5.600 à 7.500 net. Téléphone : 283-37-29.

locations non meublées demandes

Paris

Propriétaires pour louer rapidement, sans agence, sans frais, vos apparts, vides ou meublés à Paris ou banlieue : 274-49-77.

Employé du journal cherche appart. 2 ou 3 p. dans Paris 12e, 13e, 14e, 10e, 11e.
Tél. : le soir 873-99-52 ou 331-54-65

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit : 770-88-65.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES. Villas, pav. ttes banlieues, loyer gar. 6.000 F max. T. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris. Rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. 281-10-20.

hôtels particuliers

AVIGNON CENTRE
HOTEL BERNARD DE RASCAS

A proximité du Palais des Papes, ce bel hôtel particulier du 14e siècle, la plus vieille demeure de la ville à façade en encorbellement avec ses moulures de fenêtre, son splendide escalier à vis, ses plafonds à poutres décorés, est un bâtim. classé intér. et extér. monument historique. Il vous apporte avec ses belles caves voûtées un ensemble de 1420 m² de plancher utilis. à toutes fins. Il est à vendre. Renseignements G. PHILIPPE 74, ch. de l'Etang-94160 SAINT-MANDE. (1) 886-96-77

MAISON CARACTÈRE
bord. bois et Château VINCENNES, accès imméd., métro + R.E.R., 3 niv. d'habit., 10 P. princip., ss-sol marbre et garage, grenier, bateau ensemble style, except. T. 571-70-01 de 10 h à 12 h. et de 14 h à 18 h 30.

bureaux

Locations

ST-GEORGES : 475 F
le m² annuel H.P. 500 m² + s/sol 100 m². Ecr. nº 72428, I.P.F., 12, rue de l'Isly (8e).

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.-R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-50

BUREAUX MEUBLÉS
Sièges de sociétés avec secrétariat
Tél., Télex, toutes démarches, pour création d'entreprise.
ACTE S.A. 261-80-88 +
BORDEAUX, DIJON, TOULOUSE
ESSONNE (91) - PARIS

HAUSSMANN, 300 m²
BUREAUX RÉNOVÉS
PASSIM, 553-17-17.

locaux commerciaux

14e, atelier 250 m² très haut, IDÉAL ARTISANS. 450.000 F. Crédit. Propriétaire : 296-12-08.

fonds de commerce

Part. à Part., à vendre
CAFÉ - RESTAURANT
Banlieue de Lyon.
Gros chiffre. Peut convenir à 2 couples. (16-7) 869.70.21.

pavillons

7 km sud, JOLI PAVILLON
Beau living, 4 chbres tt cft gar., jard. calme. 805-58-70

villas

Vend AGAY St-RAPHAEL, VILLA 120 m², jard. 1.000 m². 870.000 F. Tél. : (75) 42-55-02.

maisons de campagne

Part. village LUBERON, 12 km, appt maison pierre, surf. hab. 130 m² sur 2 niveaux, séjour, salon, 3 chbres, 2 bns, gar., cour 400 m². Px 700.000 F. (90) 75-23-56, 7/8 h. et ap. 20 h.

fermettes

PRODUITS FINANCIERS IMMOBILIERS
PROTÉGÉS DE L'INFLATION
Rentabilité except. 17,50 %
DES LOYERS GARANTIS
Nombreuses variantes accompagnées de multiples services.
FRANCE C.B.I. - S.A.
194, rue Tolbiac, Paris (13e).
Tél. pour R.V. : 588-76-56.

propriétés

ORÉE DE LA FORET (45)
DANS DOMAINE PRIVÉ, PRÈS
CHATEAUNEUF-S/LOIRE
corps de ferme caractère 26X7, 2.500 m² dav., 200.000 F. Tél. (1) 826-38-94 après 19 h.

TOURAINE, 210 km Paris, de loc., DEMEURE anc. 6 p., cft. communs, 350 m² ombragés. Cab. Chetat, 37150 Francueil.

Près SAINT-PAUL-DE-VENCE. Très belle propriété 7.000 m². Piscine. Voir mon conseil S. KIMEL (1) 878-97-52, 5, rue Condorcet Paris 9e.

SOLOGNE
8 Est Lamotte-Beuvron.
Sur 8 à 20 ha.
Demeure agréable de parc boisé.
10 ha, bois, bonne valeur.
– Brinon-s/Sauldre
35 ha., b. chasse, étang, maison confort.
VALOR-SOL, B.P. 55.
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN.
Téléphone : (38) 91-60-62.

Conviendrait à part. ou collectivité, 100 km de Paris (Evreux). Propriété de 5 ha. 50 ca. Possibilité de dissocier : 1 maison 300 m², Etat except. sur 1 ha. 850.000 F + 1 maison 10 p. à rénover, sur parc 4 ha. 50 ca. 800.000 F.
Tél. 16 (32) 37-42-27.

terrains

Vends Nord Montpellier (15 km). 1.000 m² viabilisés. Tél. (67) 50-04-77. H. R.

A VENDRE
TERRAIN avec permis petit collectif 13 appartements. Station Haute SAVOIE, (84) 79-03-05.

VERNEUIL (Eure), 3000 et 16000 m², viabilisés, boisés. Repas : 278-66-76.

capitaux propositions commerciales

Un groupe d'investisseurs allemands accepte encore des partenaires pour un

CONDOMINIUM SOUS CONSTRUCTION
près de Clearwater en Floride (U.S.A.)

Des préventes aux Etats-Unis avancent avec succès.
Participation minimale : 20.000 $ US.
Bénéfice au profit et/ou taux d'intérêt fixe.
Durée approximative : 3 années.
Dépositaire allemand.

Pour information supplémentaire appeler Munich, RF Allemande (089 53 03 84 de 9 heures à 15 heures) ou écrire s/nº 220.967 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transmettra.

Société Suisse recherche partenaire pour commercialisation nouveauté domaine loisirs créatifs en France. Extrêmement populaire en Suisse et autres pays Europe. Premier contact personnel à Paris 1-4 avril. Ecrire avec indication activité actuelle à International Trade Service, B.P. 20, CH-8703 Erlenbach (Suisse).

Devenez dirigeant (e) cabinet matrimonial en gérance ou franchise, assistance formation assurée. Tél. : 030-46-10.

BLACKTOP Consultant acquisition, vente, entreprise. Commerce SUD-EST. Écrire : 32, Route BADINE. 06600 Antibes (93) 33-80-40.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Cède MOBILIER 18e, OBJETS D'ART, bijoux, tapis, tableaux, gravures. T. 278-66-76, repas.

PARTICULIER vend machine à tricoter. EMPISAL THIMONNIER, modèle SRP50-YC5. ELECTRONIC KNITTING SK 500, 2 FONTURES avec accessoires et table. État neuf, valeur 10.000 F. à vendre 7.500 F. 209-21-34.

Animaux

URGENT, chats adultes castrés et adorables chatons orphelins cherchent bons maîtres et foyers douillets. Téléphoner au 531-61-98 le soir après 19 heures.

Artisans

ENTREPRISE. Sér. réf. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat. coordinat. tous corps d'État. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 - 893-30-02.

TOUS TRAVAUX Maçonn. Plomb. électricité, menuiserie et peinture. Téléphone : 581-56-58.

LES CHOMEURS ASSOCIÉS artisans, peintures, moquettes. Devis gratuits. Jours et nuits. Tél. : 523-16-06.

Bateaux

Vend coque polyester VOILIER 12 mètres ORION 39. Tél. : 325-35-43.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole. 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or.
35, r. du Colisée, 75008 Paris. Métro : Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi. 225-47-77.

ACHATS DIAMANTS
Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. MAEGHT, 37, av. Victor-Hugo. ÉTOILE (VENTE-OCCASIONS).

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS-ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, vente en occasion, échange.

Bijoux anciens et occasions Or, argent, plaqué or anciens. Vente - Achat - Echange
AU DIAMANT ROSE
84, av. Italie, Paris. Mº Tolbiac.

BIJOUX SUR MESURE
Avec VOTRE or ou le nôtre. Bijoux neufs et d'occasion. Transformations, réparations. Diamants, pierres précieuses. PRIX FABRICANT.
L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. T. 320-88-03.

Cours

MATH-PHYSIQUE
Anglais-Français
RÉVISIONS DE PAQUES
29-3 au 3-4 et/ou 5-4 au 10-4
MATH-CONTACT
33, rue de Naples, 75008 Paris. Tél. : 522-67-69.

L'Amérique à 80 km de Paris
ADVAENCED ENGLISH
Cinq jours intensifs
DANS LE VENT. 404-78-61.

APPRENDRE l'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 Paris
633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir.
Pour avancés,
cours de civilisation des U.S.A.
Lycéens à partir de 15 ans. Inscript. imméd. Début 19 avril. Cours privés, préparat. au TOEFL. Cours pour enfants, début 21 avril.

MATH-PHYSIQUE
Anglais - Français.
RÉVISIONS de PAQUES
29/3 au 3/4 et/ou 5 au 10/4.
MATH - CONTACT
33, rue de Naples, 75008 Paris.
TEL. : 522-67-69.

Echange

Assoc. loi 1901 propose à ses membres
– Echange de logement.
– Séjours gratuits.
– Hébergement inter-adhérents à Paris, Nantes, Kassel, Dakar, Lomé...
Renseignements : écrire A.L.C., 60, bd de Strasbourg, 75010 Paris

Éditions

ÉCRIVAIN PUBLIC
Conseil en correspondance privée et administrative.
3, rue Pastourelle, 75003. Tél. :272-68-98 - 355-51-56.

ÉDITION
Conception graphique et réalisations éditoriales.
La Page Blanche,
3, rue Pastourelle, 75003. Téléphone : 272-68-98.

LIVRES
LIBRAIRIE D'ANCIEN ET DE MODERNE,
catalogue sur demande.
La Page Blanche,
3, rue Pastourelle, 75003.
Tél. : 272-68-98 - 355-51-56.

Expositions

EXPOSITION - VENTE ÉCHANGE
MINÉRAUX
FOSSILES
PIERRES PRÉCIEUSES
20 et 21 mars 1982.
De 10 heures à 20 heures.
HOTEL PARIS-HILTON
18, av. de Suffren, Paris-15e.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Soins de beauté

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent
jeunes femmes, jeunes filles ayant des cheveux gras ou normaux (naturels ou colorés), pour entretien régulier et gratuit de la chevelure. Téléphoner au : 759-85-25 de 10 h à 12 h et de 15 h à 16 h 30.

Instruments de musique

PIANOS DROITS ET A QUEUE
Neufs et occasions.
Sélections des meilleures marques européennes, équipées de mécan. Renner. Agence : BOSENDORFER, IBACH, FEURICH, EUTERPE, SCHIEDMAYER, PLEYEL, GROTRIAN-STEINWEG, SCHIMMEL, SEILER.
Occasions : Steinweg, Pleyel, Bechstein, Blüthner, etc.
10 ans de garantie ts modèles S.A.V. et livraisons assurées, France et outre-mer.
Transp. grat. rég. parisienne.

PIANOS MAGNE
Centre musical Bösendorfer, 17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. : 553-20-60.

REMISE 5 % Paiement comptant ou possibilité 6 mois CRÉDIT GRATUIT.

A VENDRE PIANOS
GRANDES MARQUES
refaits et garantis
par artisan, facteur
QUEUE PLEYEL (1950), 20.000.
DROIT PFAFF (1930), 12.000.

PIANOS TORRENTE
Tél. : 840-89-52.

Livres

Henri LAFFITTE achète LIVRES. 13, rue de Buci, 6e. Tél. : 326-68-28. Distribue un catalogue.

Maisons de retraite

Le Pavillon Girardin à Ermenonville (Oise) 40 km de Paris autoroute Nord. Retraite, repos, convalescence, soins assurés, ambiance familiale, grand cft parc, pension à court et long termes à partir de 200 F jour T.T.C. Tél. (16-4) 454-01-49.

Meubles

Avendre vitrine de BOULE 170X45X145 cm haute, depuis 1820 de la famille au + Offrant Ecr. s/nº 7985 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A vendre d'occasion cause renouvellement un stock chauffeuses - fauteuils - chaises. Tél. le matin 721-58-08.

Fabricant Solde
SALONS SIÈGES
CANAPÉS CUIR
fournisseur
des plus grands décorateurs
PAUL PERELLE
170, r. du Faubourg St-Antoine Paris (Mº Faidherbe-Chaligny).

Literie

MATELAS :
DES PRIX DE TOUT REPOS.
Pour acheter un très bon matelas de grand luxe garanti 5 ans, il faut compter 2.500/3.000 F pour un 2 places en 140 cm.
Maintenant C.A.P., spécialiste des prix directs vous propose son matelas catégorie grand luxe pour 1.590 F (en 140 cm) garanti 6 ans. Version normale ou ferme, toutes les dimensions de largeur et longueur.
Sommiers et dosserets assortis, couvertures piquées, couettes.
Votre sommeil mérite cette visite. CAP, 37, rue de Citeaux, 75012 Paris. Tél. 307-24-01.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Mode

POINT DE VENTE AGRÉE
PARIS PAS CHER
COSTUMES - Haut de gamme. 5, Av. de Villiers 17e Mº Villiers

Moquettes

INCROYABLE
50.000 m²
DE MOQUETTE
pure laine et synthétique
ET REVÊTEMENTS DE MURS
Prix usine, pose assurée.
Renseignements : 757-19-19.

MOQUETTE PURE LAINE
50 %
DE SA VALEUR
Tél : 842-42-62.

Vacances. Tourisme Loisirs

NICE JUILLET près Promenade.
4 p. meublées tout cft.
Tél. PARIS 288-17-77
avt. 10 h ou Hres repas.

COSTA-BRAVA
CALELLA de PALAFRUGELL
Bel appt. dans petite résidence.
Grand standing, près plage.
Grand séjour + 3 chbres, cuis. éq. (lave-vaisselle, tournebroche avec barbecue, parking privé. Piscine - Vue exceptionnelle.
Juin-Juillet-Octobre.
Ecr. s/nº 6265 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COURCHEVEL
1650 m. loue 4/6 personnes. Téléphone (16-7) 848-72-77.

CAP-D'AGDE à louer appt F2
T. (67) 73-70-21 hres repas.

VACANCES DE PAQUES
dans une vraie station village à AILLON-LE-JEUNE
enneigement assuré grâce au stade de neige de Margeriaz.
Renseign. syndicat d'initiative 73340 Aillon-le-Jeune.
Téléphone : (39) 63-87-72.

Yoga

Cours de YOGA pour tous.
SESSION EN BRETAGNE
JUILLET et AOUT.
Renseign. Cercle du Vedanta ÉCOLE NORMALE de yoga. 2, r. Gambetta, 92100 Boulogne. Téléphone : 605-07-25.

Séminaire

LES CHATAIGNIERS
LAC D'ANNECY
74410 SAINT-JORIOZ
Tél. : (50) 68-63-29.

COMPLEXE HOTELIER
RESTAURANT toque blanche
Idéal pour SÉMINAIRES.
– 56 chambres.
– Salles de travail.
– Grand parc, piscines.
– Tennis, sauna, etc.
Forfait tout compris avec vin 200 F PAR JOUR.

Stages

LE CLUB VERT 20 km paris, tennis- équitation- photo. Enfants-adolescents. Tous congés scolaires 903-50-80.

Transports

CHAUFFEUR-LIVREUR Avec camion 1000 kg. effectue tous transports. Tél. : 281-45-04.

Sanitaires

PROMOTIONS
CABINE douche complète en couleur 2.200 F.
SANI BROYEUR, S.F.A. complet 2.300 F.
W.-C. CHIMIQUE, S.F.A. 550 F.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e.
Ouvert le samedi, 222-44-44.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre Talbot 1308 GT. 83.500 km. Prix : 7000 F. Tél. après 20 h. : 808-24-74.

de 12 à 16 C.V.

Superbe BERLINE Française
1981 NEUVE 0 KM.
Haut de gamme, 4 portes, 6 cyl. Boite mécan. ttes options, (direction et freins assistés, int. cuir, ou drap, réfrigération, T.O. électr. peint. métal. vernis, glaces teintées etc.) GARANTIE 1 AN KM illimité, quantité limité.
PRIX INCROYABLE
C.K.T. 577-92-72.

divers

PRIX ATTRACTIF
LANCIA B TREVI
HPE - COUPE
1300-1600-2000 IE
336.38.35 +

locations

EXPRESS ASSISTANCE
Le Loueur de véhicules aux prix incroyables.
AG. ETOILE 504-01-50.
MONPARNASSE 222-35-04.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Une ordonnance étend aux marins les dispositions sur les congés et la durée du travail

Le conseil des ministres devait adopter, le 17 mars, une ordonnance préparée par M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, qui fait bénéficier les marins des dispositions sociales générales contenues dans les ordonnances des 16 et 27 janvier sur la durée des congés payés, la réduction du travail et les contrats à durée déterminée.

Ceux qui n'hésitent pas à introduire une dose d'humour dans la politique soulignent le fait que, depuis Colbert qui est mort en 1683, aucun homme politique n'avait associé son nom à une ordonnance maritime avant M. Le Pensec. Il faut dire que le ministre de la mer était quelque peu contraint de recourir à cette procédure, car le code du travail maritime français obéit, depuis très longtemps, à des règles propres qui dérogent dans beaucoup de domaines au droit commun (par exemple, les marins peuvent prendre leur retraite à cinquante-cinq ans).

Ainsi, en l'état actuel du droit, l'ordonnance du 16 janvier relative à la durée du travail et aux congés payés ainsi que celle du 27 janvier sur les contrats à durée déterminée n'étaient pas applicables aux quelque quatre-vingt mille personnes qui vivent de la pêche ou de la marine marchande. Ce « décrochage » du droit maritime a par le passé entraîné maintes anomalies. Par exemple, il a fallu attendre 1977 pour que les mesures relatives à la protection des salariés contre les licenciements soient introduites dans le code du travail maritime. Aujourd'hui encore, le droit au repos compensateur des heures supplémentaires, dont bénéficient les travailleurs en général, est ignoré par le code maritime.

L'objet de l'ordonnance consiste précisément à mettre l'ensemble des marins sur un pied d'égalité avec les autres catégories de travailleurs, à réhabiliter la profession et à faire en sorte que désormais *« tout progrès social consacré par le droit commun s'applique automatiquement aux marins »*, même si, évidemment, la nature même des métiers de la mer implique des adaptations et des ajustements.

Elaborée après une concertation approfondie avec les syndicats de marins et d'officiers, et avec les organisations professionnelles, cette ordonnance est divisée en deux titres et onze articles.

● *Les contrats d'engagement des marins par les armateurs.* De nombreuses compagnies ont pratiqué le système du contrat à durée déterminée préjudiciable aux marins. Il en est résulté une multiplication des emplois précaires dans un secteur touché par le chômage et l'impossibilité pour de nombreux salariés de totaliser une durée de navigation continue ouvrant droit au régime dit du marin stabilisé, évidemment plus favorable selon les dispositions des conventions collectives. Désormais, l'ordonnance enserre dans des limites strictes la notion de contrat à durée déterminée, et prévoit des indemnités à la fin du contrat.

● *La durée du travail.* Elle tombe légalement de quarante-huit heures à trente-neuf heures. De plus, toute modification légale qui interviendrait à l'avenir s'appliquera automatiquement aux droit des marins, même si les partenaires sociaux se réservent la possibilité par voie contractuelle de trouver des aménagements qui tiennent compte de la spécificité du travail à bord d'un navire.

● *Les congés.* L'ordonnance introduit par ailleurs dans le droit du travail maritime le principe des repos compensateurs des heures supplémentaires, qui devra se traduire par des modalités pratiques d'application dans les conventions collectives. Car il est bien évident que le cas des équipages d'un pétrolier au long cours, par exemple, diffère considérablement de celui d'un remorqueur du port de Marseille ou d'un chalutier de Boulogne.

Enfin, ce texte innove en instituant au bénéfice de quelque trente mille marins qui travaillent sur les chalutiers de pêche artisanale le droit aux congés payés annuels qui leur est aujourd'hui dénié par la loi.

En réalité, l'ordonnance maritime ne modifiera guère la situation réelle de la plupart des marins aujourd'hui, car les conventions collectives ont introduit des dispositions sociales beaucoup plus avantageuses que ne le permettait la stricte application du code du travail maritime. Mais on estime, au ministre de la mer, que la parution de ce texte incitera les syndicats de marins et d'officiers à renouer le dialogue avec le Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.). Tout le contentieux tient en effet dans cette interrogation : les entreprises peuvent-elles accorder davantage de congés aux équipages si simultanément ces équipages refusent d'améliorer la productivité du travail sur les navires ? — F. Gr.

(1) Et même cinquante-deux ans et demi, selon les accords conventionnels, pour des départs en préretraite.

ENVIRONNEMENT

SAISI DIRECTEMENT PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil d'Etat demande à E.D.F. une nouvelle étude d'impact pour une ligne traversant le Vexin

Le conseil général du Val-d'Oise ancienne manière a obtenu un dernière victoire, le 12 mars dernier, à la veille des élections cantonales, victoire qu'il partage en fait avec la municipalité de Longuesse et l'Association des amis du Vexin français. Le Conseil d'Etat vient de leur donner raison dans le conflit qui, depuis neuf ans, les oppose à Electricité de France, en annulant, pour défaut d'étude d'impact, l'arrêté ministériel du 30 octobre 1979 déclarant d'utilité publique l'établissement d'une ligne électrique Mantes - Mezerolles - Remise - Plessis - Gassot.

C'est le tronçon Mezerolles-Remise qui était contesté et a été remis en cause. Depuis Porcheville, (dans les Yvelines, jusqu'à la frontière de l'Oise, il devait traverser huit communes du Vexin français dans le Val-d'Oise, portant selon l'Association des amis du Vexin un « *coup mortel* » au caractère rural d'une des dernières régions d'Ile-de-France à avoir totalement échappé à l'urbanisation.

La décision du Conseil d'Etat, c'est une première, (0) est un coup dur pour E.D.F. qui projetait depuis 1973 cette ligne électrique à haute tension destinée à renforcer la grande boucle de 400 kilovolts qui ceinture l'agglomération parisienne. Après le rejet de trois tracées par les élus, un quatrième, variante du premier, était rejeté lui aussi par les conseils municipaux, le conseil général, unanime à l'exception des communistes, et la commission départementale des sites, mais approuvé par l'arrêté ministériel qui vient d'être annulé. L'arrêté se fondait sur une enquête d'utilité publique effectuée en 1974 sur le premier tracé. Or, en certains endroits, le tracé finalement retenu quitte totalement le couloir initial. Près de Longuesse, il en est distant de près de 4 kilomètres, de quoi justifier une nouvelle étude d'impact.

« C'est un essai qu'il faut transformer », souligne M. Mesnil, membre de l'Association des amis du Vexin. Car rien ne dit, aujourd'hui, qu'E.D.F. a décidé d'abandonner son projet. Pourtant, si l'on écoute les élus ou les habitants concernés, cette ligne est devenue inutile depuis qu'une « bretelle de jonction », passant plus à l'ouest vers Rouen, a été construite, il y a environ un an. L'établissement d'un « boulevard périphérique » électrique autour de la région parisienne, cher au cœur des techniciens d'E.D.F. ne nécessitera-t-il pas, malgré tout, s'il est maintenu à une ligne haute tension à travers le Vexin ?

Interrogé pendant la campagne électorale, les candidats de l'opposition — majoritaire dans l'ancien conseil général comme ils devraient l'être de nouveau — et ceux du parti socialiste avaient affirmé leur opposition à ce projet, « *dans l'état actuel du dossier* ».

M. Pierre Salvi, sénateur C.D.S. et président de l'assemblée départementale, s'est félicité, lui aussi, de cette décision du Conseil d'Etat, soulignant que toutes les propositions de modification du tracé s'étaient heurtées « *à une fin de non recevoir* » de la part des techniciens. « *Nous n'en serions pas là*, explique-t-il, *si E.D.F. avait accepté quelques détours.* »

Cette décision du Conseil d'Etat renforcera la jurisprudence des tribunaux administratifs, qui se montrent de plus en plus exigeants sur la qualité des études d'impact réalisées par E.D.F. (*le Monde* du 9 mars). Ceux de Dijon, Caen et Toulouse, ont déjà suspendu ou annulé des autorisations de construire d'autres lignes de 400 000 volts.

JACQUELINE MEILLON.

(1) La ligne contestée traversant plusieurs départements, le recours des requérants aurait dû être déposé devant plusieurs tribunaux administratifs. Dans ce cas, il est admis que le Conseil d'Etat peut être saisi directement en première instance.

RÉGIONS

DEUX DÉCRETS PRÉCISENT LES MODALITÉS D'AFFECTATION DU PERSONNEL DES PRÉFECTURES AUX DÉPARTEMENTS ET AUX RÉGIONS.

Attendus avec impatience par les quelque 40 000 fonctionnaires travaillant dans les préfectures, les 3 529 conseillers généraux, les 1 468 conseillers régionaux et tous les préfets, les décrets qui précisent les modalités de transfert du personnel aux présidents des conseils régionaux et généraux ont été publiés au Journal officiel *du 17 mars.*

Ces textes signés de MM. Mauroy et Defferre prennent la forme de « conventions-type » — l'une pour les régions, l'autre pour les départements — qui servent de modèle aux conventions que doivent conclure les préfets et les présidents des collectivités locales (1).

Ces conventions n'entreront en vigueur que lorsqu'elles auront été approuvées par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

Il est ainsi prévu de transférer au président du conseil régional les services (ou partie des services) de la mission régionale (auparavant dépendant du préfet) qui s'occupent de la préparation des rapports, des affaires financières, de la répartition de certains crédits d'Etat. Le représentant de l'Etat reste chargé de la sécurité générale des locaux, et le prsident du conseil dispose d'un bureau du courrier.

Dans les départements, une répartition analogue du personnel (qui porte sur un nombre d'agents beaucoup plus important que dans les régions) sera faite. Il est aussi précisé que le président du conseil général assurera la formation du personnel départemental et le représentant de l'Etat celle des fonctionnaires d'Etat. Des annexes aux conventions, cas par cas, fixeront l'affectation respective de quatre services spécifiques : l'accueil, l'imprimerie, le service intérieur, le garage.

(1) Elles devront être prêtes, pour les départements avant le 24 mars, et pour les régions avant le 15 avril.

Faits et projets

● *Réorganisation à Air Inter.* — M. François Godest (cinquante-sept ans) occupe, depuis le 1er mars, le poste de directeur général adjoint de la compagnie Air Inter, poste qui vient d'être créé. Il continuera à assumer ses fonctions de directeur financier. Cette nomination pourrait préluder à une profonde réorganisation, au cours des prochains mois, de l'état-major de la compagnie aérienne intérieure.

● *La taxation des communications téléphoniques.* — Le ministère des P.T.T. rappelle ses projets de taxation, suivant leur durée, des communications téléphoniques. Comme le ministère l'a indiqué à la fin de l'année dernière, ce système, pratiqué dans de nombreux pays européens, sera appliqué en deux étapes :

1) Dans la région parisienne, a la demande des associations des usagers, dès la fin de cette année dans les cabines publiques qui auront pu être équipées. Le tarif sera de 50 centimes toutes les trois minutes ;

2) Ultérieurement, à une date et à un tarif qui ne sont pas fixés, après concertation avec les usagers, dans les cabines publiques et les postes privés de l'ensemble de la France.

SPORTS

TENNIS — Guerre sur le front des Vosges

La guerre de sécession, déclarée à la Fédération internationale de tennis par le milliardaire texan Lamar Hunt, s'est déplacée cette semaine en France, sur le front des Vosges. Tandis que Metz abrite, du 15 au 21 mars, le désormais traditionnel Open de Lorraine, un tournoi du Grand Prix doté de 75 000 dollars (450 000 francs), Strasbourg accueille, aux mêmes dates, la sixième épreuve du World Championship of Tennis (W.C.T.) de Lamar Hunt, doté de 300 000 dollars (1 800 000 francs). Jamais, depuis la déclaration des hostilités, le front n'avait été aussi étroit, puisque 170 kilomètres seulement séparent les deux villes.

Même si les deux cités sont à moins de deux heures l'une de l'autre en voiture, la concurrence ne se situe pas au niveau du public, essentiellement local, du moins jusqu'aux demi-finales et aux finales du week-end. Elle porte surtout sur les engagements des joueurs. Parmi les trente premiers du classement de l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.), quinze ont choisi de disputer une compétition cette semaine. Sept — Lendl, Kriek, Sandy Mayer, Taroczy, Dibbs, Strasbourg, et les huit autres Amritraj et Fibak — sont à Strasbourg, et les huit autres — Connors, Vilas, Gene Mayer, Teacher, Gottfried, Edmondson, se rendre à Rotterdam, où se Smid et Purcell — ont préféré joue le second tournoi du Grand Prix de la semaine, doté de 250 000 dollars. Metz doit donc se contenter comme têtes d'affiche de la révélation des derniers championnats d'Australie, l'Américain Steve Denton (trente-troisième à l'A.T.P.), et de son compatriote Pat Dupre (quarante-huitième à l'A.T.P.). Grâce aux pressions de la Fédération, M. Sampiero Gavini, le directeur du tournoi de Metz, pouvait au moins espérer la présence des meilleurs Français. Mais s'ils sont venus en nombre, il manque Yannick Noah, parti dans les Caraïbes pour une exhibition.

La déception des Messins est d'autant plus grande que, compte tenu de la dotation minimum des tournois, portée de 50 000 dollars à 75 000 dollars, et de l'inflation du taux de change de ce dernier, le montant des prix qu'ils distribuent a plus que doublé en deux ans (de 212 000 à 450 000 francs). Si les contrats publicitaires couvrent environ 40 % de l'investissement total (600 000 francs avec les frais d'organisation), il faudrait entre dix et quinze mille spectateurs dans la semaine (il y en a eu neuf mille en 1980) pour que l'A.S.P.T.T. de Metz et le Stade messin - Etudiant - Club, associés dans cette entreprise, couvrent leur budget.

Comment, dès lors, à 170 kilomètres de là, un organisateur peut-il doter son tournoi de 300 000 dollars ? Promoteur de spectacles et « *passionné de tennis* », M. Harry Lapp se montre très discret sur le financement de son épreuve. Il parle de « *coproduction sur un plan à peu près égalitaire avec Lamar Hunt* ». Après un différend aujourd'hui aplani avec le président de la Ligue d'Alsace de tennis, qui menaçait de sanctions tous les juges de ligne, arbitres ou ramasseurs de balles qui prêteraient leur concours à cette organisation, tout semblait bien se présenter pour M. Lapp, qui avait obtenu la participation des deux meilleurs mondiaux, Lendl et McEnroe.

Les retrouvailles entre les deux joueurs, qui ne se sont plus rencontrés depuis le dernier Masters de New-York, s'annonçaient d'autant plus explosives que le champion du monde, commentant le forfait de son adversaire pour le prochain tournoi de Wimbledon, avait traité Lendl de « *tricheur et de peureux, incapable de faire face à ses responsabilités* ». Hélas ! McEnroe, victime d'une double entorse à la cheville gauche la semaine dernière, au tournoi de Bruxelles, n'est pas au rendez-vous de Strasbourg. Pas plus, d'ailleurs, que Gomez et Panatta, qui ont opté au dernier moment pour l'exhibition des Caraïbes.

Aujourd'hui, M. Lapp peut encore compter sur les recettes publicitaires et quelques droits de retransmission télévisée pour le continent américain, mais le grand hall Rhenus n'a pas accueilli beaucoup de spectateurs les deux premières journées. Le premier épisode de la guerre de sécession de tennis organisé en France sur le front des Vosges risque de faire deux perdants.

GÉRARD ALBOUY.

OPEN DE LORRAINE : Premier tour : Leconte (Fr.) b. Siegler (EU), 6-7, 6-4, 6-2 ; Meiler (R.F.A.) b. Brown (EU), 6-3, 6-0 ; Palin (Finl.) b. M. Davis (EU), 6-4, 7-6 ; Bourne (EU) b. Moretton (Fr.) 6-4, 4-6, 6-4 ; Pattison (Zim.) b. Vines (EU), 7-6, 6-3 ; S. Giammalva (EU) b. Kronk (Austr.) 6-4, 6-3 ; Roger Vasselin (Fr.) b. Johnstone (Austr.), 6-2, 6-1 ; Palin (Finl.) b. Davis (EU), 6-4, 7-6 ; Fleming (EU) b. Fritz (Fr.), 7-5, 6-2 ; Portes (Fr.) b. Carter (Austr.), 6-4, 6-2.

STRASBOURG W.C.T. : Premier tour : Meyer (EU) b. Gehring (R.F.A.) 6-7, 7-5, 6-3 ; Taroczy (Hon.) b. Cano (Arg.) 7-6, 1-6, 6-3 ; Ocleppo (It.) b. Pinner (R.F.A.), 6-3, 3-6, 7-6 ; Van t'Hof (EU) b. Ycaza (Eq.) 6-3, 6-3 ; Dibbs (EU) b. Krulevitz (EU), 6-1, 6-1 ; Fibak (Pol.) b. Lutz (EU), 6-4, 6-3 ; Waltke (EU) b. Kriek (Af. S.) 1-6, 7-6, 6-0 ; Lendl (Tch.) b. T. Giammalva (EU), 6-1, 6-2.

CYCLISME. — *Leader de la course italienne Tirreno-Adriatico, à laquelle participent Hinault, Saronni, Moser, Raas et de Wolf, l'Américain Greg Lemond a relégué au second plan les événements de Paris-Nice, en particulier la victoire d'étape mardi 16 mars à La Seyne de l'Irlandais Sean Kelly, qui conserve la tête du classement général. C'est en effet la première fois qu'un coureur des Etats-Unis réalise un exploit de cette envergure dans une épreuve européenne de large audience.*

SKI ALPIN. — *Le championnat de France de descente masculine qui s'est disputé le 15 mars aux Ménuires, sur une piste longue de 3 150 mètres pour 1 140 mètres de dénivellation a été gagné par Philippe Verneret, âgé de 20 ans, originaire de Samoens (Savoie), en 1 mn 42 s 35. Il a devancé le champion du monde du combiné Michel Vion (1 m 43 s 70) le Suisse : Bruno Fretz (1 mn 43 s 96) et une centaine de concurrents français et étrangers.*

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Les difficultés financières des pays de l'Est

Les pays occidentaux vont réexaminer le problème de la dette polonaise

Les pays créanciers de la Pologne se sont finalement décidés à reparler de la dette de ce pays et notamment de la dette publique qui les concerne directement. Profitant de la réunion, mercredi et jeudi, du « Club de Paris » (au sein duquel se réunissent les représentants des gouvernements créanciers de pays à mal de remboursement), qui doit examiner le cas du Soudan, ils vont faire le point sur l'état actuel de la question. La Pologne devrait rembourser en 1982 quelque 2,7 milliards de dollars à une quinzaine d'Etats créanciers, sans compter les 2,4 milliards de dollars dus à des banques privées.

On se défend, dans les milieux autorisés et notamment dans l'entourage des responsables français, de l'interprétation que donne les milieux financiers de la décision prise par les gouvernements intéressés de discuter à nouveau de l'endettement polonais. Les milieux en question y voient comme le signe d'un assouplissement de la position officielle. Il faut se rappeler qu'en janvier, les pays de l'OTAN avaient décidé de « geler » toutes négociations sur le rééchelonnement des dettes polonaises venant à échéance en 1982.

A Paris, les milieux gouvernementaux font remarquer qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'une négociation puisque aucun représentant du gouvernement de Varsovie n'assistera à la réunion qui devrait être consacrée uniquement à l'examen de problèmes qualifiés de « techniques ». Il n'empêche que les pays occidentaux se sont montrés d'une très grande prudence, à commencer par le gouvernement américain qui a refusé d'entamer la procédure, qui aurait déclaré la Pologne en cessation de paiement. Une agence de l'administration américaine a pourtant proposé le remboursement des dettes garanties de la Pologne à un certain nombre de banques, remboursements qui devraient normalement, selon les usages, s'accompagner d'une assignation devant un tribunal visant à constater la cessation de paiement.

Le fait nouveau intervenu au cours des dernières quarante-huit heures est que, pour leur part, les banques privées créancières de la Pologne ont fixé la date du 6 avril pour rencontrer les représentants de Varsovie et signer éventuellement avec eux un accord de rééchelonnement pour la dette échue en 1981. L'accord en question devait être signé à la fin de décembre, puis le 4 mars. Mais la Pologne n'ayant pas acquitté la totalité des intérêts attachés aux dettes échues, la conclusion de l'accord a été à plusieurs reprises repoussée. Les arriérés impayés ne se monteraient plus qu'à une vingtaine de millions de dollars. Mardi, le vice-président de la Banque polonaise du commerce extérieur a, rapporte une dépêche de l'agence Reuter, annoncé que son pays était enfin parvenu à rembourser la totalité des intérêts.

LA ROUMANIE DOIT A LA FRANCE AU MOINS 1,5 MILLIARD DE DOLLARS

La Roumanie, second pays de l'Est — après la Pologne — en grave difficulté de paiements, est en dette vis-à-vis de la France, pour un montant compris entre 1,5 et 1,7 milliard de dollars, indique le ministère de l'économie et des finances.

La France figure au tout premier rang des pays créditeurs de la Roumanie, dont la dette totale vis-à-vis de l'étranger est estimée entre 10 et 12 milliards de dollars.

En réponse à une question écrite d'un parlementaire, le ministère précise que les créances roumaines sont constituées à 75 % de prêts bancaires en devises, non garanties par la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, et pour le solde de crédits à l'exportation garantis. L'octroi de nouveaux crédits à l'exportation sera, indique également le ministère, examiné à *« la lumière de l'évolution de la situation économique et financière de la Roumanie »*.

Après sept mois de baisse

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A AUGMENTÉ AUX ÉTATS-UNIS EN FÉVRIER

Pour la première fois depuis sept mois, l'indice de la production industrielle aux Etats-Unis a progressé en février. L'indice mensuel après correction des variations saisonnières a fait un bond de 1,7 %. Celui-ci survient après une chute de 2,5 % en janvier. L'amélioration enregistrée en janvier a touché pratiquement tous les secteurs à l'exception de la construction et de la production minière. Mais le FED (Federal Reserve Board) précise que les chiffres de février ne signifient pas nécessairement la fin de la récession aux Etats-Unis.

Par rapport à février 1981, l'indice de la production industrielle est en baisse de 6,6 %.

D'autre part, l'office statistique de la C.E.E. vient de publier les résultats de la production industrielle dans la Communauté pour l'année 1981 : celle-ci est en recul de 2,1 % par rapport à 1980 et de 3 % par rapport à 1979.

ITALIE

● *L'indice des prix à la consommation* a enregistré en février une hausse de 1,3 %, indique l'Institut national de la statistique. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

CONFLITS SOCIAUX

Affrontements à Brest et à Troyes

● A BREST, le conflit qui oppose depuis vingt jours les ouvriers de quatre entreprises de carénage semble toucher à sa fin, nous indique notre correspondant. Mais il a été marqué par un affrontement singulier entre des patrons et des femmes de grévistes. A la suite de heurts, lundi 15 mars, à la chambre patronale de la métallurgie, trois femmes et le chef du secrétariat administratif de la chambre patronale ont été blessés. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., le groupe communiste du conseil municipal de Brest et l'Union démocratique bretonne (U.D.B.) ont protesté.

Après la nomination d'un médiateur, M. Manière, le conflit a évolué vers une issue positive le 16 mars. Les grévistes demandaient le maintien de leur pouvoir d'achat, la réduction du temps de travail et une semaine de congés supplémentaire. La chambre patronale de la métallurgie a présenté des propositions susceptibles d'être acceptées par les ouvriers : augmentation de salaire trimestrielle sur la base de l'INSEE, réduction de l'horaire hebdomadaire de 41 heures à 39 heures sans diminution de salaire, cinquième semaine de congés dès cette année.

● A TROYES (Aube), une bagarre est survenue, mardi 16 mars, à l'usine Vachette (verrous, serrures), occupée par une cinquantaine d'ouvriers, entre une trentaine de cadres qui voulaient pénétrer dans l'établissement et les grévistes. Les cadres ont été arrosés à l'aide de lances à incendie par des grévistes. Un échange de projectiles puis un affrontement à coups de bâtons se sont ensuivis. Deux cadres et deux grévistes ont été légèrement blessés.

● A VIREUX-MOLHAIN (Ardennes), les ouvriers de la Chiers ont levé, mardi soir 16 mars, les les barrages routiers et ferroviaires qu'ils avaient mis en place depuis le 15 mars au matin, après avoir obtenu du ministère de la justice l'annulation des poursuites contre treize syndicalistes qui avaient dérobé dimanche des urnes dans quatre mairies du canton de Givet. Les grévistes de la Chiers voulaient ainsi *« attirer l'attention des pouvoirs publics sur les problèmes que pose la restructuration de la production des aciers spéciaux en France »*. Ils craignent la fermeture de leur entreprise, qui emploie neuf cent cinquante salariés. Ayant obtenu aussi l'assurance de rencontrer M. Raymond Levy, P.-D.G. d'Usinor, ils devaient se prononcer, le 17 mars, sur une reprise du travail.

● A PARIS, de deux mille à trois mille employés de banque de la région parisienne ont manifesté le 16 mars, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T., de F.O., de la C.F.T.C. et du S.N.B.-C.G.C., pour réclamer de meilleures conditions de sécurité. Cette manifestation faisait suite à l'attaque de la Société générale de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) au cours de laquelle une employée de trente ans avait trouvé la mort. Selon le patronat, l'appel à un arrêt de travail pour appuyer la manifestation a été suivi par 12 % des soixante mille employés des banques de la région parisienne.

● A RAISMES, près de Valenciennes (Nord), le travail a repris le 16 mars à la Soferval, société de matériel ferroviaire récemment reprise par Alsthom-Atlantique, filiale de la C.G.E. nationalisée. La majorité du personnel était en grève pour protester contre le plan de restructuration qui prévoit quatre cents suppressions d'emplois (sur deux mille deux cents salariés). Ce plan a été confirmé et le personnel *« reste mobilisé »*.

● A CATTENOM (Moselle), les mille six cents ouvriers employés sur le chantier de la centrale nucléaire ont voté à 52 %, le 16 mars, la reprise du travail à la suite de l'accord entre les dix chefs d'entreprises chargées de la construction des tranches 1 et 2 et la C.G.T.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou Dép. —	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou Dép. —	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou Dép. —
$ E.-U ...	6,1260	6,1290	— 30	0	— 40	+ 10	+ 40	+ 210
$ can. ..	5,0366	5,0395	— 62	— 15	— 104	— 48	— 189	— 16
Yen (100)	2,5361	2,5380	+ 155	+ 185	+ 333	+ 367	+1054	+1142
D.M.	2,5786	2,5805	+ 112	+ 136	+ 228	+ 262	+ 747	+ 835
Florin	2,3521	2,3538	+ 105	+ 127	+ 215	+ 644	+ 697	+ 777
F.B. (100)	13,8786	13,8894	— 138	+ 93	— 160	+ 93	+ 20	+ 578
F S.	3,2550	3,2558	+ 237	+ 275	+ 470	+ 524	+1336	+1468
L. (1 000)	4,7614	4,7644	— 374	— 311	— 787	— 629	—1598	—1398
£	11,0666	11,0733	— 97	— 197	— 250	— 375	—1081	—1426

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	9 1/4	9 5/8	9 7/16	9 13/16	9 5/16	9 11/16	9 1/4	9 5/8
$ E.-U. ..	14 7/8	15 3/8	14 7/8	15 3/8	14 15/16	15 5/16	14 15/16	15 5/16
Florin ...	8 1/8	9 3/4	8 7/8	9 5/8	8 7/8	9 5/8	8 7/8	9 5/8
F B. (100)	10 3/4	13 1/4	14 5/16	16 3/16	14 5/8	15 7/8	14 11/16	15 11/16
F S.	1 7/8	2 1/8	5 3/4	6 1/8	6	6 3/8	6 7/8	7 1/8
L. (1 000)	19 3/4	24 1/4	22 3/4	24 3/16	22 7/8	24 1/16	21 1/2	22 1/2
£ ...	13 3/4	14 1/4	13 9/16	14 3/16	13 7/16	14 1/16	13 3/16	13 13/16
F français	19 3/4	24 1/4	20 3/4	22 1/4	19 3/4	21 1/4	18 3/4	20 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVANT LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

La C.G.T. dénonce des « pratiques d'un autre âge » chez Citroën

Quelques jours avant les élections professionnelles qui doivent avoir lieu, les 30 et 31 mars, à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, M. Claude Savignet, membre du bureau de la Fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T. et les membres de l'union départementale de Seine-Saint-Denis ont exprimé, le mardi 16 mars, à Bobigny, leurs « préoccupations » quant aux conditions de préparation de ce scrutin.

Les orateurs ont tout d'abord rappelé *« les pratiques dépassées »* de cette entreprise qui est l'un des bastions de la C.S.L. (Confédération des syndicats libres, ancienne C.F.T.). Ainsi, en 1976, le tribunal d'instance d'Aulnay-sous-Bois avait annulé les élections des délégués du personnel : quarante-six travailleurs avaient alors témoigné contre les irrégularités de la procédure de ces élections. Aujourd'hui, ils ont tous été licenciés. Lors des élections prud'homales le 12 décembre 1979, des bons de sortie avaient été refusés, selon la C.G.T., à 30 % du personnel. Cependant, dans les deux bureaux de vote, dont la majorité des électeurs inscrits appartenait aux usines Citroën, la C.G.T. a obtenu 24 % des voix contre 8 % aux élections professionnelles de l'établissement. A présent, malgré le *« climat de peur »* instauré contre les militants cégétistes, une vingtaine de travailleurs se portent candidats sur la liste C.G.T. déposée au ministère du travail où l'on s'est engagé à renforcer le contrôle des opérations électorales par la présence de deux inspecteurs du travail dans chaque bureau de vote. D'ici au 30 mars, ces inspecteurs procéderont à des enquêtes dans l'entreprise afin d'enregistrer les pressions qui pourraient être exercées à l'encontre des candidats.

C'est là *« une avancée positive »* selon M. Savignet. Cependant, contrairement aux propositions initiales du directeur départemental de l'emploi, la direction de l'usine assure l'impression et la distribution des bulletins de vote. D'autre part, la direction s'est opposée à l'arrêt des chaînes, réclamé par la C.G.T. Selon ce syndicat, seuls pourront aller voter les travailleurs qui obtiendront de leurs chefs d'équipe la permission de se faire remplacer sur la chaîne. Ces derniers jours, un avertissement et une mise à pied de vingt-quatre heures ont été infligés à deux syndicalistes pour n'avoir pas usé du « *bon de délégation* » établi par la direction. Tel est le cas notamment de M. André Simons, représentant de la C.G.T. au comité d'entreprise, expulsé de force de l'usine de Saint-Ouen le 11 mars, après avoir distribué un tract dénonçant l'accord que la C.S.L. s'apprêtait à signer sur la réduction du temps de travail. Il s'agit là, toujours selon la C.G.T., de *« provocations »* et de *« pratiques d'un autre âge incompatible avec le changement réclamé par les travailleurs »*.

Plusieurs centaines de salariés de Citroën avaient manifesté, lundi à Saint-Ouen, pour réclamer la levée des sanctions prises contre M. Simons. — J. B.

AFFAIRES

L'AGENCE DE PUBLICITÉ BRITANNIQUE SAATCHI AND SAATCHI ACHÈTE LA FIRME AMÉRICAINE COMPTON.

La première agence de publicité britannique, Saatchi and Saatchi, est en train de réussir une entrée remarquée sur le marché américain, annonce, mardi 16 mars, la presse londonienne, en achetant la totalité du capital de l'agence internationale Compton, pour la somme de 29,2 millions de dollars. Compton se classe au quinzième rang mondial des agences de publicité, avec un revenu de 94 millions de dollars pour un chiffre d'affaires (montant des budgets qui lui sont confiés) de 641 millions de dollars, et au dix-neuvième rang aux Etats-Unis, avec un revenu de 51 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 641 millions de dollars.

● *Les sociétés CERAVER, filiale de la C.G.E., et L.C.C.-GICE, filiale de Thomson-C.S.F., viennent de signer un protocole d'intention par la mise en commun de leurs moyens de production*, de recherche et de développement, dans le domaine des céramiques techniques. Dès maintenant, une société commerciale commune assurera la vente des produits céramiques des deux sociétés, sous leurs marques actuelles.

Ce protocole représente la première marche d'un « plan céramique » que les deux entreprises vont établir ensemble. Il sera soumis à l'approbation des pouvoirs publics dans le cadre du « plan matériaux ». Il prévoirait le regroupement progressif sur l'usine de Bazet, près de Tarbes, aujourd'hui l'une des deux unités de production de la CERAVER, des activités exercées dans la céramique par des départements des deux sociétés. Le plan céramique prévoira les moyens financiers et les mesures sociales nécessaires à sa mise en œuvre, c'est-à-dire que l'effectif minimal restant à la CERAVER, qui vient de connaître une grève avec occupation pendant quarante-huit jours ne peut être encore établi (*le Monde* du 12 mars).

LES PAPETIERS FRANCAIS, CHEFS DE FILE POUR UN CONTRAT DE 5 MILLIARDS DE FRANCS EN INDONÉSIE.

La plus grande usine intégrée de pâte à papier du Sud-Est asiatique, à l'exception du Japon, sera construite en Indonésie dans la province de Kalimantan du Sud (Bornéo) par un groupe d'entreprises représentant la majeure partie des papetiers français et des fabricants d'équipements de papeterie. La Société de gestion, d'études et d'entreprises (SOGEE) qui les réunit, signera l'accord-cadre pour la construction de cette usine, le 18 mars à l'ambassade d'Indonésie à Paris.

Les investissements prévus s'élèvent à 5 milliards de francs. Les travaux devront commencer au début de l'année 1983. Ils seront réalisés sous la direction de la SOGEE par un consortium d'entreprises composé des Grands travaux de Marseille, Leroy-Somer, Five-Cail Babcock, la société finlandaise Rauma-Repola et le groupe ouest-allemand Siemens. La capacité de production de l'usine sera de 250 000 tonnes de pâte à papier par an. On estime aujourd'hui à 200 000 tonnes la taille minimale d'une usine de pâte à papier pour que sa rentabilité soit assurée.

● *La Foire internationale de Lyon.* — La 64[e] Foire internationale de Lyon se déroulera du 20 au 29 mars prochain. Plus de deux mille cinq cents exposants dont quatre cent dix étrangers occuperont les 25 hectares du parc des expositions des bords du Rhône. Près d'un demi-million de visiteurs sont attendus au cours d'une manifestation ouverte à de très nombreux secteurs d'activité; cent sept délégations étrangères sont annoncées. L'U.R.S.S. fera un effort particulier. Deux Salons (Construbat et Transfométal) sont présentés dans le cadre de la foire. A souligner aussi la naissance d'une nouvelle section « décoration de la maison ». — *(Corresp.)*

SOCIAL

L'ordonnance sur le travail à temps partiel devrait à la fois renforcer les droits des salariés et la lutte contre le chômage

M. Jean Auroux, ministre du travail, a présenté, mardi 16 mars, le projet d'ordonnance relatif au travail à temps partiel devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale.

Environ un million deux cent mille personnes, dont près de neuf cent mille dans le secteur privé et quelque trois cent mille dans le secteur public, sont concernées par les futures mesures qui modifieront la loi du 28 janvier 1981.

Le ministre a indiqué que cette ordonnance permettrait à la fois de lutter contre le chômage, de répondre aux aspirations de certains salariés, de favoriser une meilleure utilisation des équipements des entreprises et de renforcer le statut social et les droits de cette catégorie de travailleurs. Les députés de la majorité ont souligné l'intérêt du texte, M. Jacques Brunhes (P.C.) souhaitant que l'Agence nationale pour l'emploi exerce un rôle dans la gestion de ces offres d'emploi. Ceux de l'opposition se sont inquiétés des effets dissuasifs des « seuils sociaux » — un salarié à temps partiel travaillant quinze heures par semaine est retenu pour un employé à part entière pour le calcul des effectifs, — alors que l'employeur est obligé d'organiser des élections de délégués du personnel (dix salariés) ou de membres de comité d'entreprise (cinquante).

Les syndicats ouvriers, auxquels le texte de l'ordonnance a été soumis comme aux autres partenaires sociaux, ont assez mal accueilli dans leur ensemble les changements prévus, qu'ils jugent trop peu contraignants pour les employeurs. Le Conseil d'État, pour sa part, n'a pas apporté de retouche au projet, qui devrait être soumis au conseil des ministres du 24 mars.

Le ministre du travail a d'abord procédé à une redéfinition du travail à temps partiel. Entreront dans le champ de la nouvelle législation les personnes qui effectueront des horaires inférieurs d'au moins un cinquième à la durée légale ou conventionnelle du travail, hebdomadaire ou mensuelle. Aucune limite « basse » n'est fixée : on pourra ne travailler que quelques heures par semaine ou par mois et être « couvert » par la loi.

Mais ce bénéfice est à double tranchant : la C.G.T. et F.O., en particulier, avaient demandé que le travail à temps partiel soit imposé dans une tranche de vingt à trente heures par semaine, cela afin d'obliger les employeurs à fournir un haut minimum d'embauche.

En outre, la C.G.T. avait réclamé que le comité d'entreprise (C.E.) puisse disposer d'un droit de veto en la matière s'il estimait que l'engagement de tel ou tel salarié pouvait se faire à temps complet. Dans un premier projet, le ministre avait envisagé cette possibilité, mais il l'a ensuite abandonnée devant les arguments du C.N.P.F., qui a prôné la « souplesse ».

A l'intention des mères de famille

La rue de Grenelle a cependant conservé les garde-fous de la loi de janvier 1981 : obligation pour l'employeur d'informer le C.E. au moins une fois par an sur la situation du travail à temps partiel dans son entreprise, et obligation de motiver ses refus de passer à temps plein. Il en a aussi instauré de nouveaux. Pour limiter cette forme d'opération dans les branches professionnelles où il y a actuellement des abus, le ministre pourra, par décret et après consultation des partenaires sociaux, fixer des quotas. Certains syndicats souhaitaient que ces quotas soient établis dans le cadre de l'ordonnance, mais les pouvoirs publics ont préféré brandir à l'égard du patronat une menace plutôt qu'un ukase, laissant aux partenaires sociaux le soin de négocier d'abord.

Ainsi des discussions se sont déjà engagées au sein de commissions mixtes (c'est-à-dire présidées par un membre de l'administration du travail) dans les trois principales branches utilisant du travail à temps partiel : le grand commerce, l'hôtellerie et le nettoyage. Dans ce dernier secteur, un accord vient même d'être conclu qui améliore les projets gouvernementaux.

Par la voie de la future ordonnance, l'établissement du contrat de travail à temps partiel doit être revu et corrigé. La qualification du salarié y sera indiquée de façon très précise — au lieu et place du laxisme actuel — et, surtout, la répartition du travail entre les jours de la semaine devra être notifiée : deux heures le mardi, quatre heures le vendredi, par exemple. Cette clause est principalement introduite à l'intention des mères de famille, qui pourront ainsi « gérer » leur temps à l'avance. L'employeur a toutefois la possibilité de modifier les horaires hebdomadaires, mais à condition de respecter un délai de de sept jours.

La nature des contrats de travail devra être également présentée lors du bilan annuel au C.E. ou, à défaut, aux délégués du personnel ou à l'inspection du travail. Communication en sera aussi faite aux délégués syndicaux.

Le texte ministériel renforce la législation de janvier 1981 sur plusieurs autres points ; impossibilité de licencier un salarié à temps plein qui refuse un emploi partiel ; priorité — pour les volontaires qui veulent passer à temps partiel ou vice versa à temps complet — aux salariés de l'entreprise de préférence aux candidatures extérieures ; mêmes droits et même application des conventions collectives pour tous ; même calcul de l'ancienneté que si le travailleur à temps partiel exerçait un emploi à plein temps.

L'ordonnance instaure aussi des nouveautés : la période d'essai devra être calculée sur une durée calendaire (un mois, par exemple) et non plus sur une durée effective. Ainsi, un travailleur engagé à mi-temps doit aujourd'hui effectuer une période d'essai de cent soixante quatorze heures (un mois à temps complet), soit pour ce qui le concerne deux mois calendaires.

Quant aux heures complémentaires (et non pas supplémentaires en deçà des trente-huit heures), elles ne devront pas être supérieures au tiers de l'horaire inscrit dans le contrat de travail. Si elles sont effectuées régulièrement, à raison de deux heures ou plus par semaine, elles devront être obligatoirement intégrées dans le contrat de travail au bout de douze semaines. Mais rien n'empêche évidemment l'employeur de renoncer aux heures complémentaires à l'échéance des onze semaines...

Pour ce qui concerne ensuite les seuils sociaux, les travailleurs à temps partiel continueront de figurer dans les effectifs au prorata de leur temps de présence : quatre salariés faisant neuf heures et demie par semaine sont comptés pour une unité. Cependant — et c'est une autre innovation, — tout travailleur qui effectuera un minimum d'heures, par exemple au moins quinze heures par semaine, sera comptabilisé pour une seule unité.

Enfin, tout travailleur à temps partiel reste bien évidemment éligible au sein d'instances sociales ou syndicales. Mais dorénavant, pour éviter les abus, ses heures de mandat sont limitées au tiers du temps prévu dans son contrat de travail. Dernière modification : un cumul de mandats identiques (délégué du personnel par exemple) dans plusieurs entreprises est actuellement interdit. Cette interdiction demeurera, mais les sanctions prévues seront laissées à l'appréciation des prud'hommes, et rien ne s'opposerait — mais le débat reste ouvert — à ce que le travailleur à temps partiel cumule un mandat de délégué du personnel dans une entreprise et de membre du C.E. dans une autre.

MICHEL CASTAING.

(Publicité)

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
SUBDIVISION DES ÉTUDES FONCIÈRES ET DE TOPOGRAPHIE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNES DE NANTERRE, COLOMBES, GENNEVILLIERS et VILLENEUVE-LA-GARENNE

ROUTE NATIONALE N° 318
SECTION COMPRISE ENTRE LE PONT DE ROUEN A NANTERRE ET LA R.N. 186 A VILLENEUVE-LA-GARENNE
CLASSEMENT DANS LA CATÉGORIE DES AUTOROUTES SOUS L'IMMATRICULATION AUTOROUTE A.86

Le Public est informé que par arrêté préfectoral en date du 15 février 1982, il a été prescrit une enquête publique concernant le projet susvisé sur le territoire des communes de NANTERRE, COLOMBES, GENNEVILLIERS et VILLENEUVE-LA-GARENNE.

Les pièces du dossier concernant cette enquête seront déposées pendant DIX-HUIT jours consécutifs, du 29 mars 1982 au 16 avril 1982 inclus, à la Préfecture des HAUTS-DE-SEINE — 167, avenue Joliot-Curie, 92013 NANTERRE - Direction Départementale de l'Equipement - Accueil du Public - Niveau + 1 — où le public pourra les consulter, du lundi au jeudi inclus de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Pendant le même délai, un dossier subsidiaire sera déposé en Mairies de NANTERRE, COLOMBES, GENNEVILLIERS et VILLENEUVE-LA-GARENNE, où le public pourra le consulter.

— En ce qui concerne NANTERRE :
Du lundi au jeudi inclus de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

— En ce qui concerne COLOMBES :
Du lundi au vendredi inclus de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Permanence assurée le samedi de 8 h 30 à 12 h.

— En ce qui concerne GENNEVILLIERS :
Du lundi au vendredi inclus de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30.

— En ce qui concerne VILLENEUVE-LA-GARENNE :
Du lundi au vendredi inclus de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Permanence assurée le samedi de 8 h à 12 h.

Les personnes désirant émettre un avis sur ce projet pourront consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours, heures et lieux cités ci-dessus. Elles pourront, de même, les adresser à Monsieur P. DUTEURTRE - Directeur Départemental chargé du Service des Bâtiments de la Direction des Télécommunications de PARIS Intra-muros - 24-26, boulevard des Frères-Voisin - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX, nommé Commissaire-Enquêteur.

A l'issue de cette enquête, les copies des conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenues à la disposition du public en Mairies de NANTERRE, COLOMBES, GENNEVILLIERS, VILLENEUVE-LA-GARENNE et à la Préfecture des HAUTS-DE-SEINE - Direction Départementale de l'Equipement - Accueil du Public - Niveau + 1 - aux heures normales d'ouverture.

Cette publication est effectuée en vertu de l'article R.11-4 du Code de l'Expropriation pour cause d'Utilité Publique.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE D'HAITI

SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT DES TRAVAUX PUBLICS TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

SERVICE DE CONSTRUCTION ET DE SUPERVISION

AVIS DE PRÉQUALIFICATION DES ENTREPRISES LOT N° 4
PROJET DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES DE PORT-AU-PRINCE

Les entrepreneurs sont invités à soumettre leur qualification pour les travaux de drainage de la ville de Port-au-Prince, objet du lot 4 concernant le recalibrage de ravine bois de chêne. Il s'agit essentiellement de travaux de terrassement et de construction en place de gros collecteurs de drainage.

A titre indicatif, il est prévu la réalisation des ouvrages ci-après, ainsi que des captages par regards avaloirs s'y afférent :

SOUS-LOT	TYPE D'OUVRAGE	SECTION (en ML) Longueur × Largeur × Hauteur
4.2	Canal maçonné	800 × 14,30 × 4
	Dalot triple	100 × 14,50 × 3,5
4.3	Canal maçonnè	1.025 × 10,40 × 3,5
	Dalot triple	75 × 10,50 × 3
4.4	Dalot simple	1.156 × 3 × 2,2
	Dalot simple	312 × 1,1 × 2
	Dalot simple	338 × 1 × 1
	Dalot simple	425 × 2,5 × 2

Il est prévu que le lot n° 4 soit lancé en appel d'offres courant en juin 1982, que l'ouverture des plis se fasse en août 1982 et que les travaux qui dureront environ dix-huit mois commencent en octobre 1982.

Le projet étant partiellement financé par la Banque Inter-américaine de déveoppement (prêt BID 564/SF-HA), seules les entreprises qui remplissent les conditions d'éligibilité de la BID sont admises à participer à cet appel d'offres.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le dossier de préqualification sans aucun frais, à partir du 30 mars 1982 aux adresses suivantes :

En HAITI : 1) Secrétairerie d'Etat des T.P.T.C., Service de Construction et de Supervision, annexe 145, avenue John Brown, PORT-AU-PRINCE (HAITI) - Tél. 2-5566.

En FRANCE : 2) Ambassade d'Haïti, 10, rue Théodule-Ribot, B.P. 275, 75827 Paris Cedex 17. - 3) SCET/BETURE, département Infrastructures urbaines, 2, rue Stephenson, 78181 ST-QUENTIN-EN-YVELINES - Tél. (3) 043-99-27.

Et à les faire parvenir en Haïti dûment complétés en français, en trois (3) exemplaires scellés, à l'adresse des T.P.T.C. sus-indiquée avant le 17 mai 1982, à midi.

Seules les entreprises préqualifiées seront invitées à participer à l'appel d'offres.

ÉNERGIE

LA COMMISSION EUROPÉENNE S'INQUIÈTE D'UN POSSIBLE RELACHEMENT EN MATIÈRE D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'énergie des Dix se sont réunis le 16 mars à Bruxelles. A l'invitation de M. Davignon, le vice-président de la Commission européenne chargé de ce secteur, ils ont approuvé une déclaration expliquant qu'en dépit de la réduction sensible de la consommation énergétique au cours des deux années passées, et de la baisse du prix du pétrole, la Communauté ne devait pas relâcher l'effort entrepris en vue d'économiser l'énergie et de diversifier ses sources d'approvisionnement comme la commission que la détente actuelle est fragile et que la C.E.E. doit éviter toute démobilisation.

Une telle tendance apparaît pourtant assez nettement dans certains pays, en particulier le Royaume-Uni et, d'une certaine manière, la R.F.A. « *Il faut savoir agir à contre-cycle, à contre-conjoncture* », insiste-t-on du côté français, autrement dit, continuer à encourager les investissements visant à une utilisation plus rationelle de l'énergie, malgré la baisse du prix du pétrole, sans s'en remettre à la « *loi du marché* », ce qui aurait évidemment pour résultat de réduire l'ampleur de tels investissements, devenus provisoirement moins rentables. Les Dix, comme le leur demandait la commission, ont également été d'accord pour maintenir à un niveau élevé, sans tenir compte de la baisse de la consommation, leurs stocks de pétrole.

PHILIPPE LEMAITRE.

AGRICULTURE

La commission agricole de l'Assemblée européenne propose une augmentation des prix de 14 %

Tandis qu'à Bruxelles la négociation sur les prix agricoles piétine, les Britanniques ayant décidé de bloquer la conclusion de l'accord sur le projet de distillation exceptionnelle de sept millions d'hectolitres de vin présenté par la Commission, en France, la série de manifestations agricoles a été entamée le 16 mars dans le Finistère. La commission de l'agriculture de l'Assemblée européenne a, pour sa part, rejeté les propositions d'augmentation de prix faites par la Commission européenne.

Les parlementaires, membres de la commission agricole, proposeront à leurs collègues de l'Assemblée de Strasbourg d'accepter une hausse de 14 % au lieu des 9 % proposés. Ils demandent également l'abolition totale de la taxe de coresponsabilité sur le lait, le rejet des objectifs de production dans la mesure où l'on ne tiendrait pas compte des importations sans droits de douane des produits de substitution des céréales, la suppression des montants compensatoires monétaires et celle de tout lien entre la fixation des prix et la contribution britannique au budget communautaire.

A Quimper, mille cinq cents à deux mille agriculteurs ont manifesté le 16 mars au soir sur le champ de foire à l'appel de la F.D.S.E.A. et du C.D.J.A. du Finistère. Des incidents se sont produits en fin de manifestation avec les forces de l'ordre et un commissaire de police a été légèrement blessé. Le calendrier des manifestations à venir se charge de plus en plus : ce mercredi 17 mars, ceux de Loire-Atlantique manifesteront à Nantes, les paysans du Morbihan jeudi 18 à Vannes. Les adhérents bretons de la Confédération nationale des travailleurs paysans ont choisi Redon (Ille-et-Vilaine) le 19 mars.

D'autre part, les négociants en bestiaux ont décidé de poursuivre leur grève des exportations d'animaux vivants sur l'Italie, après avoir participé mardi matin à une « table ronde » avec les éleveurs et les représentants des services vétérinaires. Ils exigent la libération de leurs quatre collègues incarcérés en Haute-Savoie depuis le 11 mars pour usage de faux documents sanitaires.

MONNAIES

Un signal d'alarme

(Suite de la première page.)

Un tel phénomène pose plusieurs questions. D'abord, qui vend du franc ? A l'intérieur de nos frontières, le rétablissement progressif du contrôle des changes, le plus sévère depuis la guerre, a fortement réduit la possibilité de variation des « termes de règlement » — c'est-à-dire l'accélération des achats de devises par les importateurs et le retard mis par les exportateurs à rapatrier le produit de leurs ventes. Mais, outre qu'il reste tout de même quelques possibilités dans ce domaine, le creusement du déficit commercial de la France et la dégradation de sa balance des paiements (*le Monde* du 17 mars) provoquent un déséquilibre. Certes, d'abondants emprunts à l'étranger viennent en compenser les effets, mais le Trésor public hésite à trop accroître l'endettement extérieur du pays.

Ajoutons que de non-résidents ont, tout récemment, retiré une partie de leurs avoirs. Mais c'est plutôt à l'étranger que les choses se passent. Les taux sur les eurofrancs, les « francs extérieurs », se sont tendus jusqu'à 20-22 %, bien au-dessus des 14 % à 15 % pratiqués en France, ce qui indique une certaine défiance vis-à-vis de notre monnaie dans la mesure où ses détenteurs exigent un intérêt plus élevé pour la conserver. De plus, les exportateurs vers la France sont tentés de vendre au plus vite les francs reçus en paiement, et les importateurs étrangers de produits en provenance de l'Hexagone retardent l'achat de francs nécessaires.

Ensuite, qu'est-ce qui a donc provoqué cette subite inquiétude, contrastant avec la relative confiance observée ces derniers mois ? En premier lieu la crainte, officiellement affichée, de voir le déficit budgétaire atteindre les 200 milliards de francs en 1983 si de sévères compressions n'étaient faites, a fâcheusement impressionné. En second lieu, l'annonce, la semaine dernière, de l'accord donné par les syndicats allemands à une augmentation des salaires inférieure à un taux d'inflation évalué à 5 % en 1983, a ravivé les inquiétudes sur le fameux « différentiel d'inflation » entre la France et la R.F.A. Enfin, les résultats du premier tour des élections cantonales ont pu donner, à l'extérieur comme à l'intérieur de nos frontières, l'impression que le gouvernement ne disposait plus tout à fait du consensus antérieur.

En fait, une fois de plus, on bute sur un problème brûlant : celui de la coexistence au sein d'une même zone de stabilité monétaire de deux pays, la France et l'Allemagne, dont les politiques et les orientations ont souvent été différentes, et le restent plus que jamais. Notre voisin, après un flottement de deux ans, vient de rentrer dans son « cercle vertueux » traditionnel, réduisant son inflation, augmentant ses exportations, réduisant l'énorme déficit de sa balance des paiements, et refusant de relancer vigoureusement son économie pour éviter un nouveau « dérapage », au prix d'un chômage grandissant toutefois. La France, on le sait, a choisi de consacrer tous ses efforts à la relance de son économie et à la lutte contre le chômage, ce qui est son droit et le résultat d'un choix politique. Mais, à l'étranger, on ne peut s'empêcher de penser qu'il en résultera le maintien de coûts de production à des niveaux élevés. Rue de Rivoli et à l'Hôtel Matignon, on répondra que les données « fondamentales » ne sont pas mauvaises, que l'inflation est en train de régresser lentement, moins vite qu'ailleurs cependant, il faut bien le dire, et que les industriels poussent à la dévaluation pour des raisons faciles à comprendre. Ces derniers rétorquent qu'en termes réels, compte tenu du différentiel d'inflation, le cours du mark à Paris est moins élevé qu'au 10 mai 1981 (2 % de moins), et qu'en termes économiques, il devrait plutôt se situer entre 2,65 F et 2,70 F, au lieu des 2,58 F actuels.

Déjà, un débat s'instaure entre ceux qui estiment que la situation n'est pas tenable, et qu'en attendant les effets du plan gouvernemental et la reconquête du marché intérieur la mise en flottement du franc s'impose, comme l'avait fait par deux fois, en 1974 et en 1976, M. Giscard d'Estaing, ajoutant que la défense du franc imposerait le maintien des taux d'intérêt à des niveaux prohibitifs. D'autres estiment qu'il faut tenir bon, mais au prix d'une austérité accrue et d'une pause dans les réformes. A ce sujet, des esprits malins insinuent que la Banque de France aurait volontairement laissé un peu « filer » le cours du mark pour rappeler l'attention du gouvernement sur les dures nécessités de la défense du franc, notamment en ce qui concerne le coût des importations. Rue de la Vrillière, on s'en défend vigoureusement, estimant, que l'accès de faiblesse du franc peut n'être que temporaire, d'autant que des rentrées de capitaux étrangers avaient été récemment enregistrées. Mais une chose est certaine : la baisse actuelle du franc est un signal d'alarme.

FRANÇOIS RENARD.

PRESSE

CORRESPONDANCE

« Le Provençal » et le Crédit agricole

M. André Poitevin, président-directeur général du Provençal, *nous écrit :*

Le Monde, daté du mercredi 17 mars 1982, a publié, en page 43, un article signé Jacques Grall, sous le titre « Pour 20 millions de francs, le Crédit agricole est devenu provisoirement actionnaire du *Provençal* », article qui appelle de notre part les précisions suivantes que, dans un souci d'objectivité, je vous remercie de bien vouloir apporter à vos lecteurs.

Depuis que *le Provençal* existe et depuis qu'il a pris une place importante dans la région, nous avons été fréquemment sollicités par des personnes privées ou des établissements de crédit qui souhaitaient participer au capital du *Provençal*.

Ce n'est que récemment que nous avons décidé d'accueillir de nouveaux actionnaires.

Nous les avons choisis en fonction de leur personnalité ou de leur place dans l'économie régionale. C'est ainsi que deux chefs d'entreprise privée, amis de nos dirigeants, ont souscrit personnellement pour 20 000 000 francs et que nous avons conclu un accord avec le Crédit agricole en tenant compte de la place qu'il occupe dans l'économie régionale.

D'ailleurs, le Crédit agricole a déjà participé au capital d'autres sociétés de presse quotidienne régionale dans le centre de la France.

« *Sans chantage, sans hold-up* », pour reprendre l'expression employée par un proche parent d'un candidat de l'opposition aux élections cantonales, le Crédit agricole a décidé de souscrire à une émission d'obligations convertibles en actions au taux traditionnel pour ce type d'opération.

Il a été précisé qu'au cas où le Crédit agricole déciderait de ne pas transformer ses obligations en actions, ces obligations rapporteraient le taux du marché qui est aujourd'hui de 14,75 %.

Ainsi, le Crédit agricole a le choix entre trois attitudes : devenir actionnaire du *Provençal*, devenir son créancier obligataire au taux du jour ou renoncer à traiter avec *le Provençal*.

Il n'est donc nullement porté atteinte aux intérêts des agriculteurs.

La nationalisation des banques et les changements d'objectifs qui en découlent, permettent aujourd'hui à un journal d'inspiration socialiste d'accepter les propositions d'établissements de crédit qui avaient été écartées jusque-là, du fait de leur caractère privé.

[N.D.L.R. — La lettre de M. André Poitevin confirme les informations publiées par « le Monde ». Aujourd'hui comme avant le 10 mai, les caisses régionales du Crédit agricole mutuel sont des établissements privés et la Caisse nationale un établissement public.]

CONSOMMATION

● *Le groupe de travail « pouvoir d'achat »*, créé à la demande de Mme Lalumière, ministre de la consommation, a présenté son rapport au Comité national de la consommation (C.N.C.), lundi 15 mars. Ce rapport souhaite entre autres que « *les comités d'entreprise retrouvent la plénitude des attributions que leur donne le code du travail en matière de formation des prix* », et que l'information et la formation des consommateurs soient mieux assurées.

Mme Lalumière a fait part de son intention de proposer au gouvernement des mesures visant à rendre plus démocratiques les procédures de la politique des prix et a proposé à la réflexion du C.N.C. deux orientations : la création d'organismes techniques départementaux et le développement des « maisons de la consommation » par les municipalités.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FACOM

Pré-rapport 1981

En 1981, les ventes de FACOM ont progressé de 13 %, portant le chiffre d'affaires à 721 millions de francs dont 140 millions de francs réalisés à l'exportation (contre 134 millions de francs en 1980). Cette progression, principalement due au redressement enregistré au cours du second semestre 1981, devrait permettre une amélioration très sensible du bénéfice d'exploitation de l'exercice.

Les investissements effectués en 1981 concernent pour 25 millions de francs des investissements industriels (contre 14 millions de francs en 1980) et 10 millions de francs de prise de participation. L'ensemble de ces investissements vise à nouveau à améliorer les prix de revient, à accroître la capacité industrielle de FACOM et à pénétrer de nouveaux marchés.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 mars

Net redressement des actions et du marché de l'or

Dominé par une majorité d'ordres d'achats, le marché parisien a nettement accentué son redressement de la veille, permettant à l'indicateur instantané de doubler son avance de lundi pour la porter à plus de 1,3 %.

Encore une fois, il semble bien que l'évolution de la cote repose sur des éléments essentiellement techniques.

L'accroissement du déficit de la balance française des paiements courants en 1981 n'est guère préoccupant pour les professionnels.

Il s'agit là d'un fait du passé et au Palais Brongniart, on a pour règle d'anticiper. A cet égard, le ralentissement de la croissance depuis le début de l'année, confirmé par la dernière enquête de la Banque de France, suscite une inquiétude qui ne se reflète pourtant pas sur les cotation.

Les D.T.I., ces ex-valeurs de sociétés nationalisées, font l'objet de demandes pressantes mais les écarts demeurent raisonnables. D'autres actions s'adjugent des gains plus sensibles, tels Saint-Louis (+ 6 %), Saunier (+ 6,2 %), Bic (+ 5,5 %), D.M.C. (+ 5 %), mais la palme revient une nouvelle fois à Radar (+ 12 %), suivie de J. Borel (+ 11 %) et de Perrier (+ 7,5 %).

A l'inverse, P.L.M. cède 5 %, Générale Fonderie 4,7 % et nombre de titres (Saulnes, Sogerap, Pollet, Métal, Dunkerque) reculent de 3 % à 4 %.

Sur le marché de l'or où le métal fin est en reprise sensible à 321 dollars l'once (314,25 la veille), les mines d'or repartent de l'avant, notamment Western Deep et Dome Mines (+ 7 %). Le lingot progresse à 63 990 F (+ 1,530 F) mais le napoléon cède 1,50 F, à 610 F.

Le dollar-titre continue à faire marche arrière, à 7,32/35 F, tandis que le billet vert bondit à 6,1230 F en séance sous l'effet des taux américains.

NEW-YORK

Encore irrégulier

Le marché new-yorkais, en léger progrès pendant la majeure partie de la séance de mardi, est finalement retombé en deçà du niveau des 800 pour s'établir à 798,33 (moins 2,66 points), le volume des transactions progressant à 50,24 millions d'actions contre 43,37 millions la veille.

En dépit de deux informations jugées importantes pour le marché (l'augmentation de 1,6 % de la production industrielle américaine en février, la première du genre depuis la hausse de juillet, et, sur un autre plan, les nouveaux progrès constatés sur les mises en chantier, en augmentation de 6,5 % durant la même période), la cote demeure tiraillée entre quelques opérateurs à l'affût de titres devenus bon marché et un nombre au moins aussi important de professionnels qui s'avouent désarçonnés par la courbe imprévisible des taux d'intérêt.

Une nouvelle pièce est à jointre maintenant à ce volumineux dossier avec la décision prise par trois grandes banques américaines (Bankers Trust, Morgan Guaranty Trust et First National Bank of Chicago) de porter leur taux de base bancaire de 16 % à 16,50 %, confirmant le regain de tension observé sur les taux qui semble préoccuper au plus haut point M. Henry Kaufman.

Intervenant devant des parlementaires américains, l'économiste de Salomon Brothers continue à affirmer que toute décélération sur les taux passe inévitablement par une compression des déficits budgétaires.

VALEURS	Cours du 15 mars	Cours du 16 mars
Alcoa	23 1/2	23 7/8
A.T.T.	57	56 7/8
Boeing	18 1/4	18 3/8
Chase Manhattan Bank	54 5/8	54 1/8
Du Pont de Nemours	33 1/2	33
Eastman Kodak	68	67 7/8
Exxon	29 3/8	29 1/8
Ford	19	19 1/8
General Electric	59 3/4	58 5/8
General Foods	32 3/8	32 3/8
General Motors	38 3/4	38 1/2
Goodyear	20 3/4	20 7/8
I.B.M.	58 7/8	57 3/8
I.T.T.	25 3/8	25 1/4
Mobil Oil	23 3/8	23 5/8
Pfizer	51	50 7/8
Schlumberger	44	43 1/2
Texaco	30 5/8	30 7/8
U.A.L. Inc.	17 3/8	17 5/8
Union Carbide	43	43
U.S. Steel	23 1/8	22 3/4
Westinghouse	22 3/4	23 1/8
Xerox Corp.	35 5/8	35 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MICHELIN. — La compagnie générale des établissements Michelin, qui lance un emprunt à taux variable de 700 millions de francs, a enregistré une progression de ses revenus en 1981, qui ont atteint 633 millions de francs contre 540 millions l'année précédente, compte non tenu d'une recette exceptionnelle de 86 millions de francs.

GÉNÉRALE DE FONDERIE. — Ce fabricant d'appareils de chauffage et de sanitaires est retombé dans le « rouge » en 1981 avec une perte nette de 175 millions de francs, contre un bénéfice de 92 millions pour le précédent exercice, la perte enregistrée par la seule société mère s'élevant à 130 millions de francs, après un bénéfice de 11 millions de francs en 1980.

Au niveau du groupe, la chute d'activité a été importante (– 4,5 %), avec un chiffre d'affaires ramené à 2,41 milliards de francs contre 2,52 milliards d'un exercice à l'autre, le volume des ventes de la société mère régressant dans le même temps à 1,25 milliard de francs contre 1,32 milliard précédemment.

Selon les dirigeants de la Générale de Fonderie, ces mauvais résultats « *sont le reflet de l'effondrement du marché du chauffage traditionnel constaté depuis dix-huit mois, phénomène conjoncturel qui résulte notamment de la baisse d'activité du bâtiment et du renchérissement de l'argent* ».

En dépit de ces éléments, la société a réussi à augmenter de 33 % les exportations de la société mère tout en étant contrainte de fermer son usine de radiateurs de Chieti (Italie), compte tenu de la forte baisse d'activité constatée également dans ce pays.

A titre de comparaison, le chiffre d'affaires réalisé pour les deux premiers mois de l'exercice en cours — encore « médiocre » — est en léger progrès par rapport à la même période de 1981, « *ce qui semble confirmer qu'il n'y a pas d'aggravation à craindre* ».

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	15 mars	16 mars
Valeurs françaises	103,6	104,4
Valeurs étrangères	99,7	99,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	98,0	98,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 mars ... 15

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/3	17/3
1 dollar (en yens)	239,55	242,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 16 MARS

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1676	4,5 % 1973	1725	1748	1753	1748 90
2633	C.N.E. 3 %	2732	2730 50	2730 50	2705
500	Air Liquide	440	445 10	453	445 10
325	Als. Superm.	324	320	320	315
108	A.L.S.P.I.	95	95	95	96
183	Alsthom-Atl.	165	170 50	170 80	170 50
170	Applic. gaz	171	172 50	172 50	170 30
120	Arjom. Prioux	119 90	119	119	117 10
830	Aux. Entrepr.	851	856	865	856
640	Europe n° 1	580	575	575	580
585	Facom	541	547	548	547
165	Finextel	165	184	165	166 90
159	Fives-Lille	140	140	140	142 70
82	Fonderie (Gén.)	75 50	71 90	71 90	70 40
92	Fraissinet	88 20	88 40	88 40	88 20
136	Gal. Lafayette	140	140	140	140
410	Gén. d'Entrep.	335	345	342	345
550	G.T. Mars.	490	480	480	488 50
335	Pernod-Ricard	310 50	320	320	315 10
130	Pétroles (Fse)	119	119	119	119
163	– (obl.)	161 60	161 50	161 50	158 50
31	– (certific.)	29 80	29 70	29 70	30 20
52	Pétroles B.P.	52	52	52 50	51 05
189	Peugeot S.A.	176	176	177 60	172 50
320	– (obl.)	320	319 80	319 80	315 20
59	P.L.M.	68 50	67	65	65 90
187	Poclain	185	188	188	184 50
6 70	Usinor	5 65	5 55	5 55	5 55
98	– (obl.)	98 60	98 60	98 60	97 50
165	U.T.A.	148	148	148	145
235	Valéo	215	215	216	215
380	– (obl. conv.)	363 20	365	365	365
147	Vallourec	128	125 20	127 50	122 70
1000	V. Clicquot-P.	900	876	890	876
840	Vinipix	809	785	781	771
80	Harmony	72	74 60	73 90	74 70
22	Hitachi	18 35	17 05	17 20	17 20
345	Hoechst Akt.	366	363	363	361
47	Imp. Chemical	47	44 60	44 80	44 60
97	Inco. Limited	87 35	87 80	87 80	87 80
455	IBM	427 50	431	432	431
194	ITT	192 60	193 10	192 50	190 10

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/3	Cours des billets aux guichets — Achat	Cours des billets aux guichets — Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 083	6 123	5 960	6 260
Allemagne (100 DM)	256 750	257 400	250	263
Belgique (100 F)	13 875	13 891	12 100	13
Pays Bas (100 fl.)	234 590	235	229	240
Danemark (100 krd)	76 610	76 690	74	79
Norvège (100 k)	101 560	101 900	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	10 984	11 065	10 750	11 360
Grèce (100 drachmes)	9 926	9 944	8 100	10 350
Italie (1 000 lires)	4 752	4 759	4 600	5
Suisse (100 fr.)	325 450	325 500	317	333
Suède (100 krs)	104 870	105 170	101	108 500
Autriche (100 sch)	36 580	36 630	35 700	37 300
Espagne (100 pes.)	5 854	5 868	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 740	8 710	8 200	9 200
Canada ($ can 1)	5 002	5 031	4 880	5 130
Japon (100 yens)	2 541	2 530	2 410	2 550

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/3
Or fin (kilo en barre)	62000	63800
Or fin (en lingot)	62460	63990
Pièce française (20 fr)	611 50	610
Pièce française (10 fr)	482	494 90
Pièce suisse (20 fr)	551	545
Pièce latine (20 fr)	516	514 90
Souverain	610	625
Pièce de 20 dollars	2850 40	2800 40
Pièce de 10 dollars	1390	1401
Pièce de 5 dollars	750	.....
Pièce de 50 pesos	3099	3040
Pièce de 10 florins	559	559

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



LA RENCONTRE P.S.-C.F.D.T.

MM. Jospin et Maire divergent sur la manière de mobiliser l'opinion

Après la C.G.T. et Force ouvrière, avant la C.G.C. et la FEN, le parti socialiste a rencontré, mardi 16 mars, les responsables de la C.F.D.T. L'entretien entre les deux délégations, conduites par MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., et Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a duré trois heures et demie, au siège du parti socialiste.

Au terme de cette rencontre, les deux formations ont rendu publique une déclaration, dans laquelle elles réaffirment leur objectif commun — agir « dans la perspective d'une transformation socialiste démocratique et autogestionnaire du pays », — mais aussi leur souci de différencier l'action politique de l'action syndicale.

Le communiqué commun énumère une série d'objectifs qu'il parait, à la C.F.D.T. et au P.S., nécessaire d'atteindre afin de « *continuer à progresser dans le changement* ». Il s'agit de « *la lutte contre la montée du chômage (...) ; l'approfondissement d'une politique industrielle s'appuyant sur les nationalisations, la reconquête du marché intérieur et la mise en œuvre des contrats de solidarité ; la lutte contre les inégalités ; la rénovation et la démocratisation de la Sécurité sociale ; la modification des conditions et de l'organisation du travail par la conquête de nouveaux droits pour les travailleurs ; la recherche de nouvelles relations entre les pays industrialisés et les pays du tiers-monde* ».

Enumérer des principes généraux n'exclut pas les constats de divergences. C'est ainsi que le P.S. et la C.F.D.T. ont développé chacun son analyse sur les modalités de réduction du temps de travail jusqu'aux trente-cinq heures par semaine. Il y a un mois, le 17 février, M. Maire avait qualifié de « *faux pas* » l'affirmation par M. François Mitterrand que la réduction à trente-neuf heures de la durée hebdomadaire du travail ne devait pas se faire au prix d'une baisse du pouvoir d'achat. Le P.S., qui défend le point de vue du chef de l'Etat, avait reçu comme une agression injustifiée la suite des propos tenus par le secrétaire général de la C.F.D.T. : « *Notre société est malade du chômage et tous ceux qui croient qu'en préservant les choses à la petite semaine, au jour le jour, on va non seulement, peut-être, gagner les élections, mais aussi préserver l'avenir, tous ceux-là se trompent sur le fond.* »

Les deux formations ont également maintenu leur divergence sur la participation des fonctionnaires à la solidarité avec les chômeurs. La C.F.D.T. souhaite qu'ils cotisent à l'assurance-chômage. Le P.S. est d'un avis inverse. M. Edmond Maire a, d'autre part, insisté sur la nécessité de mettre en place une fiscalité beaucoup plus lourde pour les hauts revenus. Le secrétaire général de la C.F.D.T. pense notamment aux revenus mensuels supérieurs à six fois le SMIC.

M. MAIRE : « dire la vérité »

La C.F.D.T. englobe le parti socialiste dans sa critique de la pratique gouvernementale. M. Edmond Maire a paru le faire lorsqu'au début de la réunion il a contesté le mode de croissance économique dont le pouvoir a fait le choix, développé une conception de la solidarité plus extensive, à ses yeux, que celle que le gouvernement met en œuvre, dénoncé la lenteur de la mise en place de la réforme sur les droits des travailleurs. Il l'a fait au terme de la réunion lorsqu'il a invité le pouvoir et le parti socialiste à « *dire clairement la vérité aux Français, même si cela peut apparaître un peu distant des promesses pré-électorales* ». Cette attitude « *de vérité, de rigueur et de cohérence* » lui parait seule susceptible de « *mieux souder la majorité des travailleurs et du peuple français avec ce qui se fait.* »

M. Maire reproche au pouvoir et au parti socialiste de n'avoir pas réussi la mobilisation populaire sur leur politique et même de s'en être peu souciés. M. Jospin lui a retourné immédiatement l'accusation. Le premier secrétaire du parti socialiste estime que les centrales ouvrières n'ont pas joué leur rôle mobilisateur, notamment lors du débat sur les nationalisations. Il déplore aussi la division de syndicats plus soucieux, à son avis, de conquérir, chacun pour son compte, des positions de pouvoir — dans les entreprises, les organismes sociaux et parapublics, — que de s'associer afin de peser plus lourd dans le rapport de forces qui permet d'accélérer, ou non, la mise en œuvre du changement. M. Jospin regrette que les centrales ouvrières, contrairement aux partis de gauche, n'aient pas normalisé leurs divergences afin d'exploiter au mieux ce qui les rassemble.

Le premire secrétaire du P.S. redoute enfin la tendance qu'ont, selon lui, les syndicats à politiser leur action. Depuis la période qui a précédé la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle, et au cours de laquelle M. Maire avait encouragé l'opération lancée par M. Michel Rocard, le soupçon d'une intervention permanente du secrétaire général de la C.F.D.T. dans les débats internes au P.S. reste vivace. M. Jospin, cependant, aurait mauvaise grâce à trop en faire état, dans la mesure où la C.G.T., lors d'une rencontre similaire, le 17 février, lui avait adressé le reproche inverse. Il est vrai qu'à cette époque, M. Jospin avait jugé inopportun le soutien que M. Pierre Joxe avait publiquement apporté aux contestataires de la C.G.T., syndicat dont le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale est membre.

JEAN-YVES LHOMEAU.

A cause de la défaillance d'un satellite en orbite

LE PROCHAIN TIR D'ARIANE EST REPORTÉ D'AU MOINS DEUX MOIS

Le prochain lancement de la fusée européenne Ariane, initialement fixé au 23 avril, devrait être, selon l'Agence spatiale européenne (ESA), reporté « d'au moins deux mois ». Paradoxalement, la raison de ce report n'incombe ni au lanceur, dont ce devait être à cette occasion le premier tir opérationnel, ni aux deux satellites — le satellite de télécommunications maritimes Marecs-B et le satellite scientifique Sirio-2 — qu'il devait mettre en orbite à cette occasion, mais au premier satellite de télécommunications maritimes de la série Marecs lancé avec succès le 20 décembre par Ariane.

Depuis plusieurs semaines, en effet, ce satellite, Marecs-A, est affecté par des décharges électrostatiques provoquées, selon l'ESA, par une augmentation de l'activité solaire. Ces perturbations ont gêné le fonctionnement des systèmes de télécommande et de télémesure du satellite dont la charge utile est cependant intacte. Des mesures ont été prises pour protéger Marecs-A en attendant les conclusions de l'enquête. Aussi, les responsables du programme, tout en cherchant à remédier aux difficultés rencontrées en orbite par Marecs-A, vont-ils passer en revue les modifications qu'il conviendrait d'apporter à Marecs-B pour le rendre insensible à ce type de phénomène.

Toutes investigations qui sont d'autant plus nécessaires qu'elles concernent aussi, de manière indirecte, le programme des satellites de télécommunications européens Ecs qui présentent beaucoup de points communs avec les satellites Marecs. Nul doute, dans ces conditions, que le programme de lancement des fusées Ariane ne soit perturbé, en particulier en ce qui concerne la date du deuxième tir opérationnel de juillet au cours duquel devait être lancé le premier des satellites Ecs.

REFUSANT DE SIGNER UN « RELEVÉ DE CONCLUSIONS »

Les fédérations de fonctionnaires réclament une concertation nouvelle avec le gouvernement

La signature d'un relevé de conclusions entre M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, et les sept fédérations de fonctionnaires sur les problèmes généraux de la fonction publique n'a pas eu lieu mardi 16 mars, contrairement à ce qu'on pouvait attendre. Le 28 septembre 1981, la C.G.T., la FEN, F.O., la C.F.T.C. et les autonomes avaient signé avec le ministre un engagement de négociations portant notamment sur l'emploi, la durée du travail, les droits des fonctionnaires, les réformes administratives, etc. Depuis cette date, précise le ministère, une concertation « *sans précédent* » s'est instaurée se traduisant par près d'une cinquantaine de réunions avec les syndicats. Des décisions en découlèrent lors des réunions du conseil supérieur de la fonction publique en décembre et en mars.

En réunissant le 16 mars les fédérations de fonctionnaires pour faire le point sur cette concertation, M. Le Pors souhaitait que celle-ci aboutisse à un « *relevé de conclusions* » signé par les organisations syndicales, suivant une procédure déjà adoptée pour les discussions salariales. Or plusieurs fédérations ont estimé que ce relevé était « *trop global* » et ont préconisé d'autres formules de concertation. M. Le Pors, estimant que les conditions n'étaient, « *en l'état actuel* », pas réunies pour un relevé dûment signé, a donc décidé d'adresser aux fédérations de fonctionnaires un « *constat des résultats et des perspectives de la concertation sur les problèmes généraux de la fonction publique* ». Ce document fait le point des réformes entreprises ou à entreprendre : emploi, action sociale, formation, recrutement, abrogation des discriminations sexistes, droits des fonctionnaire, application de la loi d'amnistie, mise en œuvre de la décentralisation et des réformes administratives, titularisation des non-titulaires.

A l'issue de la réunion, F.O. a jugé que « *les voies et les moyens de la concertation dans la fonction publique n'ont pas encore été trouvés* ». La C.F.D.T a soumis un texte qui n'a pas été discuté. Si la C.G.C. « *ne comprend pas que le ministre ait mélangé des éléments qu'il faut séparer* », la C.G.T. a qualifié la discussion de « *très positive* » estimant qu'elle ouvrait la voie à « *une concertation et un droit de négociation plus élaborés* ». M. Anicet Le Pors a indiqué que les fédérations de fonctionnaires, qui ont des opinions différentes sur plusieurs chapitres du constat, n'avaient pas souhaité « *globaliser leur appréciation* ».

L'AFFAIRE FRANCISCI

MM. Chirac, Pons et Pasqua renoncent à poursuivre M. Defferre

MM. Bernard Pons et Charles Pasqua ont renoncé à porter plainte contre M. Defferre. Dans un communiqué rendu public ce mercredi 17 mars, les deux dirigeants du R.P.R. estiment que le ministre de l'intérieur leur a présenté des « *excuses* » et que l'affaire est close. MM. Pons et Pasqua se réfèrent à une déclaration du ministre de l'intérieur, dimanche 14 mars, affirmant : « *Je ne suis pas gêné pour dire que je n'ai pas mis en cause et que je ne mets pas en cause l'honnêteté personnelle de MM. Chirac, Pasqua et Pons. Je n'ai jamais voulu dire que M. Chirac, pas plus que MM. Pasqua et Pons, ont touché personnellement de l'argent de M. Francisci.* » (*le Monde* du 16 mars).

Mardi 16 mars, M. Chirac, qui avait obtenu dimanche la condamnation de M. Defferre pour diffamation, avait annoncé qu'il se désistait de sa plainte contre ce dernier. « *Le point de vue exprimé par les magistrats me suffit* », explique le maire de Paris dans une lettre adressée à un de ses avocats, Mᵉ Jean Gallot.

L'autre défenseur de M. Chirac, Mᵉ Patrick Devedjian, a expliqué ce mercredi matin que l'affaire allait, de toute manière, venir devant la cour d'appel de Paris que M. Defferre a saisie après sa condamnation. Mais les magistrats devront constater que le maire de Paris a renoncé à ses poursuites, et le ministre de l'intérieur sera relaxé. La loi sur la presse a ceci de particulier que le plaignant est maître des poursuites et que son désistement met fin à celles-ci.

D'autre part, la famille de Marcel Francisci, le patron du Cercle Haussmann assassiné, a estimé, mardi, que certaines déclarations de Mᵉ Gallot étaient « *hautement diffamatoires* ». Le défenseur de M. Chirac avait qualifié, le 13 mars, aux informations de TF 1 Marcel Francisci de « *truand notoire* ». Une expression voisine (« *grand truand* ») avait été utilisée, le 11 mars, à Marseille, par M. Defferre. La famille de Marcel Francisci a déclaré : « *M. Chirac nous a fait savoir qu'il n'approuvait pas les propos tenus par son avocat, et qu'il ne partageait pas son opinion.* » Interrogé sur cette déclaration le maire de Paris nous a indiqué, ce mercredi matin, que, pour sa part, il n'avait pas à porter un jugement sur Marcel Francisci qu'il n'avait « *jamais vu de sa vie* ».

Les suites de l'attentat de la rue Copernic

M. Bouissou a été relaxé

Le père du jeune motard tué lors de l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic a été relaxé du délit d'outrages à magistrat, mardi 16 mars, par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine), au terme d'un délibéré de quinze jours (*le Monde* du 4 mars et nos dernières éditions du 17 mars).

Le 28 avril 1981, M. Jean-Pierre Bouissou, cinquante-deux ans, gérant d'une société de transports, avait reçu la visite de deux inspecteurs de police qui enquêtaient sur une affaire d'escroquerie ne le concernant pas. Les deux hommes voulaient des renseignements sur les tarifs pratiqués.

Selon eux, M. Bouissou leur a dit : « *J'ai autre chose à faire que de perdre mon temps à ça.* » Puis leur montrant la photo de son fils, il avait ajouté : « *Et Copernic, vous connaissez? La police aurait dû être là.* » Les inspecteurs s'étaient énervés et lorsqu'il l'avaient menacé de faire intervenir le juge d'instruction, M. Bouissou leur avait répondu : « *Le juge mon cul.* »

M. DELEPLACE RÉCLAME L'EXPULSION DES DÉLINQUANTS ÉTRANGERS RÉCIDIVISTES

« *Il faut expulser les délinquants étrangers récidivistes, comme on le faisait avant le 10 mai* », a déclaré, le mardi 16 mars, à Orléans, lors d'une conférence de presse, M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP).

« *On observe actuellement* a-t-il dit, *un sentiment de frustration chez les policiers, dû aux décisions de magistrats d'élargir certains malfaiteurs étrangers en application de la loi d'amnistie.* » Selon le secrétaire général de la FASP, ces individus « *défient de plus en plus ouvertement la police* », et, a-t-il conclu, « *si ce phénomène n'est pas entravé, on risque d'assister au développement du racisme* ».

A cause d'une grève dans les usines de traitement

La distribution de l'eau à Paris risque d'être perturbée

Réuni le mardi 16 mars en assemblée générale, le personnel de la Ville de Paris, chargé d'assurer le fonctionnement continu des usines de traitement de l'eau (à Orly, à Ivry et à Saint-Maur), en grève depuis neuf jours à l'appel de la C.G.T., a décidé de durcir et d'étendre son mouvement. Cela pourrait entraîner, selon les grévistes, des perturbations dans la distribution de l'eau à Paris.

Les usines touchées par la grève jouent un rôle important dans le dispositif prévu pour alimenter en eau la capitale. Les ressources en eaux souterraines ne couvrent pas intégralement les besoins des Parisiens ; l'appoint est donc fourni par des eaux puisées dans la Seine et dans la Marne, puis traitées dans trois usines : sur la Marne, celle de Saint-Maur (capacité de production maximum : 280 000 mètres cubes par jour), sur la Seine, celle d'Ivry (175 000 mètres cubes par jour) et celle d'Orly (300 000 mètres cubes par jour).

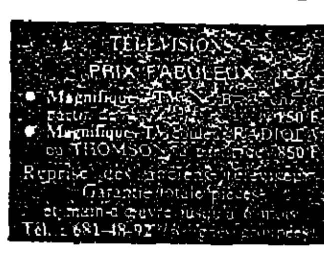
Les grévistes réclament la retraite « *à cinquante-cinq ans pour tous les agents en 3 × 8 avec un an de bonification tous les cinq ans* », ainsi que la mise en place d'une cinquième équipe pour parvenir à un horaire de trente-trois heures trente-six par semaine.

M. Jean Tibéri, l'adjoint au maire de Paris, chargé du personnel, estime que la question de la réduction du temps de travail ne pourra être abordée que lors de la prochaine réunion du comité technique paritaire, le 19 avril. Il précise : « *La mairie a réduit, à compter du 1ᵉʳ janvier 1982, la durée hebdomadaire de travail de ce personnel de trente-neuf heures vingt-quatre à trente-sept heures vingt-quatre, avec maintien intégral du salaire.* » A propos de l'abaissement de l'âge de la retraite, M. Tibéri déclare qu'il est intervenu à deux reprises, en 1977 et 1981, auprès des ministères de tutelle (fonction publique et intérieur) pour pouvoir satisfaire cette revendication.

Le personnel de la station d'épuration d'Achères, dans les Yvelines, qui traite la plus grande partie des eaux usées de la région parisienne, est aussi en grève. Deux millions de mètres cubes d'eau polluée ont donc, depuis plus d'une semaine, été déversées dans la Seine, ce qui n'est pas sans danger pour la faune et la flore du fleuve.

● *M. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a déposé une question écrite dans laquelle il demande à M. Gaston Defferre de lui communiquer, avant le second tour de scrutin, « *compte tenu de la nécessité d'une clarification rapide* », la liste des candidats « *tels qu'ils ont été classés* », au ministère de l'intérieur, « *par famille politique, avec le décompte des voix obtenues par chaque candidat, canton par canton* ».

Le numéro du « Monde » daté 17 mars 1982 a été tiré à 532 339 exemplaires.





A B C D E F G